



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Library
of the
University of Wisconsin

ŒUVRES SPIRITUELLES

DU PÈRE

JEAN-JOSEPH SURIN

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

ŒUVRES SPIRITUELLES

DU PÈRE

JEAN-JOSEPH SURIN

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PUBLIÉES

PAR LE P. MARCEL BOUX

De la même Compagnie

CATÉCHISME SPIRITUEL

CONTENANT

LES PRINCIPAUX MOYENS

D'ARRIVER

A LA PERFECTION

AUGMENTÉ DE *L'Oratoire des âmes dévotes*

DU MÊME AUTEUR

II

PARIS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE
DE L'ŒUVRE DE ST-PAUL
51, rue de Lille, 51

LIBRAIRIE
RENÉ HATON
33, rue Bonaparte, 33

1882

CK 621418
SUT
2

CATÉCHISME SPIRITUEL

TOME II

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

DE L'HOMME SPIRITUEL

D. *Qui est l'homme spirituel?*

R. C'est celui qui ne suit point les maximes de la nature, ne s'encline point au corps et vit selon les lois de l'esprit et de la raison.

D. *Quelles sont les maximes de la nature?*

R. Il y en a plusieurs, dont celles-ci sont du nombre : s'accommoder, ne souffrir rien d'autrui, chercher en tout ses intérêts, choisir le meilleur, et autres semblables ; et l'homme qui n'est pas spirituel conforme sa vie à ces maximes, au lieu que le spirituel mène une vie toute contraire, et se propose de combattre de telles lois, résolu en tout d'aller par ce qui est

moins agréable à la nature, ce qui la tire de son repos et lui donne sujet de souffrance. Celui qui vit favorisant la nature, a de grandes dées de certaines choses qui l'éloignent beaucoup de l'intérieur et de la vertu, mais principalement de trois sortes de choses : la première, qu'un affront est de grande conséquence ; la seconde est la conservation de la santé et de la vie ; la troisième est de ne s'abandonner jamais, de n'être point sans appui et d'être pourvu de ce qui est nécessaire pour vivre doucement en ce monde. L'homme spirituel a des idées toutes contraires, car il croit qu'un affront n'est rien qu'autant qu'on l'estime et qu'il ne nuit que suivant l'imagination de celui qui le reçoit. Il a grand soin dans les entreprises qu'il fait de faire peu d'état de sa santé, l'exposant fort aisément pour le service de Dieu, commettant à la Providence ce qui en peut arriver, comme s'étant déjà vendu en esclavage à Jésus-Christ et aux âmes. En troisième lieu, il n'a aucun appui sur la prudence humaine et ne se fonde ni sur la faveur des hommes, ni sur les biens temporels, ni sur l'amas qu'il peut avoir fait des choses utiles à la vie, mais vit entièrement déchargé de soins, se confiant en Dieu seul et demeurant délivré de toute autre attache et de l'affection de ce qui appuie les autres, suivant ce que disait ce riche de l'Évangile : *Habes*

multa bona reposita. Ces trois choses que les hommes qui vivent selon les maximes de la nature, ont accoutumé de craindre, sont les objets qu'ont devant les yeux les enfants du siècle et que les vrais spirituels dédaignent de considérer, s'exerçant au mépris de telles choses, et par là s'élèvent au-dessus de la nature, la contrariant et foulant du tout aux pieds, pour vivre dans une vie surnaturelle, à l'exemple de Jésus-Christ, dont la vie et la doctrine tirent l'homme hors de sa nature, pour l'établir en Dieu ; car, quoique l'homme puisse humainement et raisonnablement pourvoir à ses besoins, néanmoins, c'est sans l'attache et l'empressement des mondains, qui sont toujours dans les passions, ou d'ambition, ou de défiance, parce qu'étant faibles en la foi, ils ne se peuvent élever aux choses surnaturelles, ni s'y fonder. L'application donc d'un vrai disciple de Jésus-Christ est de porter un continuel dessein habituellement établi en son esprit, d'avoir un cœur surpassant sa nature ; procurant, au contraire des autres, tout ce qui l'incommode, souffrant tout ce qui peut venir d'autrui qui le choque, n'ayant aucun intérêt, et dans les rencontres du choix se portant toujours au moins favorable aux sens.

D. *Qu'est-ce à dire ne point s'encliner au corps ?*

R. C'est de faire tout le contraire de ceux qui s'y enclinent, qui ordinairement font trois choses. La première, d'avoir grand soin de leur corps, et grande application au traitement, manger, coucher, vêtir et habitation, parlant volontiers de telles choses, estimant beaucoup ce bien, y pensant souvent et faisant beaucoup de discernement entre ce qui est bien et mieux en ces matières, trouvant heureux ceux qui sont pourvus de leurs commodités ; au lieu que l'homme spirituel s'éloigne entièrement de telles réflexions, tient pour indifférent d'être bien ou mal, prend ce qui se rencontre, et a plutôt sa pente aux incommodités et mauvais traitements, parce qu'il est persuadé que le corps est son ennemi ; et ainsi, lui portant toujours une grande haine, il craint qu'il ne lui nuise, se souvenant des paroles de saint Paul : *Prudentia carnis, mors est*. Cette prudence apprend aux autres à se pourvoir et fournir des choses que celui-ci veut éviter, sachant que celui qui flatte le corps tue l'âme, ou pour le moins l'affaiblit beaucoup. La seconde chose que font ceux qui s'enclinent au corps, c'est qu'ils appréhendent extrêmement de souffrir ; ils évitent tant qu'ils peuvent les maux, les douleurs et les pénitences, ne pouvant comprendre qu'on puisse être ennemi de soi-même, et de cette chair qu'ils chérissent uniquement ; les spirituels, au contraire, aiment

la pénitence, et entreprennent de traiter rudement la chair, lui soustrayant les choses commodés, par les jeûnes, les veilles, et l'affligeant par des rigueurs que le Saint-Esprit inspire, et auxquelles se rend volontiers le vrai disciple de Jésus-Christ, n'étant jamais content, s'il ne participe aux croix et aux douleurs de son Maître. La troisième chose que font ceux qui s'enclinent au corps, c'est qu'ils ont de grands soins et de grandes attaches pour toutes les choses qui les concernent, surtout en ce qui regarde l'économie de ce même corps, que tout aille bien ; ce qu'ils font quelquefois non par grande affection pour les plaisirs des sens, mais par une trop grande crainte de tomber en infirmité, faute d'abandon à la Providence ; ce qui les rend superstitieux aux moindres choses qui touchent la santé, aux souffles des vents, à la variété de l'air, aux saisons, à la digestion et aux autres choses dont l'homme spirituel fait grand mépris, aimant mieux souffrir quelque incommodité, que de s'assujettir à telles choses : ce qu'il fait pour trois raisons, dont la première est la générosité de son esprit, parce qu'il a fait abandon de soi-même, de son corps et de sa vie, entre les mains de Dieu ; la seconde, parce qu'il aime la croix et qu'il n'appréhende point les peines et incommodités qui peuvent arriver à son corps ; la troisième, parce que l'élévation

de l'esprit en laquelle il vit, et l'amour qu'il porte à Jésus-Christ, ne lui permettent point de descendre à telles choses au delà de la nécessité et de la droite raison.

D. *Quelle est la troisième chose nécessaire à l'homme spirituel ?*

R. Nous avons dit que c'était de vivre suivant les lois de l'esprit et de la raison.

D. *En quoi consiste cette vie ?*

R. C'est de se régler, non pas selon les raisons inférieures, mais suivant les supérieures, ce qui consiste en trois choses. La première, à s'accommoder aux maximes du salut, et non point à celles de cette vie, ayant devant les yeux ce qui est de l'éternité, et non pas ce qui est du temps : ainsi vivre en esprit et selon la foi, se trouve une même chose. C'est le propre des hommes charnels d'être tout pleins du présent, de s'établir dans les choses de cette vie, les bien ordonner, et donner à cela tout leur cœur ; mais l'homme spirituel vit autrement, et n'a devant les yeux que son salut, et met tout son cœur à l'avancer, tout le reste lui semblant comme rien : *Contemplantibus nobis non ea quæ videntur, sed quæ non videntur*. Ainsi, porter les idées des choses à l'avenir, et de ce que la foi enseigne aux chrétiens, et bâtir ses desseins, ses actions, ses prétentions sur de telles choses, c'est être homme spirituel. La seconde se est de mettre tout son cœur, son affection

et son estime en ce qui regarde l'être moral, et en la pratique de la vertu, non point en ce qui est naturel. Le propre des hommes qui ne sont point spirituels est de faire grand cas des choses naturelles, comme sont les talents et bonnes qualités d'éloquence, de science et d'adresse. Ils font grand état de ces avantages, et sont fort remplis de la présence des hommes relevés en qualité, ce qui provient de l'estime qu'ils en ont. Mais le spirituel n'estime que la vertu, et tient ces qualités, si elles sont contraires au service de Dieu, comme de l'ordure. Ainsi l'apôtre saint Paul disait : *Omnia detrimentum feci propter eminentem scientiam Jesu Christi Domini mei*. Et il ne fait principalement estime que de l'Évangile et de la solidité de la vertu, ayant en vénération cela seul, tout le reste qui est séparé de cela lui semblant comme du foin et de la paille. Cette sorte de conduite rabaisse beaucoup l'orgueil de la nature, mortifie l'esprit humain et dispose l'homme à vivre en esprit, étant véritable que l'homme de Dieu ne peut montrer par ses paroles grande estime de toutes ces choses purement naturelles, quelles qu'elles soient, ni les considérer beaucoup, sinon comme ordonnées au service de Dieu, qui seul tient un rang si haut dans son imagination, qu'il absorbe presque toutes les autres idées. Troisièmement, vivre selon l'esprit et raison est considérer Dieu, son intérêt, sa volonté sainte, en un

mot, tout ce qui le concerne, n'ayant autre motif en son esprit que celui-là, rapportant tout ce qu'il fait à son bon plaisir. L'homme matériel est fort contraire à cela, se mettant beaucoup en peine des créatures, du dire et jugement des hommes, déferant beaucoup au respect humain ; au lieu que celui qui est spirituel fait autrement, se conformant à ce que dit Jésus-Christ : « Le Père cherche les adorateurs qui l'adorent en l'esprit et vérité. »

D. *Qu'est-ce qu'adorer Dieu en esprit et vérité ?*

R. Cela consiste en trois choses : 1° à s'élever par-dessus les sens et l'illusion des choses créées, pour marcher en la pure foi ; 2° à ne point fonder le culte qu'on rend à Dieu sur les goûts des sens, mais sur l'esprit épuré et élevé au-dessus du sens et de la nature ; 3° à chercher d'un cœur droit et sincère l'honneur de Dieu, sa gloire et son service, désirant de toute son affection qu'il soit loué et content en toutes choses. Ainsi l'homme parvient à la vraie vie de l'esprit, et peut être appelé, à juste titre, spirituel et parfait en ce monde.

CHAPITRE II

LES EMPÊCHEMENTS A LA PERFECTION

D. *Quels sont les empêchements à la perfection religieuse ?*

R. Il y en a, entre plusieurs autres, trois fort remarquables. Le premier vient des propres desseins dont les hommes se remplissent, desquels leur âme est occupée en telle sorte que le cœur ne peut être libre pour s'adonner à l'étude de la vertu. L'un veut amasser du bien, l'autre veut être savant ; il y a peu d'hommes qui n'aient quelques desseins après lesquels ils s'échauffent, de telle façon que la force du cœur s'en allant toute à la poursuite de telles choses, ils demeurent débiles et comme interdits pour le service de Dieu, qui demande toute la force de ce même cœur. Le seul remède à cet empêchement est l'entière décharge et abnégation de toute entreprise, soin et prétention que l'on peut avoir de quoi que ce soit au monde, et se mettre dans un dépouillement général de tout, afin qu'ainsi vide et déchargé on s'applique à Dieu, à soi-même, à son amendement et aux autres exercices de la vie sainte. Et afin d'y parvenir, c'est-à-dire pour

entreprendre cet exercice de perfection et s'y adonner tout à fait, il n'est pas nécessaire toujours de quitter effectivement ses emplois, ses affaires, son étude, le soin de sa famille, et autres choses semblables; mais il suffit de prendre ces mêmes choses comme ordonnées de Dieu, et comme faisant partie de son service, sans affection aucune aux affaires ou à l'étude, que l'on doit regarder comme choses de soi indignes de l'affection de notre cœur, mais par la pure affection que l'on a pour Dieu, qui veut être servi de cette façon. De là viendra que telles choses ne seront point des empêchements; car ce qui empêche l'homme est le dessein, et non pas les choses.

D. *Quel est le deuxième empêchement à la perfection ?*

R. C'est la paresse naturelle, qui fait que les hommes sont retenus dans l'entreprise d'une chose si haute et si généreuse qu'est la perfection; car comme cette étude demande une grande force, détermination et vigilance, pour s'opposer à beaucoup d'obstacles et pour s'évertuer en beaucoup de rencontres, ce poids naturel que l'homme a vers son repos, est un continuel obstacle à cet effort vigoureux qu'il faut faire. Ce poids consiste en une lâcheté et pesanteur, qui s'oppose continuellement au dessein de bien faire, et pour laquelle surmonter il faut une très grande vivacité d'esprit, et une diligence qui.

nonobstant l'ancienne habitude et l'inclination naturelle de ne rien entreprendre, mette l'homme et toutes ses facultés dans l'exercice. Le remède à cet empêchement c'est de se prescrire quelques pratiques déterminées en trois sortes de matières, dans lesquelles consiste la perfection du chrétien, c'est-à-dire, en la dévotion, en la mortification, et en la charité envers le prochain. Il faut, dis-je, que dès le commencement que l'homme s'adonne à la vertu, il prenne un certain temps pour faire oraison et pour examiner sa conscience. Il doit se prescrire certaines visites au Saint-Sacrement, ou des lieux dédiés à la sainte Vierge, et outre cela de certaines pénitences, de certaines aumônes, et se tenir inviolablement attaché à ces pratiques ; car comme c'est l'élément de la paresse naturelle de n'avoir rien devant nous qui nous oblige, mais faire à l'aventure ce qui nous plaît, le moyen de la vaincre est de se fixer et s'imposer l'observation de telles choses. De même que les enfants qui ont passé leurs premières années dans la liberté, quand ils ont un précepteur qui les assujettit, trouvent quelque peine au commencement, mais après ils rencontrent en cela tout leur bien : ainsi l'homme qui entreprend la vie parfaite, se retire de cette vague et libre disposition d'esprit, par laquelle il ne fait que ce qui lui plaît, et entre dans une sorte de discipline qu'il se prescrit à soi-même, quelque

résistance que fasse la paresse qui est imprimée au fond de notre âme, par la corruption de notre nature. Outre ces choses particulières que l'on se prescrit, l'âme doit durant quelques mois veiller sur soi-même, pour se tenir en posture, et s'empêcher de tomber par ce poids de la paresse, se soutenant toujours en public et en particulier, comme l'on fait à l'égard des enfants qu'on veut accoutumer à quelque bien, en les avertissant sans cesse. Cet exercice est rude pour un temps; mais par après il se naturalise en l'homme, et se convertit en un grand et solide contentement.

D. Quel est le troisième empêchement?

R. C'est le vice dominant en chaque personne, car chacun a quelque vice particulier, auquel il est sujet, qui est le plus remarquable entre tous les autres; comme par exemple, l'orgueil, la vanité, la colère: l'un est grand parleur, l'autre curieux, et il se trouve ordinairement que ce vice est un obstacle à la perfection. Ainsi l'âme désireuse de l'acquérir, doit prendre à tâche de combattre ce défaut, et premièrement le reconnaître et le marquer comme son principal ennemi, dresser contre lui toute sa batterie, et il se trouvera par expérience que c'est le vrai empêchement à son bien, et que l'ayant défait, tout le reste donne peu de peine. Outre ces empêchements qui retardent tout le dessein de bien faire,

il y en a un quatrième très notable, qui est la sagesse humaine, et le dessein que chacun a profondément gravé dans le cœur, de conserver sa réputation et sa bonne estime parmi les autres ; ce qui donne mille adresses pour se maintenir en bonne posture dans l'esprit de chacun, et des applications particulières de se rendre complaisant aux uns et aux autres, et de conduire sa barque avec telle prudence, qu'on ne soit en la disgrâce de personne. Quand cela procède du seul désir de contenter avec édification le prochain, ce n'est pas un défaut ; mais quand il vient de l'amour-propre, c'est un très grand empêchement, et retarde l'homme du vrai abandon qu'il doit faire de soi-même. Voilà pourquoi saint Ignace en ses Constitutions a recommandé à ses enfants, comme une chose très importante et un degré précieux en la vie spirituelle, de mépriser entièrement, et non à demi, tout ce que le monde aime et embrasse, c'est-à-dire la réputation, et de désirer de tout son cœur le contraire, jusqu'à prendre plaisir d'être tenu pour fou, s'il se peut faire, sans en donner occasion. Il a enseigné cette doctrine, pour ôter aux siens un des plus grands empêchements qui soit, qui est cette sagesse humaine, désireuse de sa réputation, pourvoyant et donnant bon ordre à la conserver ; et pour lever un tel obstacle, il a proposé le jeu si haut, que de leur mettre

devant les yeux, comme un degré précieux, ce désir de mépris, jusqu'à être rendu méprisable en ce qui est de plus cher à la nature raisonnable. Il est vrai que celui qui a ôté cet empêchement marche avec une grande liberté, et ne trouve rien de difficile en la voie de l'esprit ; au contraire, demeurant dans sa sagesse, il se borne à peu de choses, et refuse un très grand avancement qui vient à celui qui embrasse la folie de la croix, pour imiter le Sauveur du monde, se revêtant de sa robe et livrée qu'il a prises pour notre salut, et pour nous donner exemple.

CHAPITRE III

DES EMPÊCHEMENTS DE PERFECTION POUR
LES PERSONNES SÉCULIÈRES

D. *Quels sont les empêchements de perfection aux personnes séculières ?*

R. Outre ceux que nous avons dits, il y en a quelques-uns qui leur sont particuliers, et sont principalement trois. Le premier est la grande multitude d'occupations qu'ils ont, qui leur remplissent et détournent l'esprit. Elles se réduisent à trois chefs : 1° au soin de la famille ; 2° aux évènements et accidents divers, comme les procès et emplois qui viennent de leur vanité et ambition ; 3° aux emplois, charges et offices, toutes choses qui épuisent entièrement leur esprit, et leur ôtent la force de s'employer à Dieu, ce qui est un extrême empêchement, car les exercices de piété demandent un esprit libre ; c'est pour cela que les femmes, ordinairement comme moins occupées, sont plus propres à la dévotion que les hommes qui sont chargés d'affaires. Le remède à cet empêchement est qu'une personne de telle condition, qui prend le dessein de bien faire, fasse son effort d'avoir, pour un temps au

moins, la liberté de vaquer à soi, se retirant de la foule de ses occupations ordinaires ; ce qui se fait en deux manières. Premièrement, par une retraite prise au commencement pour s'adonner aux exercices spirituels, prenant ainsi moyen d'entrer en soi-même, et faire un fond pour faire par après, au milieu des occupations, son devoir au service de Dieu. La seconde manière est, après avoir pris en cette retraite l'ordre général de sa vie, d'établir certains jours de repos inviolable, et certaines heures pour chaque jour, pour les donner à Dieu ; sans cela il est tout à fait impossible que l'âme se puisse acquitter de son devoir envers Dieu, et parvenir à la perfection chrétienne.

D. Quel est le second empêchement ?

R. Il consiste dans les attaches qu'ils ont à quantité de personnes qui les touchent de près, comme femmes et enfants, dont l'affection tient le cœur en telle captivité, qu'il ne se peut rendre libre pour s'adonner à la perfection ; ce qui arrive aussi bien aux vertueux et désireux de bien faire, qu'aux vicieux et charnels. Car, quoiqu'ils se retirent du mal et de l'offense de Dieu, qui peut arriver en cela, néanmoins ils prennent tant de satisfaction en la présence de ces personnes, que leur cœur en demeure entièrement captif. Le remède à cet empêchement est de prendre à tâche de modérer telle affection,

et faire parfois des actions pour s'en déprendre, se souvenant de ce que dit saint Paul, non pas aux religieux, mais aux chrétiens : *Fratres, reliquum est, ut qui habent uxores, tanquam non habentes sint.* Le moyen de s'en détacher c'est de s'appliquer à reconnaître l'excès où l'on s'emporte, et se sevrer des satisfactions qu'on a en la vue et dans les caresses des enfants, se contraignant à caresser ceux qu'on n'aime pas tant que les autres, et ainsi peu à peu on rend le cœur libre. Quand une dame, par exemple, a son mari absent et que son cœur est en impatience d'en avoir des nouvelles, elle doit offrir souvent à Dieu le sacrifice de n'en rien apprendre à point nommé, suivant son désir et sa passion, et couper chemin aux pensées, réflexions et conjectures de sa maladie, et des autres accidents qui lui pourraient être survenus : toutes ces réflexions ne servent qu'à inquiéter inutilement, quand d'ailleurs elles ne sont pas nécessaires. On acquiert par ce moyen la liberté du cœur.

D. *Quel est le troisième empêchement ?*

R. C'est une certaine liberté qui leur met la bride sur le cou pour faire tout ce qu'ils veulent, aller, venir, boire et manger quand bon leur semble, généralement un train de vie désordonné, n'ayant rien qui les contraigne. Le bien de ceux qui vivent en communauté, est d'avoir toutes choses prescrites, et de faire continuellement la

volonté de Dieu, vivant sous l'obéissance ; mais les personnes du monde n'ont rien qui les oblige, ni qui règle leur vie, elles vont avec confusion à ce qui leur plaît ; ce qui est un grand empêchement à la vie vertueuse, laquelle est merveilleusement aidée, pour le moins en ces commencements, par l'ordre.

D. Quel est donc le remède à tel empêchement ?

R. C'est que les personnes qui sont en telle vocation, prenant le dessein de s'adonner à la vertu, premièrement s'assujettissent au conseil d'un bon Directeur, par l'ordre duquel elles règlent leur vie ; puis ordonnent le temps du lever, de la prière et des occupations, se tirant de la confusion où la liberté naturelle les entraîne. Il y a cette différence entre les véritables vertueux et les autres, que ceux-ci ne peuvent supporter aucune contrainte, soit qu'elle vienne d'autrui, ou qu'ils se l'imposent eux-mêmes, au lieu que les premiers ne peuvent se passer du règlement et de l'ordre de leurs actions, qui tire l'homme de sa négligence naturelle, et de l'usage de sa propre volonté qui ne suit point la raison, mais plutôt sa fantaisie et son caprice.

CHAPITRE IV

DE L'AVEUGLEMENT DE L'ÂME

D. *Qu'est-ce que l'aveuglement de l'âme ?*

R. C'est l'ignorance et l'obscurcissement de l'esprit touchant les choses du salut.

D. *En quoi consiste cet aveuglement ?*

R. Il consiste spécialement en trois choses à l'égard des personnes spirituelles : 1° à ne point connaître le mal qui est en nous ; 2° à ignorer l'excellence du bien qui nous est nécessaire ; 3° à ne point voir ce qui est caché dans le fond de l'âme.

D. *Comment se forme le premier aveuglement ?*

R. En ce que l'homme privé de la lumière de la grâce, croit plusieurs choses qu'il a en soi fort déréglées, n'être rien du tout, et ignore plusieurs de ses dérèglements, et cela se réduit à trois chefs : 1° à plusieurs desseins imparfaits qu'il a en lui-même ; 2° à un dérèglement d'activité et d'empressement, dont il ne s'aperçoit pas ; 3° aux péchés qui se commettent sans que l'âme y fasse beaucoup de réflexion. Pour ceux qui ont beaucoup de desseins en eux-mêmes, et qui pensent néanmoins

n'en avoir point, ce sont des personnes qui ont plusieurs prétentions occultes, et cependant disent n'avoir aucun dessein que de contenter le bon Dieu; mais parce que ces desseins sont en eux d'une façon imperceptible, à cause de l'habitude qu'ils ont au tumulte de leur âme, ils ne s'en aperçoivent pas : s'ils ont désir de changer de demeure, ils comptent les journées jusqu'à ce qu'ils aient eu réponse de ce qu'ils attendent; et ainsi du reste, toute leur vie étant remplie de telles choses. Quant à la seconde sorte, ce sont ceux qui n'agissent presque point sans émotion, et sont entraînés par la rapidité de leur naturel aux choses qu'ils ont en main, agissant ainsi par nature, ne voyant pas que par là ils étouffent l'esprit de paix et de recueillement, qui leur est nécessaire pour bien faire : ils vivent sans aucune défiance de ces sortes de choses, faute d'en connaître le mal. La troisième façon est de ceux qui font comme David, qui, après avoir commis le péché, demeura deux ans sans le reconnaître, aveuglé par la confiance qu'il avait en soi; ainsi ces personnes disent, parlent, coupent et tranchent par un aveuglement d'esprit qui vient de l'occupation aux choses extérieures, avec peu d'attention à l'intérieur. Plusieurs, emportés par le torrent de leur habitude, commettent en cette manière des péchés dont ils n'ont à peine aucune lumière; et cela est un vrai aveuglement.

D. *Quelle est la seconde sorte d'aveuglement ?*

R. C'est d'ignorer le bien que l'on doit connaître pour servir Dieu. Ce bien consiste dans les maximes évangéliques, qui ne se connaissent que par la lumière du Saint-Esprit et par l'aide de la grâce. La nature aveugle ne voit rien que ce qui lui est agréable, comme : qu'il est bon de se faire valoir, de pousser toujours ses prétentions, et croit celui-là heureux, qui est en estime ; les vérités évangéliques étant pour elle une obscurité, elle ne peut comprendre que d'être délaissée de tous, vivre cachée, avoir le pire pour soi, soit chose bonne et souhaitable ; et cependant ceux qui sont éclairés voient en cela des biens très grands. Ce bien inconnu à la nature, consiste en trois choses : 1° en l'humilité, 2° en la pauvreté, 3° en la souffrance ; c'est où les bonnes âmes connaissent, par la lumière de la grâce, et voient des richesses que Jésus-Christ a apportées aux hommes. L'aveuglement des autres consiste à ne voir rien en cela ; au contraire, quand ils envisagent ces trois choses, ce ne leur est qu'un nuage épais, conformément à ce que disait saint Xavier, que cette sentence : *Qui odit animam suam*, etc., est claire en l'oraison, et pleine de ténèbres dans l'occasion, pour ceux qui n'en ont pas la lumière.

D. *En quoi consiste le troisième aveuglement de l'âme ?*

R. A ne point connaître le fond de son cœur. Il y a beaucoup de personnes qui extérieurement et en ce qui paraît et même en ce qu'elles sentent, semblent bonnes ; mais qui cependant, au dedans, faute d'avoir mortifié leur fond, c'est-à-dire attaqué la racine de leurs vices, sont pleines d'orgueil, de vanité, et autres vices cachés, lesquels elles ignorent, et en cela elles sont aveugles ; ce qui vient des ténèbres intérieures de leur âme. Quand il survient à ces gens-là quelque occasion qu'ils n'avaient pas prévue, le vice caché se découvre pour le moins à ceux qui ont plus de lumière, quoiqu'il fût auparavant entièrement couvert.

D. *N'avez-vous point quelque comparaison pour expliquer cela ?*

R. Ils sont comme les étangs où on voit l'eau fort tranquille, et où il ne paraît rien que cette eau ; mais si on vient à jeter quelque appât, on voit de gros poissons paraître à travers, qui viennent quelquefois jusqu'à la surface se montrer, puis se recachent au fond d'où ils sont sortis ; on voit pour lors ce qui n'eût point paru du tout, si on n'eût jeté quelque chose qui les eût fait venir : car ces monstres ne bougent jamais du fond, mais demeurent là dans la boue en leur repos. Ainsi en est-il des vices occultes : l'homme ignore tout cela, jusqu'à ce que la lumière lui ait fait tout découvrir. Il importe

beaucoup aux âmes, qu'on leur donne moyen de faire paraître ces monstres, les exerçant et provoquant, afin qu'elles se connaissent ; si on ne jette rien qui trouble l'eau, les vices demeureront cachés. On peut encore prendre la comparaison de ceux qui voguent sur une rivière, qui couvre dedans soi des souches, ou des rochers, que l'on ne voit ni qu'on ne connaît que quand les vaisseaux viennent à les heurter, et alors ils découvrent ce qui est dedans et ce qui tient au fond. Ainsi les âmes ne savent ce qu'elles ont profondément caché en elles, que quand on heurte par quelque occasion les vices qui sont couverts sous une tranquillité et surface paisible. La vraie science de ceux qui voguent, est de savoir ces choses ; et l'aveuglement de l'homme est dans l'ignorance des mêmes choses, et c'est un des plus importants aveuglements de notre nature, qui n'est véritablement illuminée que lorsque la grâce de Dieu, et l'aide du bon Directeur, ou tous les deux ensemble, lui découvrent les vices occultes ; elle demeure ensuite capable des biens surnaturels, qui ne peuvent se placer que dans un fond net, selon la promesse de Notre-Seigneur : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt*. Cela ne s'entend pas seulement de la vision de la gloire future, mais encore de la connaissance intérieure que les âmes pures ont de Dieu en cette vie.

CHAPITRE V

DE LA PRÉCIPITATION DU CŒUR

D. *Qu'est-ce que la précipitation du cœur?*

R. C'est l'activité de l'âme tendant à son sujet, sans attendre le mouvement de la grâce.

D. *Combien y a-t-il de ces sortes de précipitations du cœur?*

R. Il y en a de trois sortes, qui sont comme trois degrés. La première est de ceux qui vont en tout avec désordre et passion, contre toutes les lumières de la raison et de la vertu. La seconde est de ceux qui ne vont pas dans le mal, mais qui suivent l'impétuosité de leur naturel et marchent avec empressement en toutes choses. La troisième est de ceux qui sont tout à fait bons, mais seulement se laissent emporter à leur activité naturelle, traversant les mouvements de l'esprit de Dieu, et ne se soumettant pas assez à sa conduite.

D. *Quelle est donc cette première sorte de précipitation?*

R. Elle se trouve en ceux qui, par faute de droite intention, ne gardent aucun ordre, et vont

en tout selon leur boutade, où leurs passions de haine, d'aversion, de désir et d'ambition les emportent. Cette précipitation devance pour l'ordinaire les suggestions de la grâce, qui tient les hommes dans la raison et dans la vertu, et choque même le repos naturel des sages, qui les oblige à une procédure assez lente et modérée. Ces gens-là suivent ordinairement leur premier instinct et se comportent non seulement comme les animaux, lesquels ont encore quelque ordre, mais avec un dérèglement contraire à la douceur de la nature raisonnable ; ce qui se trouve non seulement dans les hommes vicieux et mondains, mais encore en quelques spirituels, dont la vie est lâche, négligée, peu recolligée et peu attentive à soi-même ; d'où vient qu'ils font plusieurs fautes. Le remède à cette précipitation est le règlement et conversion de cœur ; ce qui se fait par la retraite et par les choses dont nous avons parlé au chapitre de la Réparation intérieure, qui est au premier volume.

D. Quelle est la seconde sorte de précipitation ?

R. C'est celle de ceux qui n'étant nullement mal intentionnés, ni passionnés avec désordre, se laissent néanmoins emporter à leur vivacité naturelle et vont en toutes choses avec empressement, étant habitués à marcher avec moins de recueillement et attention sur eux-mêmes, qu'il

ne serait à propos. Ainsi, ils précipitent leurs mouvements et pour l'ordinaire empêchent par la soudaineté de leur action l'inspiration du bon Ange, qui étant prêt à les aider, en est souvent détourné, ne pouvant supporter leur manière, d'autant que ce qui vient de l'esprit de Dieu est ordonné et avec paix, et ne se peut lier avec cette façon d'agir trop rapide et inconsidérée. Ces personnes font beaucoup de fautes, parce qu'ayant quelque chose en tête, elles sont en trouble et en distraction, et n'ont point de repos qu'elles ne l'aient achevée; elles suivent aussi leurs premiers instincts et ne peuvent en effet mener une vie vraiment intérieure, mais sont toutes dans l'extérieur, à cause de cette précipitation trop contraire à la grâce. Le remède est d'apaiser et ralentir leurs mouvements, quand elles ne feraient autre chose que de se rendre posées, entrer souvent en elles-mêmes, et par l'esprit de récollection tempérer cette humeur trop vive, s'habituer à la présence de Dieu et tenir pour suspecte leur procédure vive et ardente, la prendre pour sujet d'examen, parce qu'en effet, il suffit qu'elle soit contraire à l'esprit de Dieu : *Non in commotione Dominus*. C'est aussi un assez grand mal à l'homme de mettre un empêchement notable à sa perfection, comme est celui qui provient de ce défaut de paix et règlement intérieur.

D. *Quelle est la troisième sorte de précipitation ?*

R. C'est celle qui est en ceux qui sont entièrement bons, vraiment mortifiés en la malignité de leur nature, quoiqu'ils ne le soient pas du tout en leur activité; ils agissent par vertu et ne paraissent point défectueux; mais à cause de cette activité, agissent souvent par nature en beaucoup de choses et préviennent le mouvement de la grâce, empêchant la perfection de la vie intérieure de Jésus-Christ en eux, et souvent même de la vie divine, laquelle trouve opposition en ce que par cette même activité, quoique nullement maligne, ils agissent par eux-mêmes, lorsqu'ils devraient donner lieu au Saint-Esprit, qui ferait beaucoup plus et incomparablement mieux qu'ils ne sauraient faire. Mais parce que le Saint-Esprit ne s'introduit que dans une nature morte, pour y établir sa douce et sainte vie, et que d'ailleurs il est grave et plein de douceur, il se retire, voyant la nature qui s'introduit d'elle-même, et ne peut faire les grandes choses qu'il fait en ceux qu'il possède entièrement; et cela arrive quelquefois par le seul obstacle de cette activité, qui est toujours fondée en quelque amour propre. Ainsi, nous voyons que ces trois précipitations s'opposent à la grâce et font grand mal à l'homme. La première le met dans le péché; la deuxième l'engage dans l'imperfection, et la

troisième le prive de la vie surnaturelle et divine.

D. *Quel est donc le remède à cette dernière précipitation ?*

R. Il semble qu'il consiste plus en la grâce qu'en la coopération de l'homme ; toutefois, les hommes bien versés en la vertu peuvent y contribuer beaucoup, en écoutant ordinairement ce que Dieu dit dans leur intérieur : *Audiam quid loquatur in me Dominus* ; et arrêtant autant qu'ils peuvent les premières saillies de leur esprit, ne faisant rien sans l'intérieure attention et correspondance avec l'esprit de Dieu. On rapporte de saint Ignace qu'il était incessamment dans cette pratique, se recueillant et ramassant ses forces sans cesse ; et il disait que les hommes spirituels manquaient beaucoup à cela, de ne pas assez correspondre à la grâce : c'est ce qui leur donne matière de se confesser tous les jours, ainsi qu'il faisait, et comme plusieurs autres Saints ont fait, trouvant en ce seul article de quoi s'accuser, se reprochant le peu de respect et de correspondance au mouvement de la grâce et à la vie que l'esprit de Dieu veut avoir en eux, laquelle ils traversent par leur activité propre et par l'inconsidération de leur nature.

CHAPITRE VI

DE LA GOURMANDISE

D. *En quoi consiste le vice de la gourmandise ?*

R. En trois choses principalement : 1° à trop manger ; 2° en la captivité que le cœur sent au regard de certaines viandes, et 3° à manger sans ordre et hors du temps.

D. *Comment est-ce qu'on manque à trop manger ?*

R. En se chargeant de nourriture au delà de la raison et du besoin de la nature, contre ce conseil de Notre-Seigneur : *Attendite ne graventur corda vestra in crapula et ebrietate.*

D. *Quels maux arrivent à l'âme de trop manger ?*

R. Trois, entre autres. La première chose est l'appesantissement du cœur, par lequel l'homme qui a pris plus que la vertu ne requiert, se sent porté aux choses de la terre, au soin de son corps et à la satisfaction de la nature, ne pouvant priser les choses spirituelles, ni lever la pointe de son esprit aux choses éternelles à cause de cet appesantissement, qui lui sert d'une masse

lourde, l'entraînant en bas ; cela le rend incapable d'oraison, et d'autres saints exercices. La deuxième chose est une insensibilité à la dévotion et à la compassion envers les pauvres, qui viennent du Saint-Esprit, lequel ne loge que dans une âme qui aime l'abstinence et le jeûne ; voilà pourquoi l'Apôtre disait : *Ne vous enivrez point de vin, mais remplissez-vous du Saint-Esprit*. La troisième chose est une disposition et facilité au vice, même à celui des sens et de la chair, dont la gourmandise est la racine et la nourriture.

D. *Comment est-ce qu'on peut remédier à ce mal ?*

R. Par l'étude que l'âme fait, et le soin qu'elle prend de se réduire à la juste mesure, sans excéder dans le trop en son repas. Saint Ignace a donné en ses Exercices la forme de se régler, et saint Vincent Ferrier au livre de la Vie spirituelle. Ils disent l'un et l'autre que l'homme spirituel doit prendre cette mesure, en retranchant peu à peu, jusqu'à ce qu'il reconnaisse ce qui est absolument nécessaire pour le maintien de ses forces, afin qu'ayant rencontré ce qui lui suffit, il s'arrête là, et prenne une mesure certaine pour s'y établir tout à fait, ce qui n'est pas une vertu médiocre ; car saint Augustin dit que celui-là est véritablement grand, qui peut rencontrer cette mesure.

D. *Comment est-ce que l'homme manque en la seconde façon, qui est l'attache à certaines viandes ?*

R. Par la captivité du cœur à l'égard de celles qui lui sont agréables, et au goût qu'il y prend, sans pouvoir s'en déprendre, les recherchant quelquefois avec désordre et curiosité. Le remède est d'entreprendre, par la mortification, de secouer cette captivité, s'abstenant avec discrétion, et retranchant l'usage de telles choses. Il y a des âmes qui le font avec telle générosité, que se voyant sujettes à l'appétit de quelques viandes, comme certains fruits et autres choses semblables, afin d'ôter à la nature toute espérance de prendre en cela son plaisir, s'en interdisent tout usage pour un ou pour deux ans, et quelquefois plus longtemps, afin de se rendre entièrement libres, sachant bien que de la victoire de cet appétit dépend parfois celle des autres vices.

D. *Comment se faut-il comporter quand on a acquis cette liberté ?*

R. L'âme qui se sent affranchie de cette servitude, et qui voit que son esprit pense ailleurs, étant élevé par l'amour divin et le soin des âmes, et qui sent en effet que ce lui est tout un, qu'on la traite d'une façon ou d'autre, peut garder ce conseil de Notre-Seigneur : *Manducate quæ apponuntur vobis*, prenant sans discernement ce qui se présente; autrement il fait bien de se

priver pour Dieu en certaines occasions, tantôt d'une chose, et tantôt d'une autre.

D. *Comment est-ce qu'un homme du monde peut pratiquer la mortification en cette manière ?*

R. En se remettant sur ceux à qui il a donné la charge de pourvoir à sa table, soit que ce soit sa femme à qui il s'en peut fier, soit que ce soit quelqu'un de ses domestiques, sans rechercher curieusement qu'on lui prépare ceci, ou cela ; mais acceptant ce qui se rencontre, sans se plaindre si quelque chose n'est pas à son gré, se souvenant de cette parole du livre de l'Imitation de Jésus-Christ : *Fræna gulam, et cætera vitia facilius frænabis.*

D. *Comment peut-on remédier au troisième mal que nous avons dit, qui consiste à manger hors du temps ?*

R. En observant l'avis que donne sainte Tèrese en ses avertissements, où elle dit : « Prenez à votre repas ce qui est convenable, mais hors de là rien du tout. » De quoi sont bien éloignés ceux qui se donnent la liberté de prendre, selon l'occasion, ce qui leur plaît, sans se contraindre. Il importe grandement à l'âme désireuse de la vertu, de se borner à ses deux repas, sans se licencier hors de là à quoi que ce soit, si ce n'est à cause de l'infirmité. On apportera à une dame du fruit de sa métairie, elle en prend sur l'heure

ce qui lui plaît, et le mange ; je ne dis pas que ce soit grand péché, mais cela est hors des règles de la vertu. Ève se laissa surprendre ainsi par la vue d'un fruit qui lui plaisait. Les autres font bien pis, qui, comme des chèvres, broutent tout le jour des confitures et friandises. Il ne faut point que telles âmes croient que la vraie spiritualité puisse entrer en leur esprit.

D. Que dites-vous donc des personnes qui ont fait habitude de déjeuner et faire collation ?

R. Je n'oserais pas les condamner beaucoup ; mais je puis bien leur dire avec assurance, que s'il n'y a infirmité ou condescendance, ils peuvent, se raidissant un peu, rompre cette habitude, et que le fruit sera si grand, qu'ils le reconnaîtront sans doute ; car, faute de cette petite violence, l'âme est plus lâche qu'on ne saurait croire, et c'est ce qui a fait à sainte Térèse donner cet avis dont nous avons parlé. Nous pouvons ajouter à ce que nous avons dit jusqu'à présent pour le remède à ce vice de gourmandise, que tous les saints ont recommandé et pratiqué le jeûne par-dessus toutes choses. Saint Ignace fut huit jours sans rien prendre ; il fit passer tous ses compagnons par l'épreuve de la plus grande abstinence qu'ils pouvaient observer : l'un demeurant six jours, l'autre quatre, l'autre trois, chacun suivant son pouvoir, sans oublier ce que saint Jérôme dit

de soi, et de la vierge Azelle, qui demeurait des semaines entières sans manger. Secondement, ils ont recommandé la modération en ce qui regarde l'usage du vin, comme chose nécessairement jointe avec la vie de l'esprit, suivant ce que dit saint Paul, qui conseille à son disciple d'en prendre un peu à cause de ses infirmités ; et n'ont pas oublié les autres abstinences particulières des viandes agréables, dont ils ont donné un merveilleux exemple. Un religieux de la Compagnie de Jésus, grand martyr, nommé Charles Spinola, tout le temps qu'il fut aux Indes, qui fut fort long, ne mangea jamais des fruits de ce pays-là, qui sont très excellents et délicieux ; et saint Vincent Ferrier remarque, dans le livre qu'il a composé de la vie spirituelle, que telle sorte d'abstinence est un trésor de grâce aux bons religieux, et aux âmes qui aspirent à la vie parfaite.

CHAPITRE VII

DU PROGRÈS EN ESPRIT

D. *Qu'entendez-vous par le progrès en esprit ?*

R. C'est le changement ou passage d'un état imparfait à un autre plus excellent et parfait.

D. *Quelles choses aident à faire ce changement ?*

R. Toutes sortes de bonnes œuvres. Spécialement il y a trois aides plus notables, à savoir : la société des bons, le changement de condition de vie, et le changement de Directeur.

D. *Comment est-ce que la société des bons aide ?*

R. En ce que souvent il arrive que par la rencontre de quelque bonne personne relevée en piété, l'âme reçoit lumière et ardeur à cause du bon exemple ; d'où vient qu'elle prend de nouvelles idées et conçoit de nouveaux desirs pour la perfection, et que la communication avec telles personnes lui sert d'un renouvellement et d'une force merveilleuse pour aller à Dieu ; comme il arriva à saint Xavier, rencontrant saint Ignace, et au bon gentilhomme Bernard de Quintavalle, se joignant à saint François. Alors il

est expédient aux âmes qui font de telles rencontres, de s'unir saintement à ces personnes, afin de profiter par de bons entretiens de leur exemple, et de la ferveur de leur esprit, et ainsi obtenir le progrès qu'elles désirent.

D. Comment est-ce que l'âme fait progrès par le changement de vie ?

R. En ce qu'il arrive à plusieurs, que, passant à un nouvel état de vie, ils prennent occasion de s'évertuer, de prendre aussi de nouvelles idées, et de trouver de nouvelles commodités pour bien faire, comme l'entrée dans le veuvage, ou la promotion au sacerdoce, l'entrée en la religion, et tels semblables renversements en l'état de la vie, sont des occasions et des commodités pour entreprendre de grands biens, et pour passer en un état plus parfait, ce qui se fait pour trois raisons : 1° d'autant que par tels changements, plusieurs empêchements sont ôtés qui retenaient l'âme de bien faire, comme il arrive à ceux qui sortent du mariage, ou qui quittent le monde ; 2° parce qu'on reçoit des aides particulières pour s'avancer en la vertu, par exemple, celle qui vient de la vie religieuse ; 3° à cause qu'on prend des motifs pour s'animer et se contraindre au bien, comme ceux qui entrent dans le sacerdoce prennent de là des considérations qui les pressent, et les obligent de monter à un degré de vertu plus relevé.

D. Comment est-ce que le changement de directeur peut servir à faire progrès en esprit ?

R. En ce que les âmes venant à rencontrer une personne plus élevée en lumière, et se rangeant sous sa conduite, prennent dessein de suivre le bien qui leur est proposé par cette voie, d'où leur réussit cet avantage. Cela est fondé sur ce que parmi les personnes qui s'appliquent à la conduite des âmes, il y en a dont les talents sont plus éminents que des autres. Quelques-uns ne s'appliquent qu'à maintenir les personnes dans un train médiocre de vertu, sans porter leur dessein plus avant ; et, trouvant dans les âmes quelque bien, ils s'en trouvent satisfaits, et se contentent de leur donner l'absolution de leurs péchés, sans prendre autre soin de leur avancement, où d'autres sont plus éclairés pour pénétrer les besoins de l'intérieur, et plus zélés pour les faire croître en grâce. Pour lors c'est un bonheur aux âmes, quand Dieu leur donne la vue et le discernement d'une telle chose, afin de se mettre entre les mains de ceux qui les peuvent avancer. Ce n'est pas qu'il faille faire comme celles qui changent tous les jours pour satisfaire à leur goût, plutôt par légèreté que par un vrai désir de profiter ; mais cela se doit faire quand l'âme voit clairement qu'elle doit être secourue notablement par quelqu'un de ces Directeurs, comme il arriva à la première

Supérieure de la Visitation, au regard de Monsieur de Genève. Cette découverte servit à son progrès en esprit, et fut cause de tout le bien qui lui arriva par après ; ce qui parut clairement avoir été ordonné de Dieu. Ainsi donc, quand l'âme par quelque rencontre reçoit pareille lumière, et entrevoit quelque grand bien lui pouvoir arriver, de se mettre sous la conduite de quelqu'un, elle doit après avoir prié Dieu pour cela, et lui avoir demandé la connaissance de sa volonté, se résoudre du tout au changement.

D. *Qu'est-ce qui empêche d'ordinaire que tel changement ne se fasse, quand les âmes y reconnaissent leur plus grand bien ?*

R. Trois choses pour l'ordinaire les empêchent d'exécuter ce bon propos. La première est le respect humain, disant : Je suis tant obligé à cette personne qui m'a conduit jusqu'à maintenant, elle a eu tant de soin de moi, je ne saurais tomber en telle ingratitude que de la quitter. La deuxième cause est la lâcheté de l'âme, qui est retenue dans la première conduite, parce qu'elle est plus molle, et qu'elle appréhende qu'entrant en cette nouvelle, elle y aura plus de peine, qu'il faudra se mortifier, et renoncer à soi-même, et beaucoup d'autres telles considérations. La troisième est quelquefois l'engagement du vœu qu'on aura fait d'obéir à un autre Directeur, lequel engagement souventefois est

beaucoup préjudiciable à cette âme, comme il parut en la Mère de Chantal.

D. *Que faut-il donc faire en telles rencontres ?*

R. Il faut que l'âme qui a eu cette claire connaissance que le changement de conduite lui est nécessaire, surmonte généralement tout respect humain, résiste à sa lâcheté naturelle, et si besoin est, cherche dispense d'un engagement fait mal à propos, ainsi que nous voyons tous les jours que quelques personnes sont contraintes de faire comme fit ladite dame de Chantal. Voilà pourquoi nous pouvons donner avis aux personnes, de ne prendre point telles obligations légèrement, ni sur les premiers goûts qui leur viennent des confesseurs et directeurs, mais seulement après une manifeste connaissance de la volonté de Dieu, pour ne pas mettre un obstacle bien préjudiciable à leur avancement.

CHAPITRE VIII

DU RELACHE

D. *Qu'est-ce que le relâche dans la vie spirituelle ?*

R. C'est le changement d'un état bon en un autre inférieur et imparfait.

D. *Combien y a-t-il de personnes qu'on peut appeler lâches en la vie spirituelle ?*

R. Il y en a de trois sortes. La première est de ceux qui n'ont jamais eu de ferveur, et qui vivent lâchement au service de Dieu. La seconde est de ceux qui ont eu de la ferveur, mais se sont laissés aller à la faiblesse naturelle. La troisième est des tièdes qui ne disent pas que non, et néanmoins font peu de bien, mais d'une façon traînante et languissante.

D. *De quelles de ces trois sortes de personnes est-il question maintenant, quand il faut parler du relâche ?*

R. C'est des dernières sortes, nommément de ceux qui ont opéré avec ferveur, et puis sont après tombés dans une vie imparfaite.

D. *Quelles sont les causes de ce relâche ?*

R. Il y en a trois plus remarquables, quasi

contraires à celles que nous avons apportées du progrès en esprit. La première est la négligence naturelle, lorsque l'âme qui est en bon train, commence par de petits manquements à écouter la nature, et se laisser aller à de petites choses sous divers prétextes, spécialement trois : l'un est d'infirmité, disant qu'il faut pour soulager le corps prendre ce divertissement, ou celui-là ; ce qui est causé plusieurs fois par la suggestion du diable ou de l'amour-propre, persuadant à l'homme qu'il a besoin de tels soulagements. La seconde cause, c'est une fausse liberté, quand l'âme se persuade qu'elle a déjà travaillé, et que la liberté de l'esprit de Dieu demande une plus grande étendue ; ce qui parfois est véritable, mais non jamais au préjudice de la vertu : ainsi l'homme par déception prend une chose pour l'autre, et par une fausse liberté fait relâche dans le bien. La troisième cause est quand, sous prétexte d'aider le prochain ou de s'adonner aux bonnes œuvres, on abandonne peu à peu les exercices spirituels, l'oraison, l'examen de conscience, etc., et les pratiques de mortification ; ainsi se perd la force de l'âme : d'où vient qu'on relâche du tout, et l'homme tombe en soi-même, et suit encore peu à peu ses inclinations naturelles, et par cette pente déchoit de la première ferveur, et se trouve être tombé dans le relâche, ce qui se fait aussi par la société d'autres per-

sonnes relâchées. Mais quand cela ne serait point, la seule connivence aux premières inclinations qui reviennent, peut être occasion de ce désordre.

D. *Quelle est la seconde cause du relâche ?*

R. C'est le changement de vie et d'état, qui souvent donne occasion aux âmes de se relâcher et détourner du bien ; car tout ainsi que le progrès et avancement de l'âme vient quelquefois du changement de vie, comme il a été dit ci-devant, de même ce changement par le contraire produit un abattement de forces spirituelles, et donne sujet à plusieurs de passer en pis. Par exemple, une veuve qui est en bon train de servir Dieu, s'engageant dans le mariage, souvent se relâche, et prend un train de vie beaucoup inférieur à celui qu'elle tenait ; de même dans la religion, un homme qui vivait dans une fonction de particulier avec retraite, quand il est exposé aux emplois, relâche dans la mortification ; un religieux qui est fait évêque ou grand prélat, par ce changement, relâche : ce qui fut occasion à saint Bernard de donner tant d'avis au Pape Eugène III. Aussi voyons-nous, dans le monde, nombre de personnes qui ont passé plusieurs années dans la vie dévote, étroitement attachées à diverses saintes pratiques. Quand elles sont dans les chambres inférieures de justice, et qu'elles passent dans la plus haute, où sont les

emplois et les occupations, elles donnent lieu aux pensées d'avarice, et de faire leur maison, et ainsi elles se relâchent au train de la dévotion qu'elles avaient pris ; ou bien, quand elles commencent à établir leurs enfants dans le mariage, la pompe et les desseins temporels entrent dans leurs maisons ; elles s'oublient des anciennes pratiques de ferveur, dans lesquelles elles avaient vécu ; l'occasion de cela est le changement de vie. Il est à propos de recommander à telles âmes d'être bien sur leurs gardes, afin que cette variété de disposition externe de leur vie ne leur fasse déprendre de leurs premiers exercices de dévotion et pratiques de simplicité chrétienne, où elles avaient trouvé autrefois tant de goût ; pour cela elles feraient bien de lire les livres de saint Bernard, *de Consideratione*, qui donnent de grands avis pour se prémunir contre le mal occasionné par tels changements.

D. *Quelle est la troisième cause du relâche ?*

R. C'est le changement de Directeur. Car tout ainsi que le changement profite quand il se fait de bien en mieux ou de mal en bien, étant la cause du progrès et avancement, de même, quand il se fait en pis, c'est une cause très grande du relâche en la voie spirituelle. Cela vient du peu de soin que les âmes ont (quand il est nécessité de changer, ou par l'absence, ou par la mort d'un bon

Directeur) de bien choisir ; car alors elles se laissent aller aisément à quelqu'un qui n'a ni la ferveur, ni la lumière de l'autre. Il arrive donc parfois que tels nouveaux Directeurs ont des idées plus basses que les premiers, et mènent les âmes insensiblement, et quelquefois bien grossièrement, en un train de vie plus faible que le premier. Il s'en trouve qui disent à une femme déjà accoutumée à la vertu, et à marcher par la voie étroite, qu'il faut s'accommoder aux autres, être complaisante à son mari, et sous prétexte qu'ils trouvent en elle quelque dessein de vertu, il leur semblera que de prendre de beaux habits, friser ses cheveux, et prendre des façons mondaines, est chose comme rien, que la vertu ne gît point en cela ; et ainsi ils donneront une entière occasion de relâcher à cette âme déjà accoutumée au bien. Ce n'est pas qu'il ne faille avoir en certaines rencontres égard à l'obligation que peuvent avoir quelques-unes dans la condition de vie où elles sont appelées ; mais il faut bien prendre garde que ce soit dans les termes de l'obligation, et non de simple complaisance, qui pourrait préjudicier à un plus grand bien. Pour cela un grand homme de ce siècle (1) disait, que quand il est question de choisir un Directeur, il en faut prendre un entre mille. Et

(1) Saint François de Sales.

un autre du siècle passé (1) disait que les âmes prennent bien garde entre les mains de qui elles se mettaient ; car souvent la mauvaise rencontre de tels Directeurs est cause du retardement ou du malheureux retour à la vie lâche, qui est une chose de très grande conséquence ; car dans la vie spirituelle il faut extrêmement prendre garde de ne rien abandonner du bien entrepris, d'autant que quand on vient à lâcher du pied, tout se défile, et l'état déjà acquis va tout en déroute.

(1) Saint Jean de la Croix.

CATÉCHISME SPIRITUEL

DEUXIÈME PARTIE

DES ADDITIONS AU CATÉCHISME

OU

IL EST PARLÉ DE PLUSIEURS VERTUS QUI REGARDENT
L'INTÉRIEUR DE L'HOMME

CHAPITRE PREMIER

DE L'ORAISON

D. Quel moyen y a-t-il de bien faire l'oraison ?

R. C'est de bien vivre, d'autant que la personne qui se laisse aller à des imperfections est incapable de bien faire oraison, et le degré d'oraison va à l'égal de la vie : celui qui vit imparfaitement a l'oraison imparfaite, et celui qui vit parfaitement a l'oraison parfaite.

D. Quel est donc l'empêchement principal à l'oraison ?

R. C'est la distraction de cœur, laquelle vient

de l'attache qu'on a aux créatures et de l'égarement qu'on a par l'habitude de trop chercher ses contentements et satisfactions à l'extérieur; si bien que l'âme qui vit avec soin de bien faire, et qui réunit toutes ses forces à contenter Dieu, outre les autres grands biens qu'elle possède, a celui-ci entre autres, de n'avoir plus presque de distraction en l'oraison. Or, il y a deux voies qui conduisent à cet état. La première est que l'âme, attirée par l'Esprit de Dieu, sent ses facultés tellement suspendues, qu'elle n'a que l'unique pensée de Dieu, et par ce moyen elle est sans distraction; mais cette manière est très parfaite et peu ordinaire aux hommes. La seconde voie, par le soin que l'âme apporte de mettre toutes ses affections en Dieu, de telle sorte que son application durant la journée est sans cesse à Dieu et à son service; d'où résulte cette seconde manière, de n'avoir point de distraction, qui ne consiste pas à ne point penser qu'au sujet de sa méditation, car souvent plusieurs idées se représentent, même des choses qu'elle a à faire, mais c'est sans l'éloigner de Dieu, parce que, comme il se rencontre qu'en toutes choses elle ne cherche que Dieu, les pensées qui lui viennent la ramènent à Dieu, et ainsi tout lui sert pour l'unir à Dieu.

D. *Donnez-nous une comparaison pour expliquer cela.*

R. Nous l'avons mise quelque autre part, et

c'est celle d'un joueur de luth, qui jouant touche du pouce la grosse corde presque d'un même ton, et des autres doigts fait divers fredons sur les cordes menues, ce qui n'est point désagréable : car ces fredons particuliers et distincts s'accordent avec la grosse corde. De même en l'oraison, l'âme qui au fond ne cherche que Dieu, et a le principal de son attention à lui plaire, quoiqu'elle ait diverses pensées comme autant de fredons distincts, parce qu'elles s'accordent avec le principal dessein, cela fait qu'il n'y a point de distraction à cause de ce bon accord ; ce qui n'arrive pas à l'âme égarée et imparfaite : car comme elle cherche autre chose que Dieu, les pensées qui lui viennent conformes à son cœur, font une dissonance avec le fond de son union à Dieu, qui est fort petite, et cela s'appelle distraction. Voilà pourquoi telles sortes d'âmes ont tant de peine à prier, à se tenir en repos, parce que leur cœur n'est totalement appliqué au désir de bien faire.

D. *Enseignez-nous à faire oraison.*

R. Il faut premièrement faire un acte de foi, se représentant Dieu devant qui on veut parler, puis s'humilier avec un acte de contrition ; après il faut porter ses yeux vers le sujet de la méditation, et premièrement se représenter le mystère, ou bien si c'est quelque doctrine de l'Évangile qu'il faille considérer, se proposer devant

les yeux Jésus-Christ prêchant. Cela se fait pour arrêter l'imagination, et se la rendre fixe ; ce qui s'appelle communément prélude, et est de très grande conséquence pour empêcher l'évagation d'esprit, et pour rendre les puissances attentives. Cela étant ainsi fait, qui tient lieu de préparation prochaine et immédiate, on s'applique au sujet de la méditation, lequel doit être préparé, quelque temps avant l'oraison ; après ceci il faut voir si l'état de l'âme est actif ou passif, et suivant ces diverses manières se comporter différemment.

D. *Qu'entendez-vous par l'état passif dans l'oraison ?*

R. C'est lorsque l'âme se trouve arrêtée et saisie par un doux repos, qui vient plutôt de la grâce que de l'étude ; et comme quoi qu'il soit, ou qu'il vienne, elle doit donner lieu à ce doux repos, sans le troubler par son action propre, mais écoutant suavement le Saint-Esprit. Contre cela plusieurs manquent, qui craignent l'oisiveté, et par leur action trop vive, inquiètent leur fond, et l'empêchent de jouir de Dieu, et de participer à l'opération de la grâce, qui avec le temps amène en l'âme de très grands biens.

D. *Quoi donc, ne faut-il rien faire du tout ?*

R. Nous ne disons pas que l'âme ne puisse joindre doucement son action, en tant qu'elle peut compatir avec ce doux repos ; mais quand cette action vient à la traverser, et à lui donner

de la peine, si bien qu'elle sent que son effort lui est à charge, elle doit alors s'en abstenir, et ne donner d'action propre qu'autant qu'il en faut pour coopérer avec la grâce intérieure, qui souvent ne demande autre chose du cœur, sinon qu'il goûte Dieu en paix; en ce cas il ne doit point croire qu'il s'égare, ni qu'il soit sans rien faire.

D. D'où vient que si peu de personnes prennent garde à ce repos?

R. Ce n'est pas que plusieurs n'y soient appelées, quand elles ont bonne volonté; mais c'est l'ignorance qui en est cause, car elles croient ne rien faire si elles n'ont de beaux discours, fortes considérations, actes véhéments; et parfois même cela vient de ce que plusieurs Directeurs ont la même croyance. C'est pourquoi les âmes se détournent de ce repos, qui étant très délicat, exclut ces véhémentes opérations. Cet avis est donc très important: de faire cesser l'action indiscrete, et entretenir prudemment cet état passif, quand il plaît à Dieu en gratifier une âme.

D. Qu'est-ce que l'état actif durant l'oraison?

R. C'est quand une personne emploie ses puissances pour considérer, méditer, et s'affectionner aux choses de Dieu, et qu'elle tâche par ses discours et saints propos, d'imprimer en soi les vérités de la foi; ce qui se fait lorsqu'on se représente les points proposés, qu'on les pèse,

examine, rapportant à ses besoins et à son amendement les choses que l'on considère. L'ordre, c'est de se proposer la vérité, la bien approfondir dans son intérieur, et puis voir comme nous nous arrêtons à elle; ensuite former des désirs, des affections, et des propos de l'exécuter, demandant à Dieu la grâce, invoquant la sainte Vierge et les Saints, pour nous obtenir l'accomplissement de nos désirs.

D. *Que doivent observer ceux qui sont dans cet état actif ?*

R. Particulièrement trois choses. La première, ne croire pas avoir beaucoup profité, quand ils ont fait de beaux discours dans l'oraison; qu'ils ont trouvé de belles conceptions, qui étant dites aux autres, puissent donner de l'admiration, car ce serait plutôt étude qu'oraison; mais qu'ils croient que leur fin doit être de s'affectionner, prendre goût aux vérités qu'ils considèrent, et qu'une petite larme de dévotion vaut mieux, quand elle procède de la lumière du Saint-Esprit, que les plus beaux discours du monde. La seconde chose, c'est que s'il advient que l'âme prenne goût, et se dilate par affection en quelque vérité, elle ne doit aucunement laisser cela pour passer outre; mais qu'elle se doit arrêter à ce mouvement de piété, et y prendre repos autant qu'il sera possible. Cet avis est de saint Ignace aux Exercices, voire si l'homme se trouve restreint par les

points proposés, y trouvant aridité, et qu'il se présente ouverture en quelque autre bon sujet, soit de la vie de Notre-Seigneur, soit des vertus, soit de ses règles, il peut prendre ce large, plutôt que de demeurer captif et angoissé dans le sujet qu'il s'est proposé, si ce n'est que par légèreté ou lâcheté naturelle il ne voulût s'appliquer à la matière qu'il a choisie ; car alors il devrait s'appliquer, sans faire aucun obstacle au Saint-Esprit, qui le voudrait emmener ailleurs. La troisième chose, c'est que si l'homme qui s'adonne à la méditation tombe en telle aridité et distraction qu'il ne puisse du tout s'arrêter, il ne doit pourtant perdre courage, ni abandonner l'oraison, mais, avec humilité et patience, persévérer toute sa vie, quand besoin serait, croyant qu'il ferait à Dieu service, et que Notre-Seigneur lui saura bon gré, et lui en prépare une grande récompense.

CHAPITRE II

DE L'HUMILITÉ

D. *Qu'est-ce que l'humilité ?*

R. C'est une vertu qui donne à l'homme à s'abaisser en toutes choses ; ce n'est pas qu'elle porte l'homme à aucune sorte d'abjection et avilissement, au contraire, elle l'encline à s'abaisser pour Dieu avec générosité ; d'où vient que souvent les vrais humbles vont à une plus grande hauteur que les autres, proportionnée à la nature de l'homme, qui est créé pour des choses très grandes et très relevées.

D. *En quoi consiste la pratique de l'humilité ?*

R. En trois choses : à avoir un bas sentiment de soi-même en l'intérieur ; à fuir en pratique toute élévation et grandeur, et à se conformer en son extérieur au bas sentiment qu'on a de soi-même.

D. *Qu'est-ce que ce bas sentiment de soi-même ?*

R. Il consiste en trois choses, qui sont comme trois degrés. Le premier, de s'estimer fort peu de

chose, à quoi donnent sujet les pensées qu'on a de son néant, ainsi que dit l'Apôtre : *Qui se existimat aliquid esse, quum nihil sit*. Or, ce néant consiste en ce que l'homme, de soi, et hors de la grâce, n'est que misère et péché; en effet, il n'a pas la force de s'élever à aucun bien que ce soit, si Dieu ne l'inspire, ne l'aide, ne l'anime, et ne lui tient la main en toutes choses. Une autre considération qui donne ce bas sentiment, est que quelque bien que l'homme ait en soi, il lui reste toujours beaucoup de choses très humiliantes au corps et en l'âme, et qui lui servent toujours de contre poids à toutes les grandeurs, grâces et faveurs qu'il peut recevoir de Dieu. Troisièmement, il y a encore cette pensée, que quelque bien qu'il voie en soi, et quelque faiblesse qu'il aperçoive en autrui, il ne sait pas au fond quel est le jugement de Dieu sur l'un et sur l'autre, et que peut-être un autre, avec beaucoup d'imperfections, est fort agréable à Dieu, ayant la grâce au fond de son âme, et que lui avec beaucoup d'éclat est vide au dedans, et ne sait pas s'il persévérera, chacun ayant de quoi trembler sous les jugements de Dieu.

D. *Quel est le second degré du bas sentiment de soi-même ?*

R. C'est qu'en suite de cette basse estime, l'homme se méprise, et se dédaigne intérieurement, ne pouvant concevoir rien de haut de soi,

se défiant extrêmement de soi-même, et marchant avec crainte, se tenant ainsi sur ses gardes en ses entreprises, comme celui qui peut trébucher en tout, et qui pour cela s'assujettit volontiers à autrui, croyant que les autres ont plus de sagesse et de lumière que lui ; ce qui est la racine de la véritable obéissance.

D. Quel est le troisième degré ?

R. C'est que non seulement l'homme se méprise et se défie de soi, mais encore conçoit une véritable haine et horreur de soi-même, se regardant et sentant soi-même comme une charogne très infecte, à raison de ses péchés qu'il voit et pèse. C'était le sentiment de plusieurs saints, comme de saint Paul, qui se disait le premier des pécheurs ; de saint François, qui croyait être le plus grand pécheur du monde ; et de saint Vincent Ferrier, qui disait qu'il voyait l'infection de son âme de plus en plus tous les jours, et se sentait comme un chien pourri, insupportable à tout le monde. Ce degré ne se trouve ordinairement qu'aux plus parfaits, qui dans un sens très véritable jugent cela d'eux-mêmes, quoiqu'il soit difficile aux autres de le comprendre.

D. Quelle est la seconde chose en laquelle consiste la pratique de l'humilité ?

R. C'est la fuite de toute élévation et grandeur.

D. Comment est-ce que l'âme entre en la pratique de cette fuite de toute élévation ?

R. En trois manières : la première est de s'éloigner de toute prélature, dignité et commandement sur autrui, s'en jugeant indigne, et appréhendant la charge et obligation étroite qu'ont ceux qui commandent de répondre d'autrui ; cette appréhension et ce mépris de soi sont un effet de l'humilité ; tous les saints ont eu cet esprit.

D. *Que dites-vous donc de ceux qui font tant d'efforts pour être évêques, prélats, ou pour être chefs dans les communautés ?*

R. Ils montrent ouvertement en cela n'avoir point d'humilité, ni de véritable lumière, puisqu'ils cherchent ce que les bons et vertueux ont toujours fui. Et saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, a voulu que tous les Profès de la Compagnie fissent vœu exprès de refuser toute dignité et commandement, et de déclarer ceux qu'on verrait dans le même corps avoir des prétentions à telles grandeurs ; pour montrer que la véritable lumière donne cette appréhension, et que ceux qui briguent et prétendent à ces dignités et commandements, sont remplis de ténèbres, causées par l'orgueil, qui, comme dit saint Paul, aveugle le cœur humain. La seconde chose est de fuir non seulement toute dignité et élévation sur les autres, mais dans les choses spirituelles se détourner prudemment et humblement de toute élévation ou sublimité, soit dans l'oraison, soit dans la conduite, ne l'affectant en rien, ni ne se

laissant aller que par le seul mouvement de l'Esprit de Dieu, lequel élève l'âme comme étant en soi très haut ; cela n'empêche pas la générosité dans les desseins et dans l'amour de Dieu, mais dit seulement que l'âme humble ne choisit point de soi les voies extraordinaires et sublimes, mais au contraire choisit le dernier lieu, se souvenant de ce qui est dit, qu'au banquet il faut se mettre le dernier, pour être digne qu'on invite à monter plus haut. La troisième fuite consiste à se détourner des louanges humaines, fuyant à paraître et à être estimé, soit dans la science, soit dans l'éloquence, soit dans la vertu, haïssant tout ce qui peut flatter l'esprit de bonne estime et de louange : car il n'y a rien qui nourrisse tant l'orgueil, et qui détourne plus l'âme de l'humilité. Les saints au contraire ont aimé les blâmes et les mépris, d'être calomniés, rebutés et maltraités des hommes, se jugeant vraiment dignes de cela, plutôt que d'être élevés par la recommandation d'autrui.

D. Quelle est la troisième chose en laquelle consiste la pratique de l'humilité ?

R. C'est à conformer son extérieur aux règles de cette vertu ; et cela se fait spécialement en trois choses : 1° en l'habit et l'ornement de la personne ; 2° au marcher ; 3° en l'ameublement et équipage : toutes ces choses montrent l'orgueil ou l'humilité qui est en l'âme. Premièrement, pour le vêtement, la personne qui est humble ne

peut avoir des habits somptueux, curieux, mondains, et principalement les femmes qui font état de dévotion, semblent être tout à fait blâmables, quand elles se veulent prévaloir de ce titre d'aimer la vertu, et cependant être curieuses en leurs habits, en leurs cheveux, et tout ce qui concerne leur agencement. Saint Éloi dit à la reine de France Bathilde, qu'elle était fort brave ; elle répartit qu'elle était reine. — N'importe, dit le saint, cela n'est pas conforme à l'humilité chrétienne. Ainsi toute sa vie elle demeura habillée simplement. Une sainte femme nommée Marie de Valence, qui a vécu en ce siècle, et dont la vie a été écrite depuis, quand quelque dame l'allait voir ainsi bien parée, et qu'on lui disait qu'elle était dévote et s'adonnait à l'oraison, elle répondait qu'elle ne pouvait comprendre comment la vertu s'accommodait avec ces ornements extérieurs. Deuxièmement, le marcher fastueux est tout à fait contraire à l'humilité, et l'Écriture sainte dit que le marcher aussi bien que l'habit, montre ce que c'est que de l'homme. Troisièmement, Les superbes aiment les meubles magnifiques, les carrosses pompeux, les maisons dorées, et les autres pièces de l'équipage garnies d'or et de soie, ce que les humbles ont en aversion ; et les méditations de la crèche de Notre-Seigneur devraient ôter de l'esprit des chrétiens toutes ces choses.

D. Quelles sont les choses qui contribuent à

rendre les hommes éloignés de l'humilité chrétienne ?

R. Trois principalement. La première, les richesses ; car saint Augustin dit, que comme chaque fruit a son ver, aussi le ver des richesses c'est l'orgueil ; ceux qui sont opulents se tiennent puissants pour faire ce qu'ils veulent, cela les élève et enorgueillit. Voilà pourquoi l'apôtre saint Paul disait à son disciple : *Præcipe divitibus non superbe sapere*. La seconde, qui enfle les hommes, sont les bonnes qualités tant du corps que de l'esprit, la subtilité, la science, la beauté, et choses semblables, desquelles les hommes prennent sujet de complaisance, de fierté, et de mépris d'autrui, croyant qu'ils ont droit de braver les autres, puisqu'ils sont plus excellents qu'eux. La troisième chose qui fait couler l'orgueil dans l'esprit des hommes, c'est la manière de vie austère, et apparemment sainte ; cela fait que ceux qui mènent telle vie, considérant les autres comme plus lâches, les méprisent, et s'élèvent beaucoup au-dessus d'eux. En effet, ceux qui vivent d'une façon pauvre et mortifiée, s'ils ne prennent la pente de la vraie humilité, sont en grand danger d'un orgueil spirituel, et d'être dans le rebut du Sage, qui disait qu'il haïssait entre autres choses le pauvre superbe.

CHAPITRE III

DE LA PATIENCE

D. *Qu'est-ce que la patience ?*

R. C'est une force à porter le mal.

D. *Quelle sorte de mal ?*

R. Il y a trois sortes de maux, qui sont l'objet de la patience : celui qui vient du côté de Dieu, des hommes, et de nous-mêmes.

D. *Quel est le mal qui vient du côté de Dieu, qu'il faut supporter patiemment ?*

R. On rapporte à cela tous les effets de la Providence, qui nous semblent contraires ; tout ce qui vient de l'ordre que Dieu a établi dans les créatures, comme le chaud, le froid, les famines et les fléaux publics qui tombent sur les peuples ; à cela on réduit les permissions de Dieu extraordinaires : la tentation, la mort des personnes proches, et autres calamités auxquelles les hommes sont sujets en cette vie, lesquelles on attribue ordinairement à Dieu, comme effets de sa justice, ou en quelque manière que ce soit à sa providence, et au gouvernement du monde. L'âme bonne demande d'être forte à porter tous

cés maux, et a pour sa pratique de les souffrir doucement. La seconde sorte des maux est celle qui vient du prochain, qui sont de deux façons. Les uns viennent des persécutions, calomnies, outrages, procès, et autres attaques qui nous viennent du côté des hommes, lesquelles il faut porter en grande patience ; les autres sont des humeurs et façons de faire d'autrui, qui sont quelquefois très difficiles à supporter, et sont des maux fâcheux à ceux qui conversent avec ceux qui ont tels défauts. Et de ces gens fâcheux il y en a de deux sortes : les uns sont faibles, infirmes, imprudents ; les autres violents, hautains, impérieux ; les uns et les autres sont fort difficiles à souffrir. Les premiers, parce qu'ils omettent beaucoup de choses qui nous semblent nécessaires ; ceux-ci, d'autant qu'à raison de leur violence ils en commettent beaucoup qui nous molestent, et ce sont des maux qu'il faut souffrir avec patience. La troisième sorte est de ceux qui viennent de nous, et qui ont leur source dans notre nature (soit dans le corps, soit dans l'esprit), les infirmités, maladies ; outre cela nos propres défauts, passions, mauvaises affections et tentations, qui viennent de notre fond. Toutes ces choses sont matière de patience, et il faut grande force à l'âme qui veut les supporter avec vertu.

D. Comment se doit pratiquer la patience au regard de tous ces maux ?

R. Il y a trois actes qui en sont comme les trois degrés. Le premier est de prendre avec paix les choses contraires, se résignant humblement à la volonté de Dieu. Le second est d'y trouver de la joie, étant bien aise d'avoir occasion de souffrir, accomplissant ce que dit saint Jacques : *Omne gaudium existimate, fratres, quum in tentationes*, etc. Le troisième est de triompher d'allégresse au milieu des plus grandes souffrances : *Superabundo gaudio in omni tribulatione vestra*.

D. Quel motif peut avoir l'âme pour se comporter ainsi ?

R. Il y en a trois principaux. Le premier est de croire que tous les maux qui nous viennent, partent de la main de Dieu, n'envisageant autre cause que lui ; ce qui fera que tout le mal se rendra très agréable, ou pour le moins on le prendra avec grande soumission. C'a été la pratique des saints, de n'envisager que Dieu en telles rencontres, même aux causes les plus malignes. Job disait : *Dominus dedit, Dominus abstulit, sit nomen Domini benedictum*. David disait de Semeï qui l'injurait : *Præcepit illi Dominus*. Ce motif adoucit incroyablement les peines, et rend la patience très sainte. Le second motif est de considérer que les maux nous proviennent de grands biens, et que c'est un fond inépuisable de richesses que de souffrir ; cela

fera que l'âme prendra ces maux avec grande patience. Le troisième motif, c'est d'avoir devant les yeux Jésus-Christ souffrant, et par considération et respect envers sa personne, et par amour pour lui, trouver doux ce qu'il a choisi. Tous ces motifs rendent la patience parfaite, et la considération et la vue de Jésus-Christ crucifié ont été à tous les saints un assaisonnement à tous leurs maux, et les ont rendus si ardents après eux, qu'ils ont préféré les épines aux roses, et les tribulations aux contentements de cette vie. Nous pouvons ajouter ce que dit un grand personnage de ce siècle (1), que l'homme qui souffre, pour porter patiemment ses maux doit regarder devant soi, derrière soi, au-dessus, au-dessous, à main droite et à main gauche, et que partout il prendra des motifs de patience. Devant soi, il a Jésus-Christ et son exemple ; derrière soi, ses péchés qu'il porte sur son dos, comme un fardeau qui mérite beaucoup de mal ; au-dessus de soi, il a le Paradis, qui l'attend s'il se comporte bien ; dessous soi, l'enfer qu'il a mérité ; à main droite, une multitude innombrable de saints qui lui tiennent compagnie ; à main gauche, une multitude innombrable de misérables qui souffrent plus que lui, à comparaison desquels ce

(1) Le Père Suffren.

qu'il a est comme rien. Tout cela lui est un motif pour supporter avec patience et avec douceur ses maux, et se tenir à sa croix avec obéissance, et non pas la traîner, comme ceux qui souffrent par force.

CHAPITRE IV

DE LA PAUVRETÉ

D. *Qu'est-ce que la pauvreté ?*

R. C'est une vertu qui sert à dégager l'homme de l'affection aux richesses et biens temporels.

D. *En quoi consiste la pratique de la pauvreté ?*

R. En trois choses, qui sont comme trois degrés de cette vertu. Le premier est l'abnégation et dépouillement effectif des choses temporelles, suivant le conseil de Notre-Seigneur : « Va et vends ce que tu as. » Or, ce renoncement a aussi trois degrés. Le premier consiste à se défaire des biens que l'on possède, qui sont les héritages, patrimoines ou autres biens acquis, comme firent les Apôtres : *Ecce nos reliquimus omnia*. C'est ainsi que le pratiquent les religieux et autres qui font profession de n'avoir rien en propre. Le second degré est de ceux qui faisant cette profession ouverte de quitter les biens du monde, ne se réservent que bien peu de choses pour soutenir leur vie. Entre ceux qui font cette profession de tout quitter, quelques-uns se com-

portent différemment ; car aucuns ont plusieurs choses par permission avec abondance, et on peut dire d'eux qu'ayant quitté le fond de leur patrimoine, ils sont néanmoins assez fournis de toutes choses, tant pour la nécessité que pour leur commodité ; d'autres qui font la même profession, ne se contentent pas d'être pauvres, ayant quitté le fond, mais ont encore fort peu, et se plaisent à se retrancher autant qu'il leur est possible, étant soigneux de se réduire au petit train, et leur vie est vraiment pauvre. Le troisième degré d'abnégation est de ceux qui n'ont rien du tout, étant dépouillés absolument : car ceux qui sont dans le degré précédent, quoiqu'ils soient réduits à peu de chose, ils ont néanmoins quelque chose, comme seront quelques petits meubles qu'on a librement, non par nécessité, mais par commodité, ou bien des choses pieuses autrement que par pure dévotion, là où ceux de ce troisième degré n'ont rien du tout ; et quoiqu'ils aient l'usage de certaines choses, par exemple de leur robe et autres meubles, dont on ne se peut passer, desquels ils se servent comme pèlerins, hors cela ils font étude de n'avoir rien du tout. Or, la différence entre ceux qui n'ont rien du tout et les autres, est remarquable, quand c'est par zèle de pauvreté, parce qu'il se trouve véritable qu'ils ont le dénûment entier, auquel aspirent ceux qui

ne cherchent que Dieu seul, et sans quoi ne sauraient vivre les vrais pauvres, dans la vie desquels on remarque un soin exact de n'avoir rien. En ce rang il ne faut pas mettre le crucifix que saint Xavier avait avec soi, et autres choses pareilles ; car l'âme n'a telle chose purement que par dévotion ; mais celui qui n'a qu'un couteau dont il peut se passer, n'est pas dans le rang de celui qui n'a rien du tout. Cela n'empêche pas que les hommes apostoliques n'aient diverses choses pieuses pour donner et pour enflammer le cœur des chrétiens à bien faire ; et avoir telle chose pour cette fin, n'a rien de contraire en eux à l'excellence de ce degré de pauvreté.

D. *Quel est le second degré de la pratique de la pauvreté ?*

R. Il consiste à prendre fort modérément les choses de ce monde, ne faisant pas comme ceux qui se remplissent de l'usage de ces choses ; mais aimant mieux être à l'étroit qu'au large, suivant le conseil de saint Vincent Ferrier, qu'il faut fuir l'abondance, *sicut mare submergens*. Or, ceci se pratique en trois façons. La première est de faire une particulière réflexion sur les choses qui servent au corps, pour n'en retenir que le plus petit nombre qui se peut par affection à la pauvreté, dont Jésus-Christ nous a donné exemple ; et ceci se peut pratiquer non seulement par les personnes religieuses, mais encore par

celles du monde, qui n'ont pas renoncé à leurs biens, dont quelques-unes souvent ne peuvent avoir assez de meubles, d'habits, de robes pour leur équipage. Une dame serait digne de grande louange, qui, quoique riche et de bonne naissance, serait peu accommodée en tout cet attirail, en ayant pourvu les pauvres, et se contentant pour soi d'une grande médiocrité. La seconde chose en quoi ceci se doit pratiquer, serait à avoir volontiers le pire de tout ce qui est pour la communauté, des habits déchirés, usés, des meubles vils, et autres choses qui rendent la personne méprisable ; étant bien aise de porter des habits que les personnes pauvres portent ordinairement. Il est écrit de saint Xavier, que sa soutane qui était pauvre et déchirée, lui fut enlevée une nuit par quelques-uns de ses amis, et qu'on lui en substitua une neuve ; on lui dit par après, qu'il était brave, d'autant qu'il n'y faisait point de réflexion, étant occupé en Dieu, et s'apercevant du changement qu'on avait fait, il n'eut repos qu'on ne lui eût rendu sa première robe. Cela vient de l'amour à ce degré de pauvreté dont nous parlons. La troisième pratique de ce second degré consiste en un point que nous avons remarqué ailleurs, c'est de ne rassasier la nature dans l'usage des biens qu'elle peut avoir en ce monde ; jamais ne manger autant qu'on peut, ni prendre les autres soulage-

ments avec une entière satisfaction : car c'est le propre des pauvres, d'avoir toujours faim, se chauffer mal, être mal pourvus, n'ayant jamais leur contentement entier.

D. Quel est le troisième degré de pauvreté ?

R. C'est de triompher de joie quand tout manque. Un saint religieux de la Compagnie de Jésus, nommé Jean Ximenès, au rapport du Père du Pont, étant interrogé ce que c'était que pauvreté, répondit que c'est avoir joie de corps et d'esprit quand tout manque. Cette joie qui passe jusqu'au corps, montre la plénitude de la grâce en ceux qui sont bien aises de manquer de tout pour avoir Dieu. Saint Xavier étant arrivé au Japon, écrivit une lettre qui commence ainsi : « Par la grâce de Dieu nous sommes arrivés au Japon, où nous manquons de tout. » Il n'avait point d'objet qui charmât plus son esprit, que cette disette de toutes choses.

D. D'où vient que cette disette donne si grande allégresse d'esprit ?

R. C'est parce que la possession des créatures met un entre-deux entre Dieu et l'âme, si bien que cet entre-deux ôté, l'âme rencontre Dieu, d'où vient son parfait contentement.

D. Quelle différence mettez-vous entre celui qui n'a rien du tout, et celui qui a encore quelque petite chose ?

R. Elle est très grande : car ce peu est un

empêchement à rencontrer Dieu, et ainsi il sert d'obstacle à le posséder, comme celui qui a devant l'œil un petit caillou, ne peut voir le soleil, non plus que celui qui a devant soi une montagne ; mais celui qui n'a rien du tout, le voit en liberté. Saint François, interrogé quelle chose servait plus pour aller à Dieu, dit que c'était la pauvreté. Et cela vient de ce que la pauvreté ôtant tout obstacle, il ne reste rien entre Dieu et l'âme.

D. Y a-t-il quelque pauvreté dans l'esprit qui corresponde à la pauvreté extérieure, qui dégage l'âme des choses intérieures, comme celle dont nous parlons lui ôte les extérieures ?

R. Oui sans doute, et c'est celle par laquelle l'âme se sépare de toutes choses spirituelles hors de Dieu, soit science, soit lumière, etc., ne se réservant rien que d'avoir Dieu, tellement que le vrai pauvre en esprit vient quelquefois à telle privation, qu'il ne se sent rien avoir, et ne fait réserve ni provision d'aucune chose, comme saint François Xavier, allant aux Indes, n'emporta que son bréviaire, ne faisant pas comme ceux qui ne peuvent se passer de force papiers et autres telles provisions spirituelles, sans laquelle provision ils se trouveraient en peine, ne pouvant exercer leurs fonctions apostoliques sans ces subsides, desquels se passent quelques-uns de ces pauvres dont nous parlons, qui ayant Dieu,

ont tout, s'accomplissant en eux la promesse de Notre-Seigneur, exprimée par la parole que disait saint François : Mon Dieu, mon tout !

D. *Que dites-vous donc de ceux qui ne se peuvent passer de cette sorte de provisions spirituelles, de force livres, force écrits ?*

R. Tout ce qu'on en peut dire sans les blâmer beaucoup, est qu'ils sont moins pauvres que les autres, et participent moins aux biens des Apôtres. Celui qui a tout quitté est véritablement libre, et ne manque de rien, ayant en soi le magasin qui fournit à tout, qui est l'esprit de Dieu, qui suffit à qui le possède ; ainsi ce pauvre peut chanter :

*Quand je manque de tout, je suis lors à mon aise,
La disette me plaît, l'abondance me pèse.
Je suis content de peu, d'autant que je sais bien
Que très riche est celui qui ne possède rien.*

Cela ne veut pas dire que le vrai humble, qui se sert de ces subsides, ne puisse aussi avoir cette pauvreté parfaite, moyennant qu'il ait son cœur uniquement à Dieu ; seulement peut-on dire que celui qui a encore l'avantage de cette nudité, est dans un goût plus délicieux de Dieu, car, possédant ce bien souverain, il ne peut supporter en soi chose aucune. Il est dit du bienheureux Gonzague, que sentant affection à quelque papier qu'il avait, il le porta à son supérieur, pour être totalement pauvre. Par le

même esprit, quelques autres ne peuvent avoir chose aucune qui leur serve de ressource ; et pour avoir Dieu pleinement, il faut qu'ils soient dans l'abnégation de toutes choses, pour participer à l'amplitude de la grâce : *Nihil habentes, et omnia possidentes*, ainsi que disait saint Paul.

CHAPITRE V

DE LA CHASTÉTÉ

D. *Qu'est-ce que la chasteté ?*

R. C'est une vertu qui règle, ou qui ôte du tout les plaisirs qui sont ordonnés par le mariage.

D. *Combien y a-t-il de sortes de chasteté ?*

R. Il y en a de trois sortes : chasteté vertueuse, chasteté religieuse, chasteté angélique.

D. *Qu'est-ce que la chasteté vertueuse ?*

R. C'est celle qui éloigne l'homme de tout mal en l'usage de ses plaisirs, et le tient en son devoir, de telle sorte qu'il n'y commet rien contre les lois de Dieu et de sa conscience. Celle-ci peut convenir même aux mariés, qui sont véritablement chastes quand ils se comportent saintement en leur état, suivant ce que dit saint Paul : *Honorabile connubium, torus immaculatus* ; la sainteté du mariage voulant que l'amour de l'un soit tellement à une, et d'une tellement à un, qu'il ne se puisse étendre ailleurs, le même Apôtre ayant dit pour eux aussi bien que pour les autres : « Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu. »

D. Quelle est la chasteté religieuse?

R. C'est celle dont font profession ceux qui ont consacré à Dieu leurs corps par le vœu de chasteté. Elle consiste à retrancher en son corps toute sorte de plaisirs en cette matière. Les religieux en font profession, et à cette pratique sont obligés tous ceux qui ne sont point dans le mariage.

D. Quelle est la chasteté angélique?

R. C'est celle par laquelle l'homme est tellement exempt, soit par grâce, soit par vertu acquise, de telles impressions, qu'il est tout ainsi comme s'il n'avait point de corps. En cette manière était le Bienheureux Louis de Gonzague, duquel on écrit qu'il avait toujours vécu sans aucun sentiment d'impureté. Le même se dit de sainte Térèse, et encore plus de saint Dominique, lequel à l'heure de la mort déclara qu'il était et avait toujours été comme un enfant dans le berceau, à l'égard de cette vertu. Quand nous disons vertu acquise, nous n'entendons pas que l'homme, par son étude, sans aide spéciale de la grâce, puisse obtenir cette vertu comme les autres; car le Sage dit qu'aucun ne peut avoir continence, si Dieu ne la donne.

D. En quoi consiste la pratique de cette vertu?

R. Parlant de ceux qui ne sont point dans le mariage, la pratique consiste à se retenir

pour le regard des contentements à telle sorte de plaisirs, comme si on n'avait point de corps ; et encore qu'il ne soit pas au pouvoir de tous d'être disposés comme si on n'avait point de corps, néanmoins tous sont obligés de se comporter de telle sorte, pour ce qui touche le consentement, comme si en effet ils n'avaient point de corps ; car on est d'accord qu'en cette matière le péché ne peut pas être léger, si ce n'est à raison du défaut d'avertance, et par indéléberation, n'y ayant point d'autre mesure en ceci. D'où s'ensuit que l'homme doit éloigner absolument son consentement aux choses tant grandes que petites, en ce qui contrarie la chasteté.

D. *Ceux qui vivent dans le mariage, comment peuvent-ils observer cette pratique ?*

R. En ce qu'ils doivent tellement borner leur affection à la personne qui leur a été donnée de Dieu, que pour le regard des autres en ce qui touche le consentement, ils soient comme s'ils étaient déjà morts.

D. *De quels moyens se peut-on servir pour maintenir la chasteté ?*

R. Il y en a trois principaux. Le premier est la soigneuse garde des sens, même de la vue : *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine*. Le second est de tenir le corps dans un traitement rude, méprisant toute délicatesse, et fuyant tout ce qui flatte

la sensualité. Le troisième et principal moyen, c'est la défiance de soi-même, et la fuite des occasions. Saint Dominique étant à la mort en l'assemblée de ses Religieux dit, que par la grâce de Dieu, il était aussi pur qu'un enfant au berceau; mais qu'il les priait tous de croire qu'il n'y avait autre chose qui pût conserver l'homme que la défiance de soi-même. Cette défiance consiste à fuir, avec la crainte de Dieu et avec prudence, toutes les occasions qui peuvent engager les personnes en quelque rencontre dangereuse.

D. *Qu'est-ce qui met les spirituels en danger de perdre cette vertu ?*

R. C'est que dans le commerce qu'ils ont avec les personnes de différent sexe, quoiqu'ils soient tout à fait dans la vertu et bonne intention, il se forme néanmoins certaines affections, qui au commencement sont pleines de pureté, puis venant à couler dans les sens sans aucune impression mauvaise en apparence, donnent des attendrissements dans lesquels il semble à l'âme qu'il n'y a rien que pensées célestes. Et parce que souvent la grâce coule jusque dans les sens, l'âme n'a pas le discernement, ni la défiance qu'elle doit avoir, lui semblant que tout est saint; et alors s'écoulent parfois des libertés, qui matériellement semblent défendues, mais que l'âme justifie par la pureté de son intention,

à ce qu'il lui semble; puis de degré en degré coulent choses toutes mauvaises, sans quasi qu'elle s'aperçoive de mal, à cause de son aveuglement, qui se rend quelquefois bien grand en telles rencontres. A ce mal doit servir de préservatif l'avis que donne saint Vincent Ferrier au livre de la Vie spirituelle, où il traite des illusions: *Omnis revelatio quæ tibi suggereret aliquid contra bonos mores, sit tibi diabolica.* Cela veut dire: toute tentation, sentiment, ou instinct qui viendrait à te suggérer quelque chose contre les bonnes mœurs, tiens-le comme suggestion diabolique. Par là on ferme la porte aux illusions, qui n'ont été que trop fréquentes dans l'Église en tous les siècles contre cette vertu, où sont tombées les personnes qui, par trop de facilité et manque de défiance, se sont engagées en des périls très difficiles à échapper sans cette précaution.

CHAPITRE VI

DE L'OBÉISSANCE

D. *Qu'est-ce que l'obéissance ?*

R. C'est une vertu par laquelle un homme s'assujettit à un autre homme en vue et pour l'amour de Dieu.

D. *En quoi consiste la pratique de l'obéissance ?*

R. Spécialement en trois choses. La première est de croire que par l'obéissance que nous rendons à notre Supérieur, ou à celui que nous avons pris pour maître en la vie spirituelle, nous trouvons le moyen pour nous tenir dans l'ordre de la Providence divine, et que le commandement qui nous est fait est véritablement de Dieu. Cette croyance est appuyée sur trois fondements, qui rendent le cœur tellement stable, que l'homme croit qu'assurément, suivant la conduite de son Supérieur, il suit celle de Dieu. Le premier est la foi, qui nous apprend cela, car Notre-Seigneur nous dit dans l'Évangile: *Qui vos audit, me audit*. Ainsi l'homme doit tenir comme un point de foi que quand il s'est abandonné à la conduite

d'autrui pour l'amour de lui, Dieu le gouverne, principalement quand celui qui lui commande a légitime puissance; aussi est-il dit par saint Paul: « Qui résiste à la puissance, résiste à l'ordonnance de Dieu. » Le second fondement est la fidélité de Dieu, lequel ne manque jamais à ceux qui se sont mis entre ses mains et abandonnés à lui. Ainsi l'homme qui pour l'amour de lui s'est engagé à l'obéissance, peut croire, comme dit saint Ignace, que la charité de Dieu, qui est très loyale, ne manquera de le conduire par celui qu'il a pris pour son Supérieur. Le troisième fondement de cette vérité est l'expérience et la pratique de tous les Saints, qui ont pris ce chemin pour plaire à Dieu, et qui ont protesté et reconnu que Dieu les gouvernait par là et conduisait de sa main. Saint Bernard peut être pleige(1) pour tous, disant: « Soit que Dieu, soit que l'homme, lieutenant de Dieu, te commande quelque chose, il faut l'observer avec pareille diligence et respect, pourvu que l'homme ne te commande chose qui soit contre Dieu. » C'a été le grand chemin de tous les Saints, et chacun le doit tenir si indubitable, qu'il ne chancelle en rien sur cette matière.

D. *Que faut-il juger quand on voit le Supérieur passionné ou de mauvaises mœurs?*

(1) Caution.

R. Il n'en faut croire ni plus ni moins; car pourvu que la personne qui obéit ait l'intention droite et se garde de faire mal, il est impossible que faisant ce que le Supérieur lui ordonne, il lui puisse arriver de mal, voire Dieu tournerait à son avantage ce qui pourrait être commandé par passion. Cela est de telle conséquence, que qui ne prend ce repos, ne peut avoir d'appui certain en la pratique de cette vertu, et que l'homme qui se veut retirer de cette conduite pour trouver mieux, se prive d'un très grand bien. Aussi, dit le livre de l'Imitation de Jésus-Christ: *Qui se subtrahit ab obedientia, ipse se subtrahit à gratia*: Celui qui se soustrait de l'obéissance, se soustrait de la grâce. Ainsi le vrai obéissant ne considère point si son Supérieur est spirituel, bien intentionné, ou en bonne humeur, mais seulement qu'il tient la place de Dieu, Notre-Seigneur ayant dit en l'Évangile: « Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse, faites donc ce qu'ils vous diront, mais ne faites pas selon leurs œuvres; » et l'apôtre saint Paul dit qu'il faut obéir aux seigneurs bons et modestes, *sed etiam dyscolis*.

D. *En quoi consiste la seconde pratique de l'obéissance?*

R. En ce que l'homme reçoit le commandement de son Supérieur, comme si véritablement Jésus-Christ le lui faisait. Cette pratique suit la

première, par conséquence nécessaire, et dévore toutes les difficultés qui s'y peuvent présenter : car l'homme qui se persuade que c'est Jésus-Christ qui l'envoie, et qui lui donne cet emploi, ne peut accomplir qu'avec perfection ce qui lui est dit, et cette pratique consiste à aimer sa foi, et se remplir de cette vérité. Q'a été l'usage de de tous les anciens Pères, comme il paraît en un nombre innombrable d'exemples allégués par saint Jean Climaque et par Cassian ; c'est aussi la doctrine de saint Paul, qui dit aux serviteurs qu'ils obéissent à leurs maîtres comme à Jésus-Christ, *sicut Domino, et non ut hominibus*. Il dit ceci aux serviteurs au regard des maîtres charnels, et les exhorte de faire cela, *in simplicitate cordis*. De là s'ensuit que le plus grand défaut qui se commette en l'obéissance, c'est de regarder à l'homme avec les yeux extérieurs, et non à Dieu avec les intérieurs, faisant volontiers pour ceux qui nous plaisent, et mal volontiers pour ceux qui nous déplaisent, qui est un véritable manque de foi, en laquelle consiste la perfection de l'obéissance.

D. *Quelle est la chose en laquelle consiste la pratique de l'obéissance ?*

R. A rendre ces devoirs de l'obéissance avec les perfections remarquées par saint Ignace dans l'épître qu'il a écrite à ses Religieux, c'est à savoir : soumission à l'entendement, allégresse en la

volonté et application exacte en l'exécution des choses enjointes. La soumission de l'entendement dit qu'on ferme la porte à toutes lumières contraires, ne donnant lieu à aucune connaissance qui empêche d'exécuter ce qui nous est dit. Voilà pourquoi cette obéissance s'appelle aveugle.

D. *S'il arrive que l'inférieur ait plus de lumière que le supérieur, que doit-il faire ?*

R. Il doit assujettir sa lumière, exécutant ce qui lui est ordonné, pourvu qu'il ne soit point mauvais, donnant à Dieu ce qu'il a de plus noble, qui est sa raison, l'assujettissant pour sa considération. L'allégresse de la volonté consiste à faire ce qui est enjoint avec joie et plaisir, et qui vient de la persuasion qu'on a que c'est Jésus-Christ qui commande, à cause qu'on lui porte amour et respect, *cum bona voluntate servientes*, dit l'Apôtre. L'exacte exécution comprend la diligence, la ponctualité, l'achèvement et perfection de l'ouvrage, sans qu'il manque aucune chose pour l'accomplissement entier de ce qui est proposé à l'esprit : de là vient cette pratique qu'ont les saints Religieux, de laisser au son de la cloche jusqu'à une lettre commencée sans l'avoir finie, qui est la promptitude de l'obéissance.

D. *Que dites-vous de ceux qui pensent que l'obéissance gêne l'esprit de Dieu et le limite ?*

R. Il est vrai qu'il se peut faire qu'il le borne

en quelque chose, mais pour l'étendre en d'autres plus importantes, comme l'arbre qui étant retranché en ses branches, s'étend en ses racines, pour pousser ensuite des branches plus amples et plus fructueuses ; il vaut bien mieux que la racine soit forte, que de s'étendre en superfluité. Il est écrit en la vie de la Bienheureuse Madeleine de Pazzi, laquelle avait eu plusieurs choses extraordinaires de Dieu, qu'elle dit en mourant à son Confesseur, que la plus grande consolation qui lui restait, était de ne s'être jamais départie de l'obéissance à ses Supérieurs, quoiqu'elle eût reçu quantité d'effets merveilleux, lesquels eussent pu lui être occasion de mal sans cette obéissance.

CHAPITRE VII

DU ZÈLE

D. *Qu'est-ce que le zèle ?*

R. C'est une sainte jalousie que l'âme a pour son Créateur, afin qu'il soit aimé et honoré par ses créatures.

D. *Quelles sont les parties du zèle ?*

R. Il y a trois actes qui principalement le composent : l'indignation contre le mal ; l'ardeur pour toutes sortes de biens, et le soin particulier de servir les âmes.

D. *En quoi consiste cette indignation contre le mal ?*

R. En une certaine vigueur d'esprit, qui donne aux serviteurs de Dieu une fermeté et roideur à s'opposer contre toutes sortes de choses contraires à Dieu, et ne leur laisse aucun repos, jusqu'à ce qu'ils les aient combattues et détruites, et les porte à des actions quelquefois véhémentes et terribles, comme il parut en Notre-Seigneur, quand il prit le fouet pour chasser du Temple ceux qui déshonoraient Dieu son Père. Cela était remarquable en Élie, dont il est dit : *Nonne Elias quasi ignis, et verbum illius quasi facula ?* Ce

feu était la colère contre les ennemis de Dieu. On a vu pareille ardeur dans saint François en diverses rencontres, et en saint Xavier, qui fit brûler une maison d'un néophyte, où on avait sacrifié à une idole. Or, ce zèle s'applique à la destruction de trois sortes de maux, qui sont : l'idolâtrie, l'erreur, c'est-à-dire l'hérésie ou le schisme, et enfin le vice. Les hommes apostoliques vont de toutes leurs forces contre ces trois choses, tâchant d'exterminer les idoles qui tiennent la place du vrai Dieu, les erreurs qui combattent les vérités qu'il a révélées, et les mauvaises mœurs contraires à la sainteté. Les âmes zélées vont partout exterminant ces maux, et ne cessent de les combattre jusqu'au bout.

D. Quelle est la seconde partie du zèle ?

R. C'est l'ardeur pour toutes sortes de biens qu'ont les âmes zélées, ayant soin de promouvoir le bien et la vertu en tout ce qu'elles peuvent. Or, ce soin s'applique spécialement à trois choses, en quoi elles sont infatigables : à la propagation de la foi, à la réformation des mœurs, puis généralement à toute sorte de bonnes œuvres. Ainsi les âmes apostoliques, en qui vraiment règne ce zèle, ont pour leur but premier et plus remarquable de prêcher l'Évangile, et de faire connaître Dieu aux nations. Un autre effet de zèle aux bonnes âmes est de pratiquer la réparation du bien partout où il est déchu, spécialement en la

réformation des religions, qui sont les premières parties du jardin de l'Église; les vrais zélés sont ceux qui les rétablissent, comme en ce siècle Dieu a donné plusieurs de telle sorte, qui ont remis le premier esprit en beaucoup de religions déchues. Le troisième objet de zèle, c'est une affection grande à tout bien, à la fondation des hôpitaux, à l'établissement des confréries et assemblées qui travaillent au culte de Dieu. Saint Ignace a donné grand exemple de ce zèle, car outre le soin qu'il a eu de travailler à la propagation de la foi, envoyant plusieurs de ses disciples par le monde à cet effet, et à l'extirpation de l'hérésie par toute l'Europe, il s'adonnait encore à l'établissement des maisons de piété dans Rome, pour servir de refuge aux âmes pécheresses, pour l'éducation des orphelins et orphelines, et toute autre sorte de biens dont il pouvait s'aviser, c'est ce que le zèle de Dieu donne aux cœurs enflammés en son amour, qui n'ont autre pensée qu'à songer en quoi ils le pourront faire aimer et honorer par ses créatures. Et aussi dans tous les siècles précédents, on a vu autres saints personnages, comme saint Dominique et saint François, qui étaient comme des brandons allumés, envoyant leurs disciples pour instruire, éclairer, et combattre l'hérésie, et pour allumer dans le cœur des chrétiens l'amour de Dieu et la piété chrétienne.

D. *Quelle est la troisième partie du zèle ?*

R. C'est d'avoir une particulière ferveur pour le salut des âmes ; aussi les hommes apostoliques n'ont rien tant à cœur que de procurer leur bien, et en effet les sauver. Cela se fait en trois manières : en la conversion, en la consolation des âmes, et en la perfection de ces mêmes âmes. Les esprits pleins de zèle tâchent de les convertir ; saint Vincent Ferrier, qui était un des plus zélés, avait converti 5,000 Sarrasins, et saint Xavier s'embarqua en un voyage bien long, exprès pour convertir un soldat, et, après l'avoir confessé, il s'en retourna ; c'était son zèle qui l'animait. Après la conversion suit l'avancement des âmes et leur consolation, qui est une chose pour laquelle les hommes vraiment zélés n'épargnent jamais leur peine. Il est écrit dans la vie du Père Balthasar, que comme il était malade, une Carmélite, qui l'était aussi, l'envoya quérir ; il y voulut aller, son infirmier lui dit qu'il en serait plus mal ; en effet, en la confessant il se pâma, puis s'en retournant, le Frère lui dit qu'il l'avait averti qu'il se porterait plus mal : « Mais vous ne savez pas, dit-il, mon frère, ce que vaut la consolation d'une âme. » C'est le zèle qui porte les hommes à telle chose, et celui qui a converti le pécheur, n'est pas content s'il ne l'avance et s'il ne le soutient en toute rencontre. La troisième chose où porte l'ardeur du zèle, c'est à

perfectionner les âmes ; aussi est-il écrit de saint Jean qu'il était venu *parare Domino plebem perfectam*. Il est aussi écrit dans la vie du même Père Balthasar, que quand il avait des âmes sous sa conduite, il ne se contentait pas de les maintenir, mais il croyait être obligé de les promouvoir, et disait que Dieu lui demanderait compte du peu d'avancement de ceux qu'il avait en charge, et qui avaient mis leur âme entre ses mains ; et sainte Térèse, grande zélatrice de la gloire de Dieu en ce siècle, a écrit qu'elle avait fondé son Ordre afin que les amis de Dieu qui sont en petit nombre, fussent à tout le moins parfaits : aussi est-ce l'effet des vrais Directeurs de ne se contenter pas de diriger simplement les personnes, les gardant de grands maux, mais encore de les avancer jusqu'à la perfection, et leur zèle ne saurait souffrir en elles aucun défaut qu'ils ne corrigent. Il est écrit de saint François qu'au commencement qu'il eut fondé son Ordre, il avait un si grand zèle, qu'ayant trouvé une légère imperfection en un sien Religieux, il s'écria comme si les démons fussent entrés dans son Ordre. Et saint Ignace donnait de très grièves pénitences pour des choses qui semblaient peu, afin d'ôter non seulement le mal, mais encore les imperfections de sa Compagnie ; car c'est le zèle des serviteurs de Dieu de procurer toutes sortes de biens sans réserve.

CHAPITRE VIII

DE LA LIBERTÉ D'ESPRIT

D. *En quoi consiste la liberté d'esprit ?*

R. En trois choses : à n'avoir point de soin, point de poids que donne le remords de ses fautes, point d'attache aux créatures.

D. *Comment est-ce que n'avoir point de soin cause cette liberté ?*

R. En ce que les soins gênent merveilleusement l'esprit ; voilà pourquoi Notre-Seigneur, qui était venu pour rendre les hommes libres par sa grâce, disait : *Nolite solliciti esse quid manducetis, aut quid bibatis* ; et dit que les sollicitudes des richesses et des biens de ce siècle sont comme des épines qui étouffent le cœur. Aussi l'apôtre saint Paul dit : *Volo vos sine sollicitudine esse*. Or, les soins viennent de trois chefs. En premier lieu, de ce que les hommes font quelque entreprise, et l'épousent avec telle affection, qu'ils n'ont point de repos jusqu'à ce qu'ils l'aient achevée, ce qui leur ôte la liberté du cœur, étant liés par là comme avec des chaînes ; à ce point se peut rapporter le soin de la famille et les des-

seins de la pourvoir et faire subsister, l'éducation des enfants et autres choses, contre quoi Notre-Seigneur a armé le cœur des chrétiens, par la confiance en la Providence : *Scit Pater vester, quia his omnibus indigetis*. Le second chef vient de l'office d'un chacun, pour lequel accomplir souvent les hommes s'empressent et se chargent démesurément l'esprit, ne se reposant pas en Dieu des événements, et ne prenant pas avec assez d'indifférence les choses qui se présentent; là où le cœur libre se remet en Dieu de tout, et attend le secours de Notre-Seigneur. Le troisième chef se prend des affaires qui surviennent à un chacun, lesquelles on prend tellement à cœur, que l'âme perd sa liberté, n'étant pas résignée à ce qui peut arriver : par exemple les procès, tandis que l'homme attend le succès, il ne peut prendre repos, faute d'indifférence et de soumission à la volonté de Dieu. Les choses qui contribuent à ôter les soins immodérés de l'âme, sont ces trois : la confiance, la résignation et l'amour. Le vrai amoureux de Jésus-Christ ne sait ce que c'est que d'avoir soin, et n'a rien à faire, ni n'est jamais empressé, et ne peut non plus souffrir de souci dans son âme qu'une paille dans l'œil, accomplissant le dire de son Maître : *Attendite ne graventur corda vestra crapula et ebrietate et curis hujus vitæ*. Ne pouvant souffrir cette charge insupportable à l'amour d'être en peine

de quoi que ce soit, il est comme un enfant et peut chanter à ce même amour qui le soulage :

*O cher amour en qui je me repose,
Que tu m'as bien de souci déchargé !
Perdre ou gagner m'est une même chose
Depuis qu'amour mon esprit a changé.*

D. *Quelle est la seconde chose en quoi consiste la liberté d'esprit ?*

R. C'est de n'avoir point un poids que donne ordinairement le remords des péchés; et les bonnes âmes tâchant de se conserver en une grande pureté, évitent la gêne que donnent les péchés, ennemis de la vraie liberté; aussi, disait Notre-Seigneur : *Si veritas vos liberaverit, vere liberi eritis.*

D. *Toute sorte de péchés contrarie-t-elle la liberté d'esprit ?*

R. Non pas absolument, quoique en quelque façon tout péché s'y oppose; mais celle dont nous parlons, qui se trouve ordinairement en cette vie, n'est pas détruite par toute sorte de péchés, mais par ceux qui se font avec pleine advertance. Les autres qui se font par fragilité et infirmité n'étouffent pas la liberté du cœur, parce que l'âme ayant reconnu sa faute, bientôt se réconcilie et rentre en sa paix. Mais ceux qu'on commet avec délibération, laissent un poids que l'âme ne secoue pas aisément, et les personnes qui commettent telle sorte de péchés, quoiqu'ils ne soient pas griefs, ne savent ce que c'est que la liberté

dont nous parlons et dont jouissent les vrais spirituels. Les autres qui sont dans une exacte étude de plaire à Dieu, et ensuite de cela fuient tout mal, ne savent ce que c'est que d'offenser Dieu avec pleine connaissance ; mais leur coutume est, dès qu'ils voient le mal, de se retirer : voilà pourquoi ils demeurent libres, et non pas liés comme les autres, qui, à raison des péchés qu'ils commettent ordinairement avec négligence crasse, sont captifs en plusieurs choses, et peuvent dire ce que disait le Prophète : *Funes peccatorum circumplexi sunt me*. Le vrai enfant de Dieu, nourri de son esprit, bien qu'il trébuche, parce que c'est par surprise, marche en toute gaieté, se fiant en la bonté et miséricorde de son Père : car la flamme du divin amour consume ses fautes journalières comme de l'étoupe, qui ne peut résister à l'ardeur de cette flamme toute-puissante, et qui laisse toujours le cœur par où elle passe, non seulement pur, mais encore entièrement libre. On se remet encore en la liberté d'esprit au regard des péchés, par la pénitence et par l'humble confession devant Dieu et devant les hommes.

D. *Quelle est la troisième chose en laquelle consiste la liberté d'esprit ?*

R. C'est de n'avoir point d'attache, d'autant que ce qui empêche les hommes d'être libres, c'est l'attache aux créatures. Premièrement, à

l'égard des personnes auxquelles ils sont liés d'affection ou familiarité particulière, ne pouvant supporter d'en être séparés, et prenant trop d'appui et de satisfaction en elles. L'âme bonne ne peut supporter de dépendre de qui que ce soit, que de Dieu, ou pour Dieu. La seconde attache est vers les choses, car souvent les hommes ont de l'affection aux biens temporels, à leurs richesses, à leurs maisons, à leurs meubles, ce qui les empêche de vaquer à Dieu librement, et sont en inquiétude par crainte de les perdre, ayant le cœur où est leur trésor. Le serviteur de Dieu rompt tous ces liens, et ne peut souffrir de voir son cœur attaché à chose aucune, afin de pouvoir aller librement à Dieu. La troisième attache est aux occupations, auxquelles souvent ils donnent toute leur affection : les uns sont passionnés pour le jeu, les autres pour l'étude, les autres pour la chasse, et souvent ils ont telle affection à ces choses, qu'ils ne peuvent s'en retirer pour penser à Dieu, ce qui leur ravit entièrement leur liberté. On la conserve par une disposition contraire, étant indifférent à tout, n'ayant pas plus d'attache à une occupation qu'à l'autre. Le Prophète Isaïe, au chap. LVIII, dit : *Si abstuleris de medio tui catenam, et desieris extendere digitum, et loqui quod non prodest, erumpet quasi mane lumen tuum, et sanitas tua citius orietur* ; et après d'autres promesses qu'il fait : *Et ossa tua libera-*

bit. Cela veut dire: Si tu ôtes la chaîne du milieu de toi, et corriges tes fautes légères (qu'il spécifie), Dieu délivrera tes os. Cette chaîne qui est au milieu de nous, c'est l'attache aux créatures: ainsi, la récompense qui est donnée à l'âme qui rompt cette chaîne, c'est l'intérieure liberté, marquée par les os rendus libres. Aussi le soin des bonnes âmes c'est de se dégager de tout, et n'avoir affection à rien que pour Dieu, afin de pouvoir dire avec le Prophète: *Dirupisti vincula mea*. Ayant tout délaissé, l'homme se réjouit en l'amplitude de la grâce et en la liberté des vrais enfants, et chante sans feintise:

*Après avoir tout quitté,
J'ai trouvé ma liberté.*

D. *Qu'est-ce donc que la vraie liberté?*

R. C'est l'amplitude de l'âme dans le bien parfait avec indifférence à tout le reste. En quoi nous ne prétendons point parler de la liberté naturelle, qui n'est autre que le franc-arbitre, mais de la liberté morale, qui appartient aux personnes vertueuses et parfaites.

CHAPITRE IX

DE LA SCIENCE DE JÉSUS-CHRIST

D. *Qu'entendez-vous par la science de Jésus-Christ?*

R. C'est la connaissance des choses qui le concernent, qui sont spécialement cinq : 1° ses grandeurs et excellences ; 2° ses actions et ses mystères ; 3° sa parole et sa doctrine ; 4° ses travaux et souffrances ; 5° son esprit et ses vertus.

D. *En quoi consistent ses grandeurs?*

R. Elles se prennent de deux chefs. Le premier, de ce qu'il a de grand en soi-même, et le second, de ce qu'il a de grand au regard de nous. En soi il est Dieu, Fils de Dieu, Fils unique de Dieu, principe du Saint-Esprit, Verbe, splendeur du Père, image du Père, force du Père, selon sa nature divine il a ces titres. Outre cela il est le chef-d'œuvre de la main de Dieu, il est souverainement saint : *Quod nascetur ex te sanctum*. Il est Ange du grand conseil, impeccable, trône, temple de la divinité, portant impression de Dieu : *Hunc Pater signavit Deus* ; principe : *Principium qui et loquor vobis* ; premier de toutes les

créatures, Seigneur du ciel et de la terre: *Data est mihi omnis potestas... Sciens Jesus, quia omnia dedit ei Pater in manus*; plein de grâce et de vérité, devant qui fléchissent le genou le ciel, et la terre, et l'enfer; trésor de sagesse et de science. Pour notre égard, il est notre Roi éternel, *Rex regum*, et prince des Rois: *Princeps regum terræ*; Capitaine, *Ducem et præceptorem gentibus*; Chef, Précepteur, Législateur, Pontife, Père du siècle futur, Prince de paix, Sauveur des pécheurs, Auteur de vie salubre, Gloire de son peuple, Médiateur et Avocat, Triomphateur des puissances qui nous tenaient captifs, Victime éternelle digne de Dieu, Juge des vivants et des morts. A ces grandeurs se peuvent rapporter les honneurs qui lui ont été rendus pendant sa vie, et ont fait son état glorieux, même dès ce monde. Ses honneurs se prennent de trois chefs: du côté de Dieu, du côté des hommes, et du côté des Anges tant bons que mauvais.

D. *En quoi consistent ses actions et mystères?*

R. Elles consistent en effet en ces deux articles, qui sont les gestes de sa vie ou actions transitoires, et les actes mystérieux, qui servent de fondement à ces divers états. Ces actions sont de deux sortes: les unes sont humaines et morales, les autres sont humaines et divines tout ensemble. Ses actions humaines sont sa conversation, ses voyages, la vocation des disciples, la prédication,

ses jeûnes et prières à son Père, ses retraites, fuites et solitudes. Ses actions théandriques sont les miraculeuses, comme la résurrection des morts, la guérison des malades, la délivrance des énergumènes, la pénétration des cœurs, et l'empire sur les éléments. Les actions mystérieuses de sa vie sont l'Incarnation, sa Naissance, sa Circoncision, sa Présentation, son Baptême, Transfiguration, institution de l'Eucharistie, Passion, Mort et Sépulture, Résurrection, Ascension, combien que ces mystères ne soient pas actions, à le prendre dans un sens étroit, mais choses reçues en lui, qui servent de fond aux états qui les ont suivies. Ces états sont comme l'enfance, vie, mort, gloire, etc.

D. *En quoi consiste sa parole et sa doctrine?*

R. Aux enseignements qu'il a donnés aux hommes de la vertu et sainteté. Les principaux sont douze : 1° d'aimer et chercher Dieu en toutes choses ; 2° d'adhérer au Médiateur, à sa personne et à ses promesses ; 3° d'aimer son prochain et lui faire toute sorte de biens ; 4° d'avoir une intention droite en toutes ses œuvres ; 5° d'aimer l'humilité, la croix et pauvreté ; 6° d'avoir une singulière patience et mansuétude ; 7° de retirer sa pensée des choses du monde et la porter au ciel ; 8° de renoncer à soi-même, à sa propre vie et à toutes choses pour Dieu ; 9° de faire pénitence pour ses péchés ; 10° de craindre les juge.

ments de Dieu et sa justice ; 11° d'aimer l'oraison et y vaquer grandement ; 12° de veiller toujours sur soi et sur les affaires de l'éternité. A ceci on peut ajouter d'autres paroles qu'il a dites, qui sont les prédications et promesses. Elles se réduisent à trois : 1° aux paroles de terreur qu'il a dites contre les méchants, comme celles qu'il a prononcées contre les Pharisiens : *Væ vobis, Scribæ et Pharisei*, et plusieurs autres en divers lieux ; 2° aux paroles de consolation qu'il a dites pour les bons, comme les discours de sa dernière Cène à ses disciples ; 3° les prophéties pour l'avenir et la fin du monde, aussi bien que pour la destruction du temple de Jérusalem et de la Synagogue.

D. *En quoi consiste la quatrième chose, c'est à savoir, ses travaux et souffrances ?*

R. Ce point a trois articles : les travaux de sa vie, ses opprobres et humiliations, ses douleurs et tourments. Ses travaux comprennent les points suivants : le premier, la peine qu'il eut demeurant prisonnier neuf mois au ventre de sa mère ; le second, la captivité et travail de son enfance, s'assujettissant à ses infirmités ; le troisième, le travail de son exil en Égypte ; le quatrième, les travaux de son métier de charpentier, auxquels il occupait sa vie ; le cinquième, le labour de ses voyages et fatigues ; le sixième, ses veilles continuelles et ses jeûnes ; le septième, les persécu-

tions de la part des Juifs envieux; le huitième, les travaux de sa pauvreté. Les opprobres qu'il a soufferts consistent : 1° en l'humiliation de sa naissance; 2° en l'humiliation de sa circoncision et purification de sa mère; 3° en son humiliation sous le pouvoir de ses parents; 4° aux injures qui lui ont été dites par ses ennemis; 5° en la trahison faite par un de ses apôtres et délaissement des autres; 6° en l'opprobre reçu chez les Pontifes; 7° en ceux qu'il reçut chez Pilate et Hérode; 8° en l'opprobre et dérision faite à sa royauté par les soldats; 9° en la comparaison qu'on fit de sa personne avec Barrabas; 10° en l'opprobre de sa mort; 11° dans les outrages reçus en la croix. Les douleurs et tourments qu'il a endurés consistent : 1° aux douleurs de son enfance et de sa circoncision; 2° aux douleurs intérieures de son agonie au Jardin; 3° en sa flagellation; 4° dans le couronnement d'épines, le portement de la croix, et enfin dans le crucifiement.

D. *En quoi consiste son esprit et ses vertus?*

R. Son esprit consiste en trois articles : en la force de son esprit, en sa suavité, et en sa sainteté; ce qui comprend aussi ses vertus.

D. *Quelle est la force de son esprit?*

R. Elle comprend six articles : le premier est son grand courage et générosité; le second est sa sévérité contre les méchants; le troisième, sa prudence et dextérité contre eux; le quatrième,

son inflexibilité et roideur à poursuivre le bien ; le cinquième, son zèle ardent ; le sixième, la puissance de ses paroles.

D. Quelle est la suavité de son esprit ?

R. Elle se fait voir : 1° en son humilité ; 2° en sa bénignité ; 3° en sa patience et silence ; 4° en sa condescendance et facilité ; 5° en sa charité et amitié ; 6° en l'honnêteté de ses mœurs ; 7° en sa simplicité et naïveté ; 8° en sa tranquillité et sérénité.

D. Quelle est la sainteté de son esprit ?

R. On la peut remarquer : 1° en son attache à Dieu, au dégagement de soi-même et des créatures ; 2° en son esprit d'oraison ; 3° en ses fréquentes élévations à Dieu en ses actions ; 4° en l'inclination qu'il a fait paraître vers tous les objets de piété, recevant le baptême de saint Jean, allant au Temple aux fêtes, renvoyant aux prêtres ceux qu'il guérissait, voulant être exact en la Loi. Les bonnes âmes tâchent de s'appliquer à la considération des choses susdites, les observant en la lecture de l'Évangile et en faisant comme des bouquets pour les flairer souvent, s'en nourrir, consoler et édifier en toutes rencontres.

CATÉCHISME SPIRITUEL

TROISIÈME PARTIE

DES FONCTIONS APOSTOLIQUES

CHAPITRE PREMIER

DE LA PRÉDICATION

D. Quelles sont les parties nécessaires à une prédication apostolique ?

R. Il y en a trois entre autres. La première est la liberté d'esprit; la seconde, l'ardeur de l'esprit; et la troisième, le choix des matières.

D. Comment est-ce que la liberté de l'esprit doit aider la prédication ?

R. En ce que le prédicateur apostolique doit avoir trois choses, comme trois degrés de liberté nécessaire, pour suivre en tout le mouvement de l'Esprit divin, dont il doit être l'organe. Le premier degré, c'est qu'il doit être libre, pour dire tout ce qu'il lui plaît, quand il lui plaît, et comme il lui plaît; c'est-à-dire que si, le matin en son

oraison, Dieu lui inspire de dire quelque chose d'utile au bien des âmes, il ne doit point être retenu par quelque considération, qui arrête communément les autres; c'est à savoir que s'il doit faire un panégyrique ou traiter d'un mystère, et que la loi du panégyrique ne permet point qu'il parle de telle et telle chose, cet égard ne doit pas étouffer le mouvement de l'Esprit de Dieu, qui est comme le ressort et l'âme de la prédication. Mais si le prédicateur est libre, passant par-dessus toutes ces lois, il dira franchement ce qu'il a dans la pensée, non à l'étourdi et mal à propos; car comme l'Esprit de Dieu est sage et subtil, il lui donnera l'adresse de suivre son mouvement, sans choquer l'esprit des auditeurs; ce qui se fera non pas témérairement, mais comme dit Gerson dans son livre de l'Imitation de Jésus-Christ: *prærogativâ quadam liberæ mentis*. Un autre qui a les lois de Cicéron en tête se trouvera bien empêché et restreint; mais lui qui a un plus grand maître ira au-dessus, suivant le mouvement de la grâce, et faisant venir à propos tout ce qu'il voudra. C'est le privilège de ceux qui ont la liberté de dire tout avec grâce et avec détachement d'esprit.

. D. *Quel est le second degré de liberté nécessaire au prédicateur ?*

R. C'est que, non seulement il puisse dire tout ce qu'il lui plaît, mais encore que, quand il a pré-

paré ce qu'il doit dire suivant le mouvement du Saint-Esprit, il puisse, outre cela, suivre ce même mouvement, quand, au milieu de son sermon, il reçoit quelque lumière et impulsion nouvelle; et qu'il ait la liberté d'embrasser ce mouvement, et de suivre ce qui lui est présentement offert. Il y en a plusieurs qui, avec droite intention et en la lumière de Dieu, préparent très saintement ce qu'ils ont à dire; mais ils sont aussi tellement disposés qu'il faut qu'ils se tiennent précisément à ce qu'ils ont prévu, et ne s'osent avancer à dire aucune autre chose. Ceux dont nous parlons maintenant sont plus libres, parce qu'ils sont prêts à suivre le mouvement de la grâce, quand elle leur présente quelque chose de nouveau; et le prédicateur qui n'a pas cette liberté est en danger de manquer souvent à la grâce, et d'empêcher de grands fruits que Dieu voudrait faire par lui, s'il lui donnait cette ouverture. Saint Chrysostome s'emporte quelquefois, au milieu de ses prédications, à reprendre les vices qu'il a en horreur parmi son peuple; on voit aussi dans ses homélies qu'il crie souvent contre le jurement, qui était un vice qu'il voulait extirper; et, quand Dieu lui offrait cette pensée, il la suivait, sans tant examiner les lois de la rhétorique, le faisant toujours de bonne grâce; ce qui ne manque point à ceux qui ont cette bénédiction de suivre les mouvements de l'Esprit de Dieu.

D. *Quel est le troisième degré de liberté ?*

R. C'est qu'outre cela le prédicateur apostolique, par l'abondance de la grâce, est encore disposé presque toujours à parler de Dieu aux peuples, sans grande étude ni préparation, suivant cette parole : *Prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis*. Ils ont cette faculté sans se peiner beaucoup, d'être en peu de temps disposés à porter la parole de Dieu, sans avoir exactement prévu ce qu'ils auront à dire, et cela leur vient de cette même liberté, parce que n'ayant point de crainte et se trouvant portés d'un grand zèle, et d'ailleurs leur esprit étant plein des vérités de la foi, ils parlent hardiment et sont toujours prêts à prêcher à toute heure. Il est écrit de saint Vincent Ferrier qu'il prêchait ordinairement sans grand appareil. Un jour qu'un grand seigneur de Flandre vint exprès pour l'entendre, ayant fait grand chemin pour cet effet, on le lui dit, et il se prépara pour le contenter. Ce seigneur, après l'avoir ouï, dit qu'il avait bien prêché, mais non pas à proportion de ce qu'on lui avait dit, et de ce qu'on lui avait fait espérer. Le jour d'après qu'il ne songeait plus à cet auditeur, il fit à son ordinaire; ce seigneur en fut ravi, et s'en allant à lui, lui dit : « Mon Père, vous fîtes bien hier, mais aujourd'hui vous avez fait mieux sans comparaison. » Le saint lui répartit : « Monsieur, hier, c'était Vincent qui prêchait; mais aujourd'hui, c'est Jésus-Christ. » Il

avait donné place à Jésus-Christ, apportant moins d'étude à se préparer. Saint François fut un jour obligé de prêcher devant le Pape et les Cardinaux ; il voulut se préparer ; et comme il fut en chaire, il trouva que son fait allait assez mal ; c'est pourquoi il laissa tout ce qu'il avait pensé, et s'abandonna à l'Esprit de Dieu, laissant tous ceux qui l'écoutaient fort satisfaits.

D. *Êtes-vous d'avis que les prédicateurs aillent ainsi en chaire, sans préparer ce qu'ils ont à dire ?*

R. Je dis qu'il est convenable qu'ils y mettent le temps qui est nécessaire pour bien faire et pour obtenir leur fin, qui est d'instruire et toucher les âmes ; mais qu'ils doivent aussi prendre garde de ne juger pas comme nécessaire ce qui ne l'est pas ; et que, s'ils se disposent à cette liberté d'esprit, ils trouveront pouvoir faire avec peu de temps ce qu'auparavant ils ne faisaient qu'avec beaucoup d'application.

D. *Quel moyen y a-t-il d'avoir cette liberté ?*

R. Trois choses sont nécessaires. La première est que le prédicateur s'adonne beaucoup à l'oraison, et en fasse son fond. La seconde, qu'il méprise le respect humain, et ne considère point qui est à son sermon ou qui n'y est pas, pour s'en donner de la peine. La troisième, qu'il ait un véritable zèle ; car celui qui parle de quelque chose avec ardeur ne manque jamais de paroles.

D. *Quelle est la seconde partie nécessaire à la prédication apostolique ?*

R. C'est l'ardeur de l'esprit.

D. *En quoi consiste cette ardeur ?*

R. En ce que le prédicateur se comporte comme vraiment intéressé dans les choses qu'il dit, et comme ému du zèle de Dieu et de passion pour son service. Ce zèle donne l'ardeur, et fournit les choses qui sont propres à ce dessein de convertir les âmes. L'homme qui monte en chaire, voyant les nécessités de l'Église, le ravage que Satan fait parmi les âmes, les vices qui triomphent des peuples, et l'ignorance qu'on a de Dieu, a grand tort de s'arrêter à autres choses, s'il est porté du désir d'arrêter ces maux ; il n'agira point comme indifférent, ni comme font les harangueurs et philosophes, mais comme touché au vif pour son propre intérêt, qui est la cause de Dieu. Celui qui viendrait dire trois choses importantes au bien de la maison : que le feu s'est pris en un endroit, que les tonneaux sont ouverts et laissent épancher ce qui fait le fond du revenu, que les larrons sont sur le point de venir enfoncer la porte, n'irait pas chercher des ménétriers pour donner cet avis ; ainsi le prédicateur vient pour dire que le feu est allumé en enfer, que le temps se perd, que la mort s'approche. Comment peut-il dire cela faiblement et en belles périodes ? Son zèle lui fera bientôt dire ce dont il est question, et

enflammer les cœurs du soin de leur salut, et du désir de la pénitence; c'est ce qui donne l'ardeur à l'esprit pour parler avec vigueur, quoiqu'il faille avouer que, parfois, le prédicateur peut prendre un style doux et paisible pour adoucir et élever les âmes aux choses divines; et c'est pour cela que saint Chrysostome compare l'apôtre saint Paul à un luth et à une trompette, parce que parfois il est doux, mais ordinairement, il est fort et puissant; et les autres apôtres, quand ils eurent reçu le feu du ciel, étonnaient en sa vertu tout le monde.

D. Quelle est la troisième partie?

R. C'est le choix des matières, en ce que le prédicateur doit prendre des matières sortables au dessein qu'il se propose, d'émouvoir et gagner les esprits. Pour cela il doit observer trois choses. La première est de ne rien dire de faible ni de médiocre, mais toutes choses fortes, solides et puissantes, fuyant de dire ce qui est indifférent, et tâchant en tout de porter coup. La seconde chose, c'est de prendre pour sujet ordinaire de ses sermons des choses morales, convenables à la nécessité du peuple, courant aux grands besoins publics, sans s'arrêter aux discours curieux, élevés, ou de médiocre fruit. Il doit avoir devant les yeux l'exemple de Jésus-Christ et sa doctrine. Par exemple, s'il prêche le jour de la Madeleine, il ne doit point s'arrêter

à faire comme ceux qui la comparent à un aigle, et font de grands discours de la nature de l'aigle, avec des appropriations et rapports ; mais il doit courir à ce qui est de moral et important, exaltant trois vertus de cette sainte : son amour, sa pénitence, et sa grande retraite ; se proposant l'exemple de ceux qui ont été vrais prédicateurs apostoliques, comme saint Chrysostome, saint Vincent Ferrier, et autres, dans le discours desquels on voit tel choix de choses morales, parce que les hommes entendent ce qui les touche et les ravit ; c'est de découvrir leurs maux, leurs besoins et leurs affaires, montrant comme ils s'y doivent comporter, ce qui n'exclut aucunement la doctrine solide, les traits ou comparaisons riches, qui tendent toujours au profit spirituel des âmes. Par exemple, en l'Évangile d'aujourd'hui, il y a, que Jésus-Christ pleure sur Jérusalem : le prédicateur doit, omettant tout discours de diverses sortes de larmes, venir au sujet des larmes de Jésus-Christ, qui est de l'ignorance des hommes à reconnaître la visite de Dieu ; rechercher les diverses sortes de visites, les unes par affliction, les autres par consolation, s'étendant sur les empêchements qu'ils mettent à telles visites, découvrant les maux qui leur arrivent de les avoir ignorées. La troisième chose qu'il faut observer, c'est de tenir un tel ordre, qu'on ne dise point ces choses morales seulement à la fin,

comme un résultat du discours, mais qu'on en fasse le fond du même discours; qu'on ne fasse pas comme ceux qui voudraient donner la solide nourriture au dessert, ne donnant durant le festin que des choses peintes. Ceux-là se trompent qui font une proposition morale, puis une demi-heure, ou trois quarts d'heure de discours, et enfin tirent des conclusions morales : ils se trompent, parce qu'ils laissent le peuple qui vient avec faim de la parole de Dieu, vide durant longtemps, le lassent et le fatiguent, puis à la fin ils lui donnent quelque chose de bon ; il valait mieux dès le commencement donner ce qui est de solide, à l'exemple des saints dont nous avons parlé. Saint Vincent Ferrier commence son discours une fois avec sa sainte liberté, et en la simplicité convenable à ce temps-là en cette manière : *Tractabimus tria puncta. 1° Est vanitas mundialis. 2° Gloria cælestialis. 3° Pœna infernalis.* Si le prédicateur n'a l'assurance et la liberté de prendre ces trois points, il doit pour le moins imiter cette excellence de laquelle il n'ose approcher, craignant de faire le catéchiste au lieu du prédicateur, qui est une erreur démentie par la pratique des plus sages et vertueux.

CHAPITRE II

DE LA DIRECTION DES ÂMES

D. *En quoi consiste la direction des âmes ?*

R. A former Jésus-Christ en elles , suivant cette parole : *Donec formetur Christus in vobis*. Ce doit être le soin et l'étude du Directeur, de préparer tellement l'âme, que Notre-Seigneur puisse établir en elle sa vie.

D. *Que faut-il faire pour parvenir à ce dessein ?*

R. Trois choses sont principalement nécessaires : arracher le mal , cultiver le bien , ne point laisser le vide en l'âme , mais toujours travailler jusqu'à la consommation de l'ouvrage.

D. *Comment faut-il arracher le mal ?*

R. Par le soin que doit avoir le Directeur de purifier l'âme de tout empêchement à la grâce. Premièrement des vices, comme sont l'orgueil, l'avarice, la mondanité, la sensualité, et telles autres choses qu'il doit faire haïr à l'âme, la faisant s'évertuer à l'amendement de toutes ces choses, jusqu'à n'y avoir plus d'attache. 2° Il la doit dégager de l'amour-propre, qui aux âmes

déjà nettoyées des vices, est un empêchement grand ; il la doit instruire à ne se considérer ni chercher en rien, évitant surtout ces amours-propres grossiers, qui sont l'égard à son honneur, l'amour de sa santé et de sa vie, et l'attache trop sensible aux intérêts des personnes qui la touchent, comme sont les parents et les enfants, en quoi l'amour-propre s'établit ordinairement.

3° Il doit arracher toute l'inclination que l'âme peut avoir aux choses où la nature faible tâche de s'appuyer, qui est un mal qui reste souvent aux bonnes âmes. Le Directeur doit séparer et faire mourir l'âme à toutes ces attaches, l'exercer au dégagement par diverses épreuves, jusqu'à ce qu'elle n'ait autre désir que de contenter Dieu, ayant une pleine indifférence à tout ce qui lui peut arriver, et qu'elle soit préparée à tout bien par l'entière pureté et dégagement des choses extérieures.

D. Comment est-ce que le directeur doit établir et cultiver le bien dans l'âme ?

R. En y mettant soigneusement les choses qui disposent l'homme à la vie de Jésus-Christ, et sont particulièrement trois. Premièrement, l'entière soumission, faisant en sorte que l'âme, par une vraie humilité et obéissance, soit comme un enfant entre les mains de celui qui la gouverne. C'est la première couche de couleur qu'il faut mettre sur ce tableau, pour y placer toutes les

autres. La seconde chose est d'y loger les principales vertus, à savoir : la piété qui se cultive par l'oraison, la récollection, l'attention à la présence de Dieu, et généralement tout ce qui regarde le culte divin. Secondement, la mortification et la victoire de soi-même. Et en troisième lieu, la charité vers le prochain en aumônes, en patience et en toute mansuétude. La troisième sorte de biens qu'il faut établir dans l'âme, sont les dispositions qui préparent le cœur à la charité, et sont l'entière résignation entre les mains de Dieu, l'agrément de son bon plaisir en toutes choses, avec un exercice ordinaire d'indifférence à tout, agréant autant la perte que le gain, la santé que la maladie, sans choisir ceci ou cela, mais demeurant libre et dépendante de Dieu en toutes choses. Ces biens doivent être plantés l'un après l'autre, dans le jardin de l'âme, par le soin particulier de vaquer aux choses susdites, tant à l'examen qu'à l'oraison, et durant le cours de la journée, jusqu'à ce que l'âme par long usage se trouve en possession de ces trésors.

D. *Comment entendez-vous la troisième chose convenable à la direction des âmes, qui est de ne point laisser de vide en l'âme ?*

R. C'est qu'il ne faut pas faire comme quelques-uns qui, après avoir fait quelque progrès pour le bien d'une âme, se contentent de peu, sans achever l'ouvrage. Quand ils ont retiré une

personne du jeu, de la mondanité, et d'une vie déréglée, si elle fait un peu d'oraison, donne l'aumône et fait quelque bien suivant la coutume des vertueux, ils la tiennent pour sainte, se contentant de ce peu comme s'il n'y avait plus rien à faire. Cependant cette âme sera pleine d'amour-propre, sensible à son honneur, attachée à mille bagatelles, impatiente à tout ce qui la choque ; et si on représente cela au Directeur, il dira que ce sont de petites choses que Dieu laisse aux bons pour exercice ; que ces défauts servent pour humilier l'âme, et qu'elle ne laisse pas de bien faire. Cependant ces personnes demeurent éloignées du dessein de Dieu, et fort reculées du chemin de la vraie vertu, dans de manifestes vanités, qui mettent obstacle à la grâce. Le devoir donc d'un bon Directeur est de ne point se lasser, ayant commencé l'œuvre importante de la perfection de l'âme ; mais sans laisser aucun intervalle, remplir entièrement les desseins du Saint-Esprit, donnant tous les traits à son tableau, que nous avons dits ci-devant : arrachant premièrement les vices l'un après l'autre, sans demeurer content, jusqu'à ce qu'il les voie tous affaiblis, et surtout l'exerçant en la sainte indifférence, jusqu'à une entière liberté d'esprit, et que cette âme soit totalement prête à tout ce qui plaira à Dieu de lui envoyer, ne croyant pas son œuvre finie tant qu'il verra une affection ou attache à quoi que ce soit, afin que

le seul bon plaisir de Dieu règne et domine entièrement en elle. Cette dernière chose accomplie, s'appelle l'ouvrage achevé, parce que l'homme n'y peut faire autre chose. Pour ce qui regarde les choses extraordinaires, dans lesquelles Dieu opère, le Directeur n'a qu'à suivre la grâce, conformément aux avis que nous avons donnés autre part, lesquels il n'est pas nécessaire de redire à présent.

D. Quelles sont les fautes que font ordinairement les directeurs en la conduite des âmes ?

R. Il y en a trois plus remarquables. La première est de ne suivre pas assez les mouvements de la grâce, mais plutôt leur propre dessein. Il y en a qui se forment une idée et un dessein qu'ils estiment beaucoup, qu'ils appliquent par après à toutes les âmes qui se présentent, croyant que s'ils peuvent les ajuster à cette idée, ils auront fait un grand coup; ainsi ils n'ont autre vue ni propos, que d'exécuter ce qu'ils ont dans l'imagination, comme celui qui voudrait donner une même forme d'habit à tous ceux qui se présentent, grands ou petits. Il faudrait donc considérer en chacune des âmes les mouvements de la grâce et ce que Dieu y opère, et se conformer à cela; sonder et examiner à quoi cette âme est portée, et bien discerner ce qui est de Dieu; car autant d'âmes, autant de voies.

D. Quelle est la seconde faute ?

R. C'est la négligence, d'autant que plusieurs entre les Directeurs s'acquittent fort négligemment de cette affaire, suivant ce que nous avons dit au troisième point traité ci-dessus. Ils disent qu'il ne faut pas tant d'invention en la vie spirituelle ; que c'est assez aux femmes de dire leur chapelet ; qu'elles ne doivent pas vaquer à l'oraison ni songer à la contemplation, mais filer leur quenouille. Sainte Térèse dit à ses filles qu'elles fuient telles gens comme des démons d'enfer, parce qu'ils retirent les âmes des biens pour lesquels elles sont créées. Ils verront des femmes ayant leurs cheveux bouclés et entortillés, des poudres de senteurs à la tête, des mouches au visage, sans jamais leur faire remontrance, tenant tout cela pour indifférent, quoique le principe n'en soit que vanité. Les vrais Directeurs tâchent hardiment d'ôter telles choses et donner lumière aux âmes pour s'en retirer, sachant que dans la vigne de Notre-Seigneur, ou plutôt dans son jardin de plaisance, ne se peuvent souffrir les choses qui sont de l'esprit du monde.

D. Quelle est la troisième faute des Directeurs ?

R. C'est celle que font ceux qui prennent l'extrémité contraire, et parce qu'ils sont spirituels, ne parlent à ceux qu'ils gouvernent que d'élévations. D'abord qu'ils voient certaines personnes

avoir quelque goût de Dieu, ils ne les entretiennent que de l'état passif et mystique, sans considérer si Dieu les y appelle ; d'où vient que telles âmes prennent un essor et un vent si haut, que la teinture de la présomption est toute visible. Elles disent que c'est à Dieu à faire tout ; que la créature ne peut rien ; qu'à leur égard tout leur est un. Si on leur parle de leurs obligations nécessaires vers leur famille, et autres choses de leur devoir, elles répondent qu'elles ne peuvent rien si Dieu ne le fait en elles, et ne marchent point avec le contrepoids nécessaire aux âmes solides, qui est de revenir par leur mouvement aux choses communes aux autres chrétiens, ne s'oubliant jamais de leur propre misère. Ces âmes folles, avec plus de jeunesse que de vérité, ne parlent que d'amour, que tout est amour ; sont comme oublieuses de toutes choses, donnant prise au diable de les élever en complaisance et en mépris d'autrui, et autres sottises, dont se garantissent celles qui marchent avec la défiance et chaste crainte de Dieu, qui n'empêchent jamais les saintes élévations que l'Esprit divin peut faire en elles, mais les rendent plus solides, plus pures et plus véritables.

CHAPITRE III

DE LA CONVERSATION APOSTOLIQUE

D. *Quelles sont les parties de la conversation vraiment apostolique ?*

R. Trois particulièrement, à savoir : liberté, gaieté et pureté.

D. *Comment la liberté ?*

R. Parce que l'homme apostolique en la conversation humaine doit avoir soin de garder une entière liberté d'esprit, laquelle consiste en trois choses. Premièrement, à parler ordinairement de Dieu, comme n'ayant autre affaire avec les hommes que de les porter à Dieu : *Si quis loquitur quasi sermones Dei*. Pour cela, il faut une grande liberté pour mépriser tout respect humain et parler aux hommes mondains de leur salut. On en vient à bout observant trois ou quatre choses. En premier lieu, faisant profession ouverte de cela, non par empire, mais avec suavité, par démonstration d'un grand zèle, et menant une façon de vie si exemplaire, que les hommes n'attendent autre chose de telles personnes entièrement consacrées à Dieu, et qui n'ont

à cœur que les affaires de leur Maître. En second lieu, usant d'une grande accortise et dextérité, pour insinuer les discours des choses divines ; la principale étant d'empêcher, autant qu'il se peut, que les autres propos ne se coulent, les prévenant par un doux ascendant que les hommes souffrent aisément au serviteur de Dieu, puis en tenant toujours un discours agréable et nullement ennuyeux. En dernier lieu, ne cherchant en rien son divertissement propre, mais purement la gloire du Maître que l'on sert ; et quand bien tel divertissement serait nécessaire, il se prendra en cela, car celui qui aime se plaît toujours aux choses qu'il aime. Le second point de cette liberté consiste en une hardiesse de reprendre le mal partout où on le voit, suivant le dire de l'apôtre saint Paul : *Argue, increpa* ; se souvenant de ce qu'il ajoute : *In omni patientia et doctrina* ; le faisant avec accortise et mansuétude. Ce qu'il doit reprendre est le vice, la mondanité, et généralement tout ce qui contrarie à la sainteté de l'esprit chrétien ; mais toujours avec un esprit doux et suave, souffrant avec condescendance tout ce qui n'est point mal, comme le précurseur du Fils de Dieu, qui reprenant Hérode, ne l'offensa point, mais conserva toujours ses bonnes grâces, nonobstant qu'il le reprît d'une chose qu'il était difficile de quitter. On peut agir autrement dans les occasions extra-

ordinaires, qui peuvent demander de l'indignation et du zèle. Le troisième point de cette liberté consiste au mépris des compliments de la civilité mondaine, lesquels il doit quitter tout à fait, se contentant d'une grande démonstration de charité et d'un lustre de simplicité fort propre aux vrais serviteurs de Dieu, et que les mondains respectent et désirent en eux plus que tout le reste.

D. Quelle est la seconde partie de la conversation apostolique?

R. C'est la gaieté, qui consiste en une allégresse sensible et déclaration de joie, laquelle doit paraître en la conversation qu'on a avec les hommes ; car les choses de Dieu étant d'elles-mêmes fort sérieuses et fort graves et les hommes fort éloignés de l'esprit sérieux, il faut que l'homme apostolique détrempe et assaisonne son entretien de cette joie, chassant toute mélancolie et apparence de chagrin, pour rendre non seulement supportables, mais recevables, les choses bonnes qu'il doit dire, étant très convenable que les hommes agréent ce qui vient de Dieu : aussi n'y a-t-il rien de si agréable que son Esprit, duquel il faut être revêtu dans la conversation humaine. Saint Xavier, homme apostolique, était excellent en ceci ; car les Japonais disaient de lui qu'on pouvait faire tout le tour du Japon sans s'ennuyer en sa compagnie ; c'était à cause de la suavité et de

l'allégresse qui paraissaient en lui, et de la variété des discours dont il les entretenait, ce qui faisait qu'il était si désirable à toutes les personnes qu'il approchait.

D. Quelle est la troisième condition de la conversation apostolique ?

R. C'est la pureté, laquelle consiste à porter les intérêts de Dieu sans relâche en tout ce qu'on a de conversation, n'agissant et ne traitant que pour sa gloire. Une industrie pour parvenir à cela, est, quand on va faire des visites, avoir en vue de parler de Dieu, suivant le besoin d'un chacun, tâchant de gagner les cœurs avec le zèle et allégresse d'esprit que nous avons dit ; ne donnant guère de lieu à ce que les hommes du monde ont à dire, parce que ce sont choses ordinairement de leurs intérêts et vains plaisirs, qui refroidissent l'esprit de Dieu ; puis, quand on a fait son coup, se retirer, aller ailleurs en faire autant, sans que le temps soit employé en autres choses qu'en ce qui regarde le bien des âmes. On disait du Père Bernardin Realino, homme très illustre en sainteté, qui vivait dans le royaume de Naples, qu'il avait cette pratique d'aller en divers lieux où il était fort désiré, et où il faisait de grands fruits ; il demeurait peu en chaque endroit, parce qu'il faisait un discours utile, qui était écouté, puis il se retirait pour aller autre part. On avait accoutumé de dire de lui qu'il

n'échauffait jamais le siège où il était ; car il ne faisait pas longue demeure en aucun lieu. C'était le talent des premiers Pères de la Compagnie de Jésus, compagnons de saint Ignace ; leur conversation était agréable et utile ; ils faisaient état de ne traiter que des choses célestes, et du royaume de Dieu, à l'exemple de Jésus-Christ. Et il est dit de saint Ignace, que, quand on le visitait, il laissait le premier entretien à ceux qui venaient le voir, et puis prenait son temps pour dire ce qu'il avait sur le cœur. On dit aussi de lui que quand les personnes du monde le venaient visiter, il leur parlait de Dieu et de leur conscience ; si cela ne leur agréait pas, ils se retiraient et il demeurait quitte ; s'ils venaient à s'y plaire, son dessein était accompli, qui était de leur profiter. Entre ses compagnons, le plus illustre en cette pratique était Pierre Faber, qui gagnait merveilleusement le cœur des personnes, qui l'abordaient, même des grands, lesquels il attirait toujours à Dieu, s'il avait quelque loisir de traiter avec eux. Il est écrit en sa vie, qu'un jour allant en compagnie du cardinal Cantarenus, qui allait légat en Espagne, il fut pris, lui et le cardinal avec toute la troupe, par des gentilshommes français, qui le menèrent dans un château. Le Père Faber, parlant à celui qui était le chef de tous, des affaires de son salut, le gagna tellement, qu'il lui fit faire sa confession générale, et son affection alla si avant,

qu'il renvoya toute la troupe sans rançon, étant adouci par les propos de ce Père. Il arriva une autre fois que ce même Père faisant voyage, entra dans la maison d'un pauvre homme, où il fut reçu, et incontinent arrivèrent douze voleurs, qui se mirent à manger le bien de ce pauvre homme; le Père traita avec eux si doucement et si saintement qu'il les confessa tous, et les renvoya convertis à Notre-Seigneur. Tout cela vient de ces qualités que nous avons dites, et surtout de la pureté ou sainteté de la conversation, qui ne regarde que de plaire à Dieu, visant continuellement à procurer sa gloire, sans se laisser aller à aucune autre chose, que par une condescendance nécessaire et avantageuse à mieux réussir dans ce dessein.

CHAPITRE IV

DU SECOURS QU'IL FAUT DONNER AUX AMES
EN LA CONFESSION

D. *Quelles sont les qualités d'un bon confesseur ?*

R. Il y en a trois principales : la douceur, la force, et l'adresse.

D. *Comment la douceur ?*

R. En ce que le bon confesseur apostolique doit user en cette fonction plus de mansuétude que de rigueur, pour trois raisons. Premièrement, parce que les hommes qui se présentent à ce Sacrement, viennent ordinairement disposés au bien, s'humilient, s'accusent, demandent pardon. Or, c'est le propre des hommes, mais encore plus de Dieu, de recevoir suavement et accueillir avec débonnaireté ceux qui sont ainsi disposés. La seconde raison est que le sacrement de Pénitence est un tribunal de miséricorde, et non pas de justice et de vengeance, où Dieu ne demande autre chose que de voir le pénitent humilié et repentant ; et parce qu'ordinairement ceux qui viennent sont ainsi disposés, ils doivent être

traités doucement. La troisième raison est que le remède le plus efficace pour guérir les maux de l'âme, est l'amour et la mansuétude. Par ce biais Dieu a gagné le monde, envoyant son Saint-Esprit qui n'est qu'amour, n'ayant pu auparavant le gagner par les terreurs de sa justice. Ainsi le confesseur doit captiver les esprits par douces inductions et remontrances, les amenant à la connaissance de leurs fautes, à la douleur et au désir de bien faire : ce n'est pas que parfois où il se rencontrerait un cœur obstiné, il ne faille user d'autre conduite, mais cela est rare.

D. *En quoi consiste l'adresse d'un bon confesseur ?*

R. En l'industrie et en la grâce d'aider le pénitent à se bien acquitter de son devoir en la confession. Cette industrie se peut employer spécialement en deux choses. Premièrement à aider le pénitent à bien développer sa conscience, et à confesser nettement ses péchés, qu'il retient quelquefois par honte ou par ignorance. Un confesseur adroit lui fait enfanter cet avorton, qu'il tient caché en ses entrailles ; et se peut dire d'un tel confesseur, ce qui est écrit dans Job : *Obstetricante manu ejus eductus est coluber tortuosus*. Le serpent tortu du péché mortel est par la main industrieuse du bon confesseur mis hors la conscience de ce pauvre homme qui est à ses pieds, et qui n'a pas le courage de l'enfanter comme il faut.

La seconde de ces industries consiste à faire produire convenablement la douleur et la contrition à ce même pénitent, qui par l'adresse du bon confesseur est conduit à ce bien tant désirable. Cela se fait en ménageant son esprit comme il fait, et en lui représentant les motifs capables de le toucher et de gagner son cœur. Il est dit de saint Vincent Ferrier, qu'ayant à ses pieds un grand pécheur, il l'émut à une si grande contrition qu'il mourut entre ses mains de regret d'avoir péché; cela se fit par l'industrie de ce saint personnage, qui, voyant des crimes fort énormes, lui imposa une petite pénitence; cet homme fut si étonné, voyant la bonté de Dieu en son endroit, qu'il s'attendrit beaucoup. Le Saint voyant sa douleur, lui proposa une autre pénitence plus légère, de quoi cet homme prit sujet d'augmenter son admiration et sa tendresse; ayant fait cela une troisième fois, lui donnant trois *Pater* et *Ave*, ou quelque chose semblable, cet homme mourut d'une douleur amoureuse entre les bras de son Dieu. Il est écrit dans l'Histoire des Indes, que sur la fin du siècle passé, l'Archevêque de Goa, Alexis de Meneses, en sa visite du Malabar, ouït la confession d'un Portugais fort grand pécheur, lequel il ménagea si bien, l'ayant conduit dans sa chambre, qu'il se pâma trois fois faisant sa confession, de la douleur et du regret d'avoir offensé Dieu; tellement que le

bon Archevêque fut contraint de le mettre sur son lit; cela venait, outre la grâce de Dieu, de l'industrie de ce saint prélat, et de son accortise à bien gouverner l'esprit de ce pécheur, et Dieu le récompensa, parce que lui-même, voyant cet effet de grâce extraordinaire, se pâma de douceur et de joie et fut contraint aussi de se coucher sur son lit. Cela fait voir combien la bénédiction de Dieu est grande en ce sacrement, quand il est pratiqué d'une main habile et industrieuse, dont l'effet est la conversion et le salut des âmes.

D. *En quoi consiste la force d'un bon confesseur, laquelle il doit employer en son ministère ?*

R. En l'énergie de sa parole pour émouvoir les hommes, et les porter spécialement à trois choses nécessaires aux vrais pénitents. La première est à bien reconnaître leur faute, à quoi doit servir la parole efficace du confesseur; car plusieurs, quoiqu'ils aient de grands péchés, sont dans une si grande stupidité, qu'ils ne les peuvent reconnaître; et alors la force du confesseur consiste à les représenter si vivement qu'ils les reconnaissent, comme il advint lorsque Nathan fut trouver David, lequel était enseveli dans un énorme péché, sans quasi s'en apercevoir. Ce Prophète, par un discours énergique, et par une comparaison prise bien à propos, lui fit ouvrir les yeux, et lui fit dire : *Peccavi*, qui était la reconnaissance de

son péché. La seconde chose nécessaire au vrai pénitent est la douleur et vraie contrition. La plupart en sont bien éloignés à cause de leur attache aux sens et à leurs péchés. C'est alors le propre du bon confesseur de dire de si belles choses prises de la majesté de Dieu offensé, du malheur de la créature qui se retire de lui, et de la Passion de Jésus-Christ même, qu'il frappe le rocher, en fasse sortir de l'eau par la force de sa parole. Cela arriva en l'occasion où saint Bernard renversa à ses pieds le duc de Guyenne Guillaume, le réduisant à une sérieuse pénitence. La troisième chose nécessaire, c'est le bon propos, et la constante aversion du mal et éloignement de la vie passée, à quoi les hommes sont attachés communément. Le propre du vrai Directeur est d'y faire résoudre le pénitent, le déterminant à cela par une parole vive et efficace, comme fut celle de saint Romuald, qui, ayant ouï en confession un prince d'Italie, seigneur de grands États, lui donna pour pénitence de se faire moine; ce qu'il exécuta, persuadé par le Saint, de qui la parole puissante obtint cet effet. A ceci se rapporte la détermination qu'il faut faire prendre, de restituer le bien mal acquis et de quitter les conversations périlleuses; en quoi se montre la force du bon confesseur, qui emporte cela sur les cœurs les plus obstinés, quand il sert d'organe au Saint-Esprit par sa parole.

D. *Comment se peut montrer et employer cette force aux confessions des personnes dévotes, qui pratiquent souvent le sacrement de pénitence et mènent une vie innocente ?*

R. En ce que le confesseur traitant avec telles personnes, doit après les avoir ouïes, avant que de les congédier, laisser quelques paroles ardentes dans leurs cœurs, qui les animent au bien plus parfait; si bien qu'elles emportent un aiguillon pour la vertu, pris de la parole du confesseur, qui les anime à la perfection, comme une flèche reçue de la main de Dieu et sortie de la bouche de son ministre.

CHAPITRE V

COMMENT FAUT-IL AIDER A CEUX QUI SONT EN
RETRAITE POUR FAIRE LES EXERCICES SPIRITUELS

D. *Comment faut-il aider ceux qui font les exercices spirituels ?*

R. Trois choses particulièrement doivent être observées. La première est de garder exactement ce qu'on appelle additions, même les plus importantes : ce sont les choses que saint Ignace a remarquées être les plus nécessaires pour réussir dans cette entreprise.

D. *Quelles sont les plus importantes ?*

R. C'est particulièrement la retraite, qui doit être absolue, se retirant de toutes les idées ordinaires, de toute conversation et pratique de ce qu'on avait accoutumé de faire, pour s'appliquer du tout à ce qu'on entreprend. Si la retraite n'est qu'à demi, le fruit en sera médiocre ; voilà pourquoi il faut que celui qui s'adonne aux exercices se vide entièrement de tout, pour s'adonner absolument à cette vie nouvelle qu'il entreprend. Il est vrai que ceux qui demeurent dans leurs maisons, avec leurs femmes et leurs enfants, peuvent

tirer quelque bon effet de ses exercices ; mais ce n'est rien en comparaison de celui qui quitte la vue de tous ces objets, pour s'en aller ou à la campagne, ou dans une maison religieuse avec son Directeur, sans emporter avec soi aucun usage de ses occupations ordinaires, se donnant tout nu et tout libre à cette nouvelle forme de vie.

D. *Quelle est la seconde chose qui doit être observée en cette entreprise ?*

R. C'est que le Directeur doit prendre garde, et faire en sorte que le sujet des méditations soit pris à proportion, selon qu'a prescrit le saint qui a donné la forme de tels exercices. Quelques-uns se plaisent à des sujets particuliers, comme sont les sept dons du Saint-Esprit, sept ou huit principales vertus ; mais il n'y a pas de comparaison au sujet qui est donné par saint Ignace. Premièrement, de la fin de l'homme ; secondement, des péchés ; troisièmement, de la mort, du jugement et de l'enfer, puis de l'Incarnation de Jésus-Christ, de sa Nativité, après des deux étendards, des trois classes, du Baptême, de la Prédication de Jésus-Christ, enfin de la Passion et Résurrection, puis de l'amour divin ; parce que cet ordre et ces matières sont un coup très important dans les âmes, dont se privent celles qui choisissent leurs desseins particuliers. Nous avons l'exemple de grands personnages, comme de Gre-

nade, qui après avoir fait les exercices de saint Ignace, composa la *Guide des pécheurs* où sont ces matières, sur lesquelles il avait été extraordinairement touché ; de Monsieur de Genève, qui après les mêmes exercices, composa l'*Introduction à la vie dévote*, qui est toute faite sur les mêmes sujets ; et d'autres grands hommes, qui n'ont point trouvé de meilleurs points à méditer, que ceux qui sont prescrits en cet ouvrage. On peut toutefois excepter certaines âmes avancées, adonnées à l'amour divin, et guidées ordinairement par le Saint-Esprit en leurs dévotions ; celles-là, comme présupposant telles choses, peuvent suivre le mouvement du Saint-Esprit en leur retraite. Il faut encore observer, outre ces sujets de méditation généraux que le Saint a prescrits, qu'il faut prendre une heure de considération et réflexion sur le règlement de notre vie ; et l'objet de cette considération peut être, ou les actions journalières, ou quelque point de spiritualité important pour la réformation de la vie. On pourrait considérer l'oraison, examinant comme on la fait et comme on la doit faire ; un autre jour, l'examen ; le troisième jour, la Messe ; le quatrième, la conversation ; le cinquième, la réfection du corps ; le sixième, l'office propre, comme le gouvernement de la famille, ou l'étude, ou choses semblables ; le septième, la pénitence et mortification ; le huitième, le sommeil, ou ce qui

regardera tout l'entretien du corps ; le neuvième, l'ornement de ce même corps, comme le vêtir, la récréation et autres choses qui concernent l'extérieur. Il y a encore quelques chapitres dans ce Catéchisme, qui peuvent donner des points pour chaque jour, comme est le premier et le second de la troisième Partie : des empêchements à la grâce, et le dernier de la quatrième Partie, les deux derniers de la cinquième ; prenant par chaque jour un point à considérer et à s'entretenir, pour faire du tout un recueil de bons propos pour l'avenir.

D. Quelle est la troisième chose qui doit être observée dans les exercices ?

R. C'est de faire en sorte que celui qui entreprend de faire les exercices, ne prenne pas seulement un dessein général de s'amender et perfectionner ; mais encore se prescrive quelque dessein particulier comme une fin, de laquelle il veuille venir à bout, et à laquelle il rapporte tout son travail et son emploi spirituel, pendant sa retraite. Par exemple, si c'est une personne religieuse, il est bon qu'elle rapporte tous ses exercices à résigner entièrement entre les mains de Dieu tout son honneur, sans s'en plus soucier et mettre en peine, ordonnant à cette fin ses méditations, et à chacune s'arrêtant sur cet article ; par exemple, à la première, qui est de la dernière fin pour laquelle un homme est créé, dire à part soi, qu'un homme

est créé pour rendre honneur à Dieu, et non point à soi-même, ainsi des autres. Une autre fin que se peut prescrire le religieux, est de faire les exercices pour venir à bout de s'abandonner entièrement entre les mains de l'obéissance, sans plus songer à ce qu'il fera; mais se proposer de prendre tout ce qui vient de ses supérieurs, comme s'il venait de la main de Dieu, rapportant à cela les mêmes méditations. Ceci s'entend des personnes qui ont quelque avancement et bonne volonté, car ceux qui sont dans un détraquement général, doivent prendre pour fin, l'entier amendement où portent les sujets de chaque méditation en particulier. Si c'est une personne du monde qui fasse les exercices, et qui ait déjà quelque habitude de vertu, elle doit prendre pour fin de toute sa retraite, d'acquérir quelque récollection et usage de la présence de Dieu, ou bien le dégagement des biens temporels, et autres choses semblables, qui lui seront plus utiles; cela est nécessaire, afin de remporter quelque fruit notable, solide et permanent de cette retraite; non pas une vague disposition au bien, qui s'allentit et périt peu à peu, là où quand on a pris un sujet déterminé qui est d'importance, la mémoire de s'y appliquer persévère longuement, et vaut mieux une chose particulière gagnée, qu'une générale inclination au bien, qui laisse l'homme toujours le même, sans aucun notable changement en sa vie.

D. *Quelle était l'idée de saint Ignace touchant ses exercices spirituels ?*

R. Bien différente de l'usage commun des hommes, d'autant que sa pensée et l'ordre même qu'il a établi en cela, aboutissait à un effet du tout extraordinaire, qui était de former entièrement les âmes à l'oraison, et les conduire quasi assurément à une vie sainte : car son dessein était que durant trente jours on méditât toutes les principales choses de la vie chrétienne, d'où devait réussir une habitude à l'oraison, et une pénétration de tout ce qui était nécessaire à vivre parfaitement. Il a tenu lui-même cette pratique, donnant à plusieurs grands personnages les exercices en cette sorte, même à plusieurs prélats et cardinaux ; ce qui opérait un parfait changement en telles personnes, de grandes conversions et vocations à la vie religieuse, et commencements à la sainteté. Il a aussi établi en la Compagnie qu'il a fondée, que chacun des religieux les fit ainsi tout du long deux fois en sa vie : à l'entrée en religion, et avant les derniers vœux qu'on a accoutumé de faire ; ce qui se pratique encore aujourd'hui : là où maintenant le reste des hommes se contentent de huit ou dix jours ; d'où vient qu'ils ne se remplissent pas suffisamment de l'esprit d'oraison, ni de la connaissance des choses qui opèrent ce grand changement, nonobstant qu'ils en remportent de grands effets ;

mais ce n'est rien auprès de ce qui leur arriverait s'ils entraient dans l'idée de ce Saint, et dans l'usage de ce qu'il a prescrit; mais la lâcheté de notre nature empêche beaucoup notre avancement.

D. *Quelle aide peut-on prendre pour bien s'acquitter de tels exercices ?*

R. Il s'est fait quelques livres, qui peuvent soulager l'aridité et stérilité de notre esprit, comme de la Palma en espagnol, de Gaudier en latin, et en français de dom Sans de Sainte-Catherine, général des Feuillants, qui a écrit des méditations sur le même sujet de saint Ignace, fort efficaces et puissantes. Il se peut faire que plusieurs personnes trouveront de l'avantage à prendre même les mêmes méditations succinctes, composées par le Saint, donnant lieu au Saint-Esprit et à sa lumière, avec l'assistance d'un bon Directeur, qu'il faut choisir pour cela avec soin, demeurant vrai ce que dit un grand personnage du siècle passé : « Quel est le maître, tel est le disciple » ; n'y ayant rien qui puisse plus former et avancer un homme, que de puiser dans la fontaine de quelque âme vraiment illuminée et parfaite.

CHAPITRE VI

DE L'AIDE QU'IL FAUT DONNER AU PEUPLE
DANS LES MISSIONS

D. *Que faut-il observer dans les missions qui se font à la campagne pour le bien des âmes ?*

R. Trois choses y sont particulièrement nécessaires. La première touche l'extérieur; la seconde regarde l'intérieur; et la troisième, l'ordre qui doit être observé pour bien faire réussir cet emploi.

D. *Que faut-il observer en l'extérieur ?*

R. Trois choses principalement: la première regarde l'ornement des églises; la seconde, le chant qu'on y doit faire; et la troisième consiste en la distribution des images, et autres aides de piété, qu'on doit donner au peuple pendant ce temps.

D. *Qu'est-ce qu'on doit faire touchant l'ornement des églises ?*

R. Il faut avoir soin qu'elles soient ornées pendant tout le temps de la Mission, avec un appareil extraordinaire, en la magnificence extérieure la plus grande qui se pourra, afin que cet éclat extérieur touche l'esprit des bonnes gens,

et leur donne une haute idée des choses de la religion; ce qui servira beaucoup à les rendre affectionnés, attentifs et fréquents à tous les exercices de piété qu'on leur enseignera, et qui se pratiqueront pendant tout ce temps. Ainsi j'estime beaucoup la pratique de ceux qui allant aux Missions, ont soin d'amener avec eux un cheval chargé de riches ameublements d'église, comme de tableaux, calices, vases, devant d'autel, et telles autres choses qu'ils mettent ensuite dans les églises avec adresse et grand fruit.

D. *Qu'est-ce qu'il y a à observer touchant le chant ?*

R. On peut dire qu'il importe beaucoup de faire provision de divers beaux cantiques, où les mystères de la foi soient expliqués, et les devoirs du chrétien, pour le moins les plus communs et ordinaires, soient enseignés clairement en langage vulgaire, afin que le peuple les entendant chanter dans l'Eglise avec plaisir durant la Mission, à des heures convenables, s'affectionne à les apprendre, et goûte insensiblement telles vérités : par ce moyen on leur ôtera l'usage de leurs chansons, qui sont le plus souvent inutiles ou mauvaises, et on en substituera d'autres en leur place, qui seront saintes et pleines d'édification.

D. *Qu'avez-vous à dire touchant le dernier point, qui consiste dans la distribution qu'il faut faire des images et autres choses pieuses ?*

R. Il faut en être si bien pourvu qu'on en puisse faire grande largesse : car, outre que cette libéralité fera venir le peuple plus volontiers aux assemblées qui se feront, elle aura encore deux autres effets fort considérables. Le premier est qu'elle leur rendra les instructions qu'on leur fera comme sensibles, et partant plus aisées à apprendre. L'autre sera que la vue fréquente de tels objets leur conservera plus longtemps, et leur rafraîchira souvent le souvenir des saintes pensées et des instructions qu'ils auront apprises pendant le temps de la mission ; ainsi il serait expédient que ces images, chapelets et autres telles choses qu'on leur donnera, fussent d'une matière solide pour durer longtemps.

D. *Comment peut-on toucher l'intérieur de ces bonnes gens de la campagne ?*

R. Cela se fait par des prédications sérieuses, vives et solides.

D. *Quelles matières doit-on traiter en ces prédications ?*

R. On n'y doit parler que de ces grandes vérités de la foi que l'Écriture emploie, et dont les Saints se sont autrefois servis à retirer les hommes du vice, les ramener au bien et les établir dans la solidité de la vertu. Par exemple, on pourrait prendre ce passage tiré de l'épître de saint Paul aux Romains : *Hora est jam nos de somno surgere ; nunc enim propior est nostra salus*

quam cum credidimus; nox præcessit, dies autem appropinquavit: abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis, sicut in die honeste ambulemus, non in comensationibus et ebrietatibus, non in cubilibus et impudiciis, non in contentione et æmulatione; sed induimini Dominum Jesum Christum, et carnis curam ne feceritis in desideriis. On peut sur ce passage traiter beaucoup de matières solides et vérités très importantes au salut, comme sont celles que nous allons déduire toutes prises de ce même texte.

FORMULAIRE DES SERMONS POUR LES MISSIONS

Prenant le sujet sur le texte allégué, le premier sermon sera sur ces paroles : *Hora est jam.* Il faut dire que c'est maintenant le temps de bien faire, et de se convertir à Dieu. Les prédicateurs sont comme les trompettes de Dieu pour éveiller les hommes endormis dans le péché : *Clama, ne cesses, sicut tuba exalta vocem tuam.* Et c'est principalement aux hommes endormis, que l'heure est venue pour faire pénitence. Cela se doit dire aux jeunes qui ne font que commencer, à ceux qui sont avancés en âge, et aux vieillards. Il est l'heure, et ce pour deux raisons, parce que plus on diffère, plus on perd. Il est l'heure : car plus on attend, plus on a de peine, on perd le

temps, les occasions et les grâces. On a peine à cause des habitudes qu'on a contractées, et du désespoir qui persécute ceux qui ont trop attendu.

Le second sermon est sur ces paroles : *Jam nos a somno surgere*. La vie des hommes mondains est comme un sommeil, pour deux raisons : 1° à cause de l'insensibilité qu'ils ont à tout bien, comme ceux qui dorment ; 2° à cause qu'ils rêvent, charmés par les plaisirs de cette vie : *Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt in manibus suis viri divitiarum*

Le troisième sermon est sur cette parole, *Surgere*. Se lever dit deux choses : quitter le lit où on est endormi, et s'en aller à son ouvrage. Aussi, se lever, à un chrétien dit deux choses : c'est à savoir quitter sa vie première par une vraie conversion, faisant un effort extraordinaire, comme celui qui secoue le sommeil ; secondement, se tourner au bien et au devoir d'un vrai chrétien.

Le quatrième sermon est sur ces paroles : *Quia propior est nostra salus, quam cum credidimus* ; qui signifient que le salut est plus proche que quand nous avons reçu l'Évangile, c'est-à-dire que la mort et le jugement de Dieu nous approchent ; ainsi il faut faire cette prédication sur la mort, en laquelle trois choses sont remarquables. La première, qu'elle est assurée, l'homme étant obligé de tout quitter. La seconde, que l'heure en est incertaine, étant souvent sur-

prenante, comme il advint à Balthasar et à Holoferne. La troisième, qu'elle aboutit à de grandes choses, au bonheur ou malheur éternel.

Le cinquième sermon est sur le Jugement, où ce qui est plus considérable, c'est le compte qu'il faut rendre, particulièrement de trois choses, du mal qu'on a fait, du bien qu'on a omis, et des talents et grâces reçus.

Le sixième est sur l'enfer, où trois choses sont à dire. La première, la privation du souverain Bien, la perte de Dieu et de toutes choses. La seconde, le feu, les douleurs et tourments. La troisième l'éternité de ces maux.

Le septième se peut faire sur ces paroles : *Nox præcessit, dies autem appropinquavit*. Sur quoi il faut prendre sujet de traiter de l'état misérable du péché, le comparant à la nuit et aux ténèbres. La nuit a trois choses considérables. La première est un aveuglement, qui vient de la privation de la lumière : ceux qui sont en l'état de péché sont privés de la lumière de Dieu et de la sagesse, n'ayant point les secours particuliers que Dieu donne ordinairement à ses enfants, qui sont appelés enfants de lumière. De cela se plaignent les méchants en la Sagesse : *Sol justitiæ non illuxit nobis, lumen intelligentiæ non est ortum nobis*. La seconde chose qui arrive pendant la nuit, c'est que l'homme ne sait où il va : *Qui ambulat nescit quo vadit* ; et

par conséquent il heurte partout, et se blesse; c'est-à-dire que l'homme en état de péché accumule faute sur faute, et multiplie les offenses, prenant occasion de trébucher à toute rencontre. La troisième chose, c'est que pendant la nuit les maux ordinaires de la vie s'augmentent; le malade durant la nuit trouve son mal insupportable, le voyageur égaré ne sait que devenir; de même, en l'état de péché, tous les maux de la vie affligent davantage; quand un pécheur reçoit une perte, il se tourmente, la maladie l'altère, les adversités et les procès l'affligent avec excès.

Le huitième sermon se peut faire sur l'état opposé de la grâce, qui a des effets tout contraires. Premièrement, l'homme qui est en grâce marche en lumière, il voit ce qu'il a à faire pour son salut, il a les aides que Notre-Seigneur donne à ceux qui sont à lui. La seconde chose, c'est que tout lui tourne à bien, il va toujours croissant en mérites et en grâces. La troisième: les maux ordinaires de la vie réussissent à son avantage, les maladies, les afflictions, les procès lui servent à aimer Dieu, et lui profitent pour son salut.

Le neuvième sermon est sur ces paroles : *Abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis*. Cela s'accomplit par la pénitence, qui se pratique particulièrement au sacrement de la même Pénitence; trois choses y sont

remarquables : l'intégrité en la confession, la pureté en la contrition, et la fidélité en la satisfaction. Ces trois choses peuvent donner sujet à trois prédications, suivant le temps et le loisir. Sur la confession, il faut faire instance sur l'importance de l'intégrité, comme aussi sur la véritable componction du cœur, et enfin sur l'entier amendement de vie, qui est la satisfaction parfaite : afin de bien accomplir ce qui regarde le sacrement de Pénitence, les sermons suivants sont nécessaires.

Le dixième se doit faire sur ces paroles : *Non in comensationibus, et ebrietatibus*. Les œuvres des ténèbres sont les péchés, entre lesquels est la gourmandise, en laquelle trois sortes de maux sont remarquables. Le premier est qu'elle rend l'homme comme une bête, l'attachant à la chair et au sang : les bêtes n'ont autres pensées que de leur vie et de remplir leur ventre. Le second mal, c'est qu'avec la gourmandise on nourrit tous les vices, lesquels elle fortifie. Le troisième mal, c'est particulièrement qu'elle entretient la luxure, car après l'excès de bouche suit le jeu, les plaisirs et la débauche.

Le onzième sermon est sur ces paroles : *Non in cubilibus et impudiciis*. Ici il faut reprendre le vice de la chair ; trois choses l'entretiennent. La première, ne pas fuir les occasions, se donnant trop de liberté. La deuxième, ne pas garder

ses sens dans les occasions, lesquels doivent être retenus sagement : *Pepigi fœdus cum oculis meis*, comme dit Job. La troisième cause de ce mal, c'est la licence des femmes à se parer et orner immodestement ; il faut invectiver contre ce désordre.

Le douzième sur ces paroles : *Non in contentione et æmulatione*. Il faut parler contre la haine, la colère et la vengeance, c'est un péché fort ordinaire parmi les hommes ; il cause trois maux. Le premier, qu'il détruit la charité, sans laquelle l'homme n'est rien. *Deus caritas est : qui manet in caritate, in Deo manet, et Deus in eo*. Le second mal qu'il fait, c'est qu'il ôte la paix, qui est la demeure du Saint-Esprit dans l'âme. Le troisième, c'est qu'il est une source de quantité de péchés. Les procès sont cause d'une grande suite de maux que les hommes commettent, et de plusieurs désastres qu'ils encourent.

Le treizième sermon se peut faire sur les causes de ce péché, dont nous venons de parler. Ces causes sont trois. La première est l'orgueil, parce que les hommes forment des querelles sur les préséances ou sur les injures qu'ils prétendent avoir reçues. La seconde est l'avarice, qui produit les différends qu'ils ont entre eux pour les biens temporels. La troisième, l'envie, étant piqués de jalousie les uns contre les autres.

Par ce moyen, celui qui fait la Mission aura sujet de parler contre les principaux péchés, et préparer ainsi les cœurs à une bonne confession.

Le quatorzième est sur ces paroles : *Induimini Dominum Jesum Christum*, sur lesquelles il faut prendre sujet de parler de la Communion. Trois dispositions y sont nécessaires. La première est la pureté, laquelle s'acquiert par la pénitence et vraie douleur de ses péchés. La seconde est l'humilité, considérant notre bassesse et notre néant, en comparaison de Celui qu'on veut recevoir. La troisième est l'amour : car Jésus-Christ se donne à nous par amour, qui ne peut être mieux reconnu que par un autre amour.

Le quinzième se peut faire, aussi bien que le seizième, le dix-septième et les suivants, sur les dispositions de vertu et perfection chrétienne, qui font que l'homme se revêt entièrement de Jésus-Christ. Premièrement, il en faut faire sur l'oraison. Secondement, sur le jeûne ou mortification. Troisièmement, sur l'aumône et charité envers le prochain, puis sur l'humilité, la patience, etc., enfin sur la gloire céleste. Nous ne pouvons fournir plus de sujets, à cause de la brièveté que nous devons garder, nous contentant d'avoir donné un formulaire suivant lequel on peut facilement former les autres prédications.

D. *Quel ordre faut-il observer dans les Missions ?*

R. Trois choses : les lieux, les personnes et les emplois.

D. *Comment les lieux ?*

R. Parce qu'il est à propos que les missionnaires choisissent un lieu convenable pour faire plus de fruit, comme serait quelque ville champêtre ou grosse bourgade, qui fût le rendez-vous à plusieurs autres paroisses circonvoisines, donnant ordre que les prédications se fissent non ortuitement, mais quand les peuples seraient assemblés ; puis de cette bourgade passer à une autre semblable, pour s'y comporter en même manière.

D. *Comment est-ce que cet ordre se doit observer touchant les personnes ?*

R. En ce qu'il faut avoir soin d'instruire non seulement les grands, mais encore les petits, ayant égard à l'instruction des enfants, comme saint François Xavier qui, étant aux Indes, faisait un catéchisme pour les femmes des Portugais, un autre pour les enfants, outre la prédication commune qu'il donnait à tous. Il faut qu'un des missionnaires ait soin une fois le jour, comme serait le matin après sa Messe, d'assembler les enfants, et leur faire prononcer des formules du bon propos, de l'examen, de l'acte de contrition, de la préparation à la Communion, et ce par forme de prières : tellement qu'au bout d'un mois la jeunesse se trouvera tout instruite.

D. *Comment faut-il garder l'ordre touchant les emplois ?*

R. C'est en prenant garde de ne faire pas avec confusion toutes choses, ni au commencement ce qui doit être à la fin : il faut semer au commencement, puis recueillir le fruit, par les prédications instruire et émouvoir les peuples, ne les admettant pas si tôt aux confessions, parce qu'à la fin ils les font mieux, ayant été instruits, que non pas au commencement, qu'ils sont encore grossiers et dans l'ignorance. Il ne faut pas non plus mettre beaucoup de temps dans les commencements à apaiser des différends, consumant beaucoup de temps à des chicanes ; mais quand ils ont été touchés, on fait d'eux plus aisément ce qu'on veut : c'est pourquoi il ne faut pas confondre et précipiter les emplois, mais les ordonner avec adresse au plus grand bien des âmes.

CHAPITRE VII

DE LA RÉDUCTION DES HÉRÉTIQUES

D. *Qu'est-ce qui peut servir à la réduction des hérétiques?*

R. Trois choses principalement : la douceur, la piété et la force.

D. *Comment la douceur?*

R. En ce que le moyen de les gagner et apprivoiser est d'agir avec eux amiablement et suavement, plutôt qu'avec aigreur ; il vaut mieux leur témoigner bienveillance et affection à leur bien, que de les maltraiter par paroles ; cela vient de ce que l'homme étant un animal noble, on vient plutôt à bout de lui par amour que par terreur et contrainte, si ce n'est en quelques esprits farouches, où il faut employer une parole terrible et puissante, suivant ce qui est dit dans le Prophète : *Nonne verba mea, quasi ignis et quasi malleus contereus petram?* frappant le cœur obstiné par la parole rude ; ce qui ne se doit faire ordinairement.

D. *Comment est-ce que la piété peut servir à la réduction des hérétiques ?*

R. C'est en leur parlant non seulement des

controverses, mais encore des choses morales et dévotes, des jugements de Dieu, de son service, qui consiste dans les devoirs de la piété chrétienne; par là on s'insinue dans leurs cœurs et dans leurs esprits, on les gagne insensiblement, les faisant revenir aux premiers sentiments de la religion. Le P. Pierre Faber, premier compagnon de saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, écrivant d'Allemagne à ses confrères, leur dit que ces deux moyens de piété et douceur lui avaient extrêmement réussi parmi les hérétiques.

D. Comment est-ce que la force doit être employée contre eux ?

R. C'est en ayant une doctrine puissante, vive et solide pour les convaincre, et pour cela il est bon d'avoir en main, non pas tant de subtilités et altercations, comme quelques démonstrations efficaces que l'on sache manier à propos. Il y en a quatre principales. La première est prise de l'Église; la seconde, de l'Écriture; la troisième, de la raison; la quatrième, des promesses et conseils de Jésus-Christ.

D. Dites-nous la première démonstration ?

R. Elle se peut faire de cette sorte. Celle de deux religions opposées qui est la plus conforme à celle qui est reconnue par les deux parties pour véritable, est la vraie religion. Or est-il que la religion qui se professe dans l'Église romaine

est plus conforme à l'ancienne religion, qui est l'Église des quatre premiers siècles, reçue pour bonne et infaillible, tant par les calvinistes et luthériens que par les enfants de l'Église romaine. Donc notre religion, qui est celle de l'Église romaine, est la vraie religion. La première proposition, qu'on appelle la majeure, est indubitable. La seconde, qui est la mineure, se prouve en cette sorte. Saint Ambroise en l'épître XIII, *Ad Marcellinum*, dit ainsi : « Ce matin il est arrivé un tumulte dans l'église, à l'occasion d'un certain nommé Castulus ; nonobstant cela *perstiti in munere meo, Missam facere coepi, et in media oblatione, etc.* » Ce qui veut dire, j'ai continué de faire ma charge, j'ai commencé à dire la messe, et au milieu de l'oblation j'ai prié avec larmes, non seulement pour les bons, mais encore pour les impies. Il n'y a aucun ministre de la religion prétendue, qui pût dire cela sans se rendre ridicule ; il n'y a aucun prêtre de l'Église romaine, qui en pareil cas ne le pût dire.

D. *Pourquoi l'autre sera-t-il ridicule ?*

R. Parce qu'il n'y a pas de conformité. Saint Augustin dit, en ses Confessions, qu'étant avec son frère au chevet de sa mère mourante, étant interrogée où elle voulait être enterrée, elle leur dit : « Pour mon corps, mettez-le où vous voudrez, seulement, je vous prie de vous souvenir de moi quand vous serez à l'autel. » Quelle femme hugue-

note pourrait dire cela sans choquer le sens commun, parlant aux ministres de son Église? Quelle femme catholique y a-t-il qui ne le pût dire sans étonner personne?

D. *Pourquoi l'autre choquerait-elle le sens commun?*

R. Parce qu'il n'y aurait pas de conformité. Le même saint Augustin, un peu après, ajoute que, quand sa mère fut enterrée au même lieu où elle devait être inhumée, on offrit pour elle le sacrifice de notre rédemption suivant la coutume. Quel huguenot pourrait dire cela de l'enterrement de sa mère, sans être absurde? Quel catholique y a-t-il qui ne le pût dire? Saint Grégoire de Nazianze écrit de sa sœur Gorgonie, qu'elle priait souvent devant l'autel où reposait le corps du Christ; cela se peut dire de toute femme catholique, et non point d'aucune huguenote, parce qu'il n'y a point de proportion entre telles paroles et leurs actions, mais bien avec celles qui se pratiquent en notre Église. Saint Léon, reçu par Calvin même entre les bons Papes, dit, prêchant le jour de Noël : « Aujourd'hui la prédication sera courte, parce qu'il y a trois messes à dire. » Si un ministre disait cela, on se moquerait de lui; si un prédicateur catholique le disait, il n'étonnerait personne.

D. *Pourquoi cela?*

R. Parce que sa parole serait conforme à la

pratique de l'Église, et nullement celle du ministre. Par telles choses et autres sans nombre, on peut voir qu'il n'y a nulle conformité entre les façons de faire des hérétiques et celles des premiers temps de l'Église. Il ne faut que voir les textes sans nombre des anciens Pères, allégués par Bellarmin, rendant témoignage de ce qui se faisait en l'Église ancienne, pour vérifier cette conformité qu'elle a avec la nôtre : après quoi il est facile de tirer la conclusion.

D. *Dites-nous la seconde démonstration.*

R. Elle est prise de ce qui regarde l'Écriture, et se fait en cette façon. En vain les hérétiques de notre temps prennent-ils pour garant de leur doctrine et de leur séparation de l'Église, l'Écriture sainte, s'il est vrai que dans les points controversés entre eux et nous, l'Écriture dit plus clairement ce que nous disons, que non pas ce qu'ils disent : or est-il que cela est ainsi, donc il est véritable que c'est en vain qu'ils la prennent pour garant de leur doctrine et séparation d'avec nous. La première proposition semble indubitable ; car, s'ils se sont appuyés sur elle, comme parlant pour eux, et qu'il se trouve qu'elle parle pour nous, c'est mal à propos qu'ils prennent sujet pour elle de se séparer de nous. Ce qui est donc à prouver, c'est la seconde proposition ; c'est-à-dire que l'Écriture dit plus clairement ce que nous disons, que non pas ce qu'ils disent :

j'entends qu'elle le dit par des paroles formelles. Car s'il est question des conséquences, ils ont de l'esprit, nous en avons, chacun pense avoir raison, et voilà pourquoi il faut s'arrêter à un juge qui parle nettement. Nous prouvons donc cette seconde proposition en cette sorte. Nous disons que le corps de Jésus-Christ est en l'Eucharistie; eux disent que non, mais qu'il y est seulement en figure. L'Écriture-Sainte dit sur cela : *Prenez, mangez, ceci est mon corps*; et en saint Jean, chap. VI : *Ma chair est vraiment viande, et mon sang est vraiment breuvage*. Ces paroles disent plus clairement qu'il y est, que celles que les hérétiques allèguent, ne disent que non. Or, celles qu'ils allèguent, sont celles-ci : *Faites ceci en mémoire de moi; mes paroles sont esprit et vie, la chair ne profite de rien, c'est l'esprit qui vivifie*. Ces paroles ne disent pas si clairement que le corps de Jésus-Christ n'est pas dans l'Eucharistie, que celles que nous avons alléguées disent qu'il y est; et partant l'Écriture par ces paroles ne leur donne pas juste sujet de se séparer de notre doctrine. Le même peut-on dire touchant la confession. Ils disent que c'est à Dieu de remettre les péchés, et non point à l'homme; cependant l'Évangile dit : *Ceux de qui vous remettrez les péchés ils seront remis, et ceux de qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus*. Ils ne peuvent point alléguer de paroles pour

dire que non, qui soient aussi claires que celles que nous venons d'avancer. Poursuivant les autres points, on trouvera la même chose. Par exemple, l'Église pratique l'Extrême-Onction, dont les hérétiques réprouvent l'usage. Saint Jacques en son épître dit : *S'il y a quelque malade parmi vous, qu'on appelle les prêtres de l'Église, qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile, et s'il a des péchés, ils lui seront pardonnés, et Dieu le soulagera.* Ce qu'ils peuvent alléguer pour le contraire, ne saurait dire si clairement ce qu'ils veulent, comme ces paroles sus-alléguées justifient la pratique de l'Église.

. D. *Dites-nous la troisième démonstration.*

R. Elle se prend du côté de la raison en cette sorte. Nous voyons que toutes les fois que Dieu a permis quelque erreur signalée dans l'Église, il a incontinent suscité de grands personnages, qui s'y sont opposés. Par exemple, à l'hérésie d'Arius, saint Athanase ; à celle de Pélagius, saint Augustin ; à celle de Nestorius, saint Cyrille : en telle sorte que toute l'Église avec eux s'est émue pour combattre telle erreur, et enfin en est venue à bout. Or, s'il y a eu jamais erreur notable au sens des hérétiques, et à leur jugement, il faut que ce soit celle de l'Église romaine : car non seulement c'est hérésie, mais idolâtrie, jusque-là que le chef de cette Église est l'Antechrist. Cependant nous voyons que quand cette

hérésie si grande et si prodigieuse a commencé à paraître, lorsque la Messe a commencé à se dire dedans le monde, qui a été à leur opinion environ le temps de saint Grégoire, il ne s'est trouvé personne qui ait réclamé, invectivé, ni dit aucun mot contre cette croyance, que Jésus-Christ fût réellement dans l'Eucharistie. Le premier fut Berengarius, plus de quatre cents ans après, qui soudain se dédit, et mourut pénitent : puis les Albigeois, qui durèrent fort peu. C'est un signe évident, que nul n'ayant résisté à cet établissement de la Messe, ce fut une chose reçue paisiblement par les fidèles, et qui ne donnait aucune peine à l'Église, laquelle, comme bonne et sainte, eût rejeté cette erreur comme toutes les autres. C'est donc une marque que telle pratique se trouvait conforme et au goût de cette même Église, qui, comme on présuppose, était alors saine et entière ; et il ne sert de rien de dire que ce mal s'est glissé insensiblement ; car aux autres maux le même est bien arrivé, qui étant venus par de petits commencements, incontinent l'Esprit de Dieu, fort et vigilant, les a découverts ; toutefois, ici cela s'est introduit et fortifié sans aucun combat, ni résistance. Qui voudra bien raisonner, trouvera par cette différence de cette erreur prétendue telle par les hérétiques, qu'elle est d'une nature contraire à toutes les autres, et par conséquent que ce n'est

pas erreur, mais vérité prêchée par les apôtres, et continuée dans toute la suite de l'Église. Ce que l'on peut dire de la doctrine de Calvin, qui a reçu le même combat que toutes les autres hérésies dont nous avons parlé.

D. *Dites-nous la quatrième démonstration.*

R. Elle est prise du côté des promesses de Jésus-Christ et de ses conseils en cette sorte. La religion en qui se trouvent accomplies les promesses de Jésus-Christ, faites par lui à ceux qui croiraient en sa parole, et en laquelle sont mis en pratique les conseils qu'il a donnés, est la véritable religion : or est-il que la religion catholique est celle en qui s'accomplissent les promesses de Jésus-Christ, et où ses conseils sont mis en exécution ; ce qui ne peut convenir nullement à la religion prétendue : donc c'est la catholique qui est la vraie religion. La majeure proposition est indubitable, puisque ces deux choses, tant les promesses que les conseils, ont été dits par Jésus-Christ à ses disciples. La mineure proposition, c'est-à-dire que les promesses de Jésus-Christ s'accomplissent en l'Église que nous appelons romaine, se prouve facilement. Ces promesses sont celles-ci : *Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur ; in nomine meo dæmonia ejicient, etc.* C'est-à-dire, les miracles accompagneront ceux qui croiront en moi, ils chasseront les diables en mon nom, etc. Que ce

soient les marques de la véritable Église, il se prouve par tous les siècles. C'était chose commune aux apôtres de chasser les diables, guérir les aveugles, faire marcher les boiteux au nom de Jésus-Christ ; et faire telles choses merveilleuses aux premiers siècles était chose commune aux martyrs. Saint Laurent guérit les aveugles ; saint Martin, saint Nicolas, saint Grégoire Thaumaturge, opéraient quantité de choses semblables. Saint Benoît, comme il se voit par l'histoire ecclésiastique, envoya un démoniaque à saint Remi en France, lequel le guérit. Saint Bernard a fait semblables miracles, et plusieurs autres, comme il paraît par les histoires. Tous les écrivains ecclésiastiques, qui ont été depuis lui jusqu'à maintenant, ont naïvement raconté de merveilleux miracles opérés par saint Dominique, par saint Antoine de Padoue, saint Nicolas de Tolentin, et saint Vincent Ferrier, lesquels tous ont fait des actions prodigieuses, promises par Jésus-Christ aux siens. En ces derniers siècles, saint François de Paule a été, à la vue de toute la France, remarquable en miracles ; dans l'Italie il a passé la mer à pied sec. Saint François Xavier peu après a été signalé en semblables opérations extraordinaires ; de quoi les hérétiques même ont rendu témoignage. Au siècle passé, on a vu dans ce royaume une célèbre possédée à Laon, délivrée par les exorcismes de l'Église. Au siècle

présent, toute la France a ouï parler d'une fameuse possédée en Poitou, de qui les démons étant conjurés par l'exorciste tenant le Saint-Sacrement entre les mains, ont été chassés, non seulement étant obligés de la laisser libre, mais encore de laisser des marques indubitables de leur sortie. Le premier fut commandé de laisser une croix sanglante sur le front, ce qui fut fait en présence de deux cents personnes ; le second, d'écrire le nom de Joseph sur la main de ladite possédée, qui était le nom du saint invoqué pour sa délivrance ; ce qu'il fit en présence de plusieurs personnes, et entre autres de trois hérétiques qualifiés, qui donnèrent leur déposition d'avoir vu cette merveille, et dont le principal fit ensuite profession de la religion catholique. Le troisième écrivit le nom de Marie sur la main, en sortant du corps qu'il possédait. Le quatrième laissa écrit le nom de Jésus en la même sorte que les autres ; en telle façon que ces mêmes noms sacrés, avec celui du Bienheureux François de Sales, évêque de Genève, homme illustre en sainteté en ce siècle, paraissaient manifestement à tout le monde écrits en couleur de sang ; en suite de quoi ladite possédée a demeuré entièrement libre, et conserve ces quatre noms écrits sur sa main, qui sont aujourd'hui autant remarquables que le premier jour, quoiqu'il y ait vingt ans passés ; de quoi nous rendons témoi-

gnage, comme l'ayant vu de nos yeux. Rien de pareil ne paraît, ni ne se produit en la religion contraire à la nôtre, voire même elle ne se vante de rien de semblable, quoique ce soit la véritable promesse de Jésus-Christ, faite à ceux qui croiront en lui. Quant à ce qui regarde les conseils, nous pouvons dire le même. L'un des conseils de Jésus-Christ est celui de la chasteté volontaire. *Et sunt eunuchi qui seipsos castraverunt propter regnum cœlorum; qui potest capere, capiat* : il y a des eunuques qui se sont rendus tels pour le royaume du ciel ; qui peut comprendre ceci, qu'il le comprenne. Ce conseil est autorisé par saint Paul, quand il dit : *Præceptum Domini non habeo, consilium autem do*. Ce conseil, il l'explique de vivre sans femme, ou la femme sans mari ; celui qui marie la fille vierge, fait bien ; celui qui ne la marie pas, fait mieux. Il apporte les raisons, pourquoi la personne qui n'est pas mariée fait mieux ; et dit que c'est parce qu'elle a meilleur moyen de vaquer à Dieu ; après il dit : *Solutus es ab uxore, noli quærere uxorem*. Ce conseil a été de tout temps observé dans l'Église. Quantité de moines, loués par saint Chrysostome, par saint Augustin, et par plusieurs des saints Pères, faisaient profession publique de chasteté. Saint Augustin, après son baptême, dit à sa mère, non seulement qu'il voulait être vrai enfant de

l'Église, mais encore qu'il ne voulait point de femme, parce que la bonne sainte était en peine de lui en trouver une, afin de lui donner moyen de vivre hors du vice. Saint Jérôme, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Épiphanes, et autres semblables saints n'étaient point mariés ; et l'on ne peut vérifier d'aucun prêtre, ni évêque en ces premiers temps de l'Église, qu'il ait vécu avec sa femme, s'il en avait, ou ait pris femme, n'en ayant pas quand il est entré dans la fonction du sacerdoce. De plus, en tous les temps de l'Église, il y a eu des monastères de vierges consacrées à Dieu pour suivre le conseil de Jésus-Christ. Saint Augustin écrit à une Supérieure de religieuses, qu'en sa première visite il aura soin de voir si elles ont observé les ordonnances qu'il avait faites pour leur conduite. Rien de pareil ne se trouve en la religion prétendue ; aucun parmi eux, ni homme ni femme, ne quitte le mariage pour se conformer à ce conseil de Jésus-Christ et de saint Paul. Un autre conseil de Notre-Seigneur est de renoncer à tous les biens temporels : *Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes, et da pauperibus*. Et ailleurs : *Qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus*. Ceci a été pratiqué au premier siècle de l'Église ; les premiers chrétiens apportaient aux pieds des apôtres le prix de leurs biens, sans

avoir rien qu'en commun. Saint Paulin, qui vivait au quatrième et cinquième siècle, quitta en un jour plus de revenu que n'en ont ensemble tous les ministres de France, sans se réserver chose aucune ; et cela pour imiter Jésus-Christ, et suivre sa doctrine. Carloman, fils d'un roi de France, a fait le même, se faisant pauvre religieux au Mont-Cassin ; et Jacques, roi de Majorque, pour entrer en l'Ordre de saint François ; Casimir, fils d'un roi de Pologne, et Henri, fils de Louis le Gros, qui entrèrent tous deux en l'Ordre de saint Bernard ; en ce siècle, le duc de Modène a quitté ses États pour se faire religieux de Saint-François, et pour vivre en pauvreté dans un monastère ; outre une multitude sans nombre d'hommes et de femmes, qui renoncent à toutes leurs possessions, pour accomplir ce conseil de Jésus-Christ. On ne voit point qu'aucun de la religion contraire à la nôtre, ait fait des actions semblables pour vivre plus parfaitement. Il est aisé de tirer maintenant la conclusion de cette démonstration. Ceux qui traitent avec les hérétiques, doivent avoir en mains les démonstrations que nous venons de dire, et que nous avons données, comme des ouvertures, montrant le biais qu'il faut prendre, sans les étendre jusqu'au bout ; ce qu'il est facile de faire, mettant les hérétiques tout à fait hors de réplique. En cela consiste la force qu'il faut employer contre eux en la conversation et conférence.

CHAPITRE VIII

DE L'AIDE QU'IL FAUT DONNER AUX MALADES
ET MOURANTS

D. *Qu'est-ce qu'il faut faire pour l'assistance des malades ?*

R. Quand on a reconnu que la maladie tend à la mort, ou qu'il y a danger évident, il faut mettre l'esprit du malade en paix et en liberté ; ce qui se fait observant trois choses. La première regarde le temporel, donnant ordre qu'il dispose de toutes les affaires qui touchent la disposition de ses biens, suivant ce qui est écrit : *Dispone domui tuæ, morieris enim tu.* La seconde chose qu'il faut observer, c'est de porter le malade à faire une confession quelquefois générale, autrefois particulière, suivant qu'on connaîtra lui être nécessaire ; parce que cela étant fait, son esprit demeure libre pour vaquer à Dieu. La troisième est de faire exécuter les choses qui touchent la conscience, comme sont les restitutions, réconciliations, et autres actions semblables, propres à un bon chrétien.

D. *Quand l'âme a été mise en repos, qu'est-il question de faire ?*

R. Il doit former en elle trois actes principaux, lesquels il faut cultiver et établir. Le premier est de résignation et soumission à la volonté de Dieu, acceptant la maladie, même la mort, de bon cœur, agréant ce qu'il ordonne, et mettant sa joie, si faire se peut, en l'accomplissement de ses ordres : car un tel acte plaît extrêmement à Dieu. Le second acte qu'il faut faire, c'est la véritable contrition des péchés, demandant souvent à Dieu pardon des offenses passées. Il faut exercer souvent le malade en ceci, afin qu'il meure en esprit de vrai pénitent. Le troisième acte est une grande confiance en la miséricorde de Dieu et mérites de Jésus-Christ, lui donnant une idée vive de la passion du Sauveur et de sa sainte mort, lui faisant baiser avec affection les plaies de Jésus-Christ mourant, et lui enseignant à prendre là son refuge.

D. *Que faut-il observer dans le gouvernement de l'esprit du malade ?*

R. Spécialement trois choses. La première est de ne le point presser et charger par multitude de discours. Il y en a qui font des prédications comme s'ils étaient devant un peuple : il faut suavement représenter choses utiles et dévotes, sans crier comme ceux qui leur rompent la tête ; il faut grande discrétion en cette conduite. La

seconde chose qui doit être gardée, c'est que dans ces entretiens, celui qui assiste le malade doit inculquer les trois actes ci-devant mentionnés, les représentant souvent avec industrie et dévotion, en sorte qu'ils deviennent la principale nourriture de l'âme. Le troisième point qu'il faut observer, c'est que pour soulager davantage celui qui souffre, il est bon que celui qui l'instruit forme lui-même les actes qu'il veut imprimer au cœur, et les prononce à son oreille, l'élevant ainsi doucement à Dieu, sans qu'il y ait beaucoup de peine.

D. Qu'est-il nécessaire de faire à ceux qu'on assiste à la mort, quand ils sont suppliciés publiquement ?

R. Trois choses sont principalement importantes. La première est une grande résignation, douceur et patience à souffrir un tel genre de mort, les induisant à pardonner volontiers à ceux qui en peuvent être cause. La seconde, c'est de les porter à offrir cette ignominie et souffrance en satisfaction de leurs péchés, les émouvant comme les autres à une grande contrition. La troisième chose, de leur proposer l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui mourut publiquement sur un gibet; les induisant à supporter comme lui cet accident, priant pour ceux qui les supplicient, et attirant, comme il fit pour nous, la miséricorde de Dieu sur eux.

CATÉCHISME SPIRITUEL

QUATRIÈME PARTIE

OU SONT DONNÉES DES INSTRUCTIONS A DIVERSES
CONDITIONS DE PERSONNES

CHAPITRE PREMIER

POUR LES PRÊTRES

D. *Quel est le devoir des prêtres ?*

R. Il consiste en trois choses : dans le Sacrifice de la sainte Messe, en l'Office divin qu'ils doivent réciter, et dans les autres fonctions ecclésiastiques qui sont propres à leur état.

D. *Que doivent-ils faire pour se bien acquitter du saint Sacrifice de la Messe ?*

R. Ils doivent avoir égard à trois choses : à la digne préparation, à la célébration, et à l'action de grâces qui se fait après la Messe.

D. *Comment est-ce qu'un prêtre se doit préparer à la sainte Messe ?*

R. Le principal emploi en cette préparation est de vider son cœur de toutes choses : premièrement de toute attache au péché, puis des soins

superflus, enfin de toutes affaires, oubliant entièrement toutes les créatures afin de n'avoir que Dieu seul en sa pensée; et comme dit saint Bonaventure parlant sur ce même sujet que nous traitons : *Quando ad hoc pervenerit, ut nihil in se sentiat nisi Deum, tunc accedat.*

D. *Que faut-il faire durant la célébration de la sainte Messe?*

R. Il n'y a point de meilleure pratique pour un prêtre que de se rendre attentif à tout ce qu'il fait, à toutes les paroles qu'il dit, les prononçant avec tendresse et avec affection, se rendant Notre-Seigneur Jésus-Christ présent en son idée et en son cœur par une vive foi, se souvenant de ce que dit le Père séraphique saint François en quelque lettre écrite aux prêtres de son Ordre : *Quandoquidem cœli Dominum sic præsentem habetis, quomodo quidquam aliud in toto mundo curatis?*

D. *Quelles choses doit-il observer en la célébration de la Messe?*

R. Spécialement ces trois choses : attention, dévotion et discrétion. 1° Attention, en se rendant l'esprit présent à tout, pour garder les cérémonies qui sont prescrites. 2° La dévotion, en joignant à l'attention l'esprit de piété et de tendre affection envers Dieu, tandis que durera cette action sainte, concevant des mouvements de respect, d'humilité et d'amour vers Dieu et

vers Jésus-Christ présent. 3° La discrétion, en s'accommodant au peuple qui l'écoute, sans préférer sa dévotion aux intérêts des assistants, les incommodant par trop de longueur, et sans aussi trop s'accommoder à leur faiblesse en dépêchant trop vite. Il doit, pour bien faire, employer une demi-heure de temps en cette fonction, quand il dit des Messes basses.

D. *Qu'est-ce que doit faire un prêtre après avoir célébré la sainte Messe ?*

R. Il doit employer du temps à remercier Notre-Seigneur, et s'entretenir avec lui, et ne faire pas comme ceux qui se retirent incontinent, et sont inquiets, comme si toutes leurs affaires se présentaient pour les arracher d'une si sainte fonction.

D. *Comment se faut-il comporter dans l'action de grâces ?*

R. Il faut que le prêtre tienne Notre-Seigneur embrassé, jouissant de sa présence, et le laissant opérer en son âme : que s'il n'est pas en cet état de familiarité et union avec Lui, pour se nourrir de son amour, il se doit adonner à quelque exercice qui lui puisse apporter le fruit de la présence de Jésus-Christ.

D. *Quel est cet exercice ?*

R. Il doit être proportionné à l'état de l'âme ; c'est-à-dire que l'oraison, l'examen, la récollection après la messe, doivent aller d'un même train, si dans son oraison il s'occupe à connaître

ses défauts, et s'il travaille durant le jour à son amendement. Après sa messe, il doit demander à Notre-Seigneur Jésus-Christ le remède à ses défauts, il lui doit demander force à se recueillir, à dégager son cœur, et à s'acquitter de sa charge, lui recommander les âmes qu'il a en sa conduite, lui représenter ses nécessités, jusqu'à ce qu'il puisse parvenir à l'entière union avec Lui; et ne point se retirer qu'il n'ait employé au moins un quart d'heure en cet exercice.

D. *Qu'est-ce qu'il faut observer en récitant les heures canoniales ?*

R. Le principal soin doit être de s'acquitter de ce devoir en esprit d'oraison, ne se contentant pas de prononcer les paroles, mais se persuadant que c'est une prière que le prêtre fait à Dieu pour soi et pour l'Église. Une lecture peut se faire en trois façons : légèrement, sérieusement, et saintement. Celle-ci ne doit point se faire légèrement, et non seulement elle doit être sérieuse, comme d'une chose grave, mais encore elle se doit pratiquer saintement, comme un office de piété, c'est-à-dire en esprit d'oraison. Le Père du Pont loue le Père Balthasar Alvarez en sa vie, de ce qu'il ne disait point son Office se promenant comme d'autres, mais à genoux, comme ceux qui prient. Il y a trois choses en l'Office divin : les oraisons, les louanges de Dieu exprimées dans les Hymnes, Psaumes et Can-

tiques, et puis les instructions, qui sont dans les Leçons ; le tout fait un composé auquel celui qui le prononce doit rendre tout respect et dévotion.

D. *Comment se doivent comporter les prêtres dans les autres fonctions ecclésiastiques ?*

R. Les autres fonctions sont : chanter au chœur, administrer les Sacrements, aller aux processions, ensevelir les morts, et autres choses semblables, en toutes lesquelles il faut avoir égard à trois choses. Premièrement, à se maintenir dans une vie innocente et pure, donnant en tout bonne édification, se souvenant que ces paroles de Notre-Seigneur leur sont adressées : « Vous êtes la lumière du monde, vous êtes le sel de la terre. » Secondement, ils se doivent comporter en tout comme gens séparés et abstraits du reste des hommes, d'autant qu'il est dit du prêtre : *Non est illi pars in gente ; Dominus enim est pars illius et hæreditas*. Pour cela ils doivent se comporter comme personnes sans intérêts, et qui ne cherchent autre chose que l'honneur de Dieu ; que s'ils retirent quelque profit temporel de leur ministère, que ce soit sans aucune tache d'avarice. La troisième chose qu'ils doivent avoir, c'est un zèle sincère du salut des âmes, se comportant en tout comme pères des chrétiens, tâchant par toutes voies d'aider les hommes en leur salut.

CHAPITRE II

POUR LES MAGISTRATS

D. *Quel est le devoir des magistrats ?*

R. Il consiste principalement en trois choses : 1° au soin qu'ils doivent avoir du service de Dieu ; 2° en celui qu'ils doivent prendre du bien public ; 3° en l'application qu'ils doivent avoir au bien des particuliers.

D. *En quoi consiste le soin que les magistrats doivent avoir du service de Dieu ?*

R. En trois choses. Premièrement, à prendre garde de contribuer en ce qu'ils peuvent, à ce que les solennités qui se font à l'honneur de Dieu et des saints, et qui font à la splendeur de l'Eglise, soient faites avec l'éclat convenable et qui puisse toucher les esprits des peuples. De plus, à faire en sorte, en ce qui est de l'emploi de leur crédit et autorité, que l'honneur qui est dû à l'Eglise, au Saint-Siège et aux prélats, soit rendu suivant la piété des anciens rois, princes et potentats, qui par une vive foi ont reconnu la majesté de Dieu en telles choses. Secondement, les magistrats peuvent contribuer au service de Dieu en combattant les maux et les vices

publics, comme sont les hérésies, les jeux des comédiens et farceurs, d'où l'on peut tirer de mauvais exemples et dangereuses impressions, s'opposant vigoureusement à ces désordres. En troisième lieu, leur zèle à ce même culte et service divin doit paraître, en arrachant les vices particuliers qui se peuvent trouver dans les membres des républiques, comme sont les blasphèmes, les débauches et impudicités scandaleuses, les réprimant et en faisant justice : de quoi saint Louis a donné grand exemple, faisant lui-même faire justice d'un bourgeois de sa capitale, qui avait blasphémé le nom de Dieu ; et le magistrat ou gouverneur, ou tout autre ayant autorité, qui croirait chose basse et indigne de lui de remédier aux lieux infâmes et aux péchés par lesquels Dieu est offensé, montre qu'il n'entend pas son devoir, et qu'il ne sait pas qu'il tient la place de Dieu, dont la principale affection est d'ôter les péchés du monde.

D. *En quoi consiste le devoir des magistrats envers le public ?*

R. Par-dessus tout, après les intérêts de Dieu, ils doivent avoir soin du bien public, procurant trois choses importantes à la République : 1° la paix ; 2° l'abondance ; 3° l'observation des lois. La paix, en ce que tous ceux qui commandent aux peuples, doivent les conserver soigneusement en paisible société, fuyant les guerres, ne les accep-

tant ni cherchant qu'en grande nécessité et cause juste : de quoi ont donné exemple non seulement les saints magistrats, mais encore les rois et les princes, entre autres saint Louis, qui avait un tel soin d'empêcher les guerres entre les chrétiens, qu'il ne voulut jamais consentir à faire la guerre à l'Empereur, quoiqu'il en fût sollicité par le Pape, et ne voulut donner sa fille en mariage au comte de Champagne, qu'à la charge qu'il s'accorderait avec le duc de Bretagne, avec qui il avait différend ; cela venait du zèle qu'il avait pour la paix. Outre cela, les magistrats doivent apaiser les séditions, et les calmer avec prudence et adresse, afin de maintenir les citoyens en bon accord entre eux et avec leurs voisins. La seconde chose qu'ils doivent procurer au public, c'est l'abondance, procurant que les peuples soient pourvus selon leur besoin, pour éviter les murmures et souffrances des pauvres ; qu'ils aient commerce libre, afin d'avoir de ce qui leur est nécessaire, ne faisant pas comme ceux qui préfèrent leur intérêt particulier à la commodité publique, et qui pour faire de grands gains sur le commerce, font souffrir toute une nation. Le même soin public se doit étendre dans les maladies populaires, à pourvoir au soulagement des infirmes et à la santé publique, plus par charité que par intérêt. La troisième chose est l'observation des lois, pour

laquelle ils doivent avoir un zèle fort exact, sachant qu'en cela est toute la force et bon état de la République, estimant peu de chose d'avoir de belles ordonnances dans les livres, tandis que l'État qu'ils gouvernent est mal policé.

D. *Comment est-ce que les magistrats doivent avoir soin des particuliers ?*

R. En se souvenant, non seulement du bien public, mais encore de rendre aux particuliers ce qu'ils leur doivent, protégeant ceux qui sont opprimés par les plus grands, soutenant la cause des veuves et des orphelins, pratiquant ce que dit Job : *Conterebam molas iniqui, et de dentibus illius auferebam prædam* ; rendant justice à un chacun ; et pour cela ils ont besoin de trois qualités : de capacité, d'intégrité et de diligence ; de capacité, ayant la science et l'adresse pour bien connaître le droit d'un chacun ; d'intégrité, pour résister aux attaques des puissants et des amis, et pour fermer les yeux à tous intérêts, tenant la balance droite dans leurs jugements, surtout se rendant fermes contre les présents qui aveuglent les plus sages ; enfin, de diligence, pour expédier les parties, donnant des arrêts définitifs et jugeant les affaires au fond, quand il se peut, sans donner lieu à tant d'interlocutions, qui souvent ne servent qu'à prolonger les procès.

CHAPITRE III

DES SUPÉRIEURS ET PRÉLATS

D. *De quels supérieurs entendez-vous parler ?*

R. De ceux qui conduisent les âmes, dirigeant leur gouvernement à une fin surnaturelle, c'est-à-dire au salut éternel, pour les distinguer des magistrats politiques, qui ne s'attachent directement qu'à l'état humain, quoiqu'ils puissent rapporter et subordonner le tout à une fin surnaturelle.

D. *Quelles qualités sont nécessaires à tels supérieurs ?*

R. Spécialement trois : l'humilité, le bon exemple et la suavité d'esprit.

D. *Comment l'humilité ?*

R. En ce qu'ils se doivent souvenir que, s'ils ne mettent ce contrepoids à leur dignité, ils feront de grandes fautes et pourront nuire beaucoup à leur salut et perfection. Voilà pourquoi Notre-Seigneur dit : *Qui major est vestrum fiat sicut minor, et præcessor sicut ministrator*, qui est une chose qu'il a prise pour lui-même, disant : « Je suis au milieu de vous, non comme celui qui est assis, mais

comme celui qui sert. » Et ailleurs : *Non ministrari, sed ministrare*. Aussi, dit l'Écriture : *Quanto major es, humilia te in omnibus*. Et le Sage dit : « T'a-t-on mis à gouverner les autres, sois parmi eux comme un d'entre eux. » C'est la raison pourquoi les saints prélats de l'Église se sont comportés à l'endroit de leur clergé et de leur troupeau, comme étant serviteurs de tous, jusque-là que le souverain Pasteur de l'Église se qualifie serviteur des serviteurs de Dieu ; c'est ce qu'a voulu dire l'apôtre saint Pierre, parlant aux pasteurs : *Non dominantes in Cleris, sed forma facti gregis ex animo*. Comment seraient-ils la forme à leur troupeau, s'ils tiennent une manière de vie si haute et si relevée, qu'il n'y ait point de portion entre eux et les autres ? Qu'elle soit pour le moins tempérée par l'affabilité et humilité. Aussi saint Augustin, parlant de ceux de son clergé, les appelle : *fratres meos, dominos meos*. Il est écrit en saint Charles Borromée qu'il était tellement familier et humble, nonobstant qu'il sût très bien soutenir sa dignité, même avec les rois et les grands, qu'il était comme le serviteur de ses propres domestiques, se levant le matin le premier de tous et portant la lumière à chacun d'eux, et à son confesseur, qui était un Père de la Compagnie de Jésus. Le même faisait le bienheureux Évêque de Genève, qui, se levant

la nuit, allait souffler ses tisons pour avoir du feu, et allumer la chandelle, ne voulant incommoder ses serviteurs. A plus forte raison sont obligés à cette façon de faire les supérieurs des religieux, et tant les uns que les autres ne devraient point tenir plus grande gravité avec ceux qui leur sont soumis, que Notre-Seigneur faisait avec ses disciples. En quoi sont bien à blâmer certaines abbesses, qui vivent avec leurs religieuses comme des dames et non comme mères, se comportant avec une autorité qui tient plutôt de la grandeur séculière que de la bonté et suavité de l'esprit de Dieu. Elles les appellent parfois, comme les grandes dames font leurs suivantes, par le nom de leurs familles.

D. Comment faudrait-il donc dire ?

R. Mes sœurs, mes filles, avec la tendresse de la charité, et non avec orgueil. En vain allèguent-elles pour raison, qu'elles tiennent des rois leurs abbayes, et que c'est un don qui leur est fait ; et parce que les rois ne peuvent ni ne veulent avoir autre intention que de les nommer pour faire la fonction de mère envers leurs religieuses suivant leur institut, sans aucun droit de disposer des biens de la religion, que pour la gloire de Dieu et pour son service.

D. Comment est-ce que les supérieurs doivent s'acquitter des obligations de donner bon exemple aux âmes qui leur sont commises ?

R. En tâchant de reluire en toute sorte de vertus ; aussi c'est d'eux que Notre-Seigneur dit que l'on ne peut cacher la ville située sur la montagne, et que la lampe qui est dans la maison ne doit être mise sous le muid, mais sur le chandelier, pour éclairer tous ceux de la famille.

D. *En quoi est-ce que les supérieurs doivent donner bon exemple ?*

R. En trois choses. Premièrement, en la modestie, fuyant en leur équipage tout faste et pompe séculière, comme sont les chevaux, harnais magnifiques, ameublements précieux, pour le moins hors de l'église, et tout autre appareil, plus convenable aux riches et grands du monde qu'à eux, qui tiennent la place de Jésus-Christ en terre. Cette modération, qui n'exclut pas la bienséance convenable à leur état, vient de l'humilité, et enseigne au peuple, dont ils sont les pasteurs, à mépriser le monde. La seconde chose en quoi ils doivent donner bon exemple, est en la fuite des voluptés, à l'imitation des saints prélats, qui dans leur éclatante dignité et abondance de biens, ont vécu simplement quant à leur personne. Eugène III, souverain Pontife, qui avait été disciple de saint Bernard, conserva dans la grandeur de cette charge des marques de la vie religieuse qu'il avait menée, ayant toujours un lit pauvre, et

l'équipage de sa personne humble et négligé. Urbain V ne quitta jamais l'habit de saint Benoît qu'il portait étant religieux, ni son ancienne forme de vie. Il est dit de saint Hugues, évêque en Angleterre, que de chartreux ayant été fait prélat, il se retirait souvent avec ses frères, n'y ayant de différence entre eux et lui, que du seul anneau épiscopal, quoique d'ailleurs il relâchât un peu de l'austérité de son ancienne vie, pour mieux s'acquitter de ses fonctions épiscopales. Le même peut-on dire de l'autre saint Hugues, qui a vécu en France, et de saint Thomas de Villeneuve, archevêque en Espagne. Saint Charles Borromée, qui n'avait point été religieux, tint une conduite en sa vie si éloignée des plaisirs du monde, qu'elle peut servir de modèle aux plus austères religieux, bien loin de faire comme ceux qui, sortant de la vie monastique pour être promus à l'épiscopat, se plongent dans les délices du monde. La troisième chose en quoi les prélats édifient et doivent donner bon exemple à leur troupeau, c'est en la charité vers les pauvres, en quoi, quand ils sont illustres, ils sont vraiment flambeaux, et vrais lieutenants de Dieu, pères de miséricorde; en quoi ils font une partie de ce qu'ils doivent, s'ils ont un revenu abondant, puisque saint Bernard dit, écrivant à un ecclésiastique bien pourvu dans l'Eglise : *Quidquid*

præter victum et vestitum de altari sumitur, rapina est, sacrilegium est.

Quant à ce qui touche les supérieurs des communautés pieuses ou religieuses, le bon exemple qu'ils doivent donner consiste aussi en trois choses. Premièrement, en la régularité et discipline domestique, se montrant les premiers et plus fervents à observer la règle, s'exemptant de toutes singularités, hors la nécessité de leur charge. La seconde chose en quoi doit reluire leur bon exemple, c'est en la pauvreté, ne s'accommodant en leur particulier aucunement des biens de la religion, mais, au contraire, se plaisant à se contenter de peu. Il est dit du Père Vincent Caraffe, quand il fut fait général de la Compagnie de Jésus, qu'aussitôt qu'il entra dans sa chambre, nonobstant qu'il fût né d'une maison ducale, il ôta tous les meubles qui marquaient quelque chose de plus que ce qu'avait le moindre de la maison, par amour de la pauvreté, dans laquelle il fut fort éclatant. La troisième chose, c'est l'austérité de vie, laquelle paraissant dans celui qui commande, force doucement les sujets à fuir toute mollesse et à embrasser la pénitence.

D. *Quelle est la troisième qualité nécessaire au supérieur ?*

R. C'est la suavité d'esprit, qui consiste à régir, non par empire, ni par aigreur, mais en la

façon que Dieu gouverne le monde, donnant parfois quelques exemples de sa justice, mais, pour l'ordinaire, tenant une procédure suave : tel est l'esprit de Jésus-Christ et de ses saints apôtres ; tel a été aussi l'esprit des saints qui ont gouverné les âmes. On dit de saint Bonaventure, qu'étant Général de son Ordre, il allait chercher les apostats, et en esprit de père, les adoucissait, gagnait et ramenait, ne faisant pas comme d'autres qui les travaillent, aigrissent et découragent entièrement. Le même se dit d'un cardinal qui a vécu de nos jours, qui était chef d'une Congrégation de prêtres ; quand quelqu'un des siens s'égarait, il montait seul dans son carrosse, l'allait trouver dans les lieux les plus écartés, et le ramenait à son devoir.

CHAPITRE IV

POUR LES PÈRES DE FAMILLE

D. *Quelles sont les parties nécessaires à un bon père de famille ?*

R. Il y en a trois plus remarquables : la tranquillité en sa conduite, la sévérité convenable, et puis l'instruction par son exemple et par sa parole.

D. *Qu'entendez-vous par la tranquillité ?*

R. C'est que véritablement il doit se comporter en père, non pas avec violence et par mouvements impétueux, comme quelques-uns qui maltraitent leurs femmes, sont terribles à leurs enfants, et renversent l'esprit à leurs domestiques, se rendant insupportables à tous par rigueur et mauvaise humeur. A ceux-là parle le Sage quand il dit : *Noli esse quasi leo in domo tua, subvertens domesticos tuos* : « Ne fais pas comme un lion dans ta maison, troublant tous tes domestiques. » L'apôtre saint Paul dit aux pères : *Patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros*, les exhortant à la douceur. Un maître viendra dans sa maison, fâché de quelque accident qui lui sera survenu ; il querellera sa femme, il frappera le

premier de ses enfants qui lui viendra à sa rencontre, il s'en prendra à quelqu'un de ses serviteurs ; peut-être en se mettant à table, il trouvera quelque chose qui ne sera pas à son goût, d'où il éclatera en colère ou il entrera en mélancolie et ne pourra rien manger du tout ; la paix et tranquillité d'esprit est plus conforme à la raison et à la vertu chrétienne.

D. Quelle est la seconde chose requise à un père de famille ?

R. C'est une sévérité convenable pour retenir en devoir toute sa famille, ne faisant pas comme ceux qui laissent tout aller en désordre, permettant à leurs femmes de faire de grandes dépenses pour être braves, traitant leurs enfants avec trop d'indulgence, souffrant qu'ils soient libertins, dissimulant ou favorisant leurs défauts, et laissant leurs serviteurs vivre à leur volonté dans le vice et dans la débauche ; au contraire, ils doivent avoir soin que tout ce qui dépendra d'eux serve Dieu et se comporte sagement, voulant que leurs enfants soient corrigés et repris, sans se laisser aveugler à l'amour naturel, et prescrivant un tel ordre à leurs serviteurs qu'ils s'acquittent de leur devoir et demeurent paisibles et modestes.

Le bienheureux évêque de Genève, se souvenant de ce que dit saint Paul, que l'Évêque qui ne sait pas gouverner sa maison ne saurait bien conduire l'Église de Dieu, ayant appris qu'un de

ses serviteurs se levait la nuit pour aller courir et faire la débauche, après l'avoir averti, voyant qu'il niait toujours que cela fût, ne jugea point indigne de sa qualité de se lever la nuit pour l'attendre à la porte une fois qu'il avait su qu'il était dehors, et le surprendre à son retour; car, de fait, cet homme ayant ouvert la porte avec une clef qu'il avait emportée, trouva le saint évêque qui l'attendait, qui lui dit qu'il fallait changer de vie ou quitter sa maison.

D. *Comment doivent-ils instruire les personnes de leur famille par parole et par exemple?*

R. Premièrement, menant une vie innocente et chrétienne, ne donnant aucun mauvais exemple en jurant ou disant des paroles insolentes, mais s'acquittant de tous les devoirs de vertu, paraissant sages et retenus, se ressouvenant de cette parole de David : *Perambulabam in innocentia cordis mei in medio domus meæ*. Outre cela, donnant des instructions de vertu à leurs enfants et serviteurs, procurant même qu'ils s'acquittent des fonctions des chrétiens, qu'ils assistent à la Messe et fréquentent les sacrements, comme devant répondre d'une partie à Dieu de ce qu'ils ont à faire pour leur salut.

D. *Quelles instructions doit donner un père à ses enfants?*

R. Elles se doivent prendre de celles que les

saints ont données aux leurs, comme Tobie à son fils, et saint Louis au sien. Elles se réduisent à quatre choses : 1° à la piété, les exhortant à rendre à Dieu le culte qui lui est dû, à honorer l'Église et toutes les choses saintes ; 2° à la justice, rendant à chacun ce qu'ils lui doivent : à leur mère, grand honneur et respect ; amitié à leurs frères et à leur prochain, tout ce à quoi ils sont raisonnablement obligés ; 3° ils leur doivent recommander la tempérance et modération, fuyant toutes débauches, voluptés et tous vices, en quoi ils se peuvent dérégler et se perdre ; 4° la charité vers les pauvres, les portant à donner volontiers l'aumône, à être libéraux pour acquérir la grâce de Dieu et obtenir sa miséricorde. Ce que nous avons dit des pères de famille s'entend aussi des mères, à l'endroit de leurs filles, étant en leur endroit douces et exactes, les détournant de toute vanité, mondanité et dissolution, les tenant toujours en leur compagnie autant qu'il se peut, sans les confier à leur propre conduite.

CHAPITRE V

POUR LES VEUVES

D. *En quelles choses se doivent rendre remarquables les veuves vraiment chrétiennes et dévotes?*

R. Spécialement en trois : en l'oraison, en la mortification, et en la pratique des bonnes œuvres.

D. *Comment en l'oraison?*

R. Parce que celles dont parle l'Apôtre : *Quæ vere viduæ sunt*, n'ont point de meilleur emploi que de vaquer à Dieu et à son service aussi. Le même Apôtre dit : *Mulier innupta cogitat quæ Domini sunt*. Or, par les véritables veuves s'entendent celles qui non seulement n'ont point de mari, mais qui sont dans le propos de n'en avoir point, quoiqu'on ne puisse exclure celles qui n'ont pas renoncé au mariage, si elles cherchent la volonté de Dieu ; à celles-là donc, il n'y a rien de si propre que l'oraison. Il est dit de Judith qu'elle avait un oratoire au haut de sa maison pour prier Dieu ; en l'Évangile, on lit d'Anne la prophétesse, qu'étant veuve dès sa jeunesse, elle avait employé le temps en jeûnes et

en oraisons, demeurant assidûment jour et nuit au Temple pour prier. Saint Augustin dit de sa mère veuve que, lors même qu'elle était à Milan, c'est-à-dire hors de sa maison, elle vivait de prières : *Orationibus vivebat*. Une veuve doit toujours être aux pieds de Notre-Seigneur, le priant en premier lieu pour l'Église, secondement pour sa famille et pour les personnes qui lui sont liées de sainte affection, et pour les âmes du Purgatoire.

D. *Comment est-ce que la mortification appartient proprement aux veuves ?*

R. En ce que comme l'oraison est faible sans cette aide, elles n'y peuvent faire grand progrès sans la pénitence ; de quoi les mêmes saintes veuves que nous avons alléguées, faisaient grand usage, et Judith avait un cilice, Anne jeûnait sans cesse, et de même toutes les autres qui fortifiaient leur vie dévote par l'austérité et macération du corps. L'apôtre saint Paul, parlant de la veuve qui vit en délices, dit qu'elle est vraiment morte. Or, celle-là vit en délices qui n'aime point la mortification : car il est malaisé que le cœur qui n'est pas mortifié, ne se repaisse du plaisir.

D. *En quoi est-ce que la veuve doit pratiquer la mortification ?*

R. En ces trois choses : Premièrement, ayant un équipage humble et modeste en sa personne, fuyant les vanités et mondanités, n'affectant point

la pompe des habits, ni la curiosité à se parer, mortifiant en soi l'appétit naturel que les femmes ont de paraître en cela. Secondement, c'est en retranchant les pratiques et conversations mondaines, le bal, les danses, le jeu et les visites qui sont de plaisir seulement, faisant mourir en soi l'inclination à telles choses et se retirant en solitude, pour prendre sa conversation avec Dieu et les Anges. Troisièmement, sa mortification paraît en l'usage des pénitences et austérités qui matent le corps et servent à obtenir de Dieu une sainte vie, le tout avec le conseil d'un Directeur bien choisi, à qui elle doit confier sa conscience.

D. *Quelle est la troisième chose nécessaire aux veuves ?*

R. C'est la pratique des bonnes œuvres. Saint Paul les représente quand il met entre les actions d'une sainte veuve, *si sanctorum pedes lavit* : si elle a lavé les pieds des personnes évangéliques, montrant par là que les devoirs de charité et de pureté lui sont propres. Cela est tout à fait convenable aux saintes veuves, après le soin de leur famille, d'avoir à cœur l'amour des pauvres, la consolation des affligés, l'emploi pour les églises, le zèle pour les campagnes abandonnées, le soulagement des prisonniers, portant toujours dans leur pensée de semblables affaires. Sainte Élisabeth, fille du roi de Hongrie, avait l'hôpital à cœur, s'y plaisait et s'y retirait comme dans son

cabinet. Ainsi d'autres princesses étant demeurées veuves ont trouvé leur consolation dans les œuvres de piété, comme étant les seules qui plaisent à Jésus-Christ, lequel doit être leur époux, aussi bien que celui des vierges. Ce leur serait chose utile de lire les vies des saintes veuves qui leur doivent servir d'exemple, comme de sainte Paule, de sainte Monique et d'autres semblables.

CHAPITRE VI

POUR LES VIERGES

D. *Qu'est-ce qui est nécessaire aux vierges pour passer saintement leur vie ?*

R. Trois choses principalement : la dévotion, la pureté et la modestie.

D. *Comment la dévotion ?*

R. Par affection sincère et grande estime des choses spirituelles, mettant ce qui est du culte de Dieu et de la piété pour premier ornement de leur âme, parce qu'autrement les filles sont d'une nature si faible, que si elles ne s'appliquent à Dieu, leur cœur se remplit de bagatelles, d'un ruban, d'une perle, d'une dentelle, etc. ; leurs entretiens sont entre elles de choses très basses et très petites ; mais quand l'amour de Dieu est dans leur cœur, ce sont des âmes très précieuses, et comme dit saint Ambroise, la plus noble portion du troupeau de Jésus-Christ. Il est important aux vierges de s'établir en premier lieu dans le mépris du monde et dans le goût de Dieu ; elles ont besoin pour cela de trois choses : 1° de la conduite d'une personne capable qui les mène à Dieu ;

2° de la conversation avec d'autres, de leur condition et de leur âge, qui soient vraiment vertueuses et dévotes ; 3° de s'occuper dans les actions pieuses, comme sont l'oraison, la lecture, l'assistance aux divins Offices, la visite des lieux saints, où la dévotion se puise, fuyant ainsi l'oisiveté.

D. *Comment doivent-elles être affectionnées à la pureté ?*

R. En observant ces trois choses. La première est de garder soigneusement leur cœur et le défendre de toute souillure, se figurant qu'il doit être comme un jardin clos, n'y laissant entrer chose aucune qui puisse préjudicier à l'innocence de leur âme. Pour bien garder le cœur, il faut mettre des gardes aux sens, principalement aux yeux et à l'ouïe, les tenant fermés à tout objet capable de les intéresser ou scandaliser. La seconde chose qu'elles doivent observer, c'est de fuir prudemment la conversation des hommes, excepté de ceux qui les peuvent instruire en la vertu ; c'est une chose messéante de voir telles âmes écouter les entretiens des jeunes hommes, et cela non pas en passant, mais les heures entières, et de tels hommes qui ne sauraient avoir dit trois paroles, sans en mêler quelque une pleine d'indiscrétion et de dissolution ; et cependant le malheur du siècle est si grand, qu'on estimerait une fille sotte, qui ne saurait discourir ou s'entretenir avec telles personnes auxquelles elle

devrait être entièrement sauvage et farouche, comme les brebis le sont aux loups; et la loi du monde qui fait passer pour nécessité à celles qui doivent être mariées, de recevoir de pareils entretiens et discours, est tout à fait du diable, et les mères qui souffrent telles choses sont entièrement frappées d'aveuglement. La troisième chose qui sert à la garde de la pureté, c'est de ne point parer leur corps immodestement et fuir la coutume de celles qui se vêtent avec telle indécence que la nudité paraît avec scandale; à les entendre parler et même se confesser, vous diriez que ce sont des âmes très innocentes, et cependant elles ont assassiné dans les rencontres, voire même dans les églises, plusieurs qui ont jeté les yeux sur elles, et les trébuchements des âmes qui seront arrivés à leur occasion par l'immodestie et la nudité du sein ou des bras, leur seront justement imputés et elles en recevront des reproches de Celui qui a donné son sang pour elles.

D. *Que dites-vous de celles qui portent des toiles transparentes, à travers lesquelles on voit leur sein avec immodestie?*

R. Je dis qu'elles seront bien étonnées quand la pluie de feu tombera sur elles et qu'on leur trempera les bras dans le soufre fondu; ce qui ne leur peut manquer, si elles ne font pénitence, puisque la bienséance ne permet de montrer que le visage et les mains.

D. *Comment est-ce que les vierges doivent observer ce qui est de la modestie ?*

R. C'est en gardant en leurs vêtements et parure, non seulement ce qui est conforme à la pureté, mais encore à l'humilité, fuyant les habits somptueux et qui ne servent qu'à produire l'orgueil et la vanité ; car non seulement les saints Pères ont déclamé contre les nudités scandaleuses, mais encore contre le luxe des habits, lequel est tout à fait contraire à une vierge épouse de Jésus-Christ : *Non in auro et margaritis*, dit l'apôtre saint Pierre ; et saint Paul dit : *Non in veste pretiosa*. Ces vierges donc qui prennent leur plaisir à paraître brillantes d'or et revêtues d'habits précieux, sont d'une autre école que celle de Notre-Seigneur, et servent de piège aux hommes, qui se prennent follement par la vue. On peut dire d'elles, qu'étant au dedans vides de vertu et de dévotion, elles ressemblent à ces chenilles dorées et bigarrées, qui au-dedans sont pleines d'ordure.

CHAPITRE VII

POUR LES JEUNES HOMMES

D. *Quelles choses doit-on recommander aux jeunes hommes, afin qu'ils passent saintement leur vie ?*

R. Ils doivent principalement éviter trois choses : l'oisiveté, la débauche et la fierté d'esprit.

D. *Comment l'oisiveté ?*

R. Parce que sortant de la contrainte où ils ont été pendant les premières années de leur vie, d'étudier et travailler, et trouvant une large campagne de liberté, ils abandonnent toute sorte de travail, pour jouir du repos, qui est une source de tout mal pour eux, suivant ce que dit l'Écriture : *Omnem malitiam docuit otiositas*. Pour cela il les faut exhorter et réduire à remplir leur temps, s'adonnant à l'étude des bonnes lettres et à se rendre capables des offices auxquels on les destine, s'affectionnant à cela pour retirer leur goût des choses mauvaises.

D. *Que doivent-ils faire pour s'éloigner de la débauche ?*

R. Celle qui est le plus à redouter pour eux,

c'est le vice de la chair qui les talonne de fort près; pour l'éviter ils doivent observer trois choses: fuir la compagnie de ceux de leur âge qui sont portés à ce vice, se détournant suivant ce conseil du Sage : *Fili, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis*, prenant soigneusement garde de se joindre aux jeunes hommes modérés et craignant Dieu, afin de profiter en leur conversation. La seconde chose qu'ils doivent avoir à cœur, c'est de ne point s'engager dans les visites et conversations des femmes, lesquelles sont tout à fait périlleuses à la jeunesse, ne les voyant jamais par passe-temps, mais par obligation. Que s'ils disent que se voulant pourvoir dans le monde, ils ont besoin de tels entretiens, on leur répond que parmi les sages, les mariages ne se pratiquent que par l'avis des parents et des amis communs, et qu'il n'est point nécessaire de mugueter cent personnes pour en choisir une. La troisième chose qu'ils doivent observer, c'est d'éviter la lecture des méchants livres, pour lesquels il ne faut avoir aucune curiosité, mais plutôt s'en éloigner, afin de conserver la pureté de son âme; par ce moyen ils échappent les années périlleuses de leur vie, qui sont ordinairement depuis dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq, conservant leur âme capable des mouvements de Dieu, au choix de l'état et profession à laquelle ils se devront engager.

D. *Comment doivent-ils éviter la troisième chose qui est la fierté d'esprit ?*

R. C'est en prenant soigneusement garde d'une certaine hauteur de courage et trop grande élévation, qui attaque souvent la jeunesse et qui lui donne sujet de s'en faire accroire. Car, comme dans la sortie de l'adolescence la raison prend sa force dans les jeunes personnes, il advient que par la chaleur du sang, l'orgueil aussi se fortifie, et leur fait prendre une certaine confiance en leur jugement, qui les pousse dans la liberté de dire et de trancher comme il leur plaît de toutes choses, estimant que la retenue et discrétion est une faiblesse : cela fait qu'ils entreprennent même sur les choses de la piété et de la religion, bravant en des choses où ils devraient trembler, se moquant des conseils des sages, usurpant avec hardiesse les droits qui ne leur appartiennent pas, censurant les prédicateurs, se riant des personnes dévotes, appliquant les termes de l'Écriture-Sainte à leurs bouffonneries remplies d'insolence ; si bien que se fortifiant par le mauvais exemple des autres, ils tombent dans le reproche qui est fait dans Job à l'impie : *Tetendit contra Deum manum suam, et contra omnipotentem roboratus est*. Ces jeunes fous, comme des taureaux indomptés, s'en vont contre Dieu même, et comme ceux qui sont montés sur des chevaux farouches poussent à travers pays sans

considération, franchissent des fossés que les autres n'oseraient regarder, et vont impétueusement par les rochers et précipices, avec péril de leur âme, n'ayant égard qu'à l'ardeur qui les emporte. Il est besoin de les prévenir contre cela par la modestie, humilité et docilité, leur faisant écouter les sages et corrigeant leur naturel par la dévotion et par les fréquentes pensées de la mort et du jugement de Dieu, qui les peuvent surprendre au milieu de leurs desseins et folles entreprises, leur imprimant dans l'esprit cette parole du Sage : *Initium sapientiæ timor Domini.*

CHAPITRE VIII

POUR CEUX QUI GAGNENT LEUR VIE EN
QUELQUE PROFESSION QUE CE SOIT

D. *Combien y a-t-il de sortes de telles personnes ?*

R. On les peut réduire principalement à deux ordres : les uns sont occupés en choses nobles et relevées, et en des arts qu'on nomme libéraux ; les autres sont employés en des actions mécaniques ; les uns et les autres ont besoin de réflexion pour s'y comporter saintement.

D. *Que faut-il dire à ceux qui sont occupés en choses nobles ?*

R. Ceux-là, comme ils ont d'ordinaire pour objet des emplois utiles aux esprits, ils ont besoin d'une intention droite, qui les dégage de l'attache au profit temporel qu'ils en retirent ; par exemple, les professeurs, les médecins et autres qui leur sont subordonnés ; les avocats mêmes, qui mettent leur travail à écrire, à plaider, à consulter touchant les affaires du prochain, de quoi il leur revient des émoluments, ont besoin de cette pratique, qui est de retirer du tout leur application

et volonté du lucre, envisageant directement l'œuvre de charité qu'ils exercent, et se remplissant de cette même charité, sans se laisser emporter au poids et à la pente qui les entraînent vers leur propre intérêt; par là, ils agiront purement, et leur profession deviendra tout à fait sainte. Un médecin doit visiter les malades par désir de les soulager; un avocat doit entreprendre une cause par motif de tirer de peine ceux qui sont en différend, éclaircir leurs doutes, et enfin les laisser contents, afin qu'ils servent Dieu en paix, sans prendre leur force du souvenir qu'ils seront bien payés de leur peine; aussi n'y a-t-il aucun d'eux qui ne puisse tirer du motif de charité, s'il s'y habitue, autant de vigueur dans son travail, comme s'il lui revenait des fleuves d'or et des richesses en abondance. Une chose dont ils se doivent prendre garde, c'est que leur fonction étant noble et libérale, il est important qu'ils paraissent libres de toute avarice, et qu'avec grande tranquillité et gaieté, ils se contentent parfois de peu en une occasion en laquelle ils pouvaient attendre beaucoup, ne ressemblant pas à celui qui met son travail à prix; mais méprisant généreusement ce que les autres estiment tant, qui est l'argent: *Quis est hic, et laudabimus eum? fecit enim mirabilia in vita sua.* On peut dire le même à d'autres personnes plus relevées, comme sont les capitaines et généraux, qui doivent paraître gens

qui ne prétendent autres richesses que Dieu ; et la merveille qu'ils auront faite en leur vie, c'est que comme d'autres auront rempli leurs coffres d'or et d'argent par leurs diligences et industries, eux trouveront Dieu pour trésor dans l'éternité.

D. Que faut-il dire à ceux qui sont employés en des fonctions mécaniques ?

R. Ils ont besoin de trois choses principalement : de fidélité, de modération et de charité vers ceux qui sont de semblable profession. 1° Ils doivent être fidèles au public et à ceux pour qui ils travaillent, faisant fidèlement et à profit l'ouvrage qu'ils entreprennent, sans tromper leur attente légitime ; ce qui se peut aussi bien recommander à ceux qui sont plus relevés que les artisans, comme sont les marchands qui trafiquent, qui doivent procéder ingénument et sans fraude dans leur négoce, et ceux qui sont subordonnés aux emplois de justice ou de la médecine, qui doivent sincèrement servir leurs parties, et fournir de bonnes drogues, sans tromper ceux qui se reposent sur leur soin et diligence. 2° Ils doivent user de modération quand ils se récréent et relâchent de leurs travaux ; car il advient que, comme les artisans prennent beaucoup de peine, quand les jours de repos arrivent, au lieu de donner au service de Dieu ce qui est convenable, ils s'en dispensent tout à fait, et se dérèglent en débauches, pervertissant leurs mœurs par l'ivro-

gnerie, et s'oubliant de la piété chrétienne. 3° Ils sont obligés de prendre garde à se maintenir en charité avec ceux qui ont même emploi qu'eux ; car souvent le potier porte envie au potier, comme disait un ancien, et l'artisan qui se croit habile, ravale autant qu'il peut ses compagnons pour se donner du crédit, croyant s'établir sur le mépris des autres ; mais chacun doit en sincérité, suivant la providence de Dieu, prendre l'emploi qui lui est donné, s'en acquitter comme il faut, ayant devant les yeux Jésus-Christ même, qui a travaillé de ses mains, aussi bien que saint Joseph et sa sainte Mère, les prenant pour patrons et pour exemplaires. Ils doivent encore prendre garde de ne point traverser malicieusement les desseins des autres pour profiter à leur préjudice ; mais se contenter de ce que Dieu leur présente, procédant avec la simplicité et humilité qui est propre à leur état.

CATÉCHISME SPIRITUEL

CINQUIÈME PARTIE

EN LAQUELLE IL EST PARLÉ DE LA RÉFORMATION
DE L'HOMME FAITE PAR LA GRACE

CHAPITRE PREMIER

DE LA RÉFORMATION DU CORPS

D. Comment est-ce que le corps de l'homme est réformé par la grâce ?

R. Spécialement, en trois façons. Premièrement en ce que l'homme, qui a reçu fréquemment les opérations de la grâce, reçoit en son corps une telle trempe qu'il n'est susceptible des impressions qui naissent communément aux faibles, résistant facilement aux affections vicieuses et contraires à la vertu, se trouvant ainsi tellement disposé que, sans aucune peine, il obéit à tout ce que la raison ordonne, ne sollicitant jamais l'âme pour prendre aucune satisfaction qui soit contraire à la même

vertu, en ayant même une température chaste, si ce n'est quand Dieu permet, pour tenir l'esprit en humilité, qu'il arrive au contraire, comme il est advenu à saint Paul et à d'autres. Mais particulièrement, cette disposition corporelle au bien est contre trois sortes de maux, qui donnent grande peine aux hommes et s'opposent à la pratique de la vertu. Le premier est la pesanteur et lâcheté, qui est comme un poids entraînant l'homme en la négligence, comme il est écrit : *Corpus quod corrumpitur, aggravat animam* ; cela est empêché par la grâce, et l'homme demeure libre et disposé à tout bien par une vivacité et souplesse qui passe même jusques au corps. Le deuxième, c'est la précipitation qui vient d'une telle disposition d'humeurs et vivacité du sang, que l'homme est porté impétueusement presque à toutes choses ; ce qui cause une rapidité qui le fait agir presque en tout par nature, et cela vient du corps ainsi habitué ; cela est ôté par la grâce, qui amortit cette chaleur, et adoucit cette ferveur naturelle. La troisième mauvaise disposition qui vient de notre corps, est l'enflure de cœur, par laquelle l'homme est porté à une hauteur d'esprit, lui donnant un cœur gros et altier, ce qui nourrit l'orgueil. La grâce, par son opération, refroidit et mate le corps, rendant la chair humble et souple à l'esprit. La deuxième chose qui vient à l'homme de cette bonne trempe que la grâce donne au corps, c'est qu'il s'affermir

non seulement contre les vices, mais aussi contre les accidents naturels qui viennent du dehors, étant rendu comme insensible au froid, au chaud, à la soif, aux injures du temps, se trouvant qu'une personne de faible complexion est forte à porter des travaux qui font succomber les autres. Nous avons parlé de cela en la quatrième partie du *Catéchisme Spirituel*, où il est traité des fruits qui reviennent des peines intérieures.

D. *Quelle est la seconde chose opérée dans l'homme, pour la réformation du corps ?*

R. C'est que non seulement il vient à l'homme, par l'opération de la grâce, une générale disposition au bien surnaturel, mais encore, en détail, certaines parties du corps sont renouvelées et réparées par la même grâce. Le cœur spécialement reçoit une disposition d'embrasement très doux, et une dilatation semblable aux sablons de la mer, comme il fut promis à Salomon ; outre cela, le cerveau se trouve dans une température propre à la lumière divine, et l'âme expérimentée aux choses surnaturelles sent l'opération divine en toutes ces parties, afin que non seulement l'esprit, mais même le corps soit le temple du Saint-Esprit.

D. *Quelle est la troisième chose opérée au corps de l'homme par la grâce ?*

R. Ce sont diverses opérations extraordinaires que Dieu fait en quelques personnes saintes, d'où réussit une innovation totale en eux, comme pour

exemple d'une chaleur habituelle, même sensible, jusques à rendre leurs visages enflammés et leur chair même, au toucher, embrasée. Cela s'est vu en saint Vincent Ferrier, et expérimenté en sainte Catherine de Gênes; d'autres ont ressenti des douleurs en leurs membres, répondant à celles de Jésus-Christ crucifié, comme il s'est vu manifestement en saint François d'Assise.

D. *Qu'est-ce que l'homme peut faire de sa part pour se disposer à tels biens ?*

R. Trois choses particulièrement, lesquelles pourtant il ne doit diriger qu'à se rendre seulement capable de tout ce qu'il plaira à Dieu de faire en lui, sans qu'il forme des désirs ni prétentions pour ces biens extraordinaires. Ces trois choses sont : premièrement, de fort négliger son corps, ne se souciant point comment on le traite, et ne se mettant en peine d'être bien ou mal couché, de manger choses bien ou mal apprêtées, généralement ne montrant aucun soin d'être bien accommodé, au contraire se plaisant à avoir le pire. Secondement, ce que l'homme peut faire pour disposer son corps à la grâce, c'est de se maltraiter positivement, l'affligeant par austérités, et le matant avec une discrète rigueur ; car il est certain que le corps humilié a une merveilleuse vivacité et disposition pour la grâce, comme l'acier mis en œuvre et battu par le marteau, est incroyablement plus fort, même s'il est battu à

froid, comme il paraît aux armes à l'épreuve. Troisièmement, ce que l'on peut faire est de régler parfaitement son corps et ses membres par la modestie, ne leur donnant aucunement la liberté de se mouvoir à leur gré, pour satisfaire à la mollesse et lâcheté naturelle, mais les tenant en tel ordre, que chacun soit borné à sa propre fonction, et encore l'exécute avec bienséance et retenue. Par ce soin, l'homme fait de sa part son devoir en ce qui est de se disposer à la grâce, et se prépare à être la demeure de la sagesse divine, qui ne peut habiter dans un corps sujet au péché, et qui conserve les prochaines dispositions au mal, lesquelles la grâce de Dieu extermine, quand l'homme la laisse faire, donnant lieu à sa sainte opération.

CHAPITRE II

DE LA RÉFORMATION DES SENS

D. *En quoi consiste la réformation des sens faite par la grâce ?*

R. Outre que la grâce divine ordonne les sens, et les règle suivant la vertu, elle produit encore cet effet qu'ils opèrent comme surnaturellement par elle, c'est-à-dire que l'homme habitué aux opérations de la grâce, non seulement dans l'esprit, mais encore dans les sens, opère conformément à cette même grâce. J'entends qu'il goûte, flaire, voit et touche par rapport à la grâce ; si bien que la perception des objets sensibles se fait d'une manière haute, et surpassant la force de la nature : par exemple, celui qui est rempli de la grâce de Dieu, voit d'une manière si simple, droite et réglée, que ses yeux sont plutôt colombins à la mode du ciel, qu'à la façon ordinaire des autres hommes ; s'il flaire un bouquet, la perception de ses odeurs ne sera point comme celle d'une autre personne ; mais d'une façon spirituelle : tellement que comme l'autre tire une récréation basse et grossière, lui par la même action est directement porté à

Dieu, se sentant élevé à lui par l'impression de cette odeur qu'il reçoit. De même celui qui mange et goûte les viandes, quand il agit surnaturellement dans le cours ordinaire de sa vie, peut goûter ce qu'il boit et mange, d'une telle manière qu'il s'ensuivra un effet surnaturel en lui, c'est-à-dire que la vie surnaturelle, de laquelle il vit, sera soutenue, et l'aliment et la boisson qu'il prend, sera comme de l'huile à la lampe, pour donner subsistance à l'amour divin, en ce qu'il a de matériel aux opérations qu'il a dans la partie sensible de l'homme, en sorte que non seulement les facultés spirituelles, mais les vitales et animales sont parfois remplies des opérations de Dieu, qui se sert du suc de la nourriture, et de tout ce qui lui plaît pour entretenir l'être surnaturel qu'il établit en nous. A ceci se rapporte ce que nous avons déjà dit ailleurs de saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, qu'il avait laissé écrit de sa main qu'il ne pourrait vivre s'il y avait en lui quelque chose qui ne fût divin : cela voulait dire que les opérations de Dieu occupaient toutes les facultés et les sens mêmes, pour recevoir en eux une aide continuelle de la grâce. J'ajoute encore, que dans ceux que Dieu a appelés au mariage, et qui y vivent saintement, le même aide de la grâce s'y trouve, en telle manière que la concupiscence ne fait point de tort à la pureté de l'âme,

lorsqu'ils ne regardent et ne suivent que l'ordre de la volonté de Dieu, et l'instinct d'un amour saint, et d'un devoir raisonnable et vertueux ; à quoi aidé la vertu du Sacrement, lequel donne force par les mérites du sang de Jésus-Christ, pour accomplir saintement tout ce qui est sage-ment et divinement ordonné par le Créateur, qui ne prétend de soi que le bien de ses créatures. Or, ce bon ordre ayant été détourné par le péché, la grâce le remet, et fait que les enfants de Dieu sont saints, et conduits à l'amour de leur Père céleste par tout ce qu'ils sont obligés de faire. Il leur arrive donc que non seulement leur esprit et volonté, mais encore leur sens par la surabondance de la grâce, est conduit au bien ; et au lieu d'entraîner l'homme par le poids de la nature, il l'élève vers son Dieu, pour accomplir sa loi toute sainte. Ceci peut s'être trouvé dans les saints personnages, comme Abraham et Jacob, et autres Patriarches saints ; et dans la nouvelle loi, en saint Louis, saint Léopold, et autres grands hommes, qui n'eussent pas voulu se détourner un moment de la volonté divine. Ce qui a été dit en particulier par saint Thomas du patriarche Abraham, la sainteté duquel il établit, en ce qu'il était dans le mariage, seulement par ce que Dieu le voulait, étant disposé de le quitter, si Dieu eût voulu de lui la même chose qu'il a voulue des autres saints, qui sont demeurés

vierges. Cet ordre donc de la volonté de Dieu étant ce qui sanctifie toutes choses, quand il se trouvera en quelque personne que ce soit, il ne faut nullement douter qu'il ne puisse être animé par la grâce, l'apôtre saint Paul disant : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.*

D. *Qu'est-ce que l'homme peut faire pour se disposer à cette grâce ?*

R. Il peut tenir cette pratique. Premièrement, de mortifier ses sens, leur retranchant toute la satisfaction qu'ils peuvent prendre en la participation de leurs objets, hors la nécessité ; défendant aux yeux de voir les choses curieuses, aux oreilles d'entendre les sons mélodieux, et généralement à tous les sens de se satisfaire, ne s'arrêtant qu'au seul bien de l'esprit. Ce procédé sert merveilleusement à purifier les sens, et à les rendre capables des opérations de la grâce. Il est écrit de saint Ignace de Loyola, que peu après sa conversion, étant à Manrèze, il mettait toute son étude à refuser tout plaisir à ses sens : *In id tantum incumbebat, ne quam consolationem sensibus daret.* Secondement, l'homme peut contribuer à ce bien par la garde des mêmes sens, ayant soin qu'ils soient réglés en tout avec telle discrétion, qu'ils ne trébuchent en aucune chose : et cela s'appelle aussi la garde du cœur, parce que par eux entre dans le cœur ce qui peut nuire à la vertu. Troisièmement, par l'emploi des

mêmes sens vers les bons objets, qui peuvent apporter du profit à l'âme, comme des yeux en la lecture des bons livres, en la vue des saintes images, dont l'aspect touche le cœur, et des autres choses de piété, qui rendent l'âme dévote ; des oreilles à ouïr les tons mélodieux des cantiques, qui élèvent l'esprit au ciel, et l'excitent en l'amour de Dieu ; et enfin tous les autres sens doivent être employés aux bonnes choses dont ils sont capables. Toutefois, ce qui est de plus utile en cette conduite des sens, c'est le retranchement et la privation des objets ; et cela fait à l'égard des sens, ce que la diète fait pour purifier le corps.

CHAPITRE III

DE LA RÉFORMATION DE L'IMAGINATION

D. *En quoi consiste la réformation de l'imagination faite par la grâce ?*

R. En trois choses qu'elle a accoutumé de faire, opérant dans cette puissance : car 1° elle l'élève ; 2° elle la purifie ; 3° elle la règle et ordonne suivant le bien parfait.

D. *Comment est-ce qu'elle l'élève ?*

R. Cela se fait en deux manières. Premièrement, en imprimant des espérances notables et surnaturelles, qui font que cette faculté devient haute, et regarde les faiblesses et bassesses de notre nature, qui ordinairement la brouillent et tourmentent, comme d'un lieu élevé : d'où vient qu'elle n'en reçoit point de peine, comme font ceux qui sont dans la faiblesse naturelle et qui ne participent pas à ces secours de la grâce. La plupart des hommes sont ordinairement, ou par vice, ou par faiblesse, touchés des objets terrestres et matériels, et il arrive qu'ils s'y délectent, ou qu'ils en sont importunés ; au contraire, ceux en qui la grâce a opéré par la communication des images surnaturelles et formes

relevées que Dieu met en l'âme, sont tout à fait affranchis, tant de l'importunité que de l'attrait qui peut venir de tels objets. Ils sont comme une personne logée sur la rue, en une belle chambre, dans un haut étage, qui de là n'est point touchée des choses qui se font dans les rues, qui souvent sont fort viles et basses : ainsi ces nobles âmes regardent de loin et sans aucun préjudice ce qui nuit beaucoup aux autres. La seconde chose pour laquelle Dieu élève l'imagination, c'est par les lumières de l'entendement, et la connaissance du bon ordre que Dieu le Créateur a mis dans les choses, même les plus basses ; il leur fait paraître sa sagesse en elles, de telle façon que l'esprit étant tout à fait content, l'imagination prend une élévation qui vient de la grâce, pour voir toutes choses saintement.

D. Quelle est la seconde chose que Dieu fait en l'imagination ?

R. C'est qu'il la purifie, qui est une chose qui vient en suite de l'élévation. Cela se fait principalement par la lumière que l'entendement a reçue, voyant la sagesse et le bon ordre que Dieu a mis dans les choses même les plus basses et abjectes, et que tout y est disposé saintement et purement, n'y ayant autre mal que celui que le péché y a mis. Or, la pureté de l'âme consiste en ce point, de ne se chercher en rien, mais de pratiquer tout en la vue et par le motif de la

volonté de Dieu. Comme donc l'homme élevé par la grâce ne cherche en toutes choses que de s'accommoder à l'intention de Dieu, et ne voulant point son plaisir, ni sa commodité, ne s'applique qu'à ce qu'il doit ; il n'est choqué de rien, comme n'imaginant rien que comme il faut.

D. Comment est-ce que Dieu ordonne l'imagination de l'homme par sa grâce ?

R. En ce qu'il guide sa créature à ne point renverser l'ordre établi entre les puissances. Il fait que l'imagination n'anticipe point sur le droit d'une autre faculté, voulant faire la loi à l'entendement, et l'abaisser à sa faiblesse ; mais seulement il sert de fond au même entendement, pour y appuyer ses pensées et raisonnements, envisageant les images nobles et pures, et qui non seulement font venir l'entendement à son terme, mais encore servent à la lumière divine pour s'écouler dans l'intelligence humaine : car les hommes manquent en ce que par faute de vertu ils se laissent aller à leur imagination qui les entraîne, et quelquefois aussi par pure faiblesse ; d'où vient que sainte Térèse a dit qu'il y a un état en la vie spirituelle, dans lequel l'imagination gouverne et tient le timon. La force de la grâce règle tout cela, et tirant l'homme de cette misère, dispose toutes les facultés comme il faut pour arriver au pur amour divin.

D. *Qu'est-ce que l'homme peut faire de sa part pour se disposer à ce bien ?*

R. Trois choses peuvent être pratiquées. La première est de régler et ordonner par soi-même, autant qu'il se peut, l'imagination, ne la laissant échapper en choses inutiles, en basses idées qui ne font que donner lieu à la satisfaction, aux vaines complaisances et à l'amour de soi-même ; mais il faut retrancher vite telles courses, comme un sage gouverneur retire un enfant qui va de soi-même en des actions basses et impertinentes. La seconde chose est un soin spécial qu'il faut avoir, de tenir l'imagination pure, l'arrachant des allèchements de la chair et des objets qui peuvent souiller l'âme ; ce qui doit se faire suavement, l'appliquant en choses honnêtes et agréables à l'esprit. Cela se fait par le zèle que le cœur chaste doit avoir, de se conserver en l'état d'être le temple du Saint-Esprit. La troisième chose qui se doit pratiquer, c'est de tourner positivement l'imagination, et l'accoutumer aux idées saintes, l'habituant aux représentations dévotes de Jésus-Christ en ses différents états, et surtout en sa Passion, ayant des tableaux en son intérieur de lui au Jardin, au Prétoire, et en la Croix. Telles idées ayant longtemps servi d'entretien à l'imagination, méritent qu'à la fin Notre-Seigneur y loge, et y mette des richesses qui servent d'ornement très désirable à l'âme, et de perpétuelle application à l'esprit.

CHAPITRE IV

DE LA RÉFORMATION DE LA MÉMOIRE

D. *Comment est-ce que Dieu opère en l'homme, réformant la mémoire par la grâce?*

R. C'est en prenant une entière possession de cette puissance : car comme elle est la racine de tout le bien qui se fait en l'homme, parce que c'est elle qui fournit les premières pensées, d'où dépendent les raisonnements, affections et opérations, il est tout à fait nécessaire que Dieu guide cette faculté et la tienne en sa main ; il lui fait donc trois choses. Premièrement, il la vide de tout ; secondement, il la remplit ; et en troisième lieu, il la ménage et applique suivant qu'il est expédient au bien de la créature.

D. *Comment est-ce qu'il la vide?*

R. En ce que quand Dieu entre dans l'esprit de l'homme pour y agir surnaturellement dans la voie parfaite, il éteint quasi la mémoire, pour le moins en apparence, ôtant presque toutes choses, excepté le souvenir de Dieu, auquel l'âme demeure, liée, et laissant seulement comme un petit filet pour avoir le souvenir des choses qui

lui sont convenables et nécessaires pour se bien acquitter de ses obligations. Il vide tellement des objets anciens et ordinaires, et de tout ce qui est humain, qu'il semble être dans le monde comme un étranger dans un pays inconnu, et se sent abîmé en Dieu et en son amour. Alors il se trouve que ceux que Dieu gouverne, ne se peuvent mettre en peine de ce qu'ils ont à faire ou dire; mais qu'il s'accomplit en eux ce que Notre-Seigneur dit en l'Évangile: *Nolite cogitare quemadmodum respondeatis; dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini*. Ces personnes vont de la sorte: elles sont entièrement occupées en Dieu, et sans se donner peine, trouvent, au moment qu'elles ont besoin, que les paroles leur sont fournies à propos, et les choses qu'elles doivent faire sont suggérées, jusque-là même que ceux qui doivent parler en public, en vertu de cette attention à Dieu, trouvent avec peu de soin que les paroles leur sont mises en la bouche, s'oubliant aussitôt de ce qu'ils ont dit, et ne prévoyant rien de l'avenir, appliqués seulement à ce qu'ils ont présentement à dire, qui leur est donné de pure grâce. Il est écrit dans la vie de sainte Catherine de Gênes, qu'elle avait soin d'un grand hôpital de Gênes, où elle avait un grand maniement et de grands comptes à rendre à raison de l'emploi de plusieurs sommes d'argent, et que néanmoins jamais son esprit n'était

en peine de cette multitude d'objets, mais que chacun d'eux lui venait si à propos à son besoin, qu'elle ne se troublait jamais en un seul article ; et d'abord qu'elle s'était acquittée de quelque devoir de sa charge, elle oubliait tout, et n'était en peine de rien pour l'avenir, demeurant entièrement libre pour s'appliquer à Dieu. Cela se fait par ce vide de la mémoire, qui arrive de même sorte en la plupart de ceux en qui la grâce opère extraordinairement, c'est-à-dire en sa perfection ; ce qui n'empêche pas que ceux qui ont beaucoup d'affaires ne puissent bien correspondre à toutes les obligations et offices quels qu'ils soient, parce que leur âme étant, comme nous avons dit, entre les mains de Dieu, la mémoire demeure vide, et néanmoins se trouve prête à tout, sans qu'il leur arrive aucun trouble. Ceux-là donc que Dieu favorise de ce bienfait, nonobstant qu'ils aient à s'appliquer beaucoup à l'étude, ou qu'ils aient grande famille à conduire, quand ils vont à l'oraison se trouvent entièrement libres, et non seulement à l'oraison, mais même incontinent que quelque action est achevée, ils expérimentent ce même vide, et se trouvent ordinairement comme ceux qui n'ont rien à faire.

D. Comment est-ce que Dieu remplit la mémoire ?

R. Premièrement, en communiquant à l'esprit

de l'homme beaucoup de connaissances et illustrations, dont la mémoire est le magasin, et desquelles elle se trouve pleine, quoique sa liberté demeure entière par le saint vide où Dieu la tient. Secondement, en ce que Dieu ouvre et éveille la mémoire, pour être capable de se souvenir promptement et à l'occasion de tout ce qui lui sera suggéré, en lui fournissant diverses choses, qui avant cette ouverture lui étaient fermées. D'où vient la troisième chose, qui est le ménagement et emploi de cette même faculté, lequel consiste en ce que Dieu ayant mis abondance de lumières en l'entendement, et rendu la mémoire vide et féconde, pour toutes les rencontres où il est besoin que l'homme parle et agisse, Dieu qui possède tout à fait l'esprit, réveille cette mémoire, lui faisant venir à propos les vérités connues, les textes de l'Écriture et le souvenir des choses passées, et généralement ce qui lui est nécessaire, avec une aussi grande facilité que si elle avait le tout présent : d'où résulte un très grand bien à l'homme, et capacité pour rendre service à ce même Seigneur.

D. Qu'est-ce que l'homme peut faire pour se préparer à un si grand bien ?

R. Il peut exécuter trois choses. Premièrement, c'est de contribuer par son étude à nettoyer sa mémoire, la vidant de toutes choses inutiles, et rejetant le souvenir de tout ce qui ne fait point

au service de Dieu, et ne s'entretenant jamais en des objets qui ne servent qu'à donner une vaine satisfaction à l'homme, et quelquefois à nourrir son amour-propre. Secondement, c'est de faire une étude particulière de ne vaquer qu'à l'objet présent, y donnant toute sa force, combattant particulièrement pour la paix de son cœur, comme ferait un garde qui est à la porte de la chambre du roi pour en empêcher l'entrée, et éloignant une multitude inutile de pensées qui viennent presser l'homme de vaquer à telle ou telle action : ce qu'il ne saurait mieux faire qu'en pratiquant ce que l'Apôtre dit : *Omni sollicitudinem vestram projicientes in eum* ; et ce que dit Notre-Seigneur : *Nolite solliciti esse* ; car c'est le soin qui tourmente les hommes et leur fait venir tant de pensées. Par la décharge du cœur en Dieu, l'homme guérit sa mémoire et la rend libre. Aussi y a-t-il des mystiques qui disent que comme la foi purifie l'entendement, l'espérance répare la mémoire, à cause que l'âme par la confiance en Dieu, renvoie tous les soins, et ainsi tient sa mémoire libre, et alors Dieu y entre et la perfectionne entièrement. Troisièmement, l'homme doit exercer sa mémoire au souvenir de quelque bon objet particulier, s'y habituant, comme serait la vie, mort et passion de Jésus-Christ, ou le désir ardent qu'il a de procurer toujours la gloire de son Maître. Ces

objets prenant la place des autres vains et mondains, la mémoire se trouvera à la fin entièrement réparée, par le secours que la grâce donne à ceux qui s'y disposent, ne respirant plus que Dieu et ne s'occupant qu'en ce qui regarde sa gloire.

CHAPITRE V

DE LA RÉFORMATION DE L'ENTENDEMENT

D. *En quoi consiste la réformation de l'entendement faite par la grâce ?*

R. En trois choses que Dieu a accoutumé de faire pour réparer cette puissance. La première est que Dieu remplit l'entendement de l'homme de maximes et vérités solides, qui servent de fondement pour le conduire au bien véritable, l'éclairant sur les conseils évangéliques, par lesquels il demeure instruit de la vie parfaite. Par exemple, Dieu fait connaître à l'homme que c'est un grand secret de sagesse d'aimer le mépris, jusqu'à concevoir une aussi grande estime et affection pour les outrages et abaissements que les hommes mondains en ont pour les dignités et grandeurs. Cette vérité gravée dans l'entendement est un trésor de sagesse inestimable. Croire que la pauvreté, indigence et privation de tout, est un moyen excellent pour arriver à Dieu ; que c'est un grand bien que de souffrir d'être bravé par celui qui nous fait tort ; que la pureté de cœur est une robe qui

nous fait paraître en présence de tout le ciel avec éclat; et des vérités semblables sont des lumières de l'entendement, sur lesquelles Dieu bâtit la perfection. Il a coutume d'en instruire les siens, et de les en parer si richement, que leur esprit est comme un soleil en comparaison des autres; car chacune de ces vérités est une source inépuisable de lumières, et toutes font un total de science excellente, après quoi viennent les illustrations touchant les mystères, les attributs et les grandeurs de Dieu, qui sont un trésor très désirable à l'homme.

D. Quelle est la deuxième chose que Dieu fait pour la réparation de l'entendement?

R. C'est qu'après ces premières vérités qui forment l'état du chrétien, il en donne d'autres qui lui servent d'ornement, et le rendent habile au service de Dieu; c'est à savoir, une lumière de science pour les choses nécessaires, et une clarté pour le discernement des esprits, une prudence pour pénétrer l'intérieur des âmes, une sagesse pour donner conseil, et beaucoup d'autres dons, dont l'entendement est illustré, qui sont les apanages de la grâce, qui aide l'homme à se comporter en vrai enfant et serviteur de Dieu.

D. Quelle est la troisième chose que Dieu fait pour perfectionner l'entendement?

R. C'est qu'il humilie et assujettit parfaitement

à la lumière surnaturelle, abaissant l'orgueil de la raison, pour la rendre petite et soumise à la lumière de Dieu, laquelle il communique en l'oraison à ses enfants, par laquelle il les guide en toutes choses. C'est une lumière simple et droite, qui par un seul trait, en un moment, découvre à l'homme ce qu'il doit savoir et faire, autant supérieure à la raison que la raison l'est au-dessus de l'instinct des animaux : si bien que le devoir de l'homme est d'abaisser et assujettir son raisonnement, le tenant fort faible et fort petit au prix d'elle ; et quand Dieu favorise une âme, il lui donne la grâce de beaucoup humilier sa raison, pour donner lieu à cette lumière qui doit être incroyablement respectée, comme étant le plein jour de la grâce, et qui la rend vraiment savante. *Quia desuper lumen intelligentiæ accipit*, dit Gerson dans son livre de l'Imitation de Jésus-Christ, *ego humilem in puncto elevo mentem, ut plures æternæ veritatis capiat rationes, quam si decem annis studuisset in scholis, etc.* Il élève quelquefois en un moment l'âme humble, pour connaître plus de choses par un seul rayon, que si elle avait étudié dix ans dans les écoles. Cette lumière se donne aux âmes pures et humbles, et le plus grand bien qui puisse arriver à l'entendement de l'homme, c'est d'être sujet à une telle lumière, lui donner place, et ne lui point résister.

D. *Qu'est-ce que l'homme peut faire pour se disposer à cette réformation de son entendement ?*

R. La première et principale chose qu'il peut faire, c'est de contribuer de sa part à ne point faire obstacle à cette lumière divine, humiliant son raisonnement, et le tenant pour fort peu de chose en comparaison. Communément, les hommes savants croient être parvenus au dernier terme, quand ils ont bien raisonné sur quelque chose, et prennent une merveilleuse confiance en ce raisonnement. Il faut qu'ils sachent qu'il y a une lumière au-dessus, qui est celle que Dieu communique en l'oraison aux âmes humbles, quand on a recours à lui en ses doutes, et qu'on s'y adresse avec défiance entière de soi-même.

D. *Y a-t-il quelque chose plus excellente que de suivre en tout la raison ?*

R. Je distingue : si par la raison on entend la vérité, je dis qu'il n'y a rien de meilleur que de la suivre ; mais si par la raison on entend le raisonnement, je dis que la lumière surnaturelle qui conduit par les voies de la perfection, est préférable, et que sans elle le raisonnement et la science sont faibles. Un jour Charles de Lorraine, évêque de Verdun, grand prélat de son temps, fut voir au collège de Louvain le Père Lessius, lequel il trouva dans la bibliothèque ; et voyant ce prélat, qui était aussi un grand prince,

et lui montrant cette grande multitude de livres, lui dit : « Monseigneur, c'est grande chose que de savoir tout ce qui est en tous ces livres, néanmoins un peu de la lumière de Dieu vaut mieux que tout cela. » Cette lumière est une chose que Dieu donne parfois à une simple servante, ou à un Frère qui sert dans un couvent, par laquelle il est souvent illuminé, plus que n'est pas un grand Docteur. Et c'est de cette lumière que parle Suarez, quand il dit qu'il aurait volontiers donné toute sa théologie pour une heure de conversation avec Dieu : il disait cela, parce qu'en cette conversation il recevait une lumière qu'il préférait à toute sa science. La seconde chose que l'homme peut faire pour disposer son entendement à la lumière divine, c'est de l'assujettir à un homme par obéissance ; car par là il se défend des erreurs, opiniâtretés et hérésies, et se trouve susceptible de la lumière céleste, qui vient dans l'esprit humilié. La troisième est de s'adonner, avant d'avoir reçu le don de cette lumière, aux saintes méditations et discours, s'instruisant par la lecture et par la communication avec les âmes éclairées, se remplissant des bonnes connaissances. Et même il est bon, quand la lumière surnaturelle se retire, de faire usage de son raisonnement, bâtissant sur les lumières de la foi, et appuyant sur elle ses résolutions et conclusions. Par ce moyen l'homme attire la grâce, et mérite l'entière réformation de son entendement.

CHAPITRE VI

DE LA RÉFORMATION DE LA VOLONTÉ .

D. *En quoi consiste la réformation de la volonté ?*

R. En une entière application de cette puissance à Dieu, laquelle se fait par trois choses. La première est le dégagement de cette volonté ; la seconde est la droiture ; la troisième l'inflammation d'amour.

D. *Comment se fait ce dégagement de volonté ?*

R. Par le soin que Dieu prend de séparer la volonté de l'homme par sa grâce, de toutes choses créées, pour l'appliquer à soi. Cela se fait en deux manières. Premièrement, par les deux attraites de la même grâce, laissant goûter sa douceur à l'homme, et lui persuadant par le sentiment de la bonté divine, qu'il n'y a rien au monde de désirable que Dieu. Secondement, il sépare la volonté de l'homme des créatures, où elle se pourrait être attachée, par les afflictions et contrariétés, qui apprennent au cœur à quitter les choses périssables pour chercher Dieu et lui adhérer entièrement.

D. *Quelle est la seconde chose que Dieu fait pour perfectionner la volonté de l'homme?*

R. C'est de lui donner la droiture, c'est-à-dire une sincère affection à son service, qui fait qu'avec très grand désir il cherche en tout de plaire à Dieu par une vraie vertu, préférant ce même service de Dieu à toutes choses. Cela s'appelle droite intention, dont la fin principale est l'honneur de Dieu et sa volonté sainte. A cela le Saint-Esprit pousse la volonté de l'homme pour la perfectionner, suivant cette parole du Prophète : *Et vocaberis voluntas mea in ea*; et suivant encore ce qui est dit de David : *Inveni David secundum cor meum, qui faciat omnes voluntates meas*. Quand l'âme est parvenue à ce point, qu'elle ne sent en soi et ne goûte que cette divine volonté, la trouvant partout par résignation parfaite au bon plaisir de Dieu, par soumission accomplissant tous ses commandements, par attache de cœur à sa grâce répondant à toutes ses inspirations : alors la volonté est entièrement droite. Cela est opéré de la part de Dieu en l'âme, par les attraites continuels de sa grâce, qui la conduisent à cet heureux état.

D. *Quelle est la troisième chose que Dieu fait en la volonté pour la réformer entièrement ?*

R. C'est l'inflammation amoureuse, par laquelle, ensuite de cette droiture, elle devient

tellement affectonnée à la volonté de Dieu, qu'aux moindres intérêts de son Seigneur et à la moindre déclaration de sa volonté, elle s'enflamme comme la poudre, quand une étincelle de feu tombe dessus. Cette flamme divine a trois qualités. 1° Elle est délicieuse ; car il n'y a point de plaisir plus grand au monde, que celui qui a le cœur pur et net, faisant la volonté de Dieu. 2° Elle est haute, parce qu'elle est du tout céleste, portant le cœur aux biens de la vie future, et le préparant à converser toujours avec les Anges. 3° Elle est sainte, parce qu'elle incline l'âme à tout bien et toute pratique vertueuse, la remplissant du zèle de l'honneur de Dieu et du salut des âmes.

D. *Qu'est-ce que l'homme peut faire de sa part, pour arriver à un tel bien ?*

R. Trois excellentes pratiques, qui mènent l'homme du tout à la perfection. La première est de se dénuer de tout, ne supportant en soi aucune attache, s'examinant souvent sur cela, afin de tenir sa volonté entièrement libre, pour se convertir après totalement à l'amour de Dieu. La seconde pratique est celle de la droite intention, et surtout d'exécuter la volonté de Dieu, comme nous l'avons enseigné en la troisième partie du Catéchisme, chap. II. Cette pratique, qu'on peut dire peut-être la meilleure de toutes les pratiques, dit trois choses : 1° faire en tout

ce qu'on peut, ce que Dieu veut ; cela nous est déclaré par les règles, par les commandements, par les effets extérieurs de la Providence, et par les mouvements intérieurs de la grâce ; 2° d'accomplir ce qu'on connaît être le vouloir de Dieu, en la façon qu'il le veut, et non pas à notre mode ou volonté ; 3° de faire toutes choses par le motif de la volonté de Dieu, parce que Dieu le veut, et que cela lui plaît, ce motif donnant vigueur à toute notre action. Par ce moyen on arrive parfaitement à l'amour de Dieu, comme l'a très bien enseigné le Père Benoît de Cansfeld, au premier des trois livres qu'il a faits de la volonté de Dieu. La troisième pratique est d'exercer sa même volonté en l'amour divin, par aspirations et embrasements de cœur, jusqu'à ce qu'on parvienne enfin à ce même divin amour. Notre-Seigneur dit : *Pulsanti aperietur.*

CHAPITRE VII

DE LA RÉFORMATION DU FOND DE L'ÂME

D. *Qu'est-ce que le fond de l'âme ?*

R. Pour entendre ce que c'est que ce fond, on peut s'imaginer l'âme comme une maison, en laquelle il y a diverses demeures : premièrement la cour, puis la salle, après la chambre, et enfin le cabinet. Parfois un homme reçoit la proposition de quelque affaire, par quelqu'un de ses amis qui lui en parle dans la cour, et cette affaire lui agréée ; une autre fois il entre dans la salle, pour en parler plus amplement, il cherche les particularités de toute l'affaire, il prend presque sa résolution, laquelle il diffère à une autrefois qu'il mène son ami en son cabinet, où il a ses papiers et ses contrats, et là en silence et en liberté, avec pleine délibération et connaissance entière de tout le fait, il se détermine par exemple à un mariage, ou à quelque autre chose de conséquence. Alors il est dit parler du fond, et que vraiment il veut, et que c'est véritablement lui, non sa boutade ou sa fantaisie ; et c'est là sa dernière, finale et foncière volonté, après

quoi il n'y a rien à désirer pour connaître ce qu'il a dans son âme. Il en est de même pour ce qui se passe dans l'intérieur à l'égard des choses spirituelles. L'homme entend un prédicateur, ce qu'il a entendu lui agréé; une autre fois, étant à part soi, ou entrant en propos sur les mêmes matières, il les pénètre, et conçoit un véritable désir; quelques jours après, la nuit en son repos, il pense et repense au bonheur de Dieu, se trouve ému, et il tient à peu qu'il ne s'y résolve du tout; il dit ensuite plusieurs paroles avec chaleur, montrant son affection; enfin il propose en son cœur de faire une retraite, s'en va dans une maison à la campagne, ou dans un monastère, et là en silence pense à l'affaire de son salut; puis conclut enfin de servir Dieu. Cette dernière volonté est dite venir du fond, parce qu'il n'y a rien au delà; jusqu'alors il fait progrès en soi-même; enfin il est venu à sa plus sincère volonté et affection. Le lieu où elle se conçoit et produit, s'appelle le fond de l'âme, de la réformation duquel dépend le bien entier de l'homme.

D. *Que faut-il faire pour la réformation de ce fond?*

R. Dieu a accoutumé d'y procurer trois choses, qui sont la tranquillité, la clarté et la liberté, parce que les défauts ordinaires qui sont dans le fond des hommes, sont l'empressement, l'obscurité et l'attache. Dieu, pour rendre l'homme parfait,

opère en lui les trois choses que nous avons dites.

D. Comment est-ce qu'il y met la tranquillité ?

R. En ôtant tout trouble de l'intérieur de l'homme, par sa suavité et sa grâce, par des retraites et solitudes qui l'éloignent de tout être mondain et rendent le cœur capable d'une paix entière. Ces opérations se font par la lumière de la contemplation, quelquefois si subtile et profonde, que ceux qui ignorent cette conduite pensent que c'est oisiveté et inutilité, à cause qu'il n'y a presque rien de distinct dans les puissances; et néanmoins c'est une véritable opération de Dieu, qui avec le temps rend l'âme tout à fait tranquille.

D. Comment est-ce que Dieu opère la clarté ?

R. C'est par sa lumière et encore par les peines qui purifient et nettoient l'intérieur de l'homme, le rendant propre à voir les choses surnaturelles, ôtant les ténèbres qui viennent du sens et de l'extérieur occupé aux choses basses, rendant ce fond clair et pur comme eau de roche, en laquelle Dieu se mire et se représente.

D. Comment est-ce qu'il opère la liberté ?

R. C'est en rendant le fond tout à fait détaché, n'ayant affection à chose aucune de ce monde, ne cherchant, désirant ou espérant rien de temporel, ne craignant quoi que ce soit, d'où vient une incroyable liberté; congédiant de ce même

fond l'attache que l'homme a à soi-même par l'amour-propre, pour ne vouloir plus rien que Dieu. Un chacun naturellement pense à soi, ne veut que soi, c'est-à-dire son plaisir, sa commodité, son intérêt ; or, Dieu chasse cet intérêt et cette pensée de soi, s'établissant dans l'âme. Ce retour vers soi-même imprimé au fond, a été nommé par un Docteur récent d'un mot barbare à la vérité, mais fort significatif, *legoite centrale*, voulant dire que comme l'homme dit naturellement moi, moi, par sa corruption, quand son fond est réparé surnaturellement, il dit en son centre, Dieu, Dieu, par la transformation qui est faite de lui-même en Dieu ; et alors, dégagé de soi-même, il est parfaitement libre.

D. *Qu'est-ce que l'homme peut faire pour parvenir à ce grand bien ?*

R. Particulièrement trois choses. La première, c'est de travailler autant qu'il peut à cette tranquillité de son intérieur, modérant en soi l'empressement et précipitation fort ordinaire aux hommes. La plupart de ceux qui suivent plutôt le mouvement de la nature que de la grâce, vont avec une certaine vitesse, causée par l'impétuosité du naturel, et par les passions qui causent de la confusion. Ceux qui veulent bien faire s'étudient à ralentir cette vitesse, à repousser cette vivacité des sens, pour opérer avec paix intérieure, en quoi ils se disposent à l'opération de la grâce,

qui doit les mettre dans le calme. La seconde chose que l'homme doit faire, c'est de travailler à dégager son fond, c'est-à-dire son intention finale, de tout amour-propre, ne souffrant en soi aucune attache, afin que la promesse d'Isaïe soit effectuée : *Si abstuleris de medio tui calenam, et desieris extendere digitum, etc. ; tunc erumpet quasi mane lumen tuum, et sanitas tua citius orietur.* « Si tu ôtes du milieu de toi, c'est-à-dire du profond de ton âme, la chaîne de ton amour-propre, par laquelle tu es attaché à ton intérêt, si tu retranches aussi les inutilités, tu verras venir en toi la lumière, comme l'aurore, et ton âme sera rétablie en parfaite santé. » Donc la diligence que doit faire l'homme pour guérir le fond de son âme, c'est de vaincre toutes ses attaches, ne souffrant en soi aucune captivité. La troisième pratique, c'est se soumettre entièrement à l'obéissance de quelque personne vertueuse et discrète, se dépouillant de tous ses goûts, sentiments et lumières, pour dépendre du tout d'autrui ; car l'homme par ce moyen plus que par aucune autre voie, purifie les erreurs, illusions, fantaisies, amour-propre, et même les vices, son fond demeurant pur et net ; c'est la bénédiction due à l'obéissance. Saint Ignace écrivant à ses religieux, préfère cette pratique, et la choisit par-dessus les austérités, longues oraisons, veilles et tout ce que l'on saurait dire. Saint François

avait la même idée, disant que c'était le vrai moyen d'exécuter ce conseil de Notre-Seigneur : « Qui perdra son âme, la trouvera. » La pratique de l'obéissance parfaite vient d'une lumière si haute, qu'il y a peu de choses qui égalent son mérite et son excellence.

CATÉCHISME SPIRITUEL

SIXIÈME PARTIE

EN LAQUELLE IL EST PARLÉ DE LA RÉFORMATION DES PASSIONS

CHAPITRE PREMIER

LA RÉFORMATION DE L'AMOUR

D. *Qu'est-ce que l'amour ?*

R. C'est une adhérence vitale de l'âme au bien qui lui est convenable, et lorsque ce bien se trouve en quelque personne, c'est proprement amour ; les hommes trouvant leur bien dans la société qu'ils ont les uns avec les autres. Cela se rencontre parfaitement dans le mariage, qui est la véritable image de l'amour que Dieu porte à l'âme. L'homme donc étant capable de cet amour, a besoin de le rendre entièrement pur et parfait.

D. *En quoi consiste la perfection de cet amour ?*

R. En ce que l'homme ait cette affection natu-

relle entièrement droite et si bien réglée, qu'il y rencontre son bonheur : ce qui se trouve en ceux qui sont vraiment vertueux, et remplis de la grâce divine. Or, leur état porte trois choses, à raison desquelles ils font un usage utile de leur amour. Le premier est qu'ils sont grandement affectionnés à Dieu, et sont remplis d'une inclination suave, qui les porte à l'aimer en toutes choses, en sorte que tout ce qu'ils voient les élève et les excite à son amour, car ils voient en toutes choses les effets et marques de sa bonté. On écrit de plusieurs grands Saints, que la seule vue d'un moucheron, ou de quelque petite fleur, les faisait fondre en l'amour de Dieu ; le ciel, la terre, les éléments, les animaux, présentant dans leurs instincts et dans leurs perfections les vestiges de la bonté divine, les gagnent du tout à Dieu. Le vrai amoureux de Dieu voyant toutes créatures qui l'environnent, dit ainsi :

*De quelque part que je me tourne,
Je ne vois paraître qu'amour ;
C'est mon allée et mon retour,
En lui je marche et je séjourne.*

D. *Quelle est la seconde chose qui appartient à cet état ?*

R. C'est qu'outre l'amour qu'ils ont pour Dieu, ils l'ont très particulier pour Jésus-Christ Homme-Dieu, lequel ils aiment comme l'Époux de leur âme, l'embrassant dans leur intérieur,

avec vue et admiration perpétuelle de ses vertus et perfections, et avec un embrassement de volonté très admirable, ne goûtant et ne savourant que lui, ne se lassant jamais de parler de lui, comme on dit de sainte Catherine de Sienne, qui eût demeuré vingt-quatre heures sans boire ni manger, toujours parlant de son divin Époux. La tendance d'amour qu'ils ont pour lui est si grande, qu'ils le sentent en eux-mêmes, comme s'il était véritablement présent ; car il leur est uni de telle sorte, qu'ils ne peuvent quasi le distinguer d'eux-mêmes, le considérant comme le principe de tout bonheur.

D. Quelle est la troisième chose qui arrive à ces personnes ?

R. C'est que non seulement elles sont remplies d'amour pour Dieu et pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais encore pour tous les hommes, les regardant tous avec une tendresse et affection particulière ; il leur semble que tous les hommes sont leurs frères, et ayant un désir incroyable du salut de toutes les âmes, et étant portées au soulagement d'un chacun, pourvoient aux nécessités des pauvres, comme s'ils étaient leurs enfants, sans avoir égard s'ils sont pleins de crasse, et peu agréables aux sens ; comme une mère aime son enfant, quoiqu'il soit couvert d'ulcères, l'amour lui ôtant la répugnance qu'elle en pourrait avoir. Aussi quand la charité est dans le cœur

d'un chrétien, elle lui donne facilité à aimer les pauvres, parce qu'il les regarde comme ses propres enfants, et même comme tenant la place de Jésus-Christ, lequel il aime par-dessus toutes choses. Il est écrit de saint Louis en sa vie, composée par son Confesseur, qu'il aimait tellement les pauvres, qu'il ne se pouvait passer de les voir ; il en avait ordinairement deux cents en son Palais, et quand il prenait son repas, il en avait trois qui lui tenaient compagnie. Voyant un jour un pauvre vieillard fort dégoûté, qui mangeait proche de sa table, il lui envoya le plat qu'il avait devant soi ; quand ce bonhomme eut pris ce qu'il voulut, le Saint mangea le reste ; cela venait de l'amour qu'il lui portait. Un jour étant dans un Monastère où il y avait un Religieux, qui à raison de quelque maladie avait le visage si difforme qu'on ne pouvait le regarder sans horreur, saint Louis le voulut voir, s'approcha de lui et le caressa. Cela est bien éloigné du style des gens du monde, qui ne peuvent supporter les pauvres auprès d'eux ; ce qui vient de leur amour-propre, et de ce qu'ils n'ont pas celui de Dieu dont nous parlons. Outre cela, ces personnes aiment toutes les choses créées de Dieu, elles sont débonnaires vers les animaux, ne peuvent nuire à quoi que ce soit, et ont par un instinct du tout divin, compassion de toutes choses qui souffrent quelque préjudice. Il est dit de sainte

Catherine de Gênes en sa vie, que quand elle voyait tuer un animal ou couper un arbre, elle souffrait une extrême douleur ; ce qui venait de la bonté et amour qui était en elle. D'autres vont plus avant, comme saint François, qui avait de l'amour même pour les éléments. Il est dit de lui en la Chronique de son Ordre, qu'il portait grand respect à l'eau, et qu'il appelait le feu son frère, le priant un jour qu'on lui devait appliquer un cautère, de ne lui point faire de mal ; ce qui arriva en effet, car le feu ne lui fit aucune douleur. Une fois, par une sagesse toute divine, mais simplicité tout à fait admirable, le feu s'étant pris à la cellule, et l'ayant brûlée, il eut regret d'avoir emporté quelque petit meuble qu'il avait, et d'avoir empêché que le feu ne le consumât. Cela venait d'un amour que les sages du monde ne sauraient comprendre. Enfin les Saints en tout ne respirent qu'amour ; ils aiment surtout les enfants et créatures innocentes, et sans cesse goûtent les délices de ce même amour, portés par lui et animés de lui en tout ce qu'ils font.

D. *Qu'est-ce que l'homme peut faire de sa part pour arriver à ce bien ?*

R. Trois choses se peuvent pratiquer. La première est de retirer solidement son amour de toutes choses créées, n'ayant attache ni affection à quoi que ce soit ; pour lors l'amour étant rendu libre, peut devenir entièrement parfait. L'âme

qui n'aime rien, est capable de tout aimer. La seconde chose que l'homme doit pratiquer, c'est de fuir spécialement les amitiés particulières, ne prenant aucun appui sur les personnes qui nous témoignent tendresse et affection. Cela est difficile, particulièrement aux femmes, qui ne se peuvent passer de quelque confidente. L'esprit doit être nu de toute humaine amitié ; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse avoir conversation particulière avec quelque personne dévote, de qui l'entretien nous serve à faire progrès en esprit. La troisième pratique est de s'appliquer positivement à l'amour du prochain, s'étudiant à vaincre les empêchements de la vraie charité, qui sont les dégoûts et aversions qui naissent de la contrariété des humeurs. Il est important d'y travailler beaucoup, s'habituant à former en son âme la tendresse vers tous les hommes, quels qu'ils soient, prenant les motifs qui nous peuvent aider à les aimer, dont le principal est qu'ils sont enfants de Dieu, qu'il nous ordonne de les chérir comme nous-mêmes. Par là on se dispose au véritable amour, que la grâce de Dieu a accoutumé d'établir en ceux en qui elle réside, convertissant toutes les affections humaines et basses, en surnaturelles et célestes.

CHAPITRE II

DE LA RÉFORMATION DE LA HAINE

D. *Qu'est-ce que la haine?*

R. C'est un éloignement du mal.

D. *En quoi consiste la réformation de la haine?*

R. En trois choses : en l'emploi de la haine, en la suppression, et en la modération.

D. *Comment se fait cet emploi?*

R. En ce que par l'opération de la grâce, l'homme conçoit et exerce une grande haine contre les choses véritablement dignes d'aversion : 1° contre le péché ; 2° contre l'imperfection ; 3° contre les choses qui sont cause ou occasion de péché ou d'imperfection. Les saints ont été animés contre le péché, et ont témoigné un grand éloignement de tout ce qui est offense de Dieu. Il est dit de saint Jean l'Évangéliste, qu'entrant dans le bain, et apprenant que l'hérétique Cerinthus y était, en sortit en grande hâte, montrant qu'il détestait l'hérésie de cet homme et s'en éloignait autant qu'il pouvait, fuyant même le commerce des choses naturelles avec lui. Saint

Raymond de Pennafort étant en la cour du roi d'Aragon et voyant que ce prince était attaché à un péché scandaleux, entretenant une femme contre sa conscience, et connaissant qu'il ne se corrigeait point après plusieurs avertissements qu'il lui avait donnés, se détermina de le quitter, ne pouvant compatir avec son vice. Et comme il était dans l'île de Majorque, il chercha un vaisseau pour se retirer ; mais le roi fit faire défense à tous les matelots de le conduire ailleurs ; alors, poussé de la haine qu'il portait au péché, il se jeta dans la mer, mit son manteau en façon de voile, son bâton lui servant de mât ; ainsi secouru du vent du Saint-Esprit, passa la mer, c'est-à-dire soixante lieues de trait, jusqu'au port de Barcelone, où il arriva sain et sauf, Dieu secondant son zèle, et favorisant l'aversion qu'il avait du mal. Outre cela, les hommes en qui la grâce de Dieu opère beaucoup, haïssent non seulement le péché, mais encore toute imperfection et chute légère, dont ils témoignent une extrême aversion. Un jour, saint François, peu après la fondation de son Ordre, voyant un religieux qui témoignait quelque impatience, et avait lâché quelque parole de division contre un autre Frère, s'émut et s'anima tellement contre cette faute, qu'il s'écria comme si le feu eût été dans son monastère. « Comment, dit-il, vous voulez introduire le vice dans la religion ? »

Puis il ordonna que ce Frère fût enterré tout vif : les autres religieux firent la fosse, il fit mettre dedans ce Frère qui était encore tout bouillant de sa mauvaise humeur ; le diable le quittant il s'humilia, et le saint le fit retirer. Il est écrit de saint Ignace, que voyant un jour un Frère qui se lavait les mains avec curiosité pour les rendre bien blanches, lui fit une rude réprimande, et lui imposa une pénitence. Saint Xavier étant aux Indes, ne put être empêché, ni par l'Archevêque de Goa, ni par le vice-roi, de chasser de la Compagnie le recteur du collège de Goa, parce qu'il avait témoigné peu de soumission en l'obéissance : ce qui venait de l'aversion extrême que ces personnes guidées de Dieu avaient de toutes les choses contraires à la vertu.

Les hommes de vertu témoignent de la haine contre les choses qui sont cause ou occasion d'imperfection ou de péché. C'est pour cela que Notre-Seigneur a dit : « Celui qui ne hait son père et sa mère, et même son âme, ne peut être mon disciple ; » parce que souvent les pères et mères sont cause que l'on se détourne de Dieu. Par l'âme il entend l'attache que chacun a à sa chair et à sa vie. Voilà pourquoi les Saints haïssent leur chair, sont aises de la voir souffrir, et la maltraitent ; ils haïssent aussi le monde, comme une source de perdition à plusieurs ; ils recommandent encore de haïr grandement toutes les choses qui

nous provoquent au mal, ou nous servent d'empêchement à la vertu. Nous avons dit ailleurs que saint Vincent Ferrier, au livre de la Vie spirituelle, dit qu'il faut fuir celui qui nous serait occasion de quelque imperfection, tout ainsi que si c'était un diable d'enfer ; et sainte Térèse dit à ses filles qu'il y a certaines personnes qui disent que les femmes ne sont pas capables de contemplation, qu'elles se doivent mêler de filer leur quenouille, et non pas de faire oraison. « Fuyez telles gens, dit-elle, comme les démons de l'enfer. » Les Saints ne sont pas médiocres en leur aversion, parce qu'ils sont excessifs en leur amour.

D. *Qu'est-ce qu'il faut faire pour la suppression de la haine ?*

R. L'homme aidé de Dieu par la grâce, tâche d'éteindre en soi toute autre haine que celle que nous avons dite, adoucissant par l'amour tous les sentiments d'aversion qui se peuvent former dans son cœur. Tels sentiments sont de deux sortes : les uns fondés dans le dégoût ou antipathie naturelle, sur ce qu'on voit dans les personnes des choses qui déplaisent, comme sont les imprudences, inhabiletés, imperfections et grossièretés, qui attirent le dédain, le mépris, et quelquefois la contrariété d'humeur si grande, qu'on se trouve provoqué à des éloignements de cœur contraires à la charité. L'homme spi-

rituel doit éteindre entièrement ces mouvements dans son âme, la grâce que Notre-Seigneur a coutume de mettre dans ses enfants ne les pouvant souffrir. Les autres sentiments viennent du mal qui nous est fait par autrui, et de ce qu'on rencontre des personnes qui non seulement sont désagréables en elles-mêmes, mais qui nous persécutent et outragent; pour lors s'excite la haine par degrés, premièrement le sentiment de l'injure, puis la colère, et enfin l'aversion. A ces choses on oppose la patience, l'humilité et la bénignité, et pour étouffer entièrement cette aigreur, suivant ce que dit l'apôtre saint Paul : *Noli vinci a malo, sed vince in bono malum*. Le mal surmonte, quand il attire un autre mal, et que pour une injure reçue, nous rendons par un esprit de vengeance quelque grand outrage; mais le mal est vaincu par le bien, quand on rend bien pour mal. Ainsi agissait Notre-Seigneur et ses disciples, suivant ce que dit saint Paul : *Maledicimur, et benedicimus*. La perfection du chrétien est d'éteindre tout à fait le mouvement de la haine, et n'avoir que de la douceur pour le mal qui nous est fait : *Nulli malum pro malo reddentes*. Comme les brebis ou agneaux, qui n'ont rien à répliquer à ceux qui les égorgent; aussi Notre-Seigneur disait : *Beati eritis cum vos oderint homines, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum*

adversum vos. Celui qui se tient heureux de quelque chose, ne s'en fâche point.

D. *Comment peut-on éteindre cette haine?*

R. Par une pratique continuelle de patience, d'humilité et de douceur, ne se lassant jamais de souffrir, et surmontant l'amour-propre qui nous porte à nous plaindre et murmurer du tort qu'on nous fait.

D. *Comment se fait en nous la modération de la haine?*

R. Lorsque dans les occasions légitimes de haïr, comme sont celles que nous avons dites au premier point, on se comporte sans aucun trouble et inquiétude notable : car la haine ordinairement travaille le cœur et l'agite ; mais celle que les vrais serviteurs de Dieu ont au regard du péché et des choses contraires à leur bien, est paisible et suave, sans gêner leur liberté et préjudicier à leur amour parfait et tranquille.

CHAPITRE III

DE LA RÉFORMATION DU DÉSIR

D. *En quoi consiste la réformation du désir?*

R. Spécialement en deux choses : en l'emploi du désir et en la suppression.

D. *Comment se fait l'emploi du désir?*

R. En ce que l'âme accoutumée à recevoir la grâce de Dieu, s'exerce à désirer ce qui concerne le bien surnaturel. Par les désirs saints et parfaits l'homme est réparé en soi-même ; c'est pourquoi le prophète Daniel fut appelé *vir desideriorum*, c'est-à-dire homme qui s'exerçait continuellement en désirs saints et pieux. Un saint du dernier siècle disait que l'homme qui est employé à la conduite d'une maison religieuse, doit soutenir toute la maison par oraisons et saints désirs ; et un docteur mystique, parlant des personnes tout à fait possédées de la grâce, dit que par vigoureux et saints exercices, *et sursum activis desideriiis consumpserunt medullam corporis sui*, elles ont tant et tant soupiré vers Dieu, et tant formé de désirs pleins du feu céleste, qu'elles ont desséché jusqu'à la moelle de leurs os. Ces désirs sont de trois sortes de choses.

En premier lieu, de la gloire et service de Dieu, souhaitant l'accroissement de son royaume, la propagation de la foi, la conversion et perfection des âmes et généralement tout bien qui tend au culte et amour de Dieu. Deuxièmement, elles désirent ce qui regarde leur avancement en esprit, cherchant de s'amender, de se connaître et de profiter en vertu et faire toujours progrès en la vie parfaite. De telles personnes Notre-Seigneur dit : *Beati qui esuriunt et sitiunt iustitiam*. Troisièmement, elles désirent les choses qui peuvent aider à cette plus grande perfection avec telle ardeur, qu'elles souhaitent de souffrir, d'être méprisées et maltraitées de tout le monde, parce qu'elles voient en cela un très grand profit pour l'âme, s'y portant même par amour et respect à Jésus-Christ, lequel elles voient avoir été ainsi traité. Saint Ignace propose, en des termes fort énergiques, un point de perfection, qui consiste en ce que l'homme spirituel désire d'être calomnié, méprisé, et tenu pour fol, sans faire pour cela rien qui puisse déplaire à Dieu, avec la même inclination que les hommes du monde désirent les honneurs et les grandeurs ; c'est-à-dire avec la même chaleur qu'un jeune soldat voudrait être maréchal de France, ou qu'un jeune avocat souhaiterait être premier président. De même œil qu'on regarde dans le monde les dignités temporelles, l'homme spirituel doit re-

garder les mépris, ignominies et outrages, pour se mieux conformer à Jésus-Christ, qui les a consacrés en sa personne ; ce qui fait que ceux qui le veulent parfaitement imiter, ont grande avidité pour les confusions, se nourrissant de l'attente de ces biens peu convenables à la nature.

D. *En quoi consiste la suppression du désir ?*

R. En ce que les personnes vraiment spirituelles et disposées à recevoir la grâce divine, font mourir en elles toutes sortes de désirs, réservant seulement ceux dont nous avons parlé ; ce qu'elles font par degrés. Premièrement, elles détruisent tous désirs mauvais, accomplissant ce que dit saint Paul : *Carnis curam ne feceritis in desideriis*. En second lieu, elles étouffent les désirs des choses indifférentes, pour les réduire à l'entière paix ; ces désirs sont appelés *desideria inutilia et nociva*, parce que l'âme ne peut guère porter d'inutilités sans préjudice de son bien spirituel. Troisièmement, l'âme retranche même les bons désirs, excepté les désirs particuliers que Dieu donne des choses qui sont de sa volonté. Saint Ignace disait que tout désir marque imperfection, et que s'il en avait quelqu'un en soi, comme par exemple d'aller aux Indes, il l'ôterait pour se réduire à l'indifférence. Quand il plaît à Dieu que l'âme fasse quelque chose, il lui donne un désir paisible, qui ne préjudicie point à cette indifférence. De cette privation et suppression des

désirs, réussit un bien très parfait, et on peut dire de l'âme qui est parvenue à cet état :

*Vide de désir,
Libre de plaisir,
Elle est à son aise ;
Ne cherchant que Dieu,
Elle vient au lieu
Où rien ne lui pèse.*

D. *Qu'est-ce que l'âme peut faire pour parvenir à ce bien ?*

R. Elle doit mettre toute son étude et son application à faire mourir en soi toute sorte de désirs, d'autant que le cœur humain en est rempli, comme une source qui ne tarit jamais. L'âme doit examiner en soi et chercher quelles sont ses inclinations ; car plusieurs disent qu'ils ne désirent rien que de plaire à Dieu, qui cependant ont une grande multitude de désirs vains et frivoles. Étant reconnus, il les faut tous exterminer, sans en laisser aucun autre que celui de la perfection et de l'honneur et service de Dieu.

CHAPITRE IV

DE LA RÉFORMATION DE LA FUITE OU AVERSION

D. *Qu'est-ce que la fuite ?*

R. C'est l'éloignement que l'âme a du mal qui lui semble n'être pas éloigné.

D. *En quoi consiste la réformation de la fuite ?*

R. En deux choses : en l'emploi de la fuite et en sa suppression.

D. *Comment se fait cet emploi ?*

R. Par l'affection que Dieu donne à l'âme, de fuir ce qui est contraire au bien surnaturel, s'éloignant avec ardeur, diligence et grand effort des choses qui retardent son avancement, ou qui mettent obstacle aux grâces divines. L'homme spirituel a pour objet de cette fuite, spécialement trois choses : 1° Le monde, par instinct de la grâce. Saint Antoine, Arsenius et autres saints anachorètes ont cherché la solitude et généralement tous les saints ont eu ce mouvement, et ne se sont déterminés à vivre parmi les mondains que pour sauver les âmes, ou parce que leur condition de vie les y attachait. 2° Les saints animés de la grâce, ont fui les plaisirs des sens

et les allèchements de tout bien délectable à la nature, se retirant comme d'un lieu de naufrage, à cause du péril que l'âme y reçoit d'être détournée de la vie de l'esprit; c'est pour cela que plusieurs saints ont apporté beaucoup de soin pour s'éloigner de la compagnie des femmes. Saint Martinien en peut être un bon exemple, et tout homme sage ne s'y engagera jamais qu'avec grande précaution et discrétion. 3° La même grâce conseille et attire les hommes à la fuite des honneurs et surtout des prélatures, qui donnent autorité sur autrui. Nous avons les exemples de la plupart des saints évêques, qui ont fui comme la mort les dignités, même lorsque Dieu les y appelait : car quoiqu'ils se soumissent, voyant la volonté de Dieu toute claire, néanmoins ils ont cru faire chose agréable à Dieu, d'apporter toute diligence pour éviter telles charges. Saint Ambroise et saint Martin ne se rendirent qu'à l'extrémité; de quoi sont bien éloignés ceux qui ne font aucune difficulté de désirer et de se procurer ces emplois éclatants, s'employant ardemment pour posséder ce qui souvent est cause de leur ruine, et qui ne peut être ambitionné sans présomption et sans choquer la prunelle de l'œil de l'esprit chrétien, qui est l'humilité. Les saints illuminés de Dieu ont trouvé une si grande sûreté à s'éloigner de ces sortes de dignités, que saint Ignace, qui a été un grand maître de la vie

spirituelle, a voulu que les profès de sa Compagnie fissent vœu de les refuser, pour fermer la porte à cette passion préjudiciable, qui est la convoitise de l'honneur. C'est donc un effet de la grâce divine, de provoquer les âmes à la fuite des choses contraires à leur perfection.

D. En quoi consiste la suppression de cette même fuite?

R. En ce que l'âme secourue de la grâce, se rend attentive à surmonter et étouffer l'aversion de plusieurs choses, auxquelles on doit montrer visage, les affrontant courageusement. Ces choses sont particulièrement trois. Premièrement les difficultés et le travail qui se trouvent en la vertu; c'est la pente commune des âmes faibles, que de chercher toujours le beau chemin, ayant grande appréhension des difficultés; il se trouve même plusieurs personnes remplies de bons sentiments, qui voyant la contradiction à leur porte, se dégoûtent, ne pouvant subsister dans l'effort qu'il faut faire pour se recueillir et garder le silence, quoiqu'elles voient que cela soit nécessaire pour avancer en la vie spirituelle, ne pouvant non plus se dégager des attaches qu'elles ont aux personnes qui leur agréent; généralement tout ce qui est difficile leur fait peur et les fait tourner en arrière, où, au contraire, les âmes fortes aiment la croix et la souffrance. La seconde chose contre laquelle il se faut armer, c'est la

fuite et l'aversion naturelle de l'occasion d'être repris et mortifié; ce que chacun évite avec grande diligence. Ceux en qui la grâce opère, font tout au contraire : ils surmontent cette répugnance, souhaitent des humiliations, les demandent et s'y plaisent : comme un saint, qui voyant un enfant qui se moquait de lui, s'arrêta pour lui donner sa récréation tout entière, mettant sa joie en une chose qui eût mis les autres en colère et que chacun fuit de tout son pouvoir. La troisième chose où la fuite est dangereuse, c'est une certaine faiblesse qui est en la plupart des hommes, quoique bons, par laquelle ils sont portés à s'éloigner de la rencontre des personnes qui les engagent à parler et à se produire, sortant hors d'eux-mêmes et de leurs humeurs naturelles : car ces personnes timides voyant dans leur chemin quelque autre qui les pourrait engager à l'entretien, ou qui les divertirait du dessein qu'elles ont fondé en propre volonté, se détourneraient d'une lieue pour fuir tel abord; ce qu'elles font véritablement par amour-propre et par humeur, comme les oiseaux de nuit, qui fuient la lumière, où, au contraire, les hommes généreux passent outre et s'engagent franchement à l'entretien des personnes qu'ils rencontrent, et d'un visage qui est libre, leur parlant de Dieu, quand ce ne serait qu'un mot en passant, faisant toujours quelque bon coup; ils le font

parce qu'ils sont libres, ne craignant rien comme ils ne désirent rien, s'accomplissant en eux ce que dit l'Écriture : *Ad nullius parebit occursum*; cela est dit de l'homme de bien. Les esprits timides qui se cherchent toujours eux-mêmes, amoureux de leurs propres pensées et volontés, sont perpétuellement aux aguets pour se détourner des choses fâcheuses; comme aussi ceux qui étant capables de faire beaucoup de fruit par leur conversation ou prédication, aiment mieux se tenir dans le repos; auxquels on pourrait dire : Que faites-vous dans votre retraite? Sortez de votre solitude, voyez les âmes qui périssent faute de quelqu'un qui les instruisse. Ces personnes aiment mieux fuir, cherchant le repos, que de se produire au dehors suivant leur vocation apostolique. Cet effort que l'on peut ainsi faire sur soi-même, pour secouer ses propres desseins, est de plus grande conséquence qu'on ne peut croire en la vie spirituelle, et, faute de générosité, les hommes demeurent attachés à leur propre volonté et du tout incapables d'accomplir les desseins de Dieu, qui les portent à toute autre chose.

CHAPITRE V

DE LA RÉFORMATION DE LA JOIE

D. *Qu'est-ce que la joie?*

R. C'est la délectation de l'âme en la possession du bien présent.

D. *En quoi consiste la réformation de la joie?*

R. Spécialement en deux choses : en l'emploi de la joie, et en sa suppression. L'emploi de la joie consiste en ce que l'homme vraiment spirituel, tient son cœur plein de joie à l'égard des choses surnaturelles, laquelle joie a trois degrés : le premier est une paix et accoisement de l'âme, qui vient de l'amour divin, de la bonne conscience et de la sincère intention que l'homme a pour le bien souverain. Le second degré de joie consiste en un tressaillement de cœur, qui ajoute à cette paix une sensible consolation. Le troisième degré est une abondance et une impétuosité de joie, qui vient souvent à ces âmes saintes, qui fait qu'elles éclatent intérieurement, et quelquefois même au dehors, ne pouvant contenir la grâce que Dieu leur donne, s'accomplissant en elles ce que disait

saint Paul : *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra*. Ainsi était saint Xavier, quand, se promenant dans le jardin de Goa, il disait : *Satis est, Domine, satis est*, ne pouvant supporter les torrents de joie que Dieu versait dans son cœur. Ainsi saint Éphrem disait : *Domine, contine undas gratiæ tuæ*. Or, les sujets que ces saintes personnes ont de telle joie, sont particulièrement trois, par proportion au désir de l'âme : car quel est le désir, telle se trouve par après la joie. Premièrement, elles se réjouissent de voir Dieu honoré et servi, l'Église se dilater, les âmes se convertir, et semblables choses, qui font croître le royaume de Dieu dans le monde. Secondement, elles se réjouissent de leur avancement spirituel, de l'augmentation des vertus, de tout ce qui contribue à leur progrès au chemin de la vie spirituelle. Telle fut cette grande joie de saint François, qui le tint plusieurs jours hors de soi, transporté de contentement pour la connaissance qu'il avait reçue qu'il était du nombre des élus. La troisième sorte de joie est pour un sujet que les mondains ont de la peine à croire : c'est quand elles sont exercées et attaquées par les afflictions, suivant ce que dit saint Jacques : *Omne gaudium existimate fratres, cum in varias tentationes incideritis*. Ce sont là leurs plaisirs et bonnes fortunes, quand elles tombent en quelque décri, ou reçoivent quelque mauvais traitement ; la grâce

opère telle joie, parce que les saints trouvent en ces occasions des trésors précieux. Ce sont les mets délicieux de la vie spirituelle, que d'être fait semblable à Jésus-Christ en la croix et en la souffrance, comme de recevoir la sainte Eucharistie; voir la volonté de Dieu accomplie en quelque chose, spécialement si elle est surprenante; et de retirer une âme du précipice de l'enfer. De toutes ces choses, les bons serviteurs de Dieu se réjouissent, bannissant toute autre sorte de joie.

D. *En quoi consiste donc la suppression de la joie ?*

R. En ce que l'homme spirituel ne se laisse toucher volontairement par aucune joie contraire à celle dont nous avons parlé; mais par la force de la grâce, supprime entièrement dans son intérieur toutes les autres. Ces joies sont de trois sortes. 1° Celle qu'on a pour le mal, comme ceux qui se réjouissent de s'être vengés, ou d'être parvenus à la jouissance de leurs plaisirs illicites, desquels il est dit: *Lætentur cum male fecerint, et exultant in rebus pessimis*. 2° De ceux qui se réjouissent de l'imperfection, quand ils voient quelqu'un être mortifié, duquel ils ont quelque aversion, ou de qui ils pensent avoir reçu quelque déplaisir. 3° De ceux qui se réjouissent des choses indifférentes, qui sont agréables à la nature: par exemple, un religieux est envoyé en quelque maison de son Ordre qui lui est agréable, il con-

çoit de cela une grande joie. Un père qui a élevé son fils aux études, se trouve présent quand il répond en présence d'un Parlement et d'une grande assemblée, avec tel éclat que tous jugent qu'il s'acquitte de cet emploi en maître ; de là ce père conçoit une grande joie. S'il se réjouit de ce qu'il a bien employé son temps, de ce qu'il est capable de servir Dieu, il n'y a rien à redire dans cette joie ; mais s'il se réjouit de ce que c'est un honneur acquis à sa famille, c'est une joie de celles que nous disons être indifférentes et humaines. Un saint réprimerait cette joie, parce que absolument elle est vaine, ne se terminant pas à la fin surnaturelle. Nous avons vu un homme qui avait un grand désir d'épouser une certaine personne, et de posséder en l'épousant le premier office de la province ; il en parlait sans cesse comme d'un très grand bien ; il parvint à ce qu'il avait désiré, dont il conçut une très grande joie ; peu de jours après il tomba malade d'une maladie qui le conduisit à la mort ; on le vit fort étonné dans son lit. D'où venait son étonnement ? De la grande joie qu'il avait conçue, qui se trouvait être vaine. Ainsi l'homme vertueux ne se réjouit ni du mal, ni de l'imperfection, ni d'aucune chose indifférente ; mais seulement de Dieu, comme dit le livre de l'Imitation de Jésus-Christ.

D. Que doit faire l'homme pour parvenir à la réformation de sa joie ?

R. C'est de prendre garde exactement (ce qui est un point des plus importants en la vie spirituelle) en quoi c'est qu'il applique sa joie : car ainsi l'homme peut connaître son état par les joies qu'il a, comme par les désirs. Il faut s'examiner souvent, et voir de quelles choses on se réjouit, et prendre soin de se mortifier et tout à fait éteindre les joies différentes des premières dont nous avons parlé ci-dessus, ne souffrant en soi aucun mouvement qui ne soit pour Dieu ; incontinent qu'il aperçoit que quelque sentiment imparfait de cette joie basse et inhumaine se forme en lui, il le doit éteindre, envisageant la fin surnaturelle, et à laquelle il se doit entièrement réduire.

CHAPITRE VI

DE LA RÉFORMATION DE LA TRISTESSE

D. *Qu'est-ce que la tristesse?*

R. C'est un sentiment du mal présent.

D. *En quoi consiste la réformation de la tristesse?*

R. Spécialement en deux choses : au bon usage de la tristesse, et en la victoire de cette même tristesse. Cet usage consiste en ce que les âmes gouvernées par le Saint-Esprit et animées de la grâce, dans les justes occasions de douleur, qui sont les accidents contraires à ce qui produit la joie, ont du ressentiment, s'affligent, jettent des larmes, mais néanmoins avec telle modération et tempérament, que leur cœur n'en est aucunement dérégulé, ni gêné ; et comme elles sont simples, faciles et condescendantes, elles s'émeuvent à la rencontre des objets fâcheux et tristes, comme fit Notre-Seigneur à la mort du Lazare, versant volontiers des larmes à la vue des pleurs de la Madeleine. Il est écrit de sainte Térèse, dont l'âme était extrêmement libre, que quand on lui rapportait la mort de quelque personne utile à l'Église, elle ressentait grande

douleur et tristesse. Quand elle apprit la mort du Père Balthasar, qui avait été son confesseur, et qui était grand serviteur de Dieu, elle pleura une heure entière. Mais la différence qu'il y a entre cette tristesse et celle qui est ordinaire aux hommes, est que celle-ci abat et inquiète le cœur humain ; mais celle des saints ne les met non plus en trouble que la joie. Ils pleurent avec autant de paix et de conformité au vouloir de Dieu, que s'ils n'étaient point en affliction : car ils n'oseraient dire que cela même dont ils pleurent, soit contre leur volonté ; mais ils pleurent parce que le Saint-Esprit qui est en eux, et la droite raison, veulent qu'ils ressentent ce mal, duquel au fond ils sont contents. Ainsi une mère soumise au vouloir de Dieu, voyant son fils mort, a du ressentiment de cet accident, elle pleure, mais avec un contentement intérieur, à cause qu'elle voit le dessein de Dieu accompli, et ne voudrait pas que la chose fût autrement, l'ordre de la Providence lui étant manifesté. C'est l'opération de la grâce, que les mondains ne sauraient comprendre ; elle est expliquée par ces paroles de saint Paul : *Quasi tristes, semper autem gaudentes.*

D. *En quoi consiste la victoire de cette passion de tristesse ?*

R. En un soin que doit avoir l'âme désireuse de sa perfection, de se délivrer du poids que

donne ordinairement la tristesse quand elle a gagné le cœur, qui s'appelle communément mélancolie. Cette mauvaise humeur cause trois effets. Premièrement elle engourdit et saisit l'âme, la rendant comme impuissante à toute sorte de bien, ne pouvant s'évertuer à quoi que ce soit, ni rien entreprendre de difficile et de généreux ; d'où vient que ceux qui sont dominés par cette passion, demeurent perclus, tout leur semblant impossible ; ce qui dégénère en paresse et affaiblissement universel des forces de l'âme. L'homme de bien surmonte cette impuissance, et se raidit courageusement par la gaieté de l'esprit de Dieu, qui remplit d'espérance et de confiance. Le second effet est d'abattre entièrement l'âme, faisant qu'elle s'abaisse par tout, se laissant aller aux objets des sens et des vices, et se reposant sur les idées brutales et grossières : d'où vient que les mélancoliques sont ordinairement sensuels, et se plaisent aux choses matérielles, pour n'avoir assez de joie qui les élève à celles de l'esprit. Le troisième effet est de désoler, décourager et faire abandonner le bien entrepris, jusqu'à porter l'âme triste au désespoir, à cause de son engourdissement et abaissement, voyant les choses de Dieu tellement hors de sa portée, qu'elle perd cœur, et parfois se laisse aller au mal. Le diable se loge pour l'ordinaire en cette passion, pour arrêter les

âmes et leur donner un des plus grands empêchements qui soit au monde ; c'est pourquoi il faut faire grand effort contre ce mal si dangereux, qui provient de notre pusillanimité et notre misère naturelle.

D. *Qu'est-ce que l'homme peut faire pour dompter cette passion ?*

R. Spécialement trois choses. Premièrement, il faut éviter une inclination naturelle et imparfaite qu'il a de se reposer en soi-même et de penser à soi et à ses intérêts, à quoi il est attiré par la mélancolie ; et quand il est triste pour avoir mal réussi en quelque chose, il est provoqué à penser à cela, et à s'enfoncer en soi-même. C'est une grande sagesse de se tirer promptement de ces pensées, s'occupant ailleurs, et généralement c'est un grand remède contre ce mal que de s'employer utilement, sortant de soi-même et s'appliquant à Dieu. Le second remède de la mélancolie, c'est la mortification corporelle, principalement la discipline : car de frapper le corps éveille le sang et les esprits ; et l'expérience fait voir que cette pratique laisse ordinairement l'esprit gai, chassant le diable avec ses humeurs sombres. Ceux qui font profession d'une vie austère, sont presque toujours joyeux et contents : à peine se peut-il trouver chose aucune qui chasse plus assurément et promptement toutes malignes opérations, que la discipline prise avec

courage et confiance. Le dernier remède à cette passion est de la combattre vigoureusement, s'opposant directement à elle, nonobstant qu'on ait sens, goût et jugement contraires : surtout résistant à l'inclination qu'elle donne de se retirer, fuir et se cacher, et pour cela il faut se produire, parler ; et quoiqu'il semble qu'on dise des paroles à demi mourantes, il faut toujours persister à dire pour Dieu et pour le bien des âmes ce qui est utile, persévérant à rompre cet instinct de retraite et cette fuite, à laquelle nous sommes provoqués par l'amour-propre. L'homme peut venir à bout de soi-même, et surmonter cette malheureuse passion contraire à l'esprit de Dieu, qui est parfaitement gai et ne conserve de l'appesantissement qui vient à l'homme de l'humeur naturelle, que la paix et accoissement parfait du cœur. Celui qui surmonte cet ennemi de son bien, mérite grande louange. Le Père Du Pont la donne tout entière au Père Balthasar Alvarès dans sa vie, disant qu'il avait surmonté l'humeur mélancolique ; c'est une victoire des plus difficiles qui soient au monde, et qui mène après soi de très grands biens, puisque le royaume de Dieu, comme dit saint Paul, est justice, paix et joie au Saint-Esprit.

CHAPITRE VII

DE LA RÉFORMATION DE LA HARDIESSE
OU COURAGE

D. *Qu'est ce que la hardiesse?*

R. C'est l'effort que l'âme fait pour atteindre au bien difficile.

D. *En quoi consiste la réformation de la hardiesse?*

R. En deux choses. Premièrement, en la modération de cet effort que l'homme fait par l'instinct de cette passion. Secondement, en l'emploi de cette même passion. Cette modération consiste à réprimer le courage naturel dans les choses auxquelles l'homme se porte témérement, qui sont spécialement de trois sortes. Premièrement, la liberté que les jeunes gens ont d'ordinaire de dire et de faire par impétuosité plus que ce qu'ils veulent la raison et la vertu : ils y sont sujets, parce que la chaleur de l'âge et la force de leur esprit venant à se produire en eux, si la grâce ne les retient, ils sont hardis, fiers et téméraires dans les rencontres où les sages vivent retenus par la crainte de déplaire à Dieu. Nous en avons déjà

dit quelque chose en un autre endroit. La plupart des jeunes hommes sont libres à parler, à prononcer, à condamner, sans épargner les choses qui regardent Dieu et l'Église. Il se trouve même quelquefois des filles, qui ayant pris l'air du grand monde, prennent un front assuré, contre ce que requiert la bienséance de leur sexe, à qui l'humilité, la douceur et la pudeur sont tout à fait convenables. La seconde sorte de dérèglement dans le courage, est celle qui est commune à la plupart des hommes, qui vont trop hardiment dans les occasions de péché, où la plupart des vertueux craignent et tremblent : ils s'embarquent facilement en des actions dangereuses pour leur salut, n'étant assez timides. Ils devraient avoir attention à la parole de cet ange de l'Apocalypse, qui criait d'une voix éclatante : *Deum timete*. Le troisième dérèglement est de certains spirituels, qui sont trop hardis à se jeter dans les choses hautes et sublimes, affectant les voies extraordinaires, se servant de termes inconnus qu'ils ne pénètrent qu'à demi, se fiant beaucoup en leur force, abusant de leur courage, et ne se souvenant pas assez de leur faiblesse ; ce qui tourne à leur désavantage, leur arrivant souvent comme à celui qui voulut voler avec des ailes de cire, ou comme à cet autre qui voulut conduire les chevaux du soleil, n'ayant pas la cervelle pour en venir à bout. Toutes ces sortes de hardiesse

doivent être entièrement réprimées par l'humilité, la prudence et la chaste crainte de Dieu.

D. *En quoi consiste l'emploi du courage ?*

R. Spécialement en trois choses, présupposant que l'application s'en doive faire purement à Dieu et à son service. La première chose où se doit employer le courage, c'est en l'entreprise de la perfection, et à se donner généreusement à Dieu. Jamais une âme lâche ne pourra prendre cette détermination de s'adonner à la vie parfaite; et la plupart des hommes demeurent dans l'imperfection, n'ayant le courage nécessaire pour surmonter les oppositions qui viennent tant de la nature que du monde. Le point important de cette affaire est de prendre cette résolution de ne rien refuser à Dieu, suivant l'exemple de saint Paul, et saint Augustin entrant en la voie de Dieu et disant sans réserve: « Mon Seigneur, que voulez-vous que je fasse? » La seconde occasion où se doit employer le courage, est quand on a fortement entrepris la perfection, de tenir ferme aux choses nécessaires pour s'y maintenir, qui sont ordinairement accompagnées de grandes difficultés de la part de la nature. Les choses où on doit prendre peine, sont ces trois : premièrement se recueillir et persévérer en l'attention intérieure à soi-même et à Dieu; pour cela se retirer de plusieurs entretiens, occupations, épanchements, curiosités, et autres telles faiblesses,

contre lesquelles il faut combattre pour se ramener à la parfaite récollection, sans laquelle l'âme ne peut rien de bon : il est nécessaire d'un grand courage pour surmonter ces empêchements. Le second exercice où on doit témoigner sa vigueur, c'est à se mortifier, combattre ses appétits, goûts et inclinations, et à se détacher des plaisirs vains et inutiles de la vie, pour mourir à soi-même ; ce bien est difficile, et ne s'obtient qu'avec grand courage. Le troisième exercice est de se dégager des créatures, ayant le cœur libre et indépendant de quoi que ce soit, pour être capable de s'unir à Dieu, quittant les respects humains, et plusieurs considérations qui retardent les âmes d'aller à Dieu, et lesquelles ne se peuvent surmonter sans une grande force.

D. *Quel est le troisième emploi du courage?*

R. C'est après avoir pris le chemin de la perfection, d'entreprendre généreusement des actions qui sont à la gloire de Dieu, nonobstant les difficultés qui se présentent. Ainsi se sont comportées les âmes grandes et courageuses, comme saint Paul, qui dans l'ardeur de son courage défiait toutes choses : *Quis nos separabit a charitate Christi?* Telles personnes ont ordinairement devant les yeux les morts, les croix, les naufrages, les persécutions ; et dans la vue de ces objets ils s'enflamment en l'amour de Dieu. Ainsi était saint François Xavier, qui voyant

devant soi les mers, les tempêtes et les périls, s'animait du désir de travailler pour Dieu et pour les âmes : cela venait de la grandeur de son courage. Sainte Térèse était conduite par la même voie, aimant à souffrir avec telle affection, qu'elle ne se pouvait passer de croix, cherchant en tout d'opérer des choses grandes pour le service de son Époux; ce qui venait aussi de son grand courage, qui lui a fait donner le nom de femme forte. Ces entreprises grandes et généreuses sont propres des enfants de Dieu, qui tirent de quoi employer leur courage, du zèle qu'ils ont pour la gloire de leur Père céleste. « Souvenons-nous, mes frères (disait un saint Religieux étant martyrisé par des hérétiques, et parlant à ses compagnons), de ne jamais dégénérer des hautes pensées des enfants de Dieu. » Il avait appris ces paroles du Père Balthasar, qui avait été son maître en la vie spirituelle.

CHAPITRE VIII

DE LA RÉFORMATION DE LA CRAINTE

D. *Qu'est-ce que la crainte ?*

R. C'est la fuite de l'âme à l'égard du mal absent, principalement quand il est grand et qu'il est difficile à éviter.

D. *En quoi consiste la réformation de la crainte ?*

R. Particulièrement en deux choses : en l'usage de la crainte, et en la suppression de cette même crainte.

D. *En quoi consiste l'usage de la crainte ?*

R. En ce que l'âme vraiment chrétienne doit être remplie d'une crainte raisonnable de Dieu, pour atteindre à la véritable sagesse, de laquelle il est dit : *Initium sapientiæ timor Domini*. Trois sortes de personnes ont besoin de cette crainte. Premièrement, celles qui font état de se donner du bon temps et de passer leur vie en joie et délices ; ces sortes de personnes doivent entendre ce que dit Notre-Seigneur : *Ostendam vobis quem timeatis ; timete eum qui postquam occiderit, potest mittere corpus et animam in gehennam*. Ceux qui vivent à leur aise, ont

besoin de se souvenir des motifs de la crainte, qui sont les jugements de Dieu, et de dire avec le Prophète royal David : *Confige timore tuo carnes meas, a judiciis enim tuis timui*. « Mon Seigneur, percez ma chair de votre crainte, j'ai eu peur de vos jugements. » La seconde sorte de ces personnes qui ont besoin de crainte, sont celles qui s'adonnant au bien, ne se défient pas assez de leurs forces, et poussent témérairement leur âme par une secrète ambition spirituelle en des choses hautes et relevées, méprisant la grâce commune et les exercices de la pénitence, disant qu'il n'y a que l'intérieur, et croient avec un retour à Dieu faire toutes choses. Ces personnes devraient envisager la vie des grands saints Antoine, Hilarion, Dominique, François, et autres, et considérer avec quelle humilité ils ont agi en la voie de Dieu et se sont appliqués à la pénitence. La troisième sorte de personnes sont celles qui ayant fait progrès en la vie spirituelle, et se sentant parvenues au goût amoureux de Dieu, disent qu'il ne faut plus craindre, que tout consiste en amour ; ainsi ils se licencient par une fausse liberté à donner repos à la nature et contentement à leur sens, disant avec saint Augustin, mais mal à propos : *Ama, et fac quod vis*. Ces personnes croient que tout est fait, qu'il n'y a plus qu'à se réjouir avec Dieu : ce sont des aveugles qui pensent

être comme les saints enfants de Dieu, lesquels, nonobstant la sainte liberté que l'esprit de Dieu leur donne, se tiennent en une sage crainte et disent avec saint Paul : *Ne forte cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar*. Ces faux parfaits pensent que tout est achevé, et leur confiance n'est que folie ; ils ont besoin de crainte pour se modérer en leur joie, et doivent croire qu'ils ne perdront rien pour vivre retenus, et qu'une appréhension raisonnable et modérée attirera sur eux un plus grand amour.

D. *En quoi consiste la suppression de la crainte ?*

R. En ce que l'âme qui aime Dieu véritablement, ôte de soi toute crainte, excepté celle de lui déplaire en quelque chose, étouffant entièrement toute sorte de frayeur à l'égard de tout autre objet. Or, ces craintes qui doivent être étouffées, sont spécialement trois. La première est la crainte naturelle, qu'on appelle ordinairement peur, qui fait que les hommes, par faiblesse d'imagination, appréhendent d'être seuls la nuit, ou en des lieux écartés, redoutant les esprits et les fantômes ; cela vient en eux faute de foi et de confiance en Dieu. On remédie à ces terreurs paniques par une opposition contraire ; et les personnes accoutumées à l'exercice de la présence de Dieu et à son amour, sont tout à fait en assurance partout, sachant que rien

ne peut arriver sans sa providence, en laquelle ils se reposent avec grande confiance. La seconde sorte de crainte qu'il faut combattre, est la crainte humaine ou le respect humain, qui lie le cœur et le gêne en plusieurs choses, causant une réflexion quasi perpétuelle sur ce que pourront dire et penser les autres. Une âme spirituelle doit tout à fait étouffer cette crainte, marchant en la vue de Dieu seul, se souvenant de ce que dit le Prophète : *Quis tu, ut timeres ab homine mortali ?* « Qui êtes-vous, pour craindre un homme mortel ? » Vous êtes enfant de Dieu, lui seul est votre juge ; songez à lui plaire, et ne vous mettez en peine que de lui. Aussi Dieu dit à un de ses Prophètes : *Ponam faciem tuam ut petram durissimam* ; c'est-à-dire, pour porter mes paroles : *Non timere te faciam vultum eorum* ; c'est à savoir, que par ma grâce je t'ôterai la crainte des hommes. Ainsi était saint Jean-Baptiste, qui disait à Hérode : *Non licet tibi*. Ainsi ont été tous les hommes apostoliques, qui sans redouter personne, ont dit ce qui était convenable au service de leur Maître, sans s'étonner de la face du puissant, ni de la force de l'impie. On peut objecter ce que dit saint Paul écrivant aux serviteurs, qu'ils servent leurs maîtres *in timore et tremore*. Mais cela ne s'entend pas de cette crainte humaine, mais de celle même qu'ils doivent à Dieu, parce qu'il

ajoute : *Sicut Domino, et non hominibus*. La troisième sorte de crainte qu'il faut ôter, c'est la crainte excessive de Dieu, quand elle vient en l'âme avec gêne, tyrannisant le cœur et le travaillant outre mesure. Cette crainte arrive souvent aux âmes pleines de piété, pour les exercer et purifier : elle s'appelle crainte servile, et souvent mène à de grands biens. Toutefois l'âme doit la modérer par confiance, de peur d'en être accablée, substituant en la place de cette passion le pur et parfait amour, duquel l'Évangéliste saint Jean dit : *Perfecta charitas foras mittit timorem*. Or, cette crainte paisible, accompagnée de charité, est celle qu'un serviteur fidèle doit à son maître, qu'un ami a pour son ami, et qu'un enfant doit à son père : par elle ils sont grandement soigneux de ne déplaire en rien à celui qu'ils craignent ; mais cela vient du grand amour qu'ils lui portent.

CHAPITRE IX

DE LA RÉFORMATION DE LA COLÈRE

D. *Qu'est-ce que la colère ?*

R. C'est une ardeur dans l'âme contre le mal présent, quand il est difficile à être repoussé.

D. *En quoi consiste la réformation de la colère ?*

R. Spécialement en deux choses : en la suppression de la colère, et en l'usage de cette même colère.

D. *En quoi consiste la suppression de la colère ?*

R. Dans l'effort que l'homme doit faire de retenir cette passion, particulièrement en trois rencontres. Premièrement, quand il lui arrive des accidents qui l'irritent par la contrariété à ses volontés ; ce qui fait qu'on se fâche contre les animaux et les choses insensibles. Un ancien philosophe décrit un homme qui, ne pouvant ouvrir sa porte à son gré, se dépite, frappe la porte du pied, jette la clef par terre, et s'en prend à qui ne lui peut résister. L'homme spirituel réprime entièrement ces saillies, et les amortit par une résignation et tranquillité de cœur

causée par la grâce. Secondement il faut étouffer la colère, lorsque les personnes avec qui nous vivons nous provoquent à indignation, arrêtant cette passion par le support des imperfections. Il y a grande peine à souffrir les personnes violentes et imprudentes, et à porter paisiblement les défauts d'autrui ; cela se fait par la bénignité et douceur que la grâce donne quand l'homme la veut recevoir. La troisième occasion de dompter la colère, c'est quand on a reçu d'autrui quelque outrage ou mauvais traitement, ou qu'on est bravé injustement ; c'est lorsqu'on est dans l'occasion de dominer tout à fait cette passion, sans prendre aucune vengeance, sans s'aigrir et sans montrer aucune inquiétude. C'est la vraie doctrine de Jésus-Christ que d'assoupir ces mouvements, et ne donner aucune entrée en l'âme à la colère, agissant comme Jésus-Christ a fait, ne répliquant à ceux qui l'outrageaient qu'avec très grande paix et raison ; aussi l'Apôtre dit : *Nulli malum pro malo reddentes*. Les vrais spirituels font tout à fait mourir cette passion en ces rencontres, se comportant partout comme agneaux et comme colombes qui n'ont point de fiel.

D. *En quoi consiste l'usage et l'emploi de la colère ?*

R. Dans la seule occasion qui provoque l'âme juste à une indignation pour les intérêts de Dieu ; et communément, cette colère se trouve dans les

hommes apostoliques, quand ils voient Dieu offensé, ou quelque indignité qui les touche raisonnablement. Ainsi Notre-Seigneur, comme il est dit en l'Évangile, regardait avec colère et reprenait rigoureusement les crimes des Phari-siens : *Aspiciens eos cum ira*. Depuis arriva le même à saint Pierre quand, dans le feu de sa colère, il frappa de mort ceux qui avaient menti au Saint-Esprit. Avec semblable indignation autrefois Moïse jeta les tables de la loi au pied de la montagne, voyant que le peuple avait idolâtré. De même sorte, Élie répondit en paroles de feu à ceux qui lui faisaient compliment de la part du roi d'Israël, qui, mal à propos, caressait ce prophète, au préjudice de l'honneur de Dieu ; il commanda au feu du ciel de descendre sur eux et les dévorer. Et il est arrivé, en plusieurs occasions, que les Saints ont témoigné leur colère et ardeur d'esprit contre le mal. Un jour, saint François, faisant sa visite en la Toscane, trouva en un monastère que les jeunes religieux employaient beaucoup de temps à ergotiser sur les points de la philosophie ; cela lui semblait contraire à l'esprit de simplicité et d'oraison qu'il aimait ; il le dit au Provincial, qui lui promit de faire cesser telle dispute ; mais quand le Saint fut parti, le Provincial laissa les choses dans leur premier état. Saint François en fut averti, qui se fâcha et le maudit en sa colère ; incontinent, le Provincial tomba malade et envoya

quelqu'un pour parler au Saint et l'apaiser, mais il répondit : *Maledixi erit que maledictus*. Lors tomba du ciel un carreau comme une balle foudroyante, qui perça le toit, le plancher, le malade et son lit, et donna jusques dans la cave; de ce coup mourut ce pauvre Provincial. Une autre fois, il vit un petit agneau qui avait été mangé à demi par une truie; il demanda qui avait ainsi dévoré ce petit animal, on lui dit que c'était une truie, laquelle on lui montra; alors il la maudit, et aussitôt elle courut toute transportée par les champs, ne cessant jusques à tant qu'elle se jeta dans une fosse où elle creva; après sa mort, les chiens n'en voulurent pas manger. Ceci est plus étrange : le Saint avait dit de quelqu'un, que Dieu lui avait révélé qu'il était prédestiné. Cela fut rapporté à un certain docteur, qui avait plus de suffisance que de dévotion, lequel rencontra un jour le Saint, et lui dit : « Venez ça, qui vous a dit qu'un tel était prédestiné? » Alors le Saint lui repartit : « C'est celui même qui m'a dit que vous étiez damné. » Et la nuit suivante, cet homme fut poignardé dans un crime qu'il commettait actuellement. Il y a plusieurs exemples de la sainte colère de ce même saint; aussi avait-il l'esprit de l'ire de Dieu. Il est écrit que saint Xavier, entreprenant le voyage de la Chine, fut traversé par le gouverneur de Malaca. Le saint fit ce qu'il put pour adoucir cet homme; mais, n'en

ayant pu venir à bout, il entra en sa colère sainte, jeta interdit sur la ville de Malaca, parce qu'il était légat apostolique, donna sa malédiction aux auteurs de cet empêchement, commanda aux Pères de la Compagnie de sortir du pays; lui-même, en sortant, déchaussa ses souliers, secoua la poussière à la porte de la ville, se séparant de ce lieu avec indignation. Tôt après son départ, la peste se mit dans la ville; le gouverneur fut accusé de plusieurs choses en la Cour du roi du Portugal, qui le fit venir, lié et garrotté, et le mit dans une prison où il mourut après plusieurs misères. On pourrait alléguer d'autres exemples; mais il suffit de dire que le Saint-Esprit excite de semblables mouvements en ceux qu'il gouverne; cela étant seulement à remarquer, que telles colères qui viennent de Dieu et pour Dieu ne donnent aucun trouble à l'âme, mais qu'elle en demeure aussi paisible, comme quand elle a reçu les impressions de joie; et il arrive ce que nous avons dit de la tristesse et de la haine que Dieu opère dans les cœurs, que l'âme n'en est nullement éloignée de Dieu, mais en devient plus unie à lui et plus propre à l'oraison, de même que si elle avait reçu une consolation céleste; la raison est que l'âme ne cherche point en cela aucun intérêt particulier ou satisfaction propre, mais seulement est touchée de celui de Dieu, auquel elle veut plaire uniquement.

CHAPITRE X

DE LA RÉFORMATION DE LA HONTE

D. *Qu'est-ce que la honte ?*

R. C'est une douleur produite en l'âme par le sentiment qu'elle a de sa faiblesse ou de quelque autre chose peu convenable à son état, quand elle est mise en évidence.

D. *En quoi consiste la réformation de la honte ?*

R. Spécialement, en deux choses : à recevoir la honte quand il faut, et à l'ôter aussi quand la juste raison l'ordonne.

D. *Quand est-ce qu'il faut recevoir la honte ?*

R. En trois sortes d'occasions. La première est quand l'honnêteté et pudeur naturelle semblent le requérir, les personnes pures et modestes étant choquées de ce qui ne touche point d'autres qui sont effrontées et dérégées en leurs mœurs. A la rencontre de quelque propos insolent, les âmes chastes, par l'instinct de la vertu, souffrent peine et se retirent comme on fuit en la présence du mal. Cette retraite de l'âme au dedans vient d'un humble sentiment de sa faiblesse, qui ne peut porter ce mal sans rougir. La seconde occasion où

il semble convenable de recevoir la honte, c'est par un sentiment d'humilité, quand l'âme reçoit quelque honneur, louange ou approbation, l'humilité la fait défier de sa faiblesse en telle rencontre, et la fait rougir; cette honte vient d'une vertu qui ne peut pas porter ce poids sans crainte de manquer. Le troisième occasion où il faut recevoir la honte, c'est quand l'âme spirituelle, par le mouvement de la grâce, pour du tout s'humilier et confondre, cherche à mettre sa faiblesse en évidence, cherchant le mépris et la confusion; cela est tout à fait généreux et sert à faire mourir l'orgueil; par cet instinct, le Bienheureux Louis de Gonzague, ayant à soutenir des thèses publiquement, eut un grand mouvement d'y paraître faible pour humilier la nature; mais ayant communiqué son dessein à son Père spirituel, il fut conseillé de faire autrement. Les âmes désireuses de la perfection cherchent volontiers les répréhensions et mortifications, qui font paraître l'insuffisance, faiblesse et peu de vertu; par la même raison, les Pères spirituels et directeurs des âmes pour les faire avancer en perfections, avec très grande charité et sagesse, les mettent en pareilles occasions, les surprennent, mortifient et engagent à des affaires où leur faiblesse puisse paraître pour leur causer de l'humiliation.

D. Quand est-ce qu'il faut ôter ou étouffer la honte?

R. Il semble que cette passion doit céder à la grâce et à l'esprit de Dieu en deux façons. C'est à savoir, quand l'homme, par sa propre action, doit entièrement s'en défaire et s'en retirer; l'autre, quand l'Esprit de Dieu l'éteint tout à fait sans attendre notre propre coopération. L'homme doit donc employer son action propre et sa diligence à étouffer toute sorte de honte, quand il faut faire des actions dont le monde se moque, et qui sont à l'honneur de Dieu et conformes à l'Évangile; quand il faut supporter une injure, de laquelle les mondains seraient honteux de ne se pas venger; quand il faut s'humilier, prenant le plus bas lieu, même au-dessous de ce que les lois du monde prescrivent, et descendre à des choses qui donnent confusion aux superbes; il faut alors généreusement étouffer la honte, et avec un front assuré, tenir ferme en semblable rencontre, se souvenant des paroles de Notre-Seigneur, qui dit: *Qui erubuerit me coram hominibus, erubescam et ego eum coram Patre meo*. Outre cela, l'homme perd toute honte en des choses où il semble que la vertu la peut donner; mais c'est par une haute grâce, et surpassant entièrement les forces humaines; ainsi, dans les occasions de louange, il arrive souvent que l'homme n'a point de honte parce qu'il a perdu tout retour sur soi-même, et qu'étant accoutumé à n'envisager que Dieu, rien ne le touche que lui. Cela faisait que saint Fran-

çois étant un jour honoré comme un saint, par une troupe de personnes qui lui baisaient les pieds, les mains et la robe, il laissait tout faire, sans demeurer confus; et comme son compagnon s'en étonnait et lui demandait pourquoi il recevait ces honneurs, il répondit que ces personnes ne faisaient pas la moitié de ce qu'elles devaient, parce qu'alors elles ne considéraient que Dieu, n'ayant aucun égard à soi-même. Une autre fois, le même Saint voyant plusieurs personnes qui s'efforçaient de le toucher et baiser les mains, il s'avancait lui-même et les leur donnait, ne voyant en cela que Dieu que ces bonnes gens voulaient honorer. Par ce moyen, l'âme qui est absorbée dans la grâce perd tout à fait la honte, s'étant oubliée de soi-même et de tout être créé, et ne saurait rougir de tous les accidents qui donnent confusion aux autres; ce qui est une marque d'un bien surpassant les forces naturelles et le train ordinaire de la vertu. En un mot, il lui semble qu'il n'y a rien au monde qui puisse causer de la honte que l'offense de Dieu. Le Père Balthasar disait d'un religieux de la Compagnie de Jésus, nommé le Frère Ximène, qu'il était parvenu à ce point de vertu, selon que le rapporte le Père Du Pont en la vie du même Père Balthasar.

CHAPITRE XI

DE LA RÉFORMATION DE LA COMPASSION

D. *Qu'est-ce que la compassion ?*

R. C'est une douleur qui se forme en l'âme par le sentiment de la misère d'autrui.

D. *En quoi consiste la réformation de cette passion ?*

R. En deux choses : à réprimer cette passion, et à l'exciter quand il est convenable.

D. *Comment est-ce qu'il faut réprimer la compassion ?*

R. C'est lorsque telle douleur est dommageable à l'âme ; cela arrive particulièrement en trois occasions. Premièrement, quand on se laisse emporter à quelque tendresse au regard des choses feintes, quand on se plaît à s'émouvoir sur des aventures, auxquelles on n'a aucun légitime intérêt, ainsi que ceux qui se plaisent d'entendre des comédies, ou bien à lire des romans qui décrivent des accidents tragiques et funestes : ce qui ne peut provenir que d'une oisiveté d'esprit. Saint Augustin étant encore mondain, versait beaucoup de larmes lisant l'histoire de Didon ; il

déplore après en ses Confessions cette vaine opération. Cette affection est fort préjudiciable à l'âme, la rabaisse, la tire hors de soi-même, et l'éloigne beaucoup de la dévotion qui est une pure vérité. La seconde occasion en laquelle il faut éteindre la compassion, c'est lorsque les hommes s'attendrissent sur eux-mêmes en la vue et sentiment de leurs propres misères; non par contrition et componction, mais par amour-propre: car bien que la compassion soit ordinairement pour autrui, nous l'étendons aussi à nous-mêmes; les femmes y sont particulièrement sujettes, qui souvent pleurent et ne savent pourquoi. C'est par une tendresse qu'elles ont pour leurs petits intérêts, d'où elles ne tirent qu'une vaine satisfaction et relâche en la vertu, laquelle est généreuse, faisant sortir la personne de soi-même, pour la porter en Dieu. La troisième occasion, c'est lorsqu'on voit effectivement les misères qui nous émeuvent, et nous font quelquefois des impressions si vives, que l'âme en demeure affligée et troublée; cela doit être modéré, car si on donne pleine liberté à telle compassion, l'esprit en devient captif et fort rabaissé, au préjudice de la tranquillité du cœur, et de l'égalité qu'il faut maintenir inviolable, donnant lieu à la seule miséricorde chrétienne.

D. Quand est-ce donc qu'il faut pratiquer cette miséricorde, qui est la véritable compassion?

R. C'est particulièrement dans l'exercice de l'amour du prochain, qui est la vraie charité; cette charité émeut les entrailles à la vue de la misère d'autrui, ce qui faisait dire à saint Paul : *Induite vos, sicut electi Dei sancti, viscera misericordiae*. Cette miséricorde s'exerce en trois occasions. Premièrement, vers les âmes du Purgatoire, pour qui les personnes vraiment dévotes ont grande compassion, parce que leur peine est grande, et que ce sont les vrais enfants de Dieu, qui attendent l'entrée dans le ciel. La seconde occasion de vraie miséricorde est vers les pécheurs, la charité excitant aussi les entrailles de pitié, pour les tirer de leurs péchés, et de là vient le zèle des âmes. La troisième occasion en laquelle s'émeuvent les vrais enfants de Dieu, sont les nécessités des pauvres; on apporte toute diligence pour les soulager par les aumônes, par les services, et par toute sorte de bienfaits. Cette charité vers les pauvres est la chose qu'il semble que Dieu a le plus recommandée en l'Écriture sainte, Notre-Seigneur ayant dit : « Bienheureux sont les miséricordieux, car ils recevront miséricorde. » Il y a cinq endroits dans l'Écriture où l'aumône vers les pauvres est recommandée en termes très puissants. 1° En Tobie, chap. iv, où ce saint homme dit à son fils, qu'il soit soigneux de distribuer de ses biens aux pauvres : *Quoniam eleemosyna ab omni peccato et a morte liberat, et non patietur animam ire*

in tenebras. 2° En l'Ecclésiastique, chap. III, où il est écrit : *Ignem ardentem extinguit aqua, et eleemosyna resistit peccatis.* 3° En Daniel, chapitre IV, où il dit à Nabuchodonosor, qui était ému par ses paroles à bien faire : *Consilium meum placeat tibi, et peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis pauperum.* Il donna à ce prince pour conseil ce qui lui sembla plus propre pour fléchir le cœur de Dieu. En quatrième lieu, nous lisons en saint Matthieu, chap. XXV, que Notre-Seigneur, parlant du jour du jugement, dit qu'il s'adresserait aux élus en ces termes : « Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, et recevez la récompense éternelle, parce que j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire, etc. ; » en quoi il prouve que c'est le sujet de la prédestination des siens. 5° Notre-Seigneur, en saint Luc, chapitre II, après avoir fait une grande exhortation à ceux qui l'écoutaient, dit : *Quod superest date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis.* Comme s'il voulait dire : faites l'aumône, et par là vous viendrez à bout de tout. Tous ces passages recommandent tellement la miséricorde vers le prochain affligé, qu'il ne se peut rien ajouter de plus. Cela vient de l'ineffable bonté de Dieu, qui voyant la compassion que l'homme a pour son frère, demeure par là entièrement content.

D. *Quelles sont les qualités que doit avoir la miséricorde des chrétiens pour être entièrement parfaite ?*

R. Il y en a particulièrement trois. 1° Elle doit être haute et élevée, non par une tendresse naturelle qui abaisse le cœur, mais par une charité chrétienne fondée en la foi. 2° Elle doit être pure, sans la vue de notre intérêt, mais gratuitement, et pour soulager uniquement notre prochain. 3° Elle doit être sainte, c'est-à-dire en la vue de Dieu, et comme faite à Jésus-Christ même, de qui le pauvre tient la place, suivant ce qui est écrit : *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis.*

C.

D.

Mar 1

R. C.

Mar 9

Mar 10

Mar 11

Mar 12

Mar 13

Mar 14

Mar 15

Mar 16

Mar 17

Mar 18

CATÉCHISME SPIRITUEL

SEPTIÈME PARTIE

TRAITANT DES ACTIONS PLUS ORDINAIRES
DE L'HOMME SPIRITUEL

CHAPITRE PREMIER

DE L'ORAISON

D. *Donnez-nous quelque bonne méthode pour l'oraison.*

R. On ne peut donner de méthode pour l'oraison, qu'à proportion de l'état des âmes qui s'y adonnent, lesquelles sont ou lâches et peu constantes dans le service de Dieu, ou tout à fait déterminées à la perfection et remplies d'une bonne volonté. Or, celles qui sont de ce second ordre sont de deux sortes. Les unes, outre la détermination au bien, ont fait un grand progrès en la vie spirituelle. Les autres sont moins avancées, et quoiqu'elles soient entièrement résolues

à ne rien refuser à Dieu, elles ont néanmoins encore des imperfections à corriger et des vertus à acquérir, par conséquent leurs méthodes d'oraison sont diverses, et ainsi à chacune de ces trois sortes de personnes il faut différente conduite en l'oraison.

D. *Quelle méthode faut-il observer aux personnes qui sont déjà parvenues à un état relevé, et possèdent avec paix le bien-qu'elles ont cherché avec de longs travaux?*

R. Elles n'ont pas grand besoin de particulière méthode, et il est fort difficile de leur en donner, parce que leur état étant de recevoir de Dieu et d'être mus de son Esprit, comme on ne peut point donner de règle à cet Esprit, on ne peut point aussi donner de méthode à leur oraison; leur propre est de se laisser conduire à la grâce, et leur oraison consiste ordinairement en l'embrasement de Dieu, avec qui elles communiquent en toute liberté selon qu'il les inspire. Néanmoins on peut dire qu'elles doivent observer et avoir égard à trois choses. La première est de s'abandonner du tout à Dieu en leur oraison, sans se prescrire par leur propre choix rien qui traverse le mouvement de la grâce, se laissant mener et tourner à Dieu, ainsi qu'il lui plaît, parce qu'elles sont entièrement livrées à lui, dans une amplitude que Dieu seul peut faire et régler en elles. La seconde chose qu'elles doivent observer, c'est

de tenir leur activité suspendue, sans interrompre par leur propre action humaine et naturelle celle de Dieu, si ce n'est qu'elles se sentent poussées de Dieu à cela, ou qu'elles connaissent que Dieu le permet; mais c'est une chose dont elles n'ont guère besoin d'être averties, ces paroles de l'Apôtre : *Qui sunt filii Dei, hi spiritu Dei aguntur*, s'accomplissant spécialement en elles. La troisième chose qu'elles doivent observer, c'est de s'exercer en l'amour, parce que Dieu, en l'état où elles sont parvenues, attend d'elles ce continuel exercice d'amour fervent, et aussitôt qu'elles se trouvent en sa présence, elles s'enflamment et lui parlent, cherchant toujours de s'unir à lui. Quand elles sont parvenues à cette union, elles s'y reposent, et parfois s'y perdent, engouffrées dans l'abîme de ce même amour; ainsi nous avons plutôt dit ce qui se passe en telles âmes, que nous ne leur avons donné de méthode.

D. *Quelle méthode donneriez-vous à la seconde sorte de personnes que nous avons dit n'être pas lâches, mais déterminées au service de Dieu, quoique non encore parvenues au parfait amour ?*

R. Ou bien elles sont en leur oraison comme les premières dont nous avons parlé, c'est-à-dire mues entièrement et poussées par le Saint-Esprit, ou bien elles sont laissées en partie à leur propre

industrie, si bien qu'elles doivent en leur oraison dépendre du mouvement de la grâce, et néanmoins agir par elles-mêmes suivant la même grâce. Les premières se doivent presque gouverner par proportion, comme ces autres qui sont en état de perfection, leur méthode étant de suivre l'Esprit de Dieu, s'y abandonner, ne point l'interrompre par leur activité, en quoi peuvent beaucoup manquer ceux qui les pressent de prendre leurs méthodes; seulement il les faut avertir de prendre garde soigneusement à laisser faire Dieu en elles, puisqu'il leur a manifesté sa bonne volonté, voulant les instruire lui-même en l'oraison. Outre cela, il faut dire qu'elles doivent être fort soigneuses de correspondre à la grâce divine, tournant le profit de leur oraison à s'amender, et solidement pratiquer les bonnes choses qui leur sont inspirées par l'Esprit de Dieu. Pour ce qui est des autres qui doivent joindre leur industrie au secours de la grâce, elles peuvent être aidées de quelque méthode. Or, voici celle qui leur est convenable. Ayant pris le sujet de leur oraison, quel qu'il soit, elles doivent ordonner toute leur attention et diligence à penser, méditer et ruminer sur les principales choses qui sont nécessaires à leur avancement, et, dans la vue de Dieu, dans son attrait et dans le recueillement, se les rendre présentes, y allant de tout leur poids; et passant même les années entières,

si besoin est, à goûter, pénétrer et s'imprimer ces points de perfection, en sorte que tout s'y rapporte. Par exemple, l'âme touchée de Dieu voit et connaît que sa principale affaire est son amendement; pour l'obtenir elle juge que deux ou trois choses lui sont absolument nécessaires, savoir : la récollection, la mortification de ses passions et appétits, et le dégagement de cœur de toutes les créatures. D'abord qu'elle est à l'oraison, après s'être mise en la présence de Dieu et conçu le désir de lui plaire, elle s'en va, ainsi que nous avons dit, de tout son poids, à voir et goûter combien lui est nécessaire le recueillement; elle creuse cela, pensant aux moyens, aux occasions, aux empêchements d'un tel bien, le désire et le demande à Dieu très instamment : sur cela elle fait des propos très fervents et ne quitte point cette matière qu'elle ne s'en soit rassasiée pleinement. Après cela, elle peut prendre un autre sujet qui est la mortification, voir et pénétrer le bien qui lui revient de mourir à ses passions, appétits, goûts et satisfactions, s'affectionner et enflammer à ce bien, considérer en quelles occasions cela se peut pratiquer, et par ce moyen croître en la vraie mort à soi-même.

D. *Combien grande est l'étendue de cette pratique ?*

R. Outre cela, cette âme se doit appliquer au dégagement des créatures, se mettant devant

Dieu avec un dessein de se dénuer absolument de tout; alors elle doit penser quelle chose il y a au monde qui peut engager son cœur et son affection : d'abord l'Esprit de Dieu, qui est bon et fidèle, lui montrera l'attache qu'elle a à son honneur, à ses commodités, à ses emplois, à telle ou telle personne qu'elle aime. Si cette âme qui a telles vues en son oraison, est bonne, elle dira: Mon Seigneur, je vous donne tout cela; elle fera cent actes de renonciation, pensera aux mbyens de s'en déprendre tout à fait, et tant de fois dira qu'elle n'en veut plus, qu'enfin elle s'en trouvera quitte. Voilà la bonne méthode de faire oraison; ceux qui font autrement et prennent à chaque jour différents objets, s'affectionnant tantôt à une chose, tantôt à l'autre, et sautellant ainsi de branche en branche, ne font pas un profit si important comme ceux qui s'attachent à ces fondements de la vie spirituelle, les pesant et goûtant plusieurs mois et années, et qui par ce moyen se trouvent enfin en possession des points principaux de la doctrine de Notre-Seigneur; et un jour qu'ils n'y penseront pas, ils se trouveront tout à fait riches en esprit, et Dieu les élèvera à de plus grands biens, et à une plus haute manière d'oraison.

D. Donnez-nous donc maintenant une méthode, pour ceux qui ne sont pas ainsi déterminés, mais sont véritablement lâches, ne

voulant qu'à demi, et traînant dans des imperfections qu'ils ne combattent guère courageusement.

R. La méthode qu'on peut donner à ces personnes, c'est de dresser leur oraison en sorte qu'elles puissent parvenir à cette bonne volonté : car autrement quel avancement peuvent-elles faire ? Il est vrai que le nombre de telles personnes est fort grand, et que leur grand mal est que la plupart croient avoir cette bonne volonté ; alors on ne sait que leur faire, si ce n'est de leur faire voir qu'elles ne l'ont pas, et qu'elles n'ont peut-être pas fait le premier pas dans le chemin dans lequel elles croient être avec grande assurance.

D. *Quel moyen y a-t-il de leur faire connaître qu'elles ne sont pas dans l'état où elles pensent, et que véritablement elles ne sont pas dans la détermination de ne rien refuser à Dieu ?*

R. Il faut qu'elles s'examinent sur quelques articles qui peuvent faire voir à un chacun, s'il est vraiment homme de bonne volonté. Le premier c'est de se sonder soi-même, et voir si cet homme, qui croit marcher fort bien, est résolu à l'exécution de ce que Notre-Seigneur dit : « Si vous n'êtes faits comme petits enfants, vous n'entrerez point au royaume du ciel ; » et ainsi, qu'il s'examine, si c'est, par exemple, un reli-

gieux, s'il est traitable par son supérieur, en la même façon que serait un enfant, à faire ou à quitter tout ce que son supérieur lui ordonnera, sans former aucun dessein sur soi-même, parce qu'il a du tout abandonné sa conduite entre les mains de Dieu. Si, au contraire, il voit qu'il a un soin et une vue d'obtenir quelque chose de particulier, ou bien de l'éviter, de faire agir des ressorts pour obtenir ce qu'il veut, il peut croire, se voyant ainsi disposé, qu'il refuse quelque chose à Dieu ; par conséquent son oraison doit être de gagner cela sur soi, autrement il fera peu de fruit. En second lieu, il se peut examiner sur ce point, s'il quittera volontiers l'attache qu'il a d'être approuvé et loué d'autrui, ou d'avoir certaines commodités peu séantes à la pauvreté dont il fait profession. S'il ne peut quitter telles choses, quelle méthode veut-il qu'on lui donne ? Car Dieu voyant qu'il ne se veut résoudre à ce qui est nécessaire pour profiter en esprit, ne lui communiquera pas une plus abondante grâce et lumière. Néanmoins on peut dire à ces personnes, quoiqu'elles ne puissent obtenir d'elles cette détermination, qu'elles ne doivent pourtant pas quitter l'oraison, autrement elles tomberaient en pire état ; mais la meilleure méthode qu'on leur puisse donner, est de leur faire demander à Dieu sans cesse qu'il leur donne cette entière volonté, et s'évertuer par toute sorte de considérations

de la prendre, parce que souvent Dieu a les mains pleines, attendant que les âmes veuillent tout à fait être à lui. Les livres leur fourniront assez de méthodes pour vivre dans leur petit train, si elles ne veulent faire un plus grand progrès ; mais il vaut mieux les exhorter à se résoudre à cette entière détermination d'être à Dieu, en laquelle consiste leur bien, leur repos et leur salut.

CHAPITRE II

DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE

D. *Qu'est-ce que l'examen de conscience ?*

R. C'est une réflexion que l'âme fait sur soi-même, pour connaître ses défauts, s'en repentir, s'en humilier et s'en amender.

D. *Comment faut-il faire l'examen de conscience ?*

R. Outre les actes ordinaires de remerciement et d'offrande de soi-même à Dieu, pour s'établir en sa présence, il faut demander lumière sur ses défauts, puis tâcher de reconnaître les manquements de son âme ; ce qui se fait diversement, suivant les différents états des personnes ; car ceux qui s'adonnent à cet exercice sont de trois sortes : ou ce sont personnes lâches, qui ne sont pas dans la ferveur du service de Dieu ; ou bien ce sont personnes ferventes, qui s'adonnent le mieux qu'elles peuvent à bien faire ; ou enfin ce sont des âmes consommées en vertu. Les personnes de la première sorte qui sont lâches et peu ardentes à bien faire, ont en bien peu de temps achevé leur examen : car elles voient

incontinent s'il s'est passé quelque chose de notable dans la journée ; marquent cela pour leur confession ; puis sont en proie aux distractions qui viennent du souvenir des emplois qu'elles ont eus, et les objets passés les entraînent, faute d'un assez grand recueillement. Les personnes qui vivent dans l'amour de Dieu et dans une perfection plus grande que le commun, ressentent presque un même effet que les premières, c'est-à-dire que dans un clin d'œil Notre-Seigneur leur fait voir si elles ont commis quelque défaut ; elles s'en humilient, puis une flamme de son amour vient, qui dévore leurs manquements, et demeurent ensuite absorbées dans le même amour, passant le reste de leur temps en ce saint exercice. Reste donc à parler de ceux qui sont vraiment désireux de bien faire, et ne sont pourtant pas parvenus au degré des autres : or l'examen de ceux-là se fait en cette sorte. Non seulement ils regardent s'ils ont commis quelque faute extraordinaire, mais ils jettent les yeux sur le propos qu'ils ont de profiter en certaines vertus qui leur sont nécessaires, et voient s'ils ont manqué contre ce propos, et considèrent comment ils ont été exacts à se maintenir dans les bonnes dispositions qu'ils désirent. Par exemple, ils examinent comment ils se sont comportés en la récollection, comment en la mortification, ou au dégagement de cœur qu'ils veulent acqué-

rir, tâchant de bien connaître s'ils ont relâché en quelque chose de ce dessein entrepris depuis tel temps, et cela conformément à leur oraison ; car, à ces personnes, l'oraison, l'examen et la communion vont d'un même train et tendent à mêmes choses, autrement ils ne sauraient obtenir aucun effet considérable ; de là vient que le temps de l'examen leur est trop court. S'ils trouvent quelque relâche, alors ils entrent en une sérieuse componction et douleur semblable à celle d'un marchand qui verrait perdre son bien ; ils mettent volontiers leur temps à s'humilier, se repentir et faire bon propos pour le contraire. Et c'est en ce sens que le Père Rodriguez a dit que ceux qui font bien leur examen, emploient plus de temps à se repentir qu'à s'examiner. Que s'ils ne trouvent point avoir manqué en ces choses dont nous avons parlé, ils s'occupent à s'affermir dans le goût de ces mêmes points de perfection, pour se plus éloigner du contraire.

D. Que conseillerez-vous à cette première sorte de personnes que nous avons dit être lâches ?

R. C'est de faire ce qui a été remarqué au chapitre précédent et d'employer le temps de leur examen à acquérir cette bonne volonté qu'ils n'ont pas, formant en soi cette entière détermination au bien. Il leur serait bon de s'humilier et s'animer à se donner du tout à Dieu ; ce qui

donnerait remède aux fautes grossières qu'ils connaissent en eux, toutes les fois qu'ils s'examinent. A eux vraiment se peut appliquer ce conseil, de mettre la plus grande partie du temps non à voir quelles fautes on a faites, mais à se repentir et s'armer de bon propos.

D. *Quelle autre chose avez-vous à dire à ceux dont vous avez parlé ci-devant, qui sont fervents et généreux dans la vertu, afin qu'ils s'aquittent bien de la pratique de l'examen de conscience ?*

R. Il y a une troisième chose, qui est qu'outre la vue des fautes commises, outre la réflexion sur les points de perfection qu'ils ont entrepris d'acquérir, il faut encore avoir un vice particulier à combattre, duquel ils doivent faire rendre compte à leur âme ; et cela s'appelle examen particulier, et doit être fait au temps qu'ils prennent pour examiner leur conscience généralement chaque jour, s'ils n'en prennent un propre destiné à cela.

D. *Comment se fait cet examen particulier ?*

R. L'âme désireuse de la perfection prend quelque vice ou empêchement particulier à combattre, qu'elle a en tête plusieurs jours ou mois sans quitter l'entreprise, jusqu'à ce qu'elle en ait entièrement diminué les forces : comme par exemple, l'habitude à mentir ou dissimuler, l'habitude à parler mal de son prochain, à parler

avantageusement de soi, à déguiser avec ruse, et procéder finement contre la simplicité, à parler avec raillerie et bouffonnerie, à suivre au repas ses appétits, à parler rudement à son prochain contre la bénignité, à se repaître de curiosités et nouvelles, à se laisser aller aux divertissements par pure nature. Telles et semblables choses peuvent servir de matière à cet examen, entreprenant ces vices l'un après l'autre, jusqu'à ce qu'on en ait affaibli l'habitude, les ayant en sa pensée ordinairement comme des ennemis qu'on veut combattre. Ainsi donc, à l'heure de l'examen, il faut se souvenir de la matière qu'on s'est proposée, et ayant remarqué quelque faute, ne la laisser sans punition.

D. Quelle punition ?

R. Si l'âme est fervente, elle fera quelque humiliation, comme baiser la terre, ou bien, ce qui est plus efficace, elle prendra quelques coups de discipline, suivant l'avis que donna à Taulère l'homme laïque qui le convertit, et suivant l'enseignement d'un saint personnage que nous avons cité ailleurs, lequel dit que les paroles ne sont que paroles, mais que pour se corriger solidement, il faut venir aux coups. Reste donc que trois choses composent l'examen : connaître les péchés qu'on a commis, voir comme on s'avance fidèlement dans la perfection proposée, et enfin comme on s'est comporté touchant le vice auquel on a entrepris de faire la guerre.

CHAPITRE III

DE LA CONFESSION

D. *Que faut-il observer pour se bien acquitter de la confession sacramentelle ?*

R. Nous en avons parlé au chapitre v de la première partie du Catéchisme. Ce qui reste maintenant à dire, est qu'il faut régler tellement cette action, qu'elle soit jointe et ordonnée avec les autres exercices spirituels à même fin, pour le moins, s'il est question des âmes qui sont encore dans l'emploi de leur avancement ; cela s'entend en telle sorte que les mêmes choses qu'on médite à l'oraison, dont on s'examine, et qu'on recommande à Notre-Seigneur en la communion, soient aussi, quand l'âme tombe en des défauts, la matière de la confession, s'humiliant des mêmes manquements qu'on a remarqués en soi dans les autres exercices ; et le profit consiste en ce que l'homme, soumettant à la confession tous les désordres defectueux de son âme, la bénédiction de Dieu et la grâce du Sacrement servent à corriger et à sécher la racine des vices. Or, ce qui est le plus important, est de se bien

confesser des choses plus considérables. Il est donc à propos, quand un homme se prépare à la confession, qu'il remarque pour s'accuser ce qui déplaît en lui à Dieu ; c'est-à-dire qu'il doit sonder les véritables racines de ses vices et connaître les fruits qu'elles ont produits, par lesquels il met obstacle à la grâce et empêche l'œuvre de Dieu en soi. Il y en a qui s'accusent volontiers d'avoir manqué à quelques observances extérieures, qui sont de petite importance, et qui ne viennent pas du fond de leur malice, laquelle produit plusieurs autres effets, auxquels ils ne font pas réflexion et dont ils ne font pas grand cas, parce qu'ils ne sont pas intérieurs ; et un homme, par un occulte orgueil, aura beaucoup de pensées de mépris pour son prochain et d'estime de soi, plusieurs sentiments sur cela, auxquels il aura complaisance, et ne s'accusera point de telles choses, qui l'éloignent de l'esprit de Notre-Seigneur, et s'accusera de ne s'être pas rendu à temps à quelque observance extérieure, ce qui arrivera quelquefois sans sa faute. Il aura grande ardeur pour des nouvelles et curiosités, ce qui lui causera grand égarement et dissipation, en quoi il est rendu incapable d'entendre les inspirations divines, et de mettre ordre à sa vie ; et il s'accusera d'avoir manqué à accomplir quelque devoir où il aura très peu d'obligation. Il faut donc que l'âme s'examine suivant la lumière de

Dieu, et non suivant une conscience qui bien souvent est fausse. Pour bien développer ceci, il faut remarquer trois choses. En premier lieu, ce qu'il faut confesser; en second lieu, comment il le faut confesser, et en troisième lieu, quand il le faut confesser.

D. De quoi se faut-il donc accuser en la confession?

R. Premièrement des péchés manifestes, où l'âme reconnaît avoir eu quelque connaissance, comme sont les mensonges, détractions, envies, affections déréglées pour autrui, murmures, et choses semblables, que tout le monde reconnaît être véritablement matière d'absolution, comme étant l'objet de la colère de Dieu, et que sa justice punit ordinairement. En second lieu, on s'accuse aussi des fautes où il n'y a pas si grande connaissance, ni si grande réflexion et application de volonté, mais qui échappent par fragilité: c'est la matière ordinaire des âmes véritablement fidèles, qui ne voudraient pas pour la vie faire une chose directement mauvaise. D'abord qu'elles aperçoivent distinctement le mal, elles s'en détournent en vertu du propos qu'elles ont fait de ne s'éloigner jamais de la voie de Dieu; et quoi qu'elles se sentent assez faibles pour tomber autant qu'aucune autre, néanmoins, dès qu'elles aperçoivent clairement le mal, elles s'en éloignent comme de la mort, et sentent force et grâce pour

cela ; seulement, avec une connaissance imparfaite et une volonté peu délibérée, il leur échappe quelque complaisance en elles-mêmes par ancienne habitude, ou quelque impatience ou parole mal dite, de quoi elles s'accusent franchement, parce qu'elles voient en elles le principe de ce mal encore vivant, et qu'elles ne sont assez fidèles pour s'en détourner. Ainsi quelques Confesseurs manquent beaucoup ; car ne voyant pas dans les âmes pleine délibération, et les ayant même interrogées sur cela, disent qu'il faut omettre telle confession de sa faute, comme n'étant pas péché. Là-dessus ils mettent en usage les arguments, disant : où il n'y a pas pleine et entière volonté, il n'y a point de péché ; or est-il, etc., et ensuite font que les âmes ne se confessent que de semblables actions du tout délibérées, et par ce moyen les mettent au large, et les endurecissent. Ils appellent cet endurecissement solidité de vertu ; mais on leur répond qu'il n'y a point de péché, quand il n'y a point du tout de volonté, comme en celui qui dort ; mais que quand il y a quelque connaissance et volonté non pleine et délibérée, il peut y avoir péché véniel ; qu'il y a des péchés de fragilité et pure faiblesse, l'âme n'apercevant le mal qu'à demi, opérant par précipitation, ne se rendant pas attentive à la lumière, et que par faute de veiller sur soi, elle tombe en semblables défauts ; qu'elle mérite

blâme, reproche et punition, et qu'ainsi elle s'en peut confesser. On voit, même dans les choses humaines, qu'un père châtie son enfant et se fâche contre lui pour quelque faute qu'il a faite, quoiqu'il ne soit pas en âge ni capacité de voir jusqu'au fond la faute qu'il a faite. Tels confesseurs font grand tort aux âmes qu'ils éloignent de la vraie componction et humilité intérieure : car une âme humble et timorée, voyant qu'elle a failli quoique sans grande connaissance, s'afflige doucement néanmoins, et se châtie, se souvenant de ce que dit le livre de l'Imitation de Jésus-Christ : *Esto libenter reus, ut fias ante Deum innocens*. Aussi on remarque en la vie de plusieurs Saints, qu'ils faisaient grande pénitence des choses où on ne saurait remarquer telle délibération que veulent ces confesseurs. Comme dans le bienheureux Louis de Gonzague, qui ne reconnaissait en toute sa vie avoir rien fait de semblable, mais seulement disait ses grands péchés être des paroles qu'il n'entendait pas bonnement dites en son enfance. On écrit du Père Vincent Caraffe, Religieux et Général de la Compagnie de Jésus, qu'il avait vécu plus de quarante ans sans apercevoir en soi rien de délibéré en matière de péché, que deux ou trois actions qu'on avait peine à connaître mauvaises. Que feraient donc ces directeurs à telles personnes ? Diraient-ils qu'ils n'ont point fait de péché du tout, comme la sainte Vierge ?

Ils répondront peut-être, comme quelques-uns font, que les Saints sont emportés par la bonne volonté à certaines erreurs, d'où on pourrait conclure que la lumière de Dieu rend les hommes aveugles ; mais cela vient plutôt de ce qu'ils sont eux-mêmes peu éclairés ; car si Dieu les appelait à sa lumière, ils jugeraient comme ces saintes personnes. D'où vient que saint Ignace se confessait une et deux fois le jour, lui qui ne savait pour lors ce que c'était de commettre des péchés avec telle délibération que veulent ces théologiens. Ils font davantage, car si une personne s'accuse de s'être fâchée contre quelque autre, par exemple une femme contre sa servante, ils lui demandent si elle avait raison de se fâcher ; et si elle dit qu'elle avait repris en colère celle qui avait mal fait, ils disent qu'il ne se faut pas confesser de cela, comme s'il était permis à une personne de se dérégler soi-même par passion, parce qu'une autre a mal fait. Que si c'était une colère sainte, comme celle dont nous avons parlé au chapitre de la réformation de la colère, il n'y aurait pas matière de confession ; mais cela s'étant fait par impatience, le confesseur a tort de ne point recevoir telle décharge du cœur, et ce n'est que faute de lumière en lui, qui verrait, s'il était éclairé, que telles fâcheries viennent ordinairement par l'opération du diable, pour brouiller l'âme et troubler son repos. Il faut

donc que le pénitent se confesse franchement de ces choses, et qu'il aille quérir ses fautes dans son fond, où sont leurs racines, c'est-à-dire les instincts d'avarice, d'orgueil, de sensualité; et quand il a produit semblables effets, quoiqu'il y ait souvent un peu de surprise, il s'en humilie et s'en confesse volontiers: par ce moyen il aura grâce de s'amender, et le sacrement de Pénitence joint à son humiliation, fera sécher et mourir la racine de ses défauts. Troisièmement, on se peut accuser en confession, outre les péchés manifestes et les fautes faites avec peu de délibération, des dérèglements de quelque vice ou passion que ce soit, qui se forme en nous, et fait une émotion notable, principalement quand tels dérèglements viennent du principe intérieur et fond vicieux: car alors l'âme portée au bien, reconnaissant en soi ces dérèglements, sans examiner s'il y a peu ou beaucoup de consentement, s'humilie, et se confesse de telle chose, voyant qu'elle vient de son cru, et qu'elle ne sait s'il y a véritablement de sa faute actuelle, ou non; peut-être dira-t-elle qu'il y en a, à cause du peu de soin qu'elle a eu à prendre garde à soi, de la lâcheté qu'elle a eue à coopérer à la grâce et à se tenir sur ses gardes: peut-être aussi qu'il n'y a point de défaut; tant y a que suivant la Règle de saint Grégoire, qui dit: *Bonarum mentium est ibi culpam agnoscere, ubi culpa non est*, elle se tient pour mau-

vaise, ayant en soi tel soulèvement déréglé, et en tout cas l'humiliation où elle se met de le dire et le confesser, lui est de grand mérite, l'éloigne du principe de son mal, et impètre de Dieu bénédiction pour s'en corriger.

D. *Donnez-nous un exemple.*

R. Un homme qui a volonté de s'humilier et amender, entendra quelque parole qui lui sera dite mal à propos, pour le piquer et fâcher; il sentira aussitôt une émotion de colère avec un combat de pensées qui lui causeront une tempête d'aigreur, de chagrin et de déplaisir, parfois une demi-heure entière; s'en apercevant il se mettra à combattre telle suggestion, se raidira contre de tout son pouvoir: néanmoins, quoi qu'il puisse faire, cette peine continuera toujours. Je dis qu'alors cette personne, voyant que cela vient du fond de son orgueil, auquel elle n'est pas encore morte, fera bien en sa confession de découvrir ce désordre qui s'est passé en son intérieur, disant qu'elle ne sait s'il y a eu de sa volonté ou non, d'autant qu'elle ne peut reconnaître nettement ces ressorts de son intérieur; car le Prophète dit: *Delicta quis intelligit?* Cependant, parce qu'il n'est pas clair que ce soit matière suffisante d'absolution, on doit accompagner la manifestation de cette agitation, de l'accusation de quelque autre péché manifeste, qu'on ait commis par le passé.

D. *Croyez-vous qu'il soit bon de se confesser de n'avoir pas répondu aux inspirations de Dieu et aux mouvements de la grâce ?*

R. Ici quelques théologiens semblables à ceux dont nous avons parlé, diront franchement que non, se fondant sur cet argument : il n'y a point de péché à laisser quelque conseil qui est remis à notre liberté ; or, est-il que ces mouvements de la grâce, quand ils ne poussent pas à quelque chose déjà commandée d'ailleurs, ne semblent tenir lieu que de conseil ; donc il n'y peut avoir lieu d'obligation. Nous répondons que, présupposé que l'âme aperçoive que le mouvement qu'elle reçoit est de Dieu, il y a une bienséance que la raison prescrit, et même un devoir de reconnaissance qui porte à se conformer à ce bon mouvement. Mettons donc le cas qu'une personne soit déjà résolue et déterminée à bien faire ; il est certain qu'elle ne peut rien sans la grâce, et qu'étant fidèle, cette grâce ne lui manquera pas, le Saint-Esprit lui donnera ordinairement lumière comment il se faut comporter en son amendement et en la pratique du bien ; et, si elle est attentive, elle verra clairement que son bien et sa perfection dépendent de la correspondance à cette lumière. Qu'y a-t-il au monde de plus raisonnable que de s'y conformer, et quel homme peut dire que de négliger telle conduite et bienfait, ne soit une incivilité notable envers

Dieu ? Car, si un roi faisait la faveur de dire souvent à un homme ce qui serait pour son bien, et si néanmoins cet homme se comportait comme s'il ne lui était rien dit, ne jugerait-on pas bien qu'il est tout à fait grossier et déraisonnable ? Qui pourra donc dire maintenant qu'il ne soit très séant à l'homme qui aura négligé ces avertissements divins, de s'en repentir, s'en humilier, se croire tenu de reconnaître un tel bien, et, par conséquent, se confesser à Dieu d'ingratitude commise, puisqu'il est certain que l'âme qui négligerait absolument d'observer telle lumière, se mettrait au hasard de mécontenter Dieu, et, peut-être, de l'éloigner entièrement de soi ? Saint Ignace, au rapport du Père Maffée, disait qu'une des choses en quoi les âmes manquaient le plus, était de ne pas correspondre aux grâces et aux lumières de Dieu ; et en cela il mettait un des principaux points de la vie spirituelle. Puisque donc cette correspondance fait une partie de l'avancement, et que d'y manquer cause le retardement, il est évident que l'âme a de quoi demander pardon et miséricorde, quand elle y manque.

CHAPITRE IV

QUESTIONS SUR LA CONFESSION

D. *Est-il à propos qu'un religieux se confesse d'avoir manqué contre l'observation de sa règle, quand elle n'oblige pas sous peine de péché?*

R. Quoique, suivant l'intention du législateur, les règles n'obligent point à aucun péché, néanmoins, pour les mêmes raisons que nous venons de dire au chapitre précédent, au fait de la correspondance aux inspirations, on peut dire que le religieux ne peut manquer délibérément à sa règle, sans contrarier à la raison et sans tomber dans l'inconvénient que nous avons allégué ci-devant ; car, puisque c'est une volonté de Dieu qu'il observe cette forme de vie qu'il a embrassée, peut-il y contrevenir sans quelque désordre ? Joint que le sentiment commun de la piété suggère qu'un religieux qui néglige l'observation de sa règle est une personne de mauvaise édification, qui prend le chemin de perdre la persévérance au bien entrepris. Il faut que cela vienne de quelque désordre, qui contre-

vienne à la droite raison, et qu'il néglige divers remords qui lui viennent de contrarier ainsi au mouvement de Dieu, qui le porte toujours à être exact en ce point. Il est donc aisé de conclure qu'il s'en doit accuser et humilier et qu'il s'en peut confesser.

D. Quelle est maintenant la seconde partie dont nous avons parlé au précédent chapitre, savoir ce qui se doit observer en la confession?

R. C'est de voir comment il se faut accuser, en quoi on doit observer ce qui s'ensuit. Premièrement, il faut faire sa confession sans donner lieu à l'amour-propre et sans se flatter, ne faisant pas comme quelques-uns qui se préparent auparavant à ne rien dire que ce qui est précisément nécessaire, pour ne point manquer à la nécessité toute pure ; en un mot, excusent, dissimulent et fuient de donner à connaître tous leurs défauts. Les âmes nettes disent rondement : j'ai fait telle chose, faisant voir ce qui est en elles. Il y en a d'autres qui, ayant une chose un peu notable à dire, font précéder d'autres moindres, pour soulager leur faiblesse, ne voyant pas que par là ils diminuent leur contrition. La volonté bien résolue ne cherche point à se couvrir, marchant en toute sincérité en une action où l'humilité doit tenir le premier rang. Secondement, il faut faire sa confession en esprit de douleur et propos d'amendement, non seulement pour satis-

faire au sacrement, dont cette douleur fait une partie, mais encore pour se plus éloigner de ses défauts. Voilà pourquoi il semble que celui-là avait raison, qui disait que la confession et la communion étaient deux importants moyens pour arriver à la perfection, parce que la confession bien pratiquée avec ses appartenances, éloigne l'homme du mal, et la communion l'approche du bien, embrassant Jésus-Christ.

D. Quand est-ce qu'il se faut confesser de ses péchés ?

R. On peut dire que quand la personne est déterminée tout à fait au bien, le plus souvent est le meilleur, parce que c'est comme une puissante batterie contre les vices, de les attaquer par l'examen, confession et satisfaction, et quand aux prêtres qui communient tous les jours, il semble qu'ils ont droit de le faire plus fréquemment, et il est indubitable que cette assiduité vient à bout plus facilement de l'amendement que l'on cherche. Je dis cela principalement pour le temps que l'âme travaille à se corriger ; car il y a un état en la vie spirituelle, auquel Notre-Seigneur ôte à l'âme la vue et la réflexion sur ses fautes, et pour lors, elle ne peut si souvent pratiquer la confession. Nous trouvons néanmoins de grands Saints et âmes très pures qui se confessaient une et deux fois tous les jours : ce qui est remarqué de quelques Saints du dernier siècle,

qui à raison de l'abondance de lumière qui était en eux, avec la disposition où Dieu les mettait, pénétraient les moindres atomes de leurs imperfections.

CHAPITRE V

DE LA COMMUNION

D. *Que faut-il observer pour bien participer à la sainte communion ?*

R. Quelque chose en a été dit dans le premier volume ; ce qui reste maintenant, c'est de dire qu'il faut prendre garde à trois choses : à ce qui se doit faire avant la communion ; ce qu'il faut garder durant la communion ; et puis ce qu'il faut faire après, ayant égard en cela à trois sortes de personnes qui s'approchent du Saint-Sacrement, dont les unes sont lâches et faibles en vertu ; les autres fortes et ferventes, mais non encore parvenues à la perfection ; les autres enfin sont dans l'amour et union avec Dieu. Ces trois sortes de personnes se doivent comporter différemment, et à chacune il faut sa manière particulière.

D. *Qu'est-il convenable de faire à ceux qui sont parvenus à l'exercice de l'amour ?*

R. Pour ceux-là on peut dire avec un grand contemplatif, que la meilleure préparation qu'ils puissent apporter pour communier demain, c'est

de communier aujourd'hui : car comme leur vie est toute d'amour, leur progrès est d'aller toujours d'amour en amour, sans jamais voir autre chose que ce même amour. Pour donc recevoir Notre-Seigneur demain avec plus d'amour, il faut aller aujourd'hui à lui avec amour. Ils n'ont rien pour cela qui les aide davantage que de participer à son corps, et à Lui-même qui n'est qu'amour. Leur exercice donc, attendant la réception de cette nourriture céleste, c'est de soupirer la désirant, se réjouir en l'attente d'un si grand bien, et se préparer au festin qui leur est promis avec un désir de connaître et goûter davantage Celui qu'ils espèrent, participant de plus en plus à son amour.

Quant à ce qu'ils doivent faire durant la Communion, c'est-à-dire lorsqu'ils sont sur le point de la recevoir, c'est d'ouvrir tout leur intérieur pour admettre, posséder et incorporer en eux-mêmes Jésus-Christ comme leur propre vie, se réjouissant de l'avoir présent, et se reposant en lui comme en leur dernière fin, pour se rendre par cette sorte de liaison possesseur de lui-même en plus grande abondance, croissant en force et en jouissance de leur souverain Bien. Ainsi la course de leur âme vers lui est comme d'une flamme, ou comme d'une flèche décochée à son but, n'ayant autre attente ni désir que d'être fait une même chose avec lui. Après l'avoir reçu,

leur exercice est de se reposer en son embrassement, recevant de lui le plein et entier rassasiement de leur cœur ; traitant avec lui comme l'épouse avec son époux, et recevant de lui la communication de sa joie, ou plutôt de sa substance divine et humaine tout ensemble, avec une participation d'une gloire quasi céleste, d'autant que sous le voile de la foi ils voient accompli ce qu'il a promis : « Je me manifesterai à lui ; » car, quoiqu'ils ne le voient pas, néanmoins ils le sentent, ils en jouissent et le possèdent par un lien si étroit, qu'il n'y a point de langue qui le puisse dire, ni entendement qui le puisse comprendre. Aussi y a-t-il un grand théologien qui dit que la réception de l'Eucharistie est la consommation du mariage spirituel entre Dieu et l'âme. Cette consommation est reconnue et expérimentée par l'âme pure et amoureuse de lui, dont la pratique en cela n'est qu'un doux repos en l'union divine, d'où lui viennent de très grands fruits, qui sont accroissement d'amour, zèle et ferveur pour travailler à son service, et une demeure ou établissement en lui, suivant ce qu'il a dit : *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in eo.* Outre ce que nous venons de dire, ces hommes parfaits, lorsqu'ils sont sortis de l'entretien avec Notre-Seigneur, ce qu'on appelle ordinairement action de grâce, ils ont pendant le cours de la

journée comme une jouissance continuelle de lui, qui leur apporte grand fruit et grande douceur. Elle consiste en trois choses. Premièrement, en ce qu'ils ont Notre-Seigneur uni avec eux, comme un principe vital, donnant influence à toutes leurs actions ; si bien que s'accomplit ce qu'il a dit : *Qui manducat me, ipse vivet propter me.* Comme la vie du Père est communiquée au Fils, et que le Fils vit par le Père, ainsi cette même vie est communiquée à l'âme, et l'âme vit par Jésus-Christ en soi. Elle sent donc que Jésus-Christ lui donne force et puissance pour agir surnaturellement en tout, voyant bien qu'elle est comme une pierre morte sans lui ; et quand elle ne l'a point reçu, elle se trouve comme si on lui avait ôté son âme, sans laquelle elle ne peut sentir, ni mouvoir, ni faire chose aucune ; et l'ayant reçu, cette âme se sent animée de lui comme de la source de la vie, pour entreprendre, parler, aimer et opérer surnaturellement. La seconde chose qu'elle a ensuite de cette participation de la sainte Eucharistie, c'est d'avoir une très douce, familière et agréable conversation avec le même Jésus-Christ, qui lui tient compagnie, comme un ami habitant en elle, lui parlant, et traitant continuellement avec elle, ayant avec lui commerce perpétuel d'amour, Notre-Seigneur répondant à ses désirs, soins et volontés comme un hôte présent et demeurant avec elle, elle voit

accompli ce que l'Apôtre a dit : « Votre société est avec le Père, et son Fils Jésus-Christ ; » cela se fait notablement après la réception du Saint-Sacrement. La troisième chose que l'âme reçoit dans la sainte Eucharistie, c'est qu'elle trouve en Jésus-Christ non seulement conversation, mais encore récréation, consolation, et, si nous l'osons dire, des délices, suivant ce qui est dit dans la Sagesse : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum*. L'âme trouve en Jésus-Christ, lequel elle a reçu, son soulagement dans ses ennuis ; et il lui tient lieu de ce que les autres hommes cherchent dans les divertissements, promenades et plaisirs, trouvant le tout en lui, et la vie ordinaire de cette âme est d'embrasser son Seigneur, se promener et converser avec lui ; ce qui n'arrive point par visions ou révélations, comme on dit de quelques Saints, mais par une vive foi, très haute, suivie d'une très sensible opération du Verbe fait chair et pain vivant en l'âme. Voilà le bien de ceux qui sont parvenus à l'union d'amour, quand ils participent à la sainte Eucharistie.

CHAPITRE VI

DE LA COMMUNION DES MOINS PARFAITS

D. *Quelle pratique voudriez-vous donner à ceux qui ne sont pas si parfaits, mais qui néanmoins sont diligents et fervents, afin de se bien comporter en la participation du Saint-Sacrement ?*

R. Ils doivent observer trois choses avant la communion, qui sont trois considérations qu'ils doivent s'imprimer au cœur pour se disposer à ce sacrement. La première considération, que Jésus-Christ en la sainte Eucharistie est la vie de l'âme; qu'ils vont à lui comme à la fontaine de vie, pour prendre puissance et vigueur d'opérer saintement en l'entreprise qu'ils ont d'arriver à la perfection, désirant de puiser en lui cette force, l'envisageant comme le principe de tout leur bien, et s'inclinant toujours de cœur vers lui par aspirations ferventes. La seconde chose qu'ils doivent considérer, c'est qu'il est non seulement nourriture pour donner la vie, mais remède contre leurs maux : ainsi ils doivent le souhaiter comme la médecine à leurs imperfec-

tions, qui vient dans eux pour combattre la racine de leurs défauts et les arracher de leur fond, détruisant le principe contraire à sa grâce. La troisième considération qu'ils doivent avoir, est qu'ils vont à Jésus-Christ comme à leur consolateur, qui doit par la sérénité de sa présence les conforter, et tenir allègres dans leurs difficultés et combats. Roulant ces trois pensées dans leur esprit, ils s'enflamment au désir de le recevoir, et se préparent ainsi à sa venue. Pour ce qui touche la réception actuelle du Saint-Sacrement, elle se doit considérer depuis le commencement de la messe, ou dès qu'ils sont arrivés au lieu auquel ils le doivent recevoir. Ils se doivent tenir attentifs à ce sacrifice, prenant garde aux choses qui s'y passent, et joignant leur affection à celle du prêtre, tenant leur cœur dans ces sentiments de révérence, contrition et amour; et dans ces sentiments admettant Notre-Seigneur en eux, l'hôte qu'ils désirent posséder le plus, caresser, entretenir et conserver, pour avoir part à ses dons et grâces. Après l'avoir reçu, ils doivent s'entretenir avec lui, se mettant à ses pieds, lui proposant leurs misères, besoins et défauts, lui demandant instamment, comme nous avons dit aux autres chapitres précédents, ce qu'ils ont en but dans leurs exercices spirituels, c'est à savoir, un vrai recueillement, un dégagement de cœur à l'égard de toutes les créatures, et une force

pour vaincre et mortifier leurs appétits naturels déréglés, afin qu'il règne absolument en eux, et que sa grâce, son esprit, sa sagesse et sa doctrine soient établis en leur esprit. C'est ce qu'ils doivent demander avec instance et ferveur, se tenant avec lui pour le moins un quart d'heure. Outre cela, s'allant appliquer à leurs occupations, ils doivent garder la mémoire et persuasion que Jésus-Christ est en eux, y logeant par sa grâce. Cette réflexion de la présence de Jésus-Christ en l'âme qui l'a reçu par le sacrement, leur doit servir de renfort en leurs afflictions, de motif de bien faire dans les occasions, et même d'exercice affectif envers lui, croissant sans cesse en son amour et respect, et par là se disposant à l'union parfaite avec lui.

D. *Qu'est-ce que vous conseilleriez aux âmes qui sont lâches, et qui ne sont pas dans le chemin de parvenir à cette union ?*

R. Nous ne saurions pas leur dire autre chose que ce que nous avons remarqué au premier chapitre de cette partie, où il est traité de l'oraison, qui est de faire tout l'effort et employer toute leur diligence et dévotion à acquérir cette bonne volonté et entière détermination de ne rien refuser à Dieu ; car encore que plusieurs de ceux qui sont ainsi disposés faiblement, puissent comme chrétiens qui tâchent de se maintenir dans la grâce, faire quelque profit, accumulant

des mérites par de bonnes œuvres; néanmoins, comme ils sont faibles et peu fervents en amour, ils ne sont aucunement dans le chemin de la perfection. Puis donc que tout leur bien est d'être en la voie de cette perfection, que leur peut-on conseiller de mieux, que d'ordonner leur communion, leur préparation, leur réception et leur action de grâces à s'exhorter, se déterminer et se presser eux-mêmes, voire obtenir de Dieu par l'usage du Saint-Sacrement, la grâce et la force de se convertir du tout à lui, et entrer dans cet heureux chemin qui est la source de tout leur bien? Nous les avertissons donc que quand ils voient arriver le jour auquel il faut participer au précieux corps de Jésus-Christ, ils se servent des considérations que nous avons touchées; c'est à savoir, que Notre-Seigneur est la vie, le remède et la force à tout chrétien qui le va recevoir pour tout bien, salut et vertu; et que comme ils ont un extrême besoin de vie surnaturelle et fervente, de remède à la grande paresse et lâcheté qui les tient, et de vigueur pour se déterminer à l'entreprise d'une forme de vie parfaite, c'est-à-dire de commencer à combattre sérieusement leurs défauts, résister aux empêchements de la vertu et se rendre attentifs à Dieu, ils se proposent d'approcher de la sainte Eucharistie, et ouvrent leur cœur à Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour être par cette viande salubre aidés en tout cela, offrant

leur sainte communion à Dieu, afin que non seulement il les garde du péché, mais encore qu'il les daigne promouvoir à une plus haute grâce ; et cela chacun selon sa condition : le religieux, à se rendre véritablement mort au monde, à vivre dans l'exacte observance de son Institut ; cela veut dire qu'il prie pour avoir le véritable esprit d'oraison, et tout le reste qu'il sait être propre à son état ; l'homme séculier, à obtenir un cœur dégagé des biens temporels, une sincère charité envers les pauvres, et le courage de passer cette vie comme dit l'Apôtre saint Paul : *Ut qui habent uxores, tanquam non habentes sint ; et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur*. Puis, quand ils auront reçu Jésus-Christ, ils doivent se mettre à ses pieds, lui demander cette même force et grâce et qu'il daigne opérer en eux cet effet si important de la totale conversion de leur âme à lui. Ils ne peuvent continuer longtemps, sans que Notre-Seigneur leur ouvre la porte, puisqu'il dit : *Qui quærit inveniet, et pulsanti aperietur*.

CHAPITRE VII

DE LA COMMUNICATION AVEC LE PÈRE SPIRITUEL

D. *Que faut-il observer en la communication avec le Père spirituel ?*

R. La première chose en quoi il faut avoir égard, c'est au choix de ce même Père spirituel ; car plusieurs prennent des confesseurs ou Directeurs par des considérations humaines, par des sympathies ou agréments qui ne sont point fondés en la vertu. Il faut donc prendre garde à choisir ceux, non pas qui nous flattent ou épargnent, mais ceux qui nous mènent fortement à Dieu, quoiqu'il faille les prendre de bon gré et par un choix entièrement libre, et non par force.

D. *Quand cela est fait, de quelles choses est-ce que l'âme doit communiquer avec son Père spirituel ?*

R. Il y a trois choses qui peuvent servir de matière de communication, c'est à savoir : l'oraison, la souffrance, et l'action ou emploi que l'on prend au service de Dieu.

D. *Que faut-il communiquer touchant l'oraison ?*

R. La personne doit dire à son Père spirituel ce qui se passe, et comment elle se comporte en son oraison ; c'est-à-dire si, étant mise en la présence de Dieu pour prier, elle sent quelque attrait et accoisement de cœur, quelque repos devant Dieu ; ou bien, au contraire, peine, inquiétude et travail. Si elle sent cet accoisement et repos, et que l'effet en soit bon, c'est-à-dire goût de Dieu et bonne volonté, le Directeur peut croire que Dieu opère en cette âme ; que si, au contraire, il y a inquiétude, il peut penser de deux choses l'une : ou que cette âme n'est pas tout à fait déterminée, ou que Dieu l'éprouve. Au premier cas, c'est-à-dire de paix et repos, le Directeur doit donner lieu à cette opération de Dieu, ne la troublant pas, comme ceux qui chargent l'âme de pratiques, considérations et discours, n'étant aucunement content si elle n'exécute tout cela, et s'en font rendre compte. Il suffit donc que l'âme soit disposée à agir, c'est-à-dire à s'élever à Dieu, lui parler, le remercier, et faire des actes intérieurs ; et quand le mouvement de la grâce l'y conduira, ou bien qu'elle devra user de diligence pour ne pas tomber en langueur et oisiveté, car alors elle doit convertir son cœur à Dieu, et, comme dit sainte Térèse, tirer de l'eau du puits pour arroser son jardin quand la pluie manque ; mais si elle se trouve imbue de ce doux repos et tranquille pensée de Dieu, nonobstant qu'il n'y ait

point de considérations ou affections distinctes, le Directeur ne doit troubler son repos, disant qu'elle est oisive. Ce qui reste à savoir, c'est comment on pourra connaître que ce repos vient de Dieu; ailleurs nous en avons donné les marques. Le Directeur expérimenté n'y aura aucune peine. Au second cas, qui est que l'âme soit troublée d'inquiétude, s'il paraît que ce soit épreuve, le Directeur doit l'exhorter à la patience, et non pour cela la charger de beaucoup de pratiques. Or, on connaît que c'est épreuve quand d'ailleurs l'âme est bonne, et tout à fait déterminée au bien; que si ce n'est pas épreuve, mais que l'âme est attachée à faire choses qui lui reviennent en mémoire et la brouillent, il faut aussi l'exhorter à persévérer, et la conduire doucement à l'entière détermination d'être à Dieu, et pour lors l'esprit se trouvera content en cet exercice.

D. *Que faut-il communiquer touchant la souffrance?*

R. On peut réduire à cet article, premièrement les tentations, c'est-à-dire les impulsions véhémentes à quelque vice. A quoi le Père spirituel doit donner des remèdes; et souvent il arrive que la simple déclaration du mal le fait évanouir. Quand ce sont de grandes et longues souffrances, extrêmes peines et violentes tentations, il faut avoir recours à ce que nous avons dit en la quatrième partie du *Catéchisme*, au chapitre des

peines extraordinaires. Outre cela, on peut communiquer les afflictions et traverses qui surviennent dans la vie, contre lesquelles le Directeur fortifie les âmes avec grand profit pour elles.

D. *Que faut-il communiquer touchant l'action?*

R. Une personne doit faire savoir à son Père spirituel les ordinaires emplois de sa vie, et généralement toutes les actions qui concernent sa conscience, où il y aurait difficulté et quelque besoin de lumière. Par exemple, une personne fait des visites, il est à propos que son Directeur ait connaissance quelle sorte de personnes elle hante, parce que de là dépend son salut et sa perfection. Une femme passera son après-dînée à recevoir des visites d'hommes fainéants, qui n'ont rien à faire qu'à railler et médire, il est bien clair que telle sorte de conversation est contraire à son salut, et le Directeur en doit avoir connaissance pour lui conseiller la retraite et séparation de telle compagnie. Il y a bien plusieurs actions qui ne concernent point le salut, dont il n'est pas nécessaire d'entretenir son confesseur; mais celles d'où dépend le repos et bon état de la conscience, se doivent communiquer aussi bien que les bonnes œuvres que l'on fait pour le soulagement du prochain et le bien des âmes, et généralement toutes celles qui concernant le bien spirituel ne doivent

être cachées ; de tous ces trois points on peut donner communication.

D. *Que dites-vous de ceux qui disent n'avoir point besoin de Directeur, et qui en effet n'en ont point ?*

R. On peut dire d'eux, ou qu'ils ont grande confiance en leur propre jugement, et qu'ils croient bien se pouvoir conduire eux-mêmes, ou bien que leur entreprise en la vie spirituelle est fort médiocre, et qu'ayant peu de dessein, ils n'ont pas besoin de grand secours. A ceux qui se fient en leur jugement, nous disons qu'il n'y a point d'homme qui, dans ses affaires, ne prenne volontiers conseil d'autrui, et que les affaires du salut étant grandes et d'importance, on peut sagement s'adresser à un homme capable et éclairé, et suivre son avis ; car l'homme à soi-même ne peut être que mauvaise conduite : *Quid sum ego mihi ipsi, nisi dux in præceps ?* dit saint Augustin. Or, se conduire par l'avis d'un homme sage et discret, c'est avoir un Directeur. A ceux qui font peu d'entreprise en la vie spirituelle, nous disons que ce n'est pas merveille qu'ils n'aient pas besoin de conseil ; mais que celui qui donne beaucoup à Dieu reçoit beaucoup de lui, et que celui qui reçoit beaucoup de lui est attaqué du diable ; qui est attaqué du diable a besoin de secours et de conseil ; et partant que la direction est utile, voire même qu'on ne s'en peut

passer, suivant le conseil de plusieurs Saints. Nous avons dit ailleurs que saint Jean Climacus et saint Vincent Ferrier assurent que l'homme qui veut parvenir à la perfection fera plus en peu de temps sous l'obéissance d'un Directeur, qu'en beaucoup d'années, suivant sa propre conduite. Il faut donc ou avoir peu de dessein pour la vertu, ou prendre une aide aussi importante que celle-là.

CHAPITRE VIII

DE LA NOURRITURE DU CORPS

D. *Que faut-il observer en la nourriture du corps ?*

R. Trois choses principalement : la mortification, la discrétion et la dévotion.

D. *Comment la mortification ?*

R. En ce que c'est l'idée et la doctrine de tous les Saints, qu'il est impossible de devenir spirituel, si on n'use de retenue en la réfection du corps, non seulement en évitant la dissolution et dérèglement en la gourmandise, mais encore en ne donnant tout le rassasiement et satisfaction que le corps peut désirer. Les âmes bonnes et vertueuses y observent quelque ordre, aimant l'abstinence, et retranchant volontiers quelque chose à leurs appétits, et ne leur donnant pas tout ce qui se présente ; car celui qui ne fait point de réflexion sur ce qu'il prend en son repas, mais suivra son inclination, ne mettant autres bornes que ce qui peut nuire à sa santé, aura grande peine de se rendre vertueux ; tous les anciens Pères étant d'accord que celui qui n'use pas de

mortification, déniaut au corps ce qu'il peut désirer, ne saurait abattre l'orgueil de ce même corps, ni en détruire les vices. Il y a des femmes habituées à manger presque à toute heure, comme les enfants: elles ne seront jamais vraies dévotes; il faut se contenter de prendre au repas ce qui est de raison, et puis hors de là rien du tout. Le chrétien pourrait tomber dans l'inconvénient du mauvais riche, qui n'est guère blâmé que de ce qu'il faisait tous les jours des festins.

D. Comment se doit pratiquer la discrétion en la nourriture du corps ?

R. En ce qu'il faut prendre garde en se mortifiant, de ne point trop affaiblir les forces corporelles; mais de donner au corps tout autant qu'il lui est convenable, pour le rendre suffisamment propre à porter le travail que requiert l'état d'un chacun. Plusieurs, envisageant la beauté qui est dans l'abstinence, se laissent persuader de s'y appliquer excessivement, et peu à peu affaiblissent leur cerveau, et se dessèchent tellement l'humeur naturelle, qu'ils se trouvent languissants, et puis tout à fait inutiles. Chacun doit demander à Dieu lumière, pour ne se point rendre inhabile aux fonctions de sa charge, comme serait l'étude, et l'emploi vers le prochain. C'est aussi discrétion, quand l'homme serait par imprudence tombé en telle faiblesse, qu'il aurait détruit ses forces et anéanti sa complexion, de réparer le

tout par une suffisante nourriture, tellement qu'il se pût faire que ce qu'un autre ferait avec désordre, sera pour son égard une véritable discrétion : pour lors il agira conformément à l'esprit de la grâce, quand par l'obéissance et pour se rétablir, il prendra nourriture avec abondance. Ce besoin peut être tel, que celui qui ne le saurait pas pourrait trouver étrange qu'un homme faisant profession de vertu, prît tant de soulagement ; néanmoins, présupposé l'affaiblissement où il sera tombé, ce sera véritable sagesse d'en user ainsi, et ceux qui seraient tombés en cet épuisement de forces, peuvent croire que Dieu permet à ses enfants qui souvent se seront affaiblis eux-mêmes pour lui plaire, quoique indiscretement, de faire plus que les lois ordinaires de vertu ne semblent permettre.

D. *Comment est-ce qu'il faut pratiquer la dévotion en la réfection du corps ?*

R. En faisant ce que dit saint Bonaventure, qui est de tremper chaque morceau que l'on prend dans le sang de Jésus-Christ, en ne voulant prendre nourriture ni force que pour lui, dressant son intention en telle manière que l'on désire que la réfection qui se prend, serve à nourrir et donner vie à l'unique amour de ce même Seigneur. *Ut qui vivunt, jam non sibi vivunt, sed ei qui pro ipsis mortuus est.* Cette volonté et cette pensée sont la véritable dévotion,

s'il y en a au monde, parce qu'elle consiste à référer à Dieu tout ce qui est de l'homme, et à faire toutes choses pour lui. *Sive manducatis, sive bibitis, omnia ad Dei gloriam facite.*

CHAPITRE IX

DES VÊTEMENTS

D. *Que faut-il observer touchant le soin de se vêtir ?*

R. Trois choses y sont considérables : la nécessité, la commodité et l'ornement.

D. *Qu'avez-vous à dire pour ce qui concerne la nécessité ?*

R. C'est que comme les habits sont ordonnés pour la bienséance et pour se défendre des injures du temps, l'homme vraiment spirituel a égard à ce qui se fait pour ces fins, et se retranche en cela même, ne voulant rien de superflu, et se contentant de ce qui lui peut suffire, toutefois avec ordre, et suivant la condition à laquelle il est appelé ; car la manière de vêtement d'un religieux de saint François, qui fait profession et met sa gloire dans la pauvreté, est autre que celle d'un prêtre, dont la façon de se vêtir est commune, sans donner démonstration d'une si exacte pauvreté. On peut dire néanmoins de lui, qu'il n'a que le nécessaire, quand il n'a en ses habits que le moins qui se peut trouver en ceux

de sa condition. Le même peut-on dire des personnes de qualité séculière : car une dame vraiment spirituelle et dévote peut, en toute liberté et sans reproche, se vêtir en telle façon qu'on ne puisse rien remarquer en tout son habit de superflu, ni rien aussi qui manque ; voire même quand ce serait une princesse, elle peut sans aucun blâme ni méséance être tout à fait vêtue simplement ; si bien que les sages ne feront aucun mépris de sa personne, lorsqu'ils connaîtront que par piété et par modestie elle s'habillera sans ornement. Il est vrai que telles personnes doivent avoir du cœur et de la générosité, et se dépouiller de tout faste mondain. Quand un officier de justice, ou un homme noble, s'attachera de n'avoir rien en son habit que le nécessaire, c'est-à-dire le moins que puisse prendre un homme de sa sorte, il pourra passer sans blâme de singularité, et sa procédure sera tout à fait louable, étant le propre de l'homme vraiment chrétien, de n'employer à son usage que le moins qu'il peut des choses de la terre, quoique cela s'entende avec quelque bienséance. Car si une dame de qualité se voulait faire une robe de grosse bure, sous prétexte qu'elle suffit à la nécessité, on pourrait trouver à redire à cette pratique ; mais si elle ne veut point porter une robe de soie, parce qu'une de laine lui peut suffire, même à quelque sorte de bienséance,

elle sera du tout louable en cela, puisque d'autres bien sages et recommandables en leur conduite l'ont fait souvent, faisant peu de cas du murmure de quelques-uns, et préférant l'approbation de Dieu et des Saints. Généralement on peut donner cette règle, que de se retrancher à ce qui est de nécessaire, c'est la perfection en ce qui regarde le vêtement.

D. *Qu'avez-vous à dire pour ce qui touche la commodité ?*

R. C'est qu'il y a des personnes qui, ajoutant à la nécessité ce qui est de la commodité des habits, tombent parfois dans la mollesse et délicatesse, laquelle est blâmée de Notre-Seigneur : *Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt*. On dira de quelque dame, qu'à la vérité elle n'est point pompeuse en ses étoffes, mais qu'elle est curieuse d'avoir du plus beau linge qui se puisse trouver, et sa vanité est d'éclater en cela ; elle est aussi désireuse d'avoir les étoffes délicates et légères pour sa pure commodité, et la personne spirituelle aimerait mieux souffrir quelque peu de peine, en supportant ce qui est pratiqué par les plus simples et dévotes personnes, que d'avoir ses aises partout : et cet esprit d'être ainsi commodément et doucement ne peut venir de l'Évangile, ni de l'esprit de la croix, qui est cher à tous les disciples de Notre-Seigneur ; il n'y a que les jeunes personnes qui

sont encore en état d'être pourvues dans le monde, qui puissent avoir quelque sorte d'excuse en ceci, qui est d'ajouter à la nécessité ce que non seulement nous appelons commodité, mais ornement, en quoi il faut néanmoins user de précaution et diligente considération.

D. Que faut-il observer touchant l'ornement des habits ?

R. Il y a fort peu d'occasions dans lesquelles les hommes peuvent chercher l'ornement en cette matière ; il y en a pourtant quelques-unes qui semblent légitimes, comme sont les cérémonies, fêtes publiques, pompes, et solennités raisonnables, auxquelles il est convenable de paraître en équipage extraordinaire ; mais quant à l'habit ordinaire, il y a peu de raisons qui dispensent les hommes de la modestie et retenue dont nous avons parlé. On dit que les jeunes gens qui n'ont point dessein d'être religieux, ont de coutume d'aller braves, et d'avoir dans leurs habits quelque chose au delà de ce que nous avons prescrit ; pour accomplir cela ils tombent en des désordres si grands, qu'il y a bien peine à les excuser. On voit des filles, et encore plusieurs femmes mariées, qui paraissent avec des habits somptueux, tellement brillantes d'or, de pierreries et d'étoffes précieuses, qu'il semble qu'elles soient déjà en gloire. Que si on leur représente que cela est contraire à l'humilité

chrétienne, elles répondent que si elles n'étaient ainsi, elles se rendraient méprisables : elles croient que leur honneur est perdu, si une autre est plus brave qu'elles. On verra une dame à genoux sur un carreau de velours avec de grosses houpes, et parfois des nattes d'or, en telle magnificence que si on voulait poser le Saint-Sacrement avec vénération, on pourrait emprunter de semblables ornements, tant ils sont riches et superbes ; elles diront, si on leur reproche telles choses, qu'elles sont suivant leur condition, parce que quelques personnes qui sont véritablement de leur condition sont ainsi. Cette réponse est bien faible : car pour dire qu'une chose est de votre condition, il ne suffit pas que quelques personnes de votre rang le fassent ; mais il faut que ce soit la forme et façon de faire des personnes sages et vertueuses de votre qualité. Que si au contraire il se trouve des personnes de même naissance que vous, qui n'usent jamais de telles choses, sans pourtant encourir le blâme de personne, voire même qui sont d'une si grande modestie et retenue qu'elles pâmeraient de honte et de confusion si elles se voyaient placées sur un carreau de velours semblable au vôtre ; comment pouvez-vous dire que vous soyez obligée à ces choses par votre condition, spécialement si vous êtes personne qui fassiez état de dévotion et de piété ? Pour faire

voir que c'est une chose introduite par la corruption du siècle, ceux qui sont encore vivants peuvent encore rendre témoignage que cette sorte d'ornement était propre aux reines et princesses du sang, et que le commencement a été donné par des personnes dont la vanité était remarquable. Le même pouvons-nous dire de ces brillants, de ces couleurs vives, de ces ouvrages artificieux, de ces affiquets qui ne servent qu'à l'ostentation et à éblouir les yeux des hommes. Tels ornements sont blâmés par l'Écriture, par les anciens Pères, et par tous les Saints. C'est bien pis que les personnes qui n'ont autre excuse que leur pure volonté et vanité, usent de telles magnificences, cela les éloigne tout à fait de l'école de Jésus-Christ, qui ne saurait souffrir semblables superfluités. On pourrait bien parler avec plus d'indignation contre les toiles transparentes que les femmes portent, qui ne servent qu'à rendre la nudité plus scandaleuse ; telle sorte d'ornements ne sont pas seulement pour donner du lustre, mais offensent la vertu et sont contraires aux bonnes mœurs. Il reste donc que si ces personnes, à raison de leur âge et de leur condition, prétendent ajouter quelque chose à la règle de la nécessité, que ce soit avec modération, que la vertu éclate en leur habit, autant pour le moins que la bienséance humaine.

CHAPITRE X

DE LA CONVERSATION

D. *Que faut-il observer en la conversation humaine, afin de s'y comporter saintement ?*

R. Il faut considérer que les hommes conversent les uns avec les autres, se visitant et communiquant par ensemble, pour entretenir parmi eux le commerce de la vie humaine. Or, ils ont trois sortes de visites, car il n'est pas ici question de la conversation qu'ils ont avec leurs domestiques : les unes sont nécessaires, les autres officieuses, et les autres pieuses et de dévotion.

D. *Comment se faut-il comporter dans les visites nécessaires, qui sont celles qu'ils ont entre eux pour affaires, et pour venir à bout des prétentions raisonnables qu'ils peuvent avoir ?*

R. Ils doivent prendre garde à trois choses. La première, c'est dans les affaires qu'ils traitent, de ne se comporter comme si la Providence n'intervenait pas en tout ce qu'ils entreprennent ; mais fuir une conduite qui les fait agir comme s'ils ne dépendaient pas de cette même

Providence , en telle manière qu'ils n'agissent pas avec autant d'ardeur, de transe et d'empressement, comme si Dieu n'avait aucune part en ce qu'ils font, et comme s'il ne devait pas conduire tous leurs desseins, et les faire réussir à leur bien et à sa gloire. Les gens de bien premièrement n'entreprennent aucune affaire qu'ils ne voient qu'elle est selon Dieu, qu'ils ne reconnaissent sa main et sa volonté. En second lieu, ils attendent de lui le secours et assistance, et ont de plus confiance en ce même secours : voilà pourquoi ils procèdent avec grande paix et douceur, jusques-là même que les guerres doivent être pour lui , voilà pourquoi l'Écriture dit : *Bellare bella Domini*. Ceux qui ne regardent rien que leur intérêt et leur passion, sont fort éloignés de cette conduite : ainsi ils sont téméraires dans l'entreprise , dérégles en la poursuite, et troublés, soit de désespoir, soit de joie excessive, dans les évènements ; en un mot, ils se comportent comme si eux seuls devaient faire tout l'ouvrage. La seconde chose à quoi il faut prendre garde dans le maniement des affaires avec le prochain , c'est d'aller toujours avec droite conscience, ayant la crainte de Dieu devant les yeux, et se comportant en homme de bien, sans injustice, ni fraude. Celui-là arrivera à la montagne de Dieu, c'est-à-dire à son repos, de qui on peut dire : *Innocens manibus*

et mundo corde, etc... hic accipiet benedictionem à Domino. Celui-là converse et négocie étant accompagné de la bénédiction de Dieu, qui agit avec innocence et pureté de cœur : *Ne quis circumveniat in negotio fratrem suum.* Ceux qui conversent en cette manière pure et innocente, portent partout la bonne odeur de Jésus-Christ, comme personnes louables et de bonne foi. La troisième chose qu'il faut avoir en l'esprit pour se régler en traitant d'affaires avec les hommes, c'est de ne se pas abîmer dans le bien présent, qui souvent ravit et emporte le cœur des mondains ; car les hommes du monde habiles et prudents, sont si occupés de l'objet qu'ils ont en vue, qu'ils n'ont rien à cœur que de faire ce qu'ils prétendent, cela seul leur semblant beau et bon, et fermant les yeux à toute autre chose, là où l'homme de bien a toujours un de ses yeux sur l'avenir, portant, comme dit saint Denis, *oculos supermundanos*, c'est-à-dire ses yeux au delà du monde, réservant toujours assez de vue et d'application pour s'acquitter de ce qu'il a à faire, et n'étant par là aucunement détourné et affaibli en ses poursuites ; mais au contraire il tire de la vue de l'éternité force et lumière, pour bien accomplir ce qu'il a entre ses mains, suivant cette parole de l'Apôtre : *Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur.* Dans leur

conversation, ces personnes sont élevées et non abstraites, sages et attentives au principal, imitant la conversation de Jésus-Christ en terre, et se revêtant de son Esprit qui lui faisait dire : *Cibus meus ut faciam voluntatem Patris mei*. Et autre part : « Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé dans les affaires de mon Père ? »

D. *Comment se faut-il comporter en la seconde sorte de visites que nous avons appelées officieuses ?*

R. Ces visites sont celles que les hommes se rendent les uns aux autres par civilité, honnêteté, et pour donner témoignage de l'amitié qu'ils se portent. Afin qu'elles soient pratiquées saintement, il faut éviter trois choses : l'oisiveté, la liberté et la vanité. L'oisiveté, en évitant l'emploi du temps qui se fait en choses de néant, et parfois en railleries et médisances, si bien qu'on ne rapporte autre chose que d'avoir bien passé son temps. Cela n'est pas permis dans la vertu ; le temps étant précieux et de conséquence, il faut avancer des propos graves, sérieux, et qui laissent l'âme en bonne posture, et contente en sa conscience. La liberté consiste en la licence que l'on se donne de visiter ou recevoir chez soi des personnes dont l'entretien est dommageable. Les mères surtout sont coupables si, se rendant esclaves de la loi du monde, elles abandonnent

leurs filles encore innocentes à la conversation indifféremment de tout ce qui se présente ; et il ne sert de dire qu'on les veut pourvoir dans le monde, et qu'ainsi c'est une nécessité de recevoir l'abord de la jeunesse : car celles qui craignent Dieu véritablement, et qui ont à cœur le salut de leurs enfants, ne se laissent point aller à cette lâcheté, retenant avec prudence leurs filles auprès d'elles, sachant bien que c'est à Dieu qui est leur Père, de les pourvoir, et que quand on cherche le royaume de Dieu et sa justice, le reste ne manque jamais ; sans cette précaution, elles mettent des âmes pures en proie à la licence de certaines bouches dissolues, qui servent d'instrument au diable, pour profaner le temple de Dieu, qui est la conscience de ces jeunes esprits. Enfin la vanité doit être évitée en la conversation, c'est-à-dire les propos des choses vaines et mondaines, en quoi pour l'ordinaire les femmes emploient leur entretien, parlant d'affiquets, de modes, de vains ornements, et remplissant l'esprit de vent et de fumée. Les âmes saintes et désireuses de leur perfection, retranchent ces trois sortes de défauts, et pour cela rendent toutes leurs visites qui sont officieuses, nécessaires, n'allant que là où le devoir les appelle ; ou bien pieuses, ne visitant que les personnes avec qui elles peuvent parler de Dieu.

D. *Quelles sont donc ces dernières visites que vous avez appelées pieuses ?*

R. Ce sont celles qui regardent purement le service de Dieu et la vertu, èsquelles on peut profiter en grâce et en esprit, visitant les personnes religieuses pour traiter de Dieu, ou bien des pauvres et nécessiteux, pour leur faire la charité, ou bien des personnes qu'il faut consoler, ou enfin d'autres de même intention et affection que nous, pour traiter de Dieu et s'enflammer à son amour ; hors de là les visites ne servent souvent de rien, et ce doit être tout le but de la conversation humaine.

CHAPITRE XI

DES DIVERTISSEMENTS

D. *Quels divertissements sont convenables aux personnes appelées spirituelles ?*

R. Ceux-là seulement qui peuvent compatir avec la grâce et la vertu : voilà pourquoi il faut savoir qu'il y a trois sortes de divertissements. Les uns sont nuisibles, les autres indifférents, et les derniers sont utiles et profitables.

D. *Quels sont les nuisibles ?*

R. Ce sont ceux qui sont ordinairement accompagnés de quelque vice, comme les festins déréglés, les comédies en la façon qu'elles se pratiquent communément par ceux qui n'ont autre profession de vie ; les jeux où l'on risque beaucoup d'argent, et qui durent longtemps : telles sortes de passe-temps que les hommes prennent pour se divertir du travail, ne peuvent compatir avec la perfection de vertu. Ceux qui pensent que leur vie leur est donnée pour passer le temps, et qui jouent une grande partie du jour et parfois même de la nuit, ne peuvent faire grand gain en la vie spirituelle, parce que Dieu

n'a pas donné la vie pour jouer, mais pour l'employer en bonnes œuvres. Ainsi mettre quelque peu de temps au jeu avec ses domestiques et amis pour relâcher l'esprit, n'est pas chose vicieuse ; mais tenir académie de jeu, et y employer le même temps que les autres emploient en des professions légitimes, est un manifeste dérèglement.

D. Quelle est la seconde sorte de divertissements, que vous appelez indifférents ?

R. Ce sont ceux qui n'ont point de vice en eux-mêmes, ni aussi autre profit que de relâcher l'esprit, comme sont les jeux modérés, les promenades, musiques, et autres plaisirs qu'on appelle innocents : telle sorte de récréations ne sont nullement conformes aux personnes spirituelles, pour le moins étant pris par dessein et autrement que par rencontre ou occasion, parce que l'âme spirituelle ne refuse pas à la vérité le relâche et le divertissement nécessaires, mais elle tâche de le prendre avec utilité, comme nous dirons ci-après. Ceux-ci qui sont purement indifférents, n'ayant rien que ce qui est humain et naturel, laissent l'esprit lâche, affaibli et rabaissé en telle sorte qu'il faut faire effort pour le ramener à Dieu. Une âme spirituelle veut davantage que cela, et ne peut supporter tel appesantissement : voilà pourquoi elle cherche toujours le moyen de mêler l'humain avec le divin, pour trouver son compte. Il y a des fruits qui ne sont point bons

qu'étant confits, mais accompagnés de l'assaisonnement du sucre, sont fort profitables : de même se promener, prendre l'air, jouer, et choses semblables, si elles ne se trouvent accompagnées de quelque profit spirituel, ne peuvent donner aucun goût et profit à l'âme qui cherche Dieu.

D. Que faut-il donc faire pour prendre les divertissements qui sont profitables ?

R. La personne désireuse de bien faire, quand elle aura besoin de se divertir, tâchera de prendre les choses qui servent naturellement à cela, en telle manière qu'elles soient accompagnées de quelque bonne œuvre, qui ne soit incompatible avec son relâche, et qui puisse servir de but à son dessein, et de rassasiement à la soif ou désir qu'elle a de rencontrer Dieu en tout. Les choses qui aident au relâche, sont principalement la conversation : pour lors l'âme s'en servira volontiers, mais ce sera avec des personnes qui traitent de Dieu : ainsi se divertissant, elle aura égard à son profit. Si elle a besoin de prendre l'air, elle aura un rendez-vous à la campagne pour y traiter de Dieu, ou pour instruire quelques personnes ; en un mot elle prendra avec ce but de prendre l'air, celui de rencontrer le service de Dieu en quelque chose. Si c'est une personne qui dépende de l'obéissance, ce même motif d'obéissance, allant prendre le relâche, lui arrêtera le cœur, et sera le terme de son désir : je dis cela parce

que celui qui est dans le train et dans l'exercice de la vie dévote, ne peut trouver paix ni contentement dans son esprit en un objet purement humain, mais rend son divertissement saint comme le reste de ses actions. Quand un homme a pris l'entière détermination d'être à Dieu, il fait autant qu'il peut son effort de ne se séparer jamais de lui et le cherche en tout sans prendre pied ni fondement qu'en lui. Or, Notre-Seigneur dit dans l'Évangile que ce qui est chair produit chair, et que ce qui est né de l'esprit est esprit ; voilà pourquoi l'homme spirituel ne s'arrête jamais en ce qui est chair ou en ce qui est humain, il va jusqu'à l'esprit, qui est le surnaturel et divin ; même dans les divertissements et besoins de la vie, il prend ce qui est nécessaire à la même vie, ne le prenant pas crûment en lui-même, mais en ce qu'il peut avoir rapport à Dieu, duquel seul il se peut repaître, tâchant d'y rencontrer ce qui fait à sa gloire ; et celui qui dit que les choses qui regardent Dieu, quoiqu'elles ne soient pas d'une nature qui bande l'esprit, ne le divertissent pas, montre qu'il n'a pas sa volonté et son affection tournées à Dieu : car chacun se plaît en ce qu'il aime, et se divertit en ce qui le contente, excepté que cet emploi fût du tout contraire au divertissement, comme l'étude, la lecture, et autres choses semblables.

CHAPITRE XII

DES MALADIES

D. *Qu'est-ce que doit observer l'homme spirituel quand il tombe en quelque maladie ?*

R. Principalement trois choses : la première, d'avoir soin que l'amour-propre ne se prévale de la faiblesse naturelle, laquelle se trouvant chargée du mal, prend sujet de se fortifier, suivant l'attrait de la nature qui prend prétexte, se voyant combattue, de vaquer à ses intérêts, et facilement se flatte et se laisse aller à la lâcheté. Il faut donc en cette occasion que l'homme spirituel use de force pour se maintenir dans les pratiques de vertu et marcher dans la vigueur de l'esprit, portant le cœur attentif à Dieu et ne cherchant ses soulagements mal à propos. Il est écrit en la vie de saint Vincent Ferrier, qu'étant malade, jamais sa ferveur ne relâchait, jusque-là même qu'il priait son compagnon, qui était le Frère qui l'assistait en sa maladie, de lui donner la discipline, laquelle il recevait courageusement. Il est croyable que la vigueur de son esprit empêchait que cela ne portât préjudice à sa guérison, laquelle je crois qu'il n'eût pas voulu empêcher ;

mais le mouvement de la grâce le soutenant, faisait voir combien son âme était forte. Nous apportons cet exemple pour faire voir jusqu'où peut aller un esprit courageux, même dans l'infirmité. Il suffira donc à l'âme vraiment bonne et vertueuse, de conserver pendant le temps qu'elle donne relâche à la nature, l'attention à son profit spirituel.

D. Quelle est la seconde chose à laquelle il faut avoir égard en la maladie ?

R. C'est en particulier de pratiquer la résignation et abandon à la providence de Dieu, en recevant de bon cœur les événements extraordinaires, demeurant dépendant de Dieu, et se livrant du tout à la conduite des médecins et de ceux qui nous gouvernent, sans faire choix de ce qui nous plaît et contente ; en un mot recevant la croix et portant l'affliction avec tranquillité d'esprit.

D. Quelle est la troisième chose nécessaire en cet état ?

R. C'est d'avoir soin de tirer le fruit que Dieu prétend nous faire recueillir de la maladie, d'autant qu'il est certain que c'est un don qui provient de sa main, qui nous sert à rentrer en nous-mêmes et à nous corriger de nos défauts ; c'est un châtiment perpétuel, et une occasion qui nous faisant venir parfois jusqu'au hasard de notre vie, et nous engageant dans le grand chemin de l'autre monde, nous oblige à penser à fond à

notre conscience et à former des desseins d'amendement, ou de faire progrès en vertu, fondant dans le cœur des résolutions fortes et généreuses ; c'est là le fruit que Dieu prétend, et qu'en tirent les âmes vertueuses. Au contraire, les autres tirent de là une plus grande attache à la vie, des résolutions d'avoir plus grand soin de leur santé, et s'enfoncent plus avant en leur amour-propre. Il est donc utile que le malade promène dans son esprit toutes ces pensées, et dise : Puisque Notre-Seigneur me fait voir ma misère, si je puis retourner en santé, je me donnerai tout à fait à lui, je prendrai telle et telle pratique de dévotion, m'attachant solidement au bien, avec un vrai mépris de tout ce qui peut périr. Par ce moyen il arrive ce que dit saint Paul, « que la vertu se perfectionne dans l'infirmité » ; et encore ce qu'il dit en un autre endroit : « Quand je suis infirme, c'est alors que je suis puissant. » C'est bien avoir puissance que de prendre sujet de l'infirmité de monter à une plus haute vertu ; aussi voyons-nous que plusieurs ont pris occasion d'entrer en une vie parfaite, par les maladies qui leur sont arrivées. Saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, se convertit à Dieu dans une maladie, et saint Vincent Ferrier étant malade à Avignon, entreprit une vie parfaite, Notre-Seigneur même lui appa-

raissant en cette maladie, lui donnant l'esprit apostolique et la commission d'aller prêcher partout en pauvreté et humilité, comme il fit par après avec un merveilleux succès pour le salut des âmes.

CHAPITRE XIII

COMMENT IL FAUT SE COMPORTER EN L'ÉTUDE
DES LETTRES

D. *Qu'est-ce que doivent observer ceux qui s'adonnent à l'étude des lettres ?*

R. Trois choses particulièrement leur sont nécessaires : la mortification, la discrétion et la pure intention.

D. *Comment la mortification leur est-elle nécessaire ?*

R. Pour réprimer l'ardeur et l'impétuosité que plusieurs ont en l'étude des sciences ; car comme c'est un emploi qui de soi est honnête, et que le bien qu'on y acquiert d'ailleurs est fort attirant, outre que la curiosité naturelle à l'homme presse beaucoup l'esprit, il arrive que plusieurs personnes même qui font état d'aimer Dieu, se portent avec une application démesurée à cet exercice, se plongent et abîment quasi avec autant d'attache et de captivité que les hommes en ont pour l'avarice et les plaisirs sensuels ; cela leur apporte de grands maux. Premièrement, leurs forces souvent s'y consomment. Secondement,

le cœur devient captif et inhabile aux fonctions auxquelles ordinairement s'adonnent les personnes de vertu, parce que cette affection à l'étude, par une secrète et imperceptible malignité, arrache du cœur le goût de la présence de Dieu ; car il est impossible que le cœur humain s'adonne à quelque chose que ce soit au monde, si l'affection est démesurée, et que Dieu ne s'éloigne de lui. Il faut donc, pour être vraiment spirituel, conserver son affection dégagée de quoi que ce soit, et n'avoir autre goût que celui de Dieu, lequel ne peut compatir avec le goût de quelque autre chose, si elle n'est tout à fait innocente. Par exemple, l'homme qui prend son repas, trouve quelque goût aux viandes, lequel goût sert pour lui faire prendre sa réfection raisonnablement ; aucun ne dira qu'il y ait du dérèglement à sentir ce goût, et celui-là n'est pas l'homme sensuel qui sent le goût des viandes, mais qui se plonge avec avidité dans cette action de prendre son repas, prenant plus qu'il ne faut, et ayant tout son cœur occupé de cette affection. De même, dans l'étude des lettres, trouver goût à quelque auteur, par exemple lisant Virgile goûter la naïveté, le bon sens et l'éloquence de cet auteur, n'est pas s'enfoncer dans l'étude avec désordre ; mais par le goût de cet auteur, ou d'autres semblables, avoir une pensée ardente, n'avoir repos jusqu'à ce qu'on ait le livre entre les mains, passer les

jours entiers, et souvent une partie des nuits, être pressé et tenté de quitter ses exercices de dévotion pour cela, c'est avoir un goût déréglé, incompatible avec le goût de Dieu: et c'est le troisième empêchement ou préjudice que nous disons arriver à l'âme. On verra parfois un homme ami de l'étude, quoiqu'il soit d'une profession sainte, aller avec grande ardeur vers sa chambre, marcher avec précipitation, fermer sa porte sur soi, puis s'en aller vers son cahier ouvert, et se plonger dans la lecture avec une merveilleuse effusion: vous diriez que c'est comme quand un animal a aperçu l'abreuvoir, il redouble le pas, et y étant arrivé, il se plonge dedans jusqu'aux yeux; que si on vient à arracher cet homme de son application, c'est une douleur extrême à son cœur. Cette avidité si grande ne peut qu'ôter du cœur l'actuelle présence et goût de Dieu. Que si on me dit qu'il travaille pour Dieu, je dis qu'aussi le fera-t-il bien, opérant avec paix et résignation; et quand il ira traiter avec Dieu, il ne sera pas traversé des pensées de son étude: car les pensées qui viennent des objets ordinaires qui ne tiennent pas le cœur attaché, ne le détournent point; mais ce sont celles qui viennent de ce qui attache par trop l'inclination; et ce sont là les véritables distractions. Nous disons donc que la mortification, c'est-à-dire la puissance de commander à ces mou-

vements, est nécessaire aux personnes d'étude.

D. *Comment est-ce que la discrétion leur est aussi nécessaire ?*

R. En trois choses. Premièrement, en réglant de telle sorte leur travail, qu'ils n'étouffent leurs forces par une étude excessive, comme plusieurs qui emportés par l'avidité qu'ils ont de savoir, perdent leur tête, leur poitrine et leur estomac, consumant sans aucune prudence leurs facultés naturelles en un emploi qui ne leur est pas nécessaire. Secondement, en se comportant avec telle modération, qu'ils observent l'ordre nécessaire en leurs études, apprenant les choses l'une après l'autre, et non pas tout à la fois, comme quelques-uns font, d'où leur reste une telle confusion, qu'ils ne savent quasi rien. La manière véritable d'étudier est de prendre les choses sans empressement, peu à peu, ne perdre point de temps, mais ne pas aussi entasser sans aucune méthode les choses l'une sur l'autre, avec une indigestion qui fait plutôt oublier qu'apprendre ce qu'on étudie. Les plus habiles sont ceux qui sans étouffer leur esprit d'un cœur indifférent, étudient les choses auxquelles ils se veulent adonner, qui leur demeurent gravées en la mémoire d'autant plus que moins ils se précipitent. Le troisième point de discrétion est de faire discernement des choses qu'ils veulent apprendre, ne lisant pas tous les livres qui se

rencontrent, mais faisant choix de ceux qui profitent à leur âme, et n'intéressent point leurs fonctions, faisant comme les brebis, qui, mises dans une prairie, ne prennent que les herbes qui leur sont utiles, et laissent celles qui leur sont nuisibles. Les esprits curieux ne veulent que savoir et mettre tout dans leur mémoire, sans prendre garde que les mauvaises viandes reçues dans l'intérieur, causent d'étranges maladies : *Multi quæerunt scientiam, pauci conscientiam*, dit saint Bernard. L'homme spirituel ne veut savoir que ce qui peut servir à son salut et à la gloire de son Maître.

D. *Quel est donc le troisième point nécessaire à ceux qui étudient ?*

R. C'est la pure intention, qui consiste à ne vouloir étudier ni savoir que pour Dieu ; si bien que les personnes vraiment spirituelles ne regardent en tout leur travail qu'à le connaître et lui rendre service, éloignant tout à fait de leur cœur l'ambition, la curiosité et la vanité : d'où vient que si elles prennent peine et si elles étudient, ce n'est point par affection à l'étude, qui leur est comme chose indifférente, mais par affection à Dieu, pour lequel seul elles étudient, sachant bien qu'il est vrai ce que disait saint Bonaventure, qu'une simple femmelette peut autant aimer Dieu que le plus grand Docteur de la terre. Puis donc qu'on n'approche de Dieu que par

amour, et qu'on est autant devant lui qu'on l'aime et qu'on le sert, il ne faut prendre la science que par ce même amour, en tant que par elle on lui peut faire service ; hors de là ce n'est que pure vanité, source de ténèbres et d'orgueil, et il arrive ce que dit saint Paul des savants qui n'ont pas grand amour : que leur cœur s'est obscurci, et croyant être sages, ils sont devenus tout à fait insensés. Ce doit être le soin des personnes qui cherchent la science, principalement des ecclésiastiques et religieux, de fonder tout à fait leur intention en Dieu, portant le grain de coriandre, qui est la vraie humilité, pour guérir l'enflure que cause ordinairement la grande science.

CHAPITRE XIV

DES AMITIÉS

D. *Que doivent observer, touchant les amitiés, ceux qui veulent faire profit en la vie spirituelle ?*

R. Ils doivent cultiver seulement celles qui sont en Dieu et pour Dieu, et qui sont fondées en sa gloire, amour et service. Pour entendre ceci, il faut savoir qu'il y a trois sortes d'amitiés parmi les hommes : les unes profanes, les autres purement humaines, et les autres spirituelles et surnaturelles.

D. *Quelles sont les profanes ?*

R. Ce sont celles qui se trouvent entre les hommes qui se lient ensemble pour le mal, ou pour s'adonner au vice : *Convenerunt in unum, adversus Dominum, et adversus Christum ejus.* Tels sont les hommes vicieux et mondains, qui s'unissent pour exécuter leurs mauvais desseins et pour se satisfaire dans leurs plaisirs et vengeances. De telles amitiés s'éloignent toutes les personnes vertueuses : *Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum, etc.*

D. *Quelles sont les amitiés purement humaines ?*

R. Ce sont celles que les hommes ont entre eux sans aucun mauvais dessein, qui ont été louées et recommandées par les philosophes; elles consistent en trois choses. Premièrement, en une sympathie naturelle, fondée dans les bonnes qualités qui rendent les personnes aimables, et qui font que deux âmes s'attachent l'une à l'autre, sans avoir autre fin que la société civile. La seconde chose qui se trouve dans ces amitiés, c'est l'affection et l'amour mutuel, en quoi les hommes s'agréant l'un l'autre, se plaisent à converser mutuellement, et à raison de cet amour ne manquent jamais d'entretien, trouvant grand plaisir à se voir et à se communiquer leurs affaires et secrets, sans jamais s'ennuyer de traiter l'un avec l'autre. La troisième chose qui se trouve en l'amitié, sont les bons offices et services que les amis se rendent mutuellement; pensant et s'étudiant à reconnaître en quoi ils pourraient faire quelque bien à la personne qu'ils aiment : ils se plaisent à les assister dans leurs nécessités, consoler dans leurs afflictions, et leur donner les contentements que peut demander la raison et qui ne sont point contraires à la vertu. Sans ce troisième degré, l'amitié est fort peu de chose. Voilà quant à l'amitié purement humaine.

D. *Que dites-vous des amitiés spirituelles et surnaturelles ?*

R. Je dis qu'elles doivent être tellement établies en la grâce, que l'homme n'ait liaison ni affection pour aucun autre, qu'autant qu'il trouve que par sa conversation et amitié il peut profiter en l'amour, service et connaissance de Dieu ; fondant cette amitié sur les dons surnaturels qu'il reconnaît en telle personne, et dans la conformité d'aller à Dieu, ou force de tendre à lui plus efficacement, plutôt que sur la familiarité qu'il peut avoir avec elle. Ainsi étaient les amitiés particulières, en premier lieu, de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec saint Jean l'évangéliste, lequel il aimait à cause des qualités bonnes et célestes qui étaient en lui ; depuis, celle qui était entre saint Paul et Timothée son disciple ; celles qui étaient aussi entre saint François et saint Ange de l'Ordre des Pères Carmes, sainte Catherine de Sienne et sainte Agnès du Mont-Politia, et plusieurs autres qu'on a su être plus étroitement liés d'amitié mutuelle. Et c'est la différence qu'il y a entre les amitiés particulières qui se trouvent entre les hommes et qui communément sont blâmées des spirituels, et celles que les saints avaient entre eux : que celles-là sont ordinairement fondées en quelque attache, et celles-ci laissent le cœur entièrement libre et dégagé, parce que ne regardant que Dieu, il n'y a aucune gêne, ni captivité, ni aucun regret provenant de l'absence, mais seulement joie,

profit spirituel, et augmentation de l'amour divin en la rencontre et familiarité qui se peut trouver en telles personnes. Or, les fondements de cette amitié sont particulièrement trois. Le premier est la conformité de doctrine. Le second, l'unité de cœur dans les mêmes instincts et mouvements. Le troisième, c'est de participer au même Jésus-Christ, avec lequel ces personnes ont union l'une et l'autre. Ces trois choses font que leurs esprits ne sont qu'un, voyant que les mêmes maximes unissent leurs jugements ; les mêmes instincts font leur volonté semblable, et le même principe d'amour, qui est Jésus-Christ résidant en toutes deux, les fait quasi une même substance : c'est pourquoi on peut voir qu'il y a différence entre charité et amitié, parce que la charité est à l'égard de tous, l'amitié est vers peu de personnes. Par la charité on regarde Jésus-Christ en un chacun ; mais par l'amitié on le voit avec tempérament de telles et telles inclinations qui font la liaison du cœur. Il est vrai qu'il y a plusieurs personnes vers qui on n'a que simple charité, faute d'occasion de les pouvoir pratiquer ; car toutes les dispositions de l'amitié s'y peuvent trouver, d'autant que les actuelles amitiés dépendent de la Providence divine et du dessein même de Dieu qui unit certaines personnes pour se servir de leur liaison à sa gloire.

CATÉCHISME SPIRITUEL

HUITIÈME PARTIE

EN LAQUELLE SONT CONTENUS QUELQUES POINTS
CONCERNANT LA PERFECTION DE L'ÂME

CHAPITRE PREMIER

DU RECUEILLEMENT

D. *En quoi consiste le vrai recueillement?*

R. Il dit spécialement trois choses : les forces ramassées, l'attention à Dieu, et le bon emploi du cœur.

D. *Que faut-il faire pour tenir les forces ramassées?*

R. C'est que l'âme qui est désireuse de s'approcher de Dieu, fait effort de retirer ses puissances du dehors où elles sont occupées, pour les unir au dedans. L'homme naturellement trouve ses sens occupés aux objets extérieurs, dans lesquels ils s'épanchent et s'arrêtent ; par ce moyen les

facultés sont divisées, et le principal pouvoir de l'homme est affaibli par cet épanchement ; à raison de quoi il tombe facilement, et se trouve atterré par ses ennemis, qui sont ses passions, tentations et allèchements qui lui viennent de la part des créatures. Voilà pourquoi la grâce presse l'homme de retirer ses puissances, qui sont engagées au dehors, pour les unir au dedans, et se rendre capable des objets éternels qui ne peuvent être pénétrés que par les forces intérieures ; et cette facilité de rappeler ainsi en l'intérieur ses puissances, s'appelle recueillement.

D. *Comment est-ce que cela se pratique ?*

R. Par exemple, une femme mondaine ne trouve ni contentement ni repos que dans les compagnies ou dans les entretiens, dans les meubles ou dans les ornements qui servent à la parer, en un mot dans les objets et divertissements des vains plaisirs ; voulant être à Dieu, elle fait cesser cette application, se contraint pour ne pas aller aux jeux, comédies et visites mondaines, ne permet pas même à son esprit de penser à ces choses ; ainsi demeurant libre, ses puissances se trouvent ramassées pour s'appliquer aux bons objets.

D. *Qu'est-ce qui suit après cela ?*

R. C'est l'attention à Dieu, laquelle dit deux choses. Premièrement l'étude de penser ordinairement à Dieu ; c'est la seconde partie du recueil-

lement, il en faut faire habitude, s'appliquant volontiers aux objets qui conservent en nous telle mémoire. La seconde partie de cette attention dit une réflexion sur soi-même, pour prendre garde que tout aille bien dans l'intérieur; qu'on ne se laisse point dissiper à quelque vanité ou objet trompeur; qu'il ne se glisse aucun dérèglement de passion, aucune attache du cœur, aucun excès de paroles, et généralement rien qui empêche que l'âme demeure en paix en la douce pensée de Dieu, fuyant toute légèreté, précipitation, et ce qui peut souiller sa pureté : la personne qui agit de cette manière est véritablement recueillie.

D. *Comment se fait la troisième partie du recueillement, qui est le bon emploi du cœur?*

R. C'est tâchant, en suite de l'attention, de prendre une matière convenable, où le cœur s'arrête et où il se nourrisse. Pour cela il faut savoir que notre âme est comme un moulin, dont les ailes sont la pensée exposée au vent de tous les objets; les meules sont le cœur, qui travaille bien ou mal, et fait de la farine suivant les objets qui lui sont présentés: ceux de vanité n'engendrent que vanité; ceux qui regardent Dieu et son service produisent de quoi nourrir l'âme, font couler au fond les affections vers Dieu, d'où se fait un magasin de bonne et fine fleur de froment. Or, le soin de l'âme spirituelle est de faire que son cœur

travaille sur les objets de la gloire de Dieu, et non sur ceux du monde. Or, quand nous parlons de l'emploi du cœur, nous entendons ce que le cœur rumine quand il est à soi, et en son repos ; car alors lui viennent les pensées qui lui plaisent et qui le contentent. Quand une femme est appliquée à son ouvrage, ou un artisan à sa besogne, son cœur pense à quelque chose, et pour juger de la personne, il faudrait voir ce à quoi elle s'occupe intérieurement ; car si c'est une femme mondaine, elle pensera aux robes, aux affiquets, aux vains ornements, en un mot à ce qui est du monde ; celle qui sera dévote, au contraire, pensera à ce qu'elle aura ouï aux sermons, ou à ce qu'elle aura lu, ou bien aux choses vertueuses qui sont à son goût. Le vrai point de recueillement, c'est d'avoir soin, dès qu'on est à soi, de penser à choses bonnes et de faire que le cœur s'occupe toujours aux objets de piété. Or, les choses à quoi on peut penser et à quoi il faut habituer son cœur, sont spécialement de trois sortes. Premièrement la vie de Jésus-Christ, ses mystères, ses paroles. En second lieu, les choses de piété qu'on a lues ou entendues, les versets des Psaumes ou ce qu'on a retenu des sermons. En troisième lieu, le cœur peut repasser et se souvenir des affaires qu'on a entre les mains, qui sont à la gloire de Dieu : car comme notre âme ne peut pas se retirer entièrement des objets sensibles, et que volon-

tiers chacun pense à ce qui le touche, ceux qui ont de bonnes affaires ont de quoi employer leur cœur saintement; pour le moins, l'âme déterminée à bien faire doit prendre pour son exercice de fermer la porte aux objets vains et mondains, et pour lors elle aura atteint la perfection du recueillement. Par là on peut connaître qu'il y a deux sortes de recueillement: l'un qui se fait par notre soin et industrie, par l'étude de ramasser les forces, se renfermer dans soi-même et s'employer pieusement dans l'intérieur; l'autre recueillement est celui qui vient de l'infusion de la grâce et de l'opération du Saint-Esprit, lequel ou pour sa prévention ou après que l'âme aura fait longtemps effort pour se recueillir, attire ou ramasse au dedans les forces, sans que l'âme ait grande peine à suivre, et ainsi se trouve dans le cabinet intérieur que sainte Catherine de Sienne s'était bâti et dans lequel elle demeurerait renfermée parmi toutes les occupations extérieures que sa mère lui donnait. Elle conseillait à son confesseur de se bâtir ce cabinet intérieur, ce qui se fait par les efforts et diligences dont nous avons parlé. D'autres prennent ce cabinet dans le côté de Jésus-Christ, et c'est une sainte pratique et vrai recueillement. Que s'il advient que par faiblesse et fragilité les facultés s'égarent, au dedans s'entend la voix du pasteur, que sainte Térèse compare au sifflet par lequel le même

pasteur fait assembler ses brebis égarées pour les réunir toutes ensemble, et par ce moyen les défendre du loup. C'est ainsi que Notre-Seigneur au dedans rappelle les forces dans le cœur, pour s'appliquer à la présence divine et aux bonnes choses, d'où résulte le vrai recueillement, qu'on peut mettre comme le premier ressort de la vie spirituelle; car sans ce cabinet intérieur on demeure au dehors, on ne peut faire grand'chose, ni pour soi, ni pour autrui.

CHAPITRE II

DU VRAI RELIGIEUX

D. *Quelles sont les choses propres à un bon Religieux ?*

R. Ces trois particulièrement : la dévotion, la mortification, et la charité fraternelle.

D. *En quoi consiste la dévotion d'un Religieux ?*

R. En ce qu'une telle personne, en vertu de son état, doit être continuellement prosternée en son intérieur devant la majesté de Dieu, pour lui rendre tout le culte qu'elle pourra, ayant son esprit appliqué aux mystères de la foi et de la religion. C'est pour cela qu'un grand Spirituel, parlant des Religieuses, disait qu'elles devaient être comme des lampes allumées devant le Saint-Sacrement : aussi, toutes les âmes religieuses sont principalement dans les exercices d'oraison, de psalmodie et autres, qui unissent le cœur à Dieu, tâchant de former en soi un goût des choses divines, qui s'appelle ordinairement dévotion, laquelle s'entretient par ces mêmes exercices d'oraison, d'examen, de lecture, de visite fréquente

du Saint-Sacrement, lequel est résidant dans les maisons religieuses, comme le roi est avec ses courtisans. Ce que les Religieux ont le plus à fuir et à craindre, ce sont les choses qui éteignent l'esprit de dévotion, et spécialement ces trois. La première est la trop grande affection à l'étude, qui fait que les forces de l'âme sont diminuées, l'esprit se remplissant de l'estime de la science qui est une chose humaine; et cette estime ôte le goût de Dieu, comme nous avons dit ci-devant, tarissant la dévotion qui a son premier ressort dans l'affection et dans la volonté. La seconde chose qui dessèche la dévotion, c'est l'occupation trop grande dans les choses extérieures. Les religions qui s'appliquent pour le prochain sont de trois sortes : les unes sont militaires, les autres vaquent au service des malades, les autres s'occupent en l'instruction, conversion et culture des âmes ; tant les unes que les autres facilement épuisent leur intérieur dans l'extérieur, et rendant service à Dieu en ces choses, oublient la racine du véritable service, qui est la pensée de Dieu et l'union avec lui, que nous appelons dévotion; voilà pourquoi elles doivent être prémunies d'un perpétuel usage des exercices qui mènent à Dieu. La troisième chose qui ôte la dévotion aux Religieux, c'est l'abondance et les commodités corporelles : car la nature ayant son aise, son repos dans les créatures, perd la vigueur

et la ferveur, sans lesquelles la dévotion ne se peut maintenir.

D. *Quelle est la seconde chose propre aux Religieux ?*

R. C'est la mortification, laquelle en premier lieu consiste en l'austérité de vie, ou en chose équivalente, comme sont les travaux qui abattent et mortifient le corps. Nous ne voyons point aucune Religion qui ne soit fondée en cette austérité ou en ces travaux : il est vrai qu'il y a une Religion récente de filles qui semble n'avoir ni l'un ni l'autre par profession, mais c'est à cause que leur Institut porte de recevoir les infirmes, à qui l'austérité ne peut convenir ; si bien qu'il semble que ceci ne se peut accorder : être Religieux et mener une vie qui donne le repos à la nature. En second lieu, la mortification consiste à faire mourir en soi tous les vices, à combattre ses passions et tendre à la vertu par la croix : si bien que la Religion est appelée école de vertu pour cela, et ne le serait point, si une personne était laissée à sa liberté pour faire comme il lui plaît et vivre sans contrainte ; mais, au contraire, il y a une dépendance d'un Supérieur, qui règle, reprend, oblige, et avec tout amour incite les Religieux à marcher contre le courant de la nature ; et ce serait renoncer à son état que de vouloir secouer ce joug et vivre comme ceux qui font ce qui leur plaît. Et quand quelqu'un prétend en la Religion

être parvenu en cet état et n'être plus mortifié par autrui, il semble qu'il s'oublie de sa profession, et on lui peut dire qu'il n'avait que faire de quitter la vie du monde pour se conduire de cette manière. Le bon Religieux persévérant en cette forme de vie et sujétion, peut avoir légitimement la consolation de vivre en la croix qu'il a embrassée.

D. *Quelle est la troisième partie nécessaire au vrai Religieux ?*

R. C'est la charité fraternelle ; car comme les Religieux vivent en communauté, une grande partie de leur perfection consiste à vivre unis en charité, accomplissant ce que Notre-Seigneur dit à ses disciples : *In hoc cognoscent omnes, quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem*. Cette charité consiste en trois choses particulièrement. Premièrement à maintenir entre eux la paix, évitant toute division et contention, fuyant les choses qui les peuvent causer, qui sont : l'envie, l'ambition et les diversités de jugement. Outre cela, la charité consiste en l'amour effectif, se considérant l'un l'autre comme frères, étant incorporés en Jésus-Christ, portant l'image de Dieu en soi, nourris d'une même viande, qui est le corps et le sang du même Fils de Dieu, et attendant une même récompense, qui est la gloire éternelle. Par ces motifs ils doivent avoir union, affection et

tendresse, avec une simplicité et transparence de cœur, sans se tromper en rien l'un et l'autre : *Loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo, quoniam sumus invicem membra*. Jamais un membre ne trompe un autre, mais fidèlement l'œil guide le pied, et la main bande la plaie qui est à la jambe. Aussi l'excellence de la charité demande que les Religieux vivent sans tromperie les uns avec les autres, et avec une simplicité fondée en l'uniformité de leur vie et profession ; comme ils ont même habit, mêmes habitations, égales distributions des biens de la Religion, cela fait qu'ils doivent avoir un même cœur ; leur vie aussi représente celle des premiers chrétiens, desquels il est dit qu'ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme. La troisième fonction de la charité est de subvenir en particulier aux nécessités, infirmités et misères les uns des autres, se rendant toute assistance et bienveillance dans les afflictions et maladies, condescendant aux faiblesses et imperfections des autres, pensant que chacun doit rendre raison à Dieu de son prochain, s'il a été secouru et assisté en tous ses besoins, et même guéri en ses imperfections et misères spirituelles, afin que la première loi de la charité soit accomplie, qui est de traiter autrui comme soi-même, ne lui faisant, ni d'œuvre, ni de parole, ni même de pensée, s'il se peut, chose aucune dont on

doit être légitimement offensé ; ainsi prévenant par bons offices ceux avec qui l'on vit. Les motifs de cela sont que Notre-Seigneur tient fait à soi-même ce qu'on fait au moindre des siens ; que les Religieux sont appelés à une communauté de mérites, et que leur société ne se peut maintenir sans ce mutuel support, toutes les choses qui ont quelque société dans la nature ayant cet instinct de s'entr'aider et soutenir les unes les autres, quand elles sont attaquées ; et considérant enfin que la première marque, comme aussi le premier effet de l'amour qu'on porte à Dieu, c'est, comme dit saint Jean, d'aimer son frère. Or, le moyen de connaître si on a cette charité, c'est de voir si, quand ce sien frère qu'on doit aimer, est dans la souffrance, misère et affliction, on est véritablement ému et touché, comme lorsqu'une mère voit son enfant, ou un frère son frère né d'une même mère, en travail et en peine ; car si on sent en soi une indifférence et insensibilité en la peine d'autrui, c'est une marque que les entrailles ne sont point touchées de la véritable charité, qui ne se trouve jamais sans ces entrailles de miséricorde tant recommandées dans l'Évangile et par les Apôtres, d'autant que la charité, qui est un don surnaturel, fait le même effet dans la grâce que le sang et la naissance font dans la nature.

CHAPITRE III

DU MAINTIEN DES RELIGIONS

D. *Quelles choses peuvent contribuer à conserver les religions dans la vigueur de la discipline religieuse ?*

R. Ces trois entre autres, qui sont : la vigilance des Supérieurs, l'exacte observance des anciennes coutumes, et le soin de tenir leurs pratiques inconnues aux personnes du monde.

D. *Comment est-ce que la vigilance des Supérieurs contribue au maintien des Religions ?*

R. Parce que tout le nerf et la force de l'autorité et de la lumière étant entre leurs mains, il n'y a point de doute que s'ils s'en servent au regard des sujets particuliers, qui sont déjà habitués et disposés à révéler leur conduite, et s'ils tiennent ferme dans le bien connu, ils garderont facilement le corps de la Religion exempt de toute brèche ; mais s'ils perdent la vigilance et vigueur qui leur sont recommandées comme au Pasteur du troupeau de Jésus-Christ, il est très facile que tout vienne à se relâcher. Or, ils

perdent cette vigueur et ce zèle de maintenir cet esprit de Religion en son entier par trois sources. La première, c'est par une mollesse et facilité naturelle, et par faute de ce même zèle, pour ne pas assez connaître et appréhender combien il est important de maintenir la Religion et l'exacte pratique de son Institut, comme aussi pour n'avoir pas le courage de s'opposer au torrent de l'imperfection et de la lâcheté qui est naturelle à l'homme, et à laquelle il va suivant la pente de son inclination. Il faut donc qu'ils se souviennent de ce que dit saint Paul : *Ipsi pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri*. Ils doivent aussi considérer, pour se soutenir dans cette force, qu'ils sont comme commis de la part de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour une fonction laquelle demande autant d'attention et de vigilance qu'aucune qui soit dans l'Église ; vu même que du bon état des familles religieuses dépend en grande partie celui du peuple chrétien, qui est non seulement assisté, mais réveillé par l'exemple et ferveur des saints Religieux. La seconde chose qui peut diminuer cette vigilance des Supérieurs, c'est le relâche qui se peut former dans leurs personnes mêmes : car, comme ils sont ordinairement graves et anciens, s'ils ne conservent la ferveur de l'esprit, ils peuvent, prenant occasion du pouvoir que leur donne leur charge, se licencier et dispenser de la pratique étroite

des vertus ; ce qui ne se peut faire sans grand dommage des inférieurs, qui doivent profiter du bon exemple du Supérieur et être encouragés de ce même exemple, et qui s'attendent de voir leur capitaine à la tête de leur compagnie en toutes leurs entreprises. La troisième chose qui peut refroidir les Supérieurs dans le zèle et vigilance à laquelle ils sont obligés, c'est une inclination qui n'est que trop gravée en notre nature, d'acquiescer les bonnes grâces et donner satisfaction aux personnes ; ce qui fait qu'au lieu d'être maître, tenant la place de Notre-Seigneur, ils deviennent esclaves du respect humain, et ont toujours une crainte de laisser les hommes mécontents de leur gouvernement ; non qu'il ne soit véritable que la meilleure conduite est celle qui se fait par amour et par douceur, mais il faut que ce soit non en la vue des hommes, par captivité d'esprit attaché à leur plaisir, mais en la vue de Dieu, qui étant le Père de tous les Religieux, a mis les Prélats en sa place pour gouverner ses enfants comme il ferait lui-même, c'est-à-dire avec un cœur paternel. Que si on considère et envisage les hommes, qu'on craigne leurs sentiments et reproches, on n'agit plus par cet esprit paternel dérivé de Dieu, mais par une civilité et bienséance humaine, qui mène tout droit à une entière ruine. Voilà pourquoi ceux qui sont mis en cette place de commander, ne doivent jamais

envisager leur propre réputation, mais le plus grand service de Dieu, comme saint Ignace recommande à ses enfants : *Majus Dei obsequium semper intuendo*.

D. *Quelle est la seconde chose qui sert au maintien des Religions ?*

R. C'est l'exacte observance des anciennes coutumes : car tout ainsi que les pierres d'un bâtiment étant bien serrées, il est difficile qu'elles viennent à se démolir et défaire ; mais si on peut seulement enlever une pierre, une autre voisine peut être ébranlée ; ainsi plusieurs s'en allant l'une après l'autre, l'édifice tombera par terre. De même les coutumes anciennes de la Religion demeurant entières, sans qu'aucune soit ébranlée, il est aisé d'en maintenir la structure ; que si on vient à ôter une pierre par le changement d'une de ces coutumes, le tout sera bientôt démolí. Ce qui s'observe dans un Ordre religieux durant les premières années, comme on pourrait dire le premier siècle, est probablement meilleur que tout ce qu'on pourrait inventer par après, parce qu'une eau est d'autant plus pure qu'elle est plus proche de sa source ; et il est mal aisé qu'après cent ans qu'une Religion a duré, il vienne des lumières sur l'Institut plus pures et plus parfaites, qui fussent auparavant inconnues. S'il était question, ou qu'il se formât un doute pour savoir s'il faut pratiquer quelque chose en telle ou telle sorte, la

plus courte voie de s'éclaircir est de voir comment cela se pratiquait du vivant du Fondateur, et par ses premiers compagnons. Par exemple, dans un Ordre qui fait profession de pauvreté, s'il faut prendre de l'argent pour telle ou telle fonction, il n'y a rien de mieux que de voir comment en pareille rencontre se sont comportés les premiers de l'Ordre, et comment l'a ordonné et pratiqué celui qui a donné la Règle ; car si on veut donner lieu à la spéculation et au raisonnement qui se peuvent former, il n'y a rien qui ne s'altère ; et encore qu'il se présente pour faire du changement quelque bonne raison, il faut voir si par bonté elle peut prévaloir à la grande raison de n'ôter aucune pierre, de peur d'ébranler le bâtiment. Pour cela l'Ordre des Chartreux paraît inviolable en l'Église, parce que quelque raison qui se puisse présenter pour persuader le changement, ils trouvent qu'elle est faible en comparaison de celle qui dit qu'il vaut mieux ne faire aucun changement que de changer avec péril de relâcher en l'ancienne forme qui porte avec soi la vénération et la sûreté ; parce qu'on connaît que notre nature est tellement faible que passant insensiblement par l'altération du bien commencé du plus au moins, il est très facile d'introduire imperceptiblement le dérèglement : car comme cette même nature suit sa pente, quoiqu'elle veuille éviter le mal, néanmoins par des déchets

secrets occasionnés par le changement, elle tombe dans le désordre.

D. *Quelle est la troisième chose qui sert à maintenir la Religion ?*

R. C'est celle que nous avons dit consister au soin de cacher et tenir dans le particulier les pratiques intérieures par lesquelles la Religion se maintient en sa faveur, sans en donner la communication aux personnes du dehors, parce que les boîtes des onguents précieux étant ouvertes, la bonne odeur se perd. Quand les Religieux publient leurs affaires, ou font connaître leurs différends aux personnes du monde, jusqu'à recourir à leurs tribunaux, il ne se peut que les forces intérieures ne s'affaiblissent. Le bien des Ordres Religieux est d'avoir en l'intérieur et à l'insu de tout le monde des pratiques fortes et nerveuses d'humilité, abnégation, obéissance, qui sont comme les parties vitales de leurs corps, par lesquelles ils se maintiennent en vigueur. Ces pratiques souvent sont fort différentes de ce qui paraît. On voit au dehors des Prédicateurs qui éclatent, des Docteurs qui sont brillants en science : s'il n'y avait dans la Religion que cet extérieur, elle ne pourrait subsister avec force ; mais ce qui la soutient, c'est que ces mêmes Prédicateurs et Docteurs, qui éclatent comme des lumières, sont par les exercices intérieurs de la Religion, humiliés et soumis à leurs Supérieurs.

De cela le monde n'a aucune connaissance : la vertu est cachée au dedans, et c'est elle qui donne l'embonpoint au visage et la vigueur à tout le corps. On n'a jamais vu le cœur, ni le foie, ni les entrailles des hommes qui se portent bien ; et néanmoins c'est ce cœur et ce foie qui donnent la vie. De même les pratiques occultes et secrètes de la Religion que personne ne sait, sont celles qui la maintiennent ; et le soin que les Ordres les plus sages et parfaits ont de tenir les ressorts de leur conduite secrète, est ce qui leur donne la subsistance et la persévérance en leur bon état. Nous savons par l'Histoire de la Compagnie de Jésus, que saint Ignace ayant dressé son Ordre, avait ses compagnons employés aux principales fonctions de l'Église : cependant le Saint avait soin de les exercer secrètement en toute sorte d'humilité. Un jour le Père Laynès ayant fait un sermon fort relevé, qui avait donné de l'admiration aux Cardinaux, le saint Fondateur, pour l'abaisser et l'humilier, l'envoya prendre son repas en l'écurie avec un petit mulet qu'il y avait dans la maison. A le voir ainsi paraître à l'extérieur, on n'eût pas jugé qu'on eût tenu sur lui une telle conduite ; néanmoins c'est par là que saint Ignace le maintenait, lui et ses compagnons, dans la perfection de la vie religieuse. Quand les pratiques secrètes de la Religion sont connues de tout le monde, c'est comme un four ouvert qui

perd sa chaleur : la Religion aussi dont l'intérieur est trop découvert, perd sa chaleur et sa force, et puis la faiblesse survenant, il y a danger que le feu divin qui l'anime ne s'éteigne entièrement avec péril de sa ruine et désolation.

CHAPITRE IV

DE LA VIE MIXTE

D. *Qu'entendez-vous par la vie mixte ?*

R. C'est celle qui joint la piété et l'intérieur véritable avec les occupations qui sont nécessaires à la vie humaine, ou sans lesquelles ne peut subsister le service de Dieu.

D. *Comment peut-on faire subsister l'emploi extérieur avec la véritable vertu et piété chrétienne ?*

R. C'est une chose bien difficile, et pour la bien entendre, il faut savoir qu'il y a trois façons selon lesquelles on se peut comporter en la vie extérieure. La première est de ceux qui étant obligés à de grandes occupations, se trouvent beaucoup affaiblis dans leurs exercices spirituels, et ont une extrême peine à se maintenir en la piété qu'ils désirent. Les autres ne tirent point de préjudice de telles occupations, mais se maintiennent et conservent en bon état. Les derniers sont ceux qui non seulement n'en reçoivent point de préjudice, mais en profitent et trouvent occasion par là de s'avancer en esprit.

D. *Que dites-vous de la première sorte de personnes ?*

R. Ce sont ceux qui ayant conçu de bons désirs et desseins pour la vertu, même acquis quelque habitude dans le bien, venant à recevoir quelque emploi, ou quelque obligation de s'épancher au dehors ou vers le prochain, sentent que tout leur bien se perd, et se voient déchoir de jour en jour avec notable préjudice de leur intérieur. Tels sont, par exemple, ceux qui menant une vie assez tranquille, et qui à la faveur de cette tranquillité s'adonnent aux exercices de dévotion, s'engagent dans quelque office qui les contraint de converser et agir avec plusieurs personnes, comme sont les juges et avocats, ou bien les Religieux qui sont tirés du cloître pour être mis dans des bénéfices de charge d'âmes, ou bien qui dans la profession même religieuse, sont mis dans les études, ou autres fonctions extérieures convenables à leur vocation. Ceux-là ordinairement passent par trois degrés, que saint Bernard remarque, écrivant au Pape Eugène, en son livre *De Consideratione*. Le premier est qu'au commencement ils souffrent grande violence et douleur de se voir transférés de la paix au tumulte, de la dévotion au tracas, et de la retraite à la conversation : cela leur est extrêmement sensible. Le second est qu'ils prennent patience et s'accoutument à ce tumulte, ne le trouvant

plus si rude. Le troisième est qu'ils viennent à s'y plaire en telle façon, qu'après ils ne s'en peuvent plus passer, et s'accomplit en eux ce que dit le livre de l'Imitation de Jésus-Christ de l'homme faible : *Et libens in exterioribus jacet*; que volontiers il se repose sur les choses extérieures : ce qui est un très grand mal à l'âme, et souvent son entière désolation.

D. *Quelle est la seconde sorte de personnes ?*

R. C'est de ceux qui ne pouvant supporter cette peine, et surmontés par le remords de leur conscience, voyant que ce sont des choses qu'ils ne peuvent éviter, mettent toute diligence pour s'en bien acquitter et ne pas reculer en la voie du service de Dieu ; ils font des efforts tout à fait louables, et qui ne peuvent être omis par une âme désireuse de son profit spirituel. En premier lieu ces personnes modèrent toutes leurs occupations et se défont de celles qui ne sont pas absolument nécessaires, se retranchant dans ce qui est du devoir de leur charge ; et pour ne pas recevoir de dommage de celles qu'elles se réservent, elles font ce qu'elles peuvent pour empêcher que la grâce ne soit opprimée et l'Esprit de Dieu étouffé en elles. Par exemple, prenons un avocat pieux et bon chrétien, qui a de l'emploi autant qu'il en peut porter, et quantité de parties auxquelles il doit satisfaire : il faut plaider, écrire, consulter ; néanmoins il sait que sans la présence

de Dieu, sans la vue et attention à son intérieur, sans le goût de la dévotion, il ne peut prévaloir contre l'impatience, les instincts d'avarice, ou de gloire mondaine, ou de complaisance pour les amis : que fera-t-il ? Et tout le même se peut dire d'un juge, ou d'un autre employé comme eux au dehors. Il est certain que s'il va à l'aventure, sans avoir quelque pratique déterminée qui le tienne en son devoir envers Dieu, il reculera tout à fait, et se trouvera tout relâché au dehors. Pour donc se maintenir, ces trois choses semblent nécessaires. La première est de prendre tous les jours quelque temps entièrement à soi, pour vaquer à l'oraison, se persuadant que quoiqu'il ait plusieurs affaires, la principale est le soin de son âme, et qu'ainsi il doit, le matin ou le soir, licencier toutes choses pour se retirer un peu avec Dieu, lire, prier et considérer comment il se comporte. La seconde chose est de voir quelque personne spirituelle, soit son directeur ou quelque autre, pour communiquer de son intérieur, pour le moins une fois le mois, et prendre là des avis et lumières pour se conserver. La troisième chose sera de prendre une fois l'an un temps de retraite pour prendre ses mesures, faire ses bons propos, et monter son instrument de musique, c'est-à-dire son cœur, pour jouer harmonieusement aux oreilles de Dieu pendant le cours de l'année. Avec ces trois pratiques il peut espérer que s'il

perd d'un côté par le heurt continu des affaires, il réparera les brèches qui lui seront faites, et se maintiendra pour le moins dans le bien commencé avec grand fruit et mérite.

D. Que dites-vous de la troisième sorte de personnes, qui sont celles qui non seulement ne perdent rien par les occupations, mais s'en servent même pour croître dans l'amour de Dieu?

R. Je dis que ce sont ceux qui ont véritablement acquis la perfection de la vie mêlée, et qui ont trouvé la pierre philosophale en fait de vertu, parce qu'ils convertissent les choses les plus viles et basses en pur or de la charité ; aussi ne peut-on pratiquer cela qu'après avoir acquis de grandes vertus, et avoir rendu l'esprit entièrement libre. C'est ainsi que vivaient les plus grands saints, rois, évêques, prédicateurs, docteurs, lesquels, dans une multitude d'affaires, non seulement ne s'éloignaient pas de Dieu, mais trouvaient occasion de ce qui sert de divertissement et empêchement aux autres, d'aimer Dieu davantage ; ils retournaient ardents en l'amour divin, de la conversation et des emplois qui font trembler les solitaires et qui fatiguent incroyablement ceux qui n'ont pas acquis le degré de vertu auquel ils sont parvenus ; même leur état est si relevé, qu'ils se portent avec ardeur pour trouver Dieu dans les choses que les autres

fuient, et dont eux-mêmes se détournaient quand ils étaient plus faibles en la grâce. C'est ainsi qu'ont vécu les rois David, saint Louis, saint Édouard, saint Étienne, roi de Hongrie, et plusieurs autres. A ceux-là la guerre, parce qu'elle était entreprise pour Dieu, donnait de grandes affections vers Dieu, augmentation de foi, d'amour, de patience et de toutes vertus. Ainsi étaient disposés saint Augustin, saint Ambroise, saint Chrysostome et semblables prélats, qui étaient tout le long du jour occupés à écouter ceux qui les abordaient, à composer les différends, à calmer les esprits et à instruire et exhorter diverses personnes ; si bien que saint Augustin dit qu'il était contraint de réserver la nuit quand il était couché, à faire réponse aux lettres qu'il recevait. Ainsi saint Xavier trouvait Dieu parmi les matelots, les soldats, parmi les gens remplis d'avarice et d'impureté, ne se lassant jamais, non plus que saint Paul, de parler, traiter, négocier et procurer en tout le service et la gloire de son Maître ; et il se rencontre même que Dieu fait quelquefois que les saints solitaires mènent cette sorte de vie, comme saint Siméon Stylite, qui sans partir de sa colonne, traitait depuis le matin jusqu'au soir avec une grande multitude de personnes qui venaient à lui de toutes parts. Et cela se fait parce que ces saints, ayant entièrement rendu leur cœur libre

par le dégagement de toutes choses, par l'amen-
dement de leur vie, ayant déraciné l'orgueil,
l'avarice et toute prétention humaine, et étant
véritablement nettoyés, ils rencontrent Dieu en
toutes choses et sont comme les anges du ciel,
ne faisant rien que pour lui plaire, et prennent
occasion de tout de haïr le mal, aimer le bien et
se délecter en Dieu. *Omnia illis vertuntur in
Deum*, dit Blosius, et c'est véritablement per-
fection que de se comporter de cette sorte, ne
trouvant empêchement à rien, et tirant profit de
toutes choses.

D. *Quel est le moyen de parvenir à ce bien?*

R. C'est de pratiquer fidèlement ce que nous
avons dit être nécessaire à ceux qui sont au
second degré, et de demander incessamment à
Dieu cette grâce de n'aimer, ne vouloir et ne
chercher que lui, ayant un cœur disposé au
bien plus parfait, le désirant et soupirant pour
l'obtenir sans relâche.

CHAPITRE V

DE LA PRUDENCE

D. *Qu'est-ce que la prudence ?*

R. C'est une lumière dans l'entendement pour guider l'homme à ce qu'il se comporte bien en toutes ses actions.

D. *Combien y a-t-il de sortes de prudence ?*

R. Il y en a deux : la prudence de la chair et la prudence de l'esprit. La prudence de la chair est en deux manières : l'une est tout à fait suivant le sang et favorisant les instincts de la chair grossière ; l'autre est suivant l'esprit humain, lequel ne se gouverne pas toujours par les idées charnelles, mais selon le style de la nature faible hors le divin ; comme l'on dit que tout homme est chair, aussi tout ce qui est purement selon l'homme en fait de sagesse, s'appelle prudence de la chair. La prudence de l'esprit est celle qui regarde Dieu et s'appuie sur les raisons éternelles et surnaturelles. C'est ainsi que les distingue l'apôtre saint Paul, parlant de ces deux sortes de prudence.

D. *En quoi consiste la différence de ces*

deux prudences, pour connaître celle qui est véritablement selon Dieu, et éviter l'autre qui est véritablement humaine ?

R. Leur différence consiste en trois choses. La première est que la prudence de la chair a toujours une vue sur soi-même et sur son intérêt. L'homme qui est humainement prudent, quoiqu'il ait quelques bonnes intentions, s'il est mis en quelque conduite dans laquelle la prudence lui soit nécessaire, par exemple le gouvernement d'une famille religieuse, ou d'une ville, ou d'un pays, ou d'une province, avec les bons desseins qu'il peut avoir pour le service de Dieu, il aura toujours un regard bien subtil et délicat sur soi-même : s'il y aura plainte de lui, s'il en sortira avec contentement et honneur ; et quand il faudra délibérer de quelque chose et prendre conseil, toujours cela lui viendra devant les yeux : là où la prudence de l'esprit fondée en abnégation et mortification, jamais ne pense à soi, mais fait grand mépris de ses intérêts, allant plus avant pour sortir des ténèbres qui viennent de cet égard à soi-même qui se met comme une taie devant l'œil de l'esprit, qui l'empêche de recevoir la lumière divine.

D. Quelle est la seconde chose propre à la prudence de l'esprit ?

R. C'est que la prudence de l'esprit envisage toujours Dieu fortement et uniquement, parce

que la vue des choses humaines rabaisse et affaiblit le cœur, et fait prendre des conseils bas et lâches : là où celui qui ne regarde que Dieu est fort et magnanime. La prudence naturelle regarde toujours les hommes, et fait grand poids sur ce qu'ils penseront et diront. Un gouverneur de province aura toujours devant les yeux ce qu'on dira à la Cour. Pilate fut pris par là : car la considération de plaire à César lui fit condamner Jésus-Christ, et sa prudence était politique. L'homme de Dieu ne regarde que Dieu, n'a devant les yeux que son intérêt, selon ce que ce saint fondateur recommandait à ses enfants : *Majorem Dei gloriam semper spectantes*. Qui ne regarde que la plus grande gloire de Dieu, a bientôt la prudence divine, laquelle ne ferme pas tout à fait les yeux aux choses humaines, au contraire les ouvre pour voir comment il se faut comporter vers un chacun, ce qu'il faut rendre aux grands, aux petits, et à tous ; le faisant non par la raison de la prudence humaine, mais par le même rayon de la Providence divine, qui rend les yeux éclairés et fait exécuter ce qui est convenable, non par rapport aux hommes, ce qui est un motif bas et méprisable, mais parce que Dieu le veut ainsi, lequel a ordonné de rendre un chacun content, suivant la charité de la vertu. C'est donc là le propre de la prudence divine d'envisager Dieu et se

remplir de lui comme de sa fin. Ce motif est le principal objet de tous ses desseins.

D. *Quelle est la troisième chose par laquelle on peut distinguer la prudence surnaturelle de celle qui est purement humaine ?*

R. C'est que la prudence surnaturelle, pour atteindre à ses fins, emploie non les moyens naturels et humains, mais les surnaturels, au contraire de la prudence humaine qui pour venir à bout de ce qu'elle prétend, prend des moyens ravalés et favorisant la nature. Par exemple, un homme qui a sous sa conduite des personnes religieuses, pour faire résoudre quelqu'une des âmes qui lui sont soumises à quelque fonction ou emploi qu'il lui veut donner, lui met en avant son avantage naturel, qu'elle aura de l'applaudissement, telle commodité, bon air, beau pays, qui sont choses qui flattent la nature et induisent le cœur à accepter ce dont il est question ; mais c'est avec préjudice de la vertu et de la perfection : là où la prudence surnaturelle mettra en avant le profit spirituel, la gloire qui en revient à Dieu et la pureté de son service, en quoi l'âme est élevée à une fin surnaturelle. Ainsi l'on voit dans les Religions qui ne sont pas si réglées, quelques-uns attachés à leurs maîtres, pour les pousser et promouvoir aux charges, ce qui est fondé en nature : là où la vraie vertu considère ce qui fait plus au service divin, sans regarder

son intérêt, ni l'appui temporel qui en peut revenir. Outre cela, la prudence surnaturelle va en simplicité, dit droitement de quoi il est question, sans chercher tant de biais et de détours pour parvenir à ce qu'elle prétend, comme ceux qui font semblant d'une chose, et en prétendent une autre ; ainsi que la prudence humaine, qui est toute pleine de subtilités, de déguisement et finesses : quand elle veut proposer quelque chose de difficile à quelqu'un, elle fait semblant qu'elle-même ne l'agrée point, mais par de secrets ressorts produit ce qu'elle prétend. Cette prudence n'est point agréable à Dieu et mécontente beaucoup les hommes : car ceux qui sont gouvernés par une personne qui se sert d'une telle prudence, ayant une fois reconnu ces finesses, se rebutent tout à fait et se défient de ses conduites. Ceux qui gouvernent en simplicité, ne cherchant que Dieu et n'employant d'autres moyens que ceux qui viennent de la sincérité de la conscience, paraissent véritablement pères et sont aimés d'un chacun ; et il se trouve que cette simplicité loyale et fidèle envers un chacun, a des expédients et moyens plus universels, plus doux, plus acceptables et plus efficaces que n'en trouvent ceux qui se servent des détours et finesses. On a remarqué que plusieurs grands personnages à qui on avait commis le manie-
ment de grandes affaires, même étant conseillers

d'État, fort considérés des princes qui les employaient, avaient la louange de procéder en grande simplicité et droiture, et se trouvaient beaucoup plus agréables que d'autres subtils, rusés et fourbes, qu'ils surpassaient même de beaucoup en leur conduite ; parce qu'il n'y a rien de si fort, de si doux ni de si royal que cette simple et droite procédure de la prudence des justes.

CHAPITRE VI

DE L'ACTIVITÉ NATURELLE

D. *Qu'entendez-vous par l'activité naturelle?*

R. C'est la vigueur de l'âme allant à son action par soi-même, et non par l'opération de la grâce.

D. *En quoi consiste le mal de cette activité naturelle?*

R. En ce qu'elle sert d'empêchement à cette même grâce, substituant en sa place la force naturelle, qui est souvent pleine d'imperfection. Nous en avons parlé au premier volume, mais non assez amplement.

D. *Combien y a-t-il de sortes d'activité naturelle?*

R. Il y en a trois, qui sont comme trois degrés. Le premier est l'ardeur de quelques personnes, qui ne peuvent entreprendre ni agir sans impétuosité de passion, et qui ne procèdent jamais par la seule raison ou nécessité des choses, mais accompagnent toujours leurs œuvres d'une véhémence naturelle. Telle activité est contraire ordinairement à la grâce, parce qu'elle est suivie de

dérèglements et de ténèbres ; le motif est l'amour-propre et le désir de se satisfaire, et souvent une rapidité qui ne s'arrête jamais qu'elle ne voie son dessein accompli ; ce qui se fait avec trouble de cœur, précipitation et désordre est préjudiciable au repos et tranquillité de l'âme.

D. *Quel est le second degré d'activité ?*

R. C'est une autre sorte d'impétuosité, qui n'est pas si dérégulée, parce que l'âme, en cet état, veut éviter tout désordre notable et se veut comporter avec bonne conscience ; mais néanmoins elle se laisse aller au poids de son désir, faute de réflexion, n'écoutant pas assez le Saint-Esprit qui procède avec paix et retenue, ne se gardant pas aussi de l'immortification qui se glisse dans l'œuvre ; de sorte que si le contraire de ce qu'on prétend arrive, il en revient à l'âme trouble, angoisse et inquiétude, qui arrivent de ce que, par immortification, ne voyant sa volonté accomplie, elle se fâche, parce qu'elle s'y est déterminée par soi-même et par son propre choix, non pas par la volonté de Dieu, qui doit être le principe de ses mouvements. Ces désordres s'appellent activité naturelle ; mais, ainsi que nous avons dit, dans le second degré qui est inférieur au premier, c'est-à-dire moins vicieux et préjudiciable, et se peut proprement appeler empressement ; à quoi sont sujettes plusieurs bonnes âmes qui n'ont pas encore découvert à la faveur de la lumière de Dieu

combien cela est contraire à la perfection qu'elles prétendent, se figurant que c'est peu de chose et n'apercevant pas qu'elles mettent par là obstacle à la grâce du Saint-Esprit, qui les aiderait beaucoup plus si elles étaient entièrement paisibles.

D. *Quel est le troisième degré de cette activité ?*

R. Il consiste en une chose plus subtile et en un défaut plus mal aisé à reconnaître, qui est que l'âme, après avoir modéré ses passions et réglé ses intentions suivant la vertu par un trait délicat d'amour-propre, nonobstant qu'elle ait bon désir, et plutôt par habitude et par faute de réflexion et inadvertance que par malice, agit par le principe de sa nature et non par la grâce ; ce qui lui est un plus grand mal qu'elle ne saurait croire : car cela met un milieu entre Dieu et elle, et la fait opérer souvent en ténèbres, empêchant qu'elle ne voie la lumière de Dieu, agissant seulement par soi-même, et non par le Saint-Esprit qui, à cause qu'elle s'introduit elle-même, se retire et la laisse faire avec bien moins de perfection. Il faut savoir, pour entendre cette vérité, que nous avons en nous deux principes, qui sont la nature et la grâce. Le bon ordre veut que la grâce gouverne, et que la nature suive ; comme quand l'écrivain tient la main au petit enfant, il faut que l'enfant agisse, autrement il n'apprendrait pas ; mais il faut qu'il agisse mu et guidé par l'écrivain qui

lui tient la main. Si l'enfant veut prévenir le maître, il gâte son ouvrage; son bien est de se rendre attentif et souple au mouvement de celui qui le mène. Ainsi la grâce est toujours prête en nous afin de guider l'homme; mais la faute ordinaire même des bons, c'est de vouloir agir par eux-mêmes, et non aidés de la grâce. Cette opposition ou prévention vient de leur activité naturelle, laquelle n'étant pas mortifiée, interrompt l'action de Dieu et les empêche de parvenir à une entière perfection. Voilà pourquoi un des derniers soins des hommes vertueux est de supprimer cette activité.

D. *Que faut-il faire pour cet effet ?*

R. Trois choses y sont nécessaires. La première est une étude à retenir les saillies et impétuosités qui nous portent à faire quelque chose, quand il est question purement d'accomplir notre désir et qu'on n'y est pas attiré par l'obligation. Car combien que telles choses n'aient point de mal, ce qui fait que l'âme n'en a pas de défiance, néanmoins, parce que nous les exécutons pour satisfaire à notre désir et par un principe faible de la nature, il est bon de faire halte et suspendre l'action, pour modérer l'activité qui nous emporte; ce qui apprend à réprimer sinon la passion, pour le moins le mouvement naturel qui presse souvent avec importunité, et quelque trouble secret qui obscurcit l'âme quoi-

qu'elle ne s'en aperçoive pas. Par telle sorte de mortification on réprime l'activité naturelle et l'on se dispose au mouvement de la grâce. La seconde chose qu'il faut faire, c'est, quand il est question de quelque affaire un peu notable, de consulter Dieu, souhaiter et attendre sa lumière et son assistance, même faire prier pour la demander, et, afin de savoir sa volonté, ainsi que le conseillait saint Ignace à ses enfants, faire oraison avant que de se déterminer d'exécuter quelque chose. C'est ce qu'on appelle vie intérieure, et par là l'âme mérite l'assistance et la lumière du Saint-Esprit; et quoiqu'elle ne puisse pas sitôt connaître ce que Dieu veut, néanmoins cette diligence lui plaît beaucoup et prépare l'esprit à être éclairé par sa lumière. La troisième chose qu'il faut faire, c'est d'attendre dans l'exécution de semblables choses un peu importantes, l'aide et le mouvement de la même grâce; car Dieu, qui est très fidèle, voyant l'âme user de cette diligence, ne manquera jamais de lui faire connaître par une touche intérieure, et encore plus par quelque lumière qui éclairera l'entendement, à quoi elle se doit résoudre, et comment elle se doit comporter. Il est vrai qu'au commencement l'homme aura de la peine à reconnaître cette lumière, parce que c'est une chose très déliée, et nous sommes fort grossiers; mais à la fin elle se rendra manifeste, en sorte

que l'homme se trouvera content et heureux d'être ainsi mu et conduit de Dieu en toutes choses.

D. *Que faut-il faire quand on n'aperçoit pas cette lumière ?*

R. Pour lors, l'homme ne peut pas prendre de meilleure pratique, ne sachant pas clairement ce qu'il doit faire, que de bien dresser son intention, appliquant sincèrement toutes ses forces à se dégager de tous ses intérêts, contentements et satisfactions, pour faire ce qui est à la plus grande gloire de Dieu, sans se flatter ni s'épargner en rien. Par cette fidélité, l'âme se dispose à distinguer, sentir et apercevoir cette lumière et mouvement, et parvenir enfin à l'état parfait, duquel nous avons parlé au commencement de cet ouvrage, qui est que l'homme parfait est celui qui suit en tout le mouvement de la grâce et la conduite du Saint-Esprit. Par là on vient à l'état ordinaire des Saints, qui sont conduits par le Saint-Esprit, suivant cette parole : *Qui Spiritu Dei aguntur, hi sunt filii Dei*. Ce qui n'empêche pas quelques faiblesses de la nature, dans lesquelles ils peuvent tomber ; mais en toutes choses le peu est compté pour rien : ainsi il reste véritable qu'ils sont guidés en tout par l'Esprit-Saint qui habite en eux.

CHAPITRE VII

DE LA RÉNOVATION DE L'ESPRIT

D. *Qu'est-ce que la rénovation de l'esprit ?*

R. C'est se remettre dans la ferveur après le relâche.

D. *Qui sont ceux qui ont besoin de cette rénovation de l'esprit ?*

R. Ce sont les âmes qui ayant reçu beaucoup de grâces et impressions de Dieu, et qui ensuite, par la faiblesse humaine et par les occasions ou occupations, s'étant détournées du droit chemin, sont en désir ou en nécessité de reprendre leurs premières idées, leur ferveur en l'amour de Dieu et la pratique solide des vertus. Prenons l'exemple de quelque personne qui ayant vécu plusieurs années en la Religion et passé plusieurs charges et fonctions, trouve, entrant bien en soi-même, qu'elle n'agit pas suivant les premiers instincts que Dieu lui donna à son entrée en Religion, et même qu'ayant passé quelques années faisant effort de vivre conformément à la vie parfaite, elle a déchu, et roulé plus suivant la nature que suivant l'instinct de la grâce : on peut dire que

telle personne a besoin de renouveler son esprit.

D. *Qu'est-ce que l'homme peut faire pour bien exécuter ce dessein ?*

R. Il faut prendre trois ou quatre principaux chefs, en la possession desquels l'homme trouve plus grand profit, et voir que s'il vient à en recevoir une parfaite impression, il sera entièrement renouvelé, et mis en un état qui sera selon le cœur de Dieu. Or, quand il est question de faire quelque entreprise où il s'agit du profit, les hommes ont coutume de jeter les yeux sur ce qui est de plus grand, de plus utile et plus capable de les rendre contents. Ainsi, quand une âme entreprend de se renouveler en esprit et se mettre en train de bien faire, il ne suffit pas de prendre de bons principes, mais elle en doit prendre d'excellents, qui étant conçus, goûtés et médités, lui apporteront un plus grand avantage, l'approcheront de plus près de Dieu, et, en un mot, la rendront plus parfaite. Or, il semble qu'une personne qui aurait ce désir, devrait tâcher de renouveler en soi l'idée, l'estime et l'affection de ces trois choses que je m'en vais dire, et se remettre en la possession du bien qu'elles contiennent. La première est d'entrer bien avant en la considération de cette parole de Notre-Seigneur : « *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum.* » Si vous n'êtes faits comme petits enfants, vous n'entrerez point

au royaume du ciel ; » tâchant de voir et examiner combien on se trouve éloigné de la possession de cette vérité ; voir si, en effet, on est tellement disposé, qu'on se contente d'être en la main de ceux qui nous commandent comme des enfants, en sorte qu'ils puissent nous gouverner et disposer de nous comme il leur plaît ; si on se trouve docile et traitable, sans se fâcher, ni trouver mauvais qu'ils nous reprennent, humilient, et disent franchement leur avis de tout ce qui nous concerne ; si on laisse là tous ses intérêts, sans chercher aucune réparation de l'honneur qui nous peut être ôté, nous apaisant facilement ainsi que des enfants, qui sont faciles à contenter : comme saint Jean Climaque raconte, qu'étant entré dans quelque monastère d'Égypte, où la vertu était en une grande vigueur, l'Abbé faisait venir en sa présence de vieux Religieux blancs comme des cygnes, lesquels ils faisait voir souples comme des enfants, simples en leur obéissance, et traitables comme au premier jour de leur entrée en Religion. Se renouveler dans cette disposition est un point de très grande conséquence, et qui mène après soi une grande multitude de vertus. La seconde chose en laquelle il est bon de renouveler l'esprit, c'est de se remettre en la pratique de ne pas agir par principe de nature, mais par celui de grâce, s'étudiant en toutes ses actions de faire état que le motif de la grâce emporte le

dessus, et non celui de la nature. Par exemple, un Religieux recevant de son Supérieur un emploi ou une fonction, ne doit point considérer si on y trouve son compte, son repos, en un mot ce que l'on désire pour sa satisfaction, et n'y acquiescer à cause qu'on y trouve ce qui agréé ; mais purement et simplement il s'y doit porter en vue que c'est la volonté de Dieu auquel on désire de plaire : si on y trouve de la peine et de la charge, il faut s'en réjouir, parce que c'est la croix. Cela s'appelle agir par principe de grâce. Ainsi l'homme qui voudrait réparer en soi l'esprit de ferveur qui serait éteint ou bien refroidi, doit se remettre dans cet exercice, et le rétablir en son intérieur. Le troisième point est de se remettre en esprit la considération d'une perfection que saint Ignace recommande à ceux de sa Compagnie, et qu'il leur propose en termes les plus emphatiques dont il se soit jamais servi, disant que c'est un degré précieux en la vie spirituelle, c'est-à-dire qu'il contient de grandes richesses. Ce point est d'estimer un grand trésor tout état dans lequel nous soyons moqués et méprisés des hommes, et même tenus pour méchants et insensés. Celui donc qui veut se renouveler en esprit, doit entrer en soi-même et voir comment il est disposé touchant cette perfection, s'il ne la regarde point comme une chose éloignée et comme une idée de Platon, ou si véritablement

il s'y applique et s'il tâche de s'y conformer; et ayant fait effort d'introduire ce goût et sentiment en soi-même, en la vue de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par respect et amour qu'il lui porte, comme étant sa livrée, s'il peut obtenir de soi d'entrer en l'usage d'une telle vérité, il peut croire qu'il renouvellera entièrement son esprit. Le motif qu'il peut prendre pour atteindre à un point si relevé, c'est de se persuader que cet article est la clef des trésors spirituels, et que quoi que l'homme puisse faire, s'il ne vient à ce point, il ne parviendra jamais à l'union avec Notre-Seigneur, parce que ce que Jésus-Christ a le plus chéri en ce monde, l'état dans lequel il est né et il est mort, c'est celui-là. Et quiconque voudra se laisser toucher à son amour et prendre pour objet de son affection Dieu fait homme pour lui, il trouvera cette chose extrêmement douce à son esprit, parce que tout notre bien est en Dieu. Dieu se trouve en Jésus-Christ son Fils; Jésus-Christ se trouve dans les épines dont il est couronné, le roseau en la main, le manteau de pourpre sur les épaules par dérision, étant tenu pour un imposteur, faux Prophète, et comme tel rejeté, délaissé, et enfin mis en croix. Qui le cherchera là, l'y trouvera infailliblement; partout ailleurs, il lui peut échapper: joint que par ce seul point, l'homme peut pratiquer ce qui est nécessaire pour se mettre à la suite de Jésus-

Christ, qui est le renoncement de soi-même : *Qui vult venire post me*, etc. Quelque autre chose qu'il puisse faire, s'il n'embrasse ce point, il n'aura jamais le parfait renoncement de soi-même, et par conséquent ne pourra faire une vraie rénovation de son esprit. Ce point de perfection, comme il est très important, il ne se peut aussi rencontrer sans assistance particulière de la grâce, et sans une étude bien exacte pour y arriver. Le Père Louis du Pont rapporte dans la vie du Père Balthasar, que faisant sous ce grand personnage son troisième an de Noviciat, un des grands biens qu'il acquit, fut de connaître et de goûter les trésors qui étaient cachés sous l'amour du mépris ; il fit grand progrès en cette connaissance sous la direction d'un tel maître, et s'en trouva bien toute sa vie. Donc, quand un homme est inspiré d'entrer en soi-même pour se renouveler du tout en esprit, il ne saurait rien faire de mieux que de pénétrer cette vérité conjointement avec les deux autres, s'y affectionner, fonder ses propos là-dessus, et se les rendre tellement propres qu'il passe le reste de sa vie dans l'exécution de ce qu'il aura proposé. Cette pratique peut être fort utile aux Religieux, qui ont cette coutume établie parmi eux de se renouveler une ou deux fois l'année, employant deux ou trois jours à se préparer au renouvellement des vœux qu'ils ont faits à Dieu. Ces trois jours se

pourraient utilement employer à la méditation et au goût de ces trois points que nous venons de dire, et en prenant un chaque jour ; et pour remporter un effet notable, il ne suffirait pas d'avoir bien pensé à ces trois choses durant trois jours, mais il serait bon de prendre trois ans pour s'y appliquer en tous ses exercices, oraisons, communions et examens, s'efforçant de parvenir à la pratique de ces trois choses : car il vaut bien mieux s'appliquer à deux ou trois points de conséquence, que d'en effleurer cent moins importants ; et celui qui aurait pris cette peine de savourer du tout et incorporer en sa substance ces trois vérités, se trouverait plus riche et plus heureux que celui qui en aurait touché légèrement cinq cents. Et d'autant que ces choses sont grandes, de devenir comme un petit enfant, agir par principe de grâce et aimer d'être méprisé des hommes, il serait bon de prendre trois autres choses pour aider à y parvenir, qui sont plus présentes et plus en notre main ; c'est à savoir, la récollection, la mortification particulière de nos appétits et satisfactions, et enfin le dégagement de cœur des choses particulières qui nous attachent : c'est une matière qui se présente à toute heure, et qui nous aide à obtenir les autres trois points de perfection. Ainsi il serait bon, quand on a fait la récollection de ce renouvellement, de prendre avec une de ces vérités une de

ces aides, afin de rendre en soi stable la possession de ces biens, et s'approcher de Dieu, qui est ce que l'âme désire et recherche par toute l'application qu'elle a en la vie spirituelle.

CHAPITRE VIII

DU VRAI INTÉRIEUR

D. *Qu'entendez-vous par le vrai intérieur ?*

R. C'est quand l'homme emploie son attention, affection et opération au dedans de soi-même pour se rendre plus parfait et plus agréable à Dieu. Il faut, pour entendre cela, savoir que l'homme par son état naturel, d'abord qu'il a la connaissance et la raison, se trouve environné des choses extérieures auxquelles il s'applique et tâche d'y rencontrer son repos et son contentement ; ce qu'il fait jusqu'à ce qu'étant instruit des choses de la foi, il commence à entrer en soi-même et à penser aux choses surnaturelles, et à se cultiver et se disposer pour plaire à Dieu, découvrant alors que tout son bien est à préparer et disposer son âme à être agréable aux yeux de Dieu. Cette étude et ce soin l'appliquent à son intérieur, et lui font délaisser ou pour le moins estimer peu les choses qui sont au dehors, comme faibles et peu importantes à son bien, qui doit entrer au dedans de lui et le perfectionner en lui-même. Il se trouve d'ailleurs que ce bien

étant en Dieu, et Dieu étant en lui plus parfaitement qu'en toutes les choses qui sont au dehors, puisqu'il est plus noble qu'elles, il doit porter sa pensée et son application au dedans de soi-même. Ceux qui font ainsi sont vraiment intérieurs, et c'est d'eux que le livre de l'Imitation de Jésus-Christ dit ces paroles: *Beati oculi exterioribus clausi, interioribus autem intenti.*

D. *Quelles choses sont propres à l'homme intérieur?*

R. Particulièrement ces trois. La première est d'estimer peu les choses extérieures, comme sont la grandeur humaine, la science, l'autorité, tenant toutes ces choses comme de la fumée, sinon en tant qu'elles peuvent servir au salut; et en suite de cela ne se pas beaucoup émouvoir à l'extérieur, moins encore à l'intérieur pour telles choses, retirant son affection de tels objets, qui n'ont dans la vérité que beaucoup de charge et peu de profit pour l'âme; et, au contraire, mettant toute son estime, affection et attention aux choses intérieures. L'homme extérieur est fort touché des dons naturels qu'il remarque dans les autres, et s'il se trouve dans les Communautés quelque personne remarquable en éloquence, en science, en bonne grâce et accortise extérieure, on verra les esprits de plusieurs jeunes grandement touchés et portés à l'admiration et vénération d'un tel personnage,

jusques à rendre des témoignages de cette vénération ; et s'il arrive qu'un homme ainsi recommandable par ses dons naturels, paraisse dans quelque action publique, comme serait une prédication, on lui donnera des louanges extraordinaires et des applaudissements très grands ; et si on vient à peser toute son action, on trouvera beaucoup d'humain, peu de divin, et la grande louange qui lui sera donnée ne regardera que l'humain, car le divin y sera médiocre et l'humain fort éclatant. L'homme intérieur fera tout le contraire, parce que, en effet, quand on aura bien balancé tout le fruit de cette action, il se trouvera être fort peu de chose devant Dieu. La seconde chose propre à l'homme intérieur, c'est d'avoir beaucoup d'emploi et d'exercice au dedans de soi-même. L'homme extérieur est celui qui agit toujours au dehors, et ignore ce que c'est que d'opérer en soi-même ; mais l'intérieur a beaucoup d'opération et d'application dans les facultés intérieures de son âme : on les peut réduire à trois. La première est l'attention à la présence de Dieu, de quoi nous avons parlé au premier chapitre de cette Partie. La seconde est d'observer ce qui se passe en son intérieur, c'est-à-dire ses mouvements propres, pour les régler et modérer, et ceux qui viennent de Dieu pour les mettre en exécution. Pour cela, on peut dire que l'homme spirituel et intérieur a

toujours, quoi qu'il fasse, un regard au dedans : *Beati qui interna penetrant*, dit le livre de l'Imitation de Jésus-Christ. La troisième opération de l'homme intérieur dedans soi, est d'avoir toujours quelque entreprise pour le règlement de son âme, comme l'amendement de quelque vice ou l'acquisition de quelque vertu ; pour le moins tandis que Dieu la laisse agir par son choix, et qu'il ne l'élève pas à l'état passif. Une de ces pratiques intérieures, ou exercices propres à l'âme, est celle dont nous avons parlé dans le chapitre de l'activité naturelle ; et vraiment l'homme qui tient cette pratique peut être appelé intérieur, quand le temps est venu qu'il n'agit plus par soi-même, mais Dieu en lui ; et il se trouve alors dans l'usage de la troisième chose qui est propre à l'homme intérieur, et qui fait qu'il jouit de ce royaume duquel il est dit qu'il est dedans nous.

D. *Quelle est donc cette troisième chose ?*

R. C'est que l'homme, outre la pensée et l'application qu'il a au dedans de soi-même, acquiert enfin une facilité d'habiter et demeurer en soi, comme dans une maison où il a toute sorte de biens et de contentements ; ce qui arrive principalement à ceux qui, après avoir travaillé par de bons et saints exercices, acquièrent par la grâce et libéralité de Dieu cet état de repos et jouissance en eux-mêmes, lequel habite dans leur

âme comme dans son temple, et alors les hommes sont véritablement intérieurs, parce qu'ils ont tant d'objets et tant de merveilles au dedans d'eux-mêmes, Dieu opérant en eux pour récompense de la fidélité qu'ils ont apportée à se cultiver, qu'ils n'ont point besoin de s'appliquer au dehors, trouvant au dedans une très ample occupation aux biens intérieurs que Dieu leur présente. Leur âme est véritablement comme un palais magnifique, où sont diverses chambres toutes garnies de meubles précieux; et traitant toujours avec Dieu, l'écoutant et jouissant des trésors qu'il leur donne, ils ont de quoi mener une vie du tout intérieure. Saint Bernard, au livre *De interiori domo*, enseigne comme il faut bâtir et meubler cette maison intérieure. Aussi plusieurs autres Saints étant venus à la connaissance de ce qui se passe dans l'homme, quand Dieu y opère parfaitement, ont eu la même idée, en se représentant l'âme tout ainsi qu'un palais, où il y a le haut, le bas, divers étages et appartements, dans lesquels Dieu opère et attire à soi l'attention de l'âme. Plusieurs Docteurs mystiques ont pris cette comparaison d'un palais. Gerson a souvent traité *de triclinio animæ*, qui sont trois différentes portions, c'est à savoir la partie sensible, la raison, et la haute intelligence. Saint Augustin distingue le sommet de l'intime :
Tu es interior intimo meo, et superior summo

meo, comme nous avons marqué ailleurs. C'est un dire commun des Pères spirituels et des Docteurs mêmes, que l'âme est distinguée en la partie supérieure et inférieure. Sainte Térèse, qui était instruite par l'Esprit de Dieu, a fait un livre du château de l'âme, dans lequel elle représente notre âme comme une maison où il y a diverses demeures. Tout ceci est conforme à la véritable doctrine de Théologie ; car quoique l'âme soit une substance simple, néanmoins elle contient en éminence et en vertu plusieurs degrés et capacités. Par un sens elle peut être appelée haute ; par un autre, basse ; elle a ses élévations, elle a ses profondeurs ; et suivant tout cela elle a plusieurs opérations ; et conformément à ses diverses capacités, Dieu opère différentes choses en elle, qui toutes servent d'objet à l'homme intérieur, qui vraiment est intérieur, quand il trouve là son occupation et son emploi. Cependant nous trouvons des personnes qui ont fait état d'examiner la Théologie mystique, et qui ont dit que ceux qui comparaient notre âme à un palais, dont la principale demeure était au centre, faisaient des palais d'Urgande et des châteaux en Espagne, prenant pour des imaginations et rêveries ce qui est de la doctrine ordinaire des spirituels, examinant ces choses surnaturelles plutôt par leur jugement naturel que par la lumière des Saints. Ils disent que sainte Térèse était une

femme, et que n'ayant pas la doctrine, elle ne se pouvait servir des termes propres; mais il n'est point question des termes, mais de son sens, qui dit avec plusieurs saints personnages et grands auteurs, que notre âme a cette variété de demeures, suivant sa nature et les opérations de la grâce. Il ne suffit pas pour l'intelligence de ces choses mystiques, d'avoir de l'étude et de la lecture; mais il faut apporter les dispositions qu'ont eues les Docteurs vraiment pieux et spirituels, tels qu'étaient saint Bonaventure, Suarez, Alvarez de Paz, Lessius, etc., lesquels ont lu avec respect et contentement les choses qui, à quelques autres qui ont fait état de les examiner et dont ils n'ont pas eu l'intelligence, ont paru des châteaux en Espagne.

D. *D'où vient que ces personnes étant savantes, n'en ont pas l'intelligence?*

R. C'est que, ne s'appuyant que sur la doctrine des philosophes, médecins et autres adonnés aux sciences humaines, ils demeurent courts en une chose qui ne se connaît que par la lumière de la piété, laquelle était dans ces théologiens saints personnages dont nous venons de parler, lesquels étant intérieurs, trouvent beaucoup à dire où ces philosophes ne voient rien; et même il se rencontre qu'ils voient des absurdités et des ténèbres, où les autres ne voient que grande sagesse et lumière divine. C'est donc le propre de l'homme véritablement intérieur, de trouver sa résidence,

son occupation et son plaisir dans soi-même, et dans cette maison intérieure en laquelle il y a tant de belles choses. Le livre de l'Imitation de Jésus-Christ dit : *Ambulare cum Deo intus, et nulla affectione teneri foris, status est hominis interni.* « Marcher avec Dieu au dedans, et n'être point attaché au dehors, c'est l'état de l'homme intérieur. » Marcher avec Dieu au dedans, c'est trouver en Lui et avec Lui, en ses opérations et communications, de quoi entretenir son esprit. Cela se fait heureusement et parfaitement, quand il n'y a aucune affection au dehors. L'homme qui a son goût en l'appareil extérieur des choses, est facilement détourné de son intérieur ; celui qui fait peu de réflexion sur ce qui se passe au dehors et qui n'en reçoit pas grande impression, demeure volontiers chez soi sans être détourné de ses opérations. Il y a des prêtres qui ne sauraient dire dévotement leur messe, s'ils n'ont des ornements bien propres et des autels bien garnis ; d'autres sont détournés et incommodés dans leurs exercices, de peu de chose qui se passe au dehors : c'est une marque qu'ils ne sont pas fort intérieurs. Il est écrit de saint Ignace, qu'il eût fait aussi facilement son oraison en plein marché, comme dans son oratoire. N'avoir rien donc au dehors qui nous trouble, et trouver Dieu quand on se retire dans soi-même, c'est le plus heureux état de cette vie.

CHAPITRE IX

DE LA PRÉSENCE DE DIEU

D. *Qu'entendez-vous par la présence de Dieu ?*

R. Nous entendons l'exercice de l'âme, par lequel elle se rend Dieu présent, pour prendre vigueur à bien faire en toutes les occasions qui se présentent.

D. *En quoi consiste cet exercice de la présence de Dieu ?*

R. Il a comme trois degrés. Le premier est de se ressouvenir de Dieu, autant qu'il se peut, par l'usage de la foi qui nous apprend qu'il est partout, qu'il nous voit et considère comme juge de nos actions. Sur cette connaissance, l'homme tâche, en tout ce qu'il fait, d'avoir la vue de Dieu et de se comporter en tout saintement. Ainsi Dieu dit à Abraham : *Ambula coram me, et esto perfectus*. David disait aussi qu'il avait toujours Dieu en sa pensée, pour ne se pas ébranler dans les contrariétés qui l'attaquaient. Tous ceux qui veulent bien faire, se doivent adonner à cet exercice : car, considérant que

Dieu les voit, ils sont détournés du mal et portés à tout bien. C'est le premier avis que l'on donne aux personnes qui entreprennent la vie dévote, que de se rendre cette mémoire de Dieu familière ; de là suivent tous les autres biens qui se trouvent en la pratique de la vertu.

D. *Quel est le second degré de cette pratique ?*

R. C'est non seulement de se ressouvenir de Dieu, mais encore de penser qu'il est en nous et qu'il a sa demeure dans l'intérieur de l'homme, beaucoup plus qu'en toute autre chose ; car, puisque Dieu communique ce qu'il est aux créatures à proportion de leur noblesse, il est croyable que l'homme étant une créature très parfaite, il se plaît d'habiter en lui, suivant ce que dit saint Paul : *Templum Dei quod estis vos*. Les vrais spirituels s'habituent donc, non seulement à penser à Dieu qui est partout, mais encore à se le représenter en eux-mêmes, faisant ce que dit le même apôtre : *Quærere Deum, si forte attrectent eum, quamvis non longe sit ab unoquoque nostrum*. Cela se fait non seulement par l'idée de sa présence, mais encore par le sentiment de cette même présence en nous. Nous avons représenté ci-devant notre âme comme une maison, en laquelle il y a diverses demeures remplies de Dieu, qui se fait sentir en chacune d'elle, mais principalement en la dernière et plus profonde ; en telle sorte

qu'il permet souvent que l'âme est attaquée par la tentation dans la partie sensible, et néanmoins il se fait sentir dans la partie raisonnable. Quelquefois la raisonnable même est troublée, et Dieu se retranche dans l'intime ou profond de l'âme, où il fait sentir son assistance, sa protection et même ses caresses ; ce qui a donné sujet à quelques mystiques d'appeler ce dernier retranchement le donjon de l'âme, parce que le reste étant occupé, cette dernière partie demeure entière avec les sentiments de Dieu : ce que les examinateurs, dont nous avons parlé au chapitre précédent, ont trouvé fort ridicule, comme si c'était un donjon bâti de pierres de taille ; mais c'est un donjon spirituel, c'est-à-dire une portion de l'âme, où Dieu se communique à elle, nonobstant les attaques dont elle reçoit les impressions en d'autres parties, ce qui s'explique aisément par ce que dit saint Paul, distinguant le vieux homme qui est en nous du nouveau, l'homme extérieur de l'homme intérieur, et encore mieux par ce qui parut en Notre-Seigneur même, qui selon le sentiment de son âme, prise suivant ce qu'elle tenait aux sens et à la chair, demandait à son Père que le calice de sa Passion ne lui fût point donné, et selon l'autre partie qui était de l'esprit, disait qu'il ne fût pas ainsi, mais suivant sa sainte volonté. Voilà pourquoi les personnes habituées au sentiment de la pré-

sence de Dieu en elles, se tournent dans leur intérieur au plus profond, et là le goûtent et le sentent : *Clamat ad nos*, dit saint Augustin, *ut redeamus ad cor*. Dans ce profond du cœur, l'homme spirituel en tout temps trouve son Dieu, sans qu'il ait besoin d'aller bien loin pour le rencontrer : *Quamvis non longe sit ab unoquoque nostrum*. Et en une autre part : *Dominus enim prope est*. Cela se fait ordinairement plus par bienfait de la grâce que par notre étude, quoique notre étude y serve beaucoup, comme nous avons montré au premier chapitre de cette partie ; ce qui est encore enseigné par Blossius dans les premiers chapitres de son Institution. Ce sentiment de la présence de Dieu en soi-même a comme trois degrés. Le premier est que l'âme goûte en son fond l'être de Dieu en général et confusément sans aucune connaissance distincte. Le second est que cette même âme sent en soi la présence de Jésus-Christ, lequel lui est uni et par sa grâce et par la réception de la sainte Eucharistie, si bien qu'elle expérimente Jésus-Christ, demeurant et opérant en soi-même ; comme celui qui sentirait près de soi quelque personne qui lui tiendrait compagnie, l'âme le sent non seulement près de soi, mais dedans soi. Le troisième degré est plus relevé et moins ordinaire, qui est de sentir les trois divines Per

sonnes résidentes en l'âme et conversant avec elle. De tout ceci ont traité divers auteurs mystiques ; on peut lire ce qu'en a écrit sainte Tèrese en la septième Demeure.

D. *Quel est le troisième degré de la présence de Dieu, réduit en exercice par les âmes pieuses ?*

R. C'est quand non seulement l'âme se représente Dieu par la foi, ou qu'elle le sent en soi-même, mais quand elle le voit et le sent en toutes les créatures qui lui sont présentes et dont elle a l'usage ; pour l'ordinaire ceci est un don de Dieu, combien qu'on puisse avoir par étude et application quelque sentiment d'un tel bien, et ordinairement cela vient d'un grand bienfait de Dieu, par lequel une âme longtemps exercée en son amour, le trouve partout et le sent en toutes choses, avec une douleur non pareille et augmentation de ce même amour ; c'est une connaissance qui ne passe point la nature, que de voir Dieu opérant en tout et partout ; car, comme disait Trimegiste : *Ubique et in omnibus splendet*. Non seulement il est dans les choses spirituelles, mais même dans les sensibles, paraissant en toutes par sa bonté, puissance et vertu, étant, comme dit cet ancien : *In omnibus, ut ita dicam, multiformis*. Mais les âmes aidées par la grâce le sentent même dans les corps des créatures insensibles,

et le trouvent présent en tout ; elles goûtent sa douceur dans les viandes qu'elles prennent, elles connaissent sa vertu dans le feu qui les échauffe, et sa beauté dans les fleurs et dans la lumière, et généralement toutes choses leur servent à l'aimer, savourer et admirer en tout, ce qui est véritablement être tout environné de Dieu, comme d'un océan d'amour et de bonté ; puisque toutes choses sont plutôt des marques, des effets, et des vestiges de Dieu, que non pas des créatures grossières et matérielles, à l'égard de ces âmes qui, ne voulant et ne cherchant que Dieu, le rencontrent dans toutes choses, et prennent sujet de tout de s'élever à Lui et de faire un plus grand progrès en son amour et en sa grâce.

FIN

L'ORATOIRE DES AMES DÉVOTES

CONTENANT

LES ÉTATS ADORABLES DE L'HUMANITÉ SAINTE DE JÉSUS

DEPUIS SA CONCEPTION

JUSQUES A SA SÉANCE GLORIEUSE DANS LE CIEL

AVEC QUELQUES AVIS SALUTAIRES

POUR ACQUÉRIR LE PUR AMOUR DE DIEU

ET POUR FAIRE TIRER PROFIT A L'ÂME

DE TOUTES LES DISPOSITIONS DANS LESQUELLES DIEU

LA MET EN CETTE VIE

PREMIÈRE RÉFLEXION

SUR L'INCARNATION DU FILS DE DIEU

Je vous donne le rendez-vous, pendant ce jour, en ma retraite dans le sein de ma Mère; apprenez de mon silence et de mon anéantissement ce que vous devez faire pour m'imiter en ce point, et pour me plaire en fuyant tout éclat et l'ambition de paraître.

Priez pour ceux qui sont dans les ténèbres du péché. Pater, Ave.

II^e RÉFLEXION

SUR LA NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST

Si vous m'aimez, demeurez au moins cette matinée ou soirée avec moi, dans l'étable où j'ai pris naissance. Voyez ce qui me manque, et contentez-vous que pour mal que vous soyez, vous êtes beaucoup mieux que je n'ai été.

Trois fois le Pater noster, pour ceux qui ont offensé Dieu, en ce jour que vous méditerez ce point-ci.

III^e RÉFLEXION

SUR LA CIRCONCISION

Je vous laisse mon humilité à imiter, par laquelle je voulus paraître pécheur en ma circoncision, et ne rien montrer de ce que j'étais. J'aime particulièrement ceux qui m'imitent en ce point, et leur communique de grands dons. .

Ave Maria, pour les âmes qui quittent le monde pour se convertir à Dieu.

IV^e RÉFLEXION

SUR LA PRÉSENTATION DE JÉSUS-CHRIST AU TEMPLE

Offrez-moi aujourd'hui le premier-né de vos plus ardents désirs : cette offrande me plaît plus

que toutes vos richesses, pourvu que ce soit de bon cœur, et sans restriction, avec soumission à ce que j'en ordonnerai.

Trois fois le Gloria Patri pour ceux qui s'engagent aujourd'hui par vœu au service de Dieu.

V^e RÉFLEXION

SUR LA FUITE EN ÉGYPTE

Pourrez-vous bien vous troubler jamais, quand on vous commandera des choses difficiles, et vous traitera, pour ainsi dire, en enfant, sans avoir égard à votre mérite, si vous venez à vous ressouvenir que j'ai été traité de la façon par l'Ange, quand il dit à l'époux de ma Mère : « Prends l'enfant (parlant de moi) et sa mère, et t'enfuis en Égypte, et demeures-y jusques à ce que je te dise de faire autrement. »

VI^e RÉFLEXION

SUR L'INVENTION DE JÉSUS-CHRIST AU TEMPLE

Ne cherchez pas dans vos peines et afflictions votre consolation parmi les plaisirs de ce monde et enfants du siècle; mais si vous me cherchez pour vous consoler, vous me trouverez comme firent ma Mère et son époux, au Temple.

Pater et Ave pour la conversion des hérétiques.

VII^e RÉFLEXION

SUR LA VIE INCONNUE DE JÉSUS-CHRIST

Si vous voulez avoir part au mystère de ma vie inconnue, tenez cachées toutes les grâces que vous recevez de moi, et occupez-vous en silence et dans le secret de votre cœur, à considérer, comme je faisais, les divines perfections de mon Père, et surtout sa sainteté.

Un Pater et un Ave pour ceux qui ont embrassé la vie solitaire.

VIII^e RÉFLEXION

SUR LE BAPTÊME DE JÉSUS-CHRIST

Ressouvenez-vous chaque jour des obligations de votre Baptême et de la profession que vous y avez faite de garder les règles et constitutions de la plus parfaite et plus sainte Religion qui ait jamais été, à savoir la Religion du Christianisme ; vous garderez alors ses règles et vivrez selon son esprit, si vous menez une vie sainte, si vous méprisez ce que le monde prise le plus, et si vous chérissiez la croix.

Trois Ave pour les femmes enceintes.

IX^e RÉFLEXION

SUR LA RETRAITE DE JÉSUS-CHRIST AU DÉSERT

Quand vous avez reçu quelque grâce et faveur de moi, retirez-vous, et vous séparez des compagnies, pendant quelque temps, pour vaquer aux exercices de l'oraison et mortification ; c'est ainsi que je fis après mon Baptême, me retirant au désert.

Une fois le Pater pour ceux qui s'emploient au salut des âmes.

X^e RÉFLEXIONSUR LA VOCATION DES APOTRES, AU SORTIR
DE LA SOLITUDE

Je vous donne avis de n'être jamais plus sur vos gardes que quand vous faites une bonne œuvre, parce que celui qui m'a tenté au désert ne vous épargnera pas quand il vous verra profiter à mon service, en vous faisant concevoir de la bonne opinion de vous-même ; mais il s'enfuira sitôt qu'il verra que vous rapporterez le tout à ma gloire, et que vous mépriserez tout le reste.

Une fois le Gloria Patri, pour ceux qui profitent en la vertu.

XI^e RÉFLEXION

SUR LES MAXIMES DE L'ÉVANGILE PRÊCHÉES

PAR JÉSUS-CHRIST

J'ai tant pris de peine pendant trois ans à enseigner de si belles maximes, que j'ai même fait écrire, afin que tous les fidèles en profitassent; peu néanmoins s'en servent : ce sont autant de voies pour arriver à la perfection du Christianisme. Voici le premier de mes enseignements : « Faites pénitence, parce que le royaume des cieux s'approche. » Les huit Béatitudes qui suivent ce premier précepte, contiennent en abrégé toutes les maximes évangéliques et sont les vrais degrés de la perfection chrétienne.

Une fois le Credo pour l'augmentation de la foi.

XII^e RÉFLEXION

SUR L'INSTITUTION DU TRÈS SAINT SACREMENT

DE L'AUTEL

Me pouvez-vous refuser maintenant tout votre cœur, après que je me suis tout donné à vous au saint Sacrement de l'autel? Je vous laisse à méditer mon état de mort, de sacrifice et de si grand anéantissement, que je ne parais ni en homme ni en Dieu, bien que je sois l'un et l'autre.

Dites trois fois : Loué soit le très saint Sacrement de l'autel.

XIII^e RÉFLEXION

SUR L'Oraison au JARDIN

Apprenez de moi que la meilleure préparation que vous sauriez désirer pour bien mourir, c'est que vous viviez à toutes les heures du jour comme s'il fallait mourir en quelqu'une d'icelles ; et voyez si vous pourriez dire touchant ce point, comme moi : « Mon Père, votre volonté soit faite. »

Un Salve pour les personnes qui doivent mourir cette nuit suivante.

XIV^e RÉFLEXION

SUR LES PEINES DE JÉSUS-CHRIST EN CROIX

Si vous n'avez jamais fait réflexion sur mon délaissement intérieur en la croix, je vous exhorte de vous y arrêter un peu maintenant ; vous saurez qu'alors mon humanité sainte fut tellement privée de toute consolation, qu'elle fut obligée de s'écrier au plus fort de son abandon : « Mon Dieu, mon Dieu, comment m'avez-vous délaissé ? » Réjouissez-vous donc quand vous serez dans les angoisses et peines d'esprit, ayant vu que ceux que mon Père aime le plus, sont traités en ce monde de la sorte, et passent par un très douloureux purgatoire dès cette vie.

Le De profundis pour les âmes des Fidèles trépassés, comme aussi quand vous serez dans l'affliction.

XV^e RÉFLEXION

SUR LA MORT DE JÉSUS-CHRIST

Si vous désirez savoir le dessein de mon Père sur moi, par une conduite si étrange et une mort semblable qui l'a suivie, je vous en dirai trois principales raisons. La première, c'est pour montrer la grandeur du péché de l'homme. La seconde, pour enseigner quelle doit être la vie de celui qui veut être mon disciple. Et la troisième, pour faire voir l'excès de mon amour.

Une fois le Pater pour les malades.

XVI^e RÉFLEXION

SUR LA RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR

Vous aurez part à ma résurrection si vous mourez entièrement au péché, au monde et à vous-même.

Dites l'oraison du Saint-Esprit pour ceux qui ont soin de votre conscience.

XVII^e RÉFLEXION

SUR L'ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST AU CIEL

Ne vous laissez point de pleurer en ce monde ni de travailler à bon escient, quelque peine que vous y trouviez : car la gloire que je vous ai

préparée mérite bien ce peu de travail; faites tout par amour, et vous trouverez le temps court, et du goût dans vos peines.

Le Pater pour la conservation de ce Royaume.

XVIII^e RÉFLEXION

SUR LE COMPTE QUE DOIT RENDRE L'ÂME A DIEU
AU SORTIR DE CETTE VIE

Vous n'avez plus guère de temps à travailler pour moi, prenez peine à bien faire tout ce que vous faites, le rapportant à ma gloire; veillez sur vos actions et sur vos paroles: car il faut que vous sachiez que je suis saint.

Un Pater pour les nécessités publiques et pour l'union entre les Princes chrétiens.

AVIS SPIRITUELS

POUR LA CONDUITE DES AMES

I. En l'oraison ne cherchez que Dieu seul, à faire sa volonté, à souffrir pour lui et à vous perfectionner dans les vertus chrétiennes, comme l'humilité, l'obéissance, la douceur, la patience, l'amour et le pardon des ennemis.

Pater et Ave pour ceux qui vous donnent occasion de souffrir.

II. Pour bien faire oraison il n'est pas nécessaire d'être toujours à genoux ; mais ce qui est de grand profit est qu'on fasse toutes ses actions dans l'esprit d'oraison, c'est-à-dire avec affection vers Dieu, avec foi, avec amour et conformité à son bon plaisir.

Le Veni Creator pour ceux qui se sont recommandés aujourd'hui à vos prières.

III. Vous aurez alors trouvé la justice du Royaume de Dieu, quand votre raison lui sera soumise, vos passions à la raison, et que vous vivrez selon la sainteté du Christianisme qui est le Royaume de Dieu.

IV. Quelques grâces extraordinaires que vous receviez en l'oraison, ne négligez jamais la pratique des vertus solides et chrétiennes ; c'est pourquoi ne laissez pas échapper aucun jour, s'il est possible, sans en pratiquer quelque-une, et surtout la patience.

Ou pâtre, ou mourir.

V. Vous devez savoir que l'état où Dieu vous a mis est celui qui vous est le plus propre, qui est plus à sa gloire, pour votre plus grande perfection, avancement et salut ; tout autre que vous choisiriez de vous-même vous serait nuisible, faute d'avoir tous ces avantages ; ne songez donc qu'à vous bien acquitter des obligations de l'état où Dieu vous a mis.

VI. Quand quelque chose arrive contre votre gré, ou elle est selon le bon plaisir de Dieu, ou non ; si c'est selon son bon plaisir, vous avez grand tort de vous en fâcher, impatienter et d'y contredire, étant une chose qui pour l'assuré est bonne ; que si c'est contre ce que Dieu désire, n'est-il pas juste que vous la souffriez, puisque Dieu lui-même la tolère et l'endure, et surtout si vous n'y pouvez pas remédier ?

VII. Vous ne devez pas prendre votre satisfaction à toujours recevoir de Dieu, mais aussi à lui donner. Dans la Communion et dans l'Oraison vous recevez ; mais par la souffrance volontaire et amoureuse, soit au corps, soit en l'esprit, vous donnez à Dieu.

VIII. Ne fuyez jamais aucun emploi raisonnable pour la peine que vous en devez souffrir ; bien au contraire, que ce soit là une des principales raisons qui vous le fasse embrasser, parce que de cette façon vous cheminerez toujours dans l'esprit du Christianisme, qui est un esprit de mort, de pénitence et de sacrifice de soi-même, par où votre âme se va purgeant de tout ce qui répugne à la sainteté de Dieu.

IX. Si par la nature de votre condition et état vous ne pouvez pas toujours garder la solitude et la retraite corporelle, ayez-en toujours le désir dans le cœur, en sorte que, vos affaires faites,

vous n'avez d'autre divertissement plus agréable que de vous retirer hors du bruit et conversation du monde.

X. Soyez fidèle à la moindre de vos obligations : car c'est le moyen de recevoir de plus grandes grâces de Dieu ; il n'importe en quoi vous vous occupiez, ni en quoi vous obéissiez, quand la chose est bonne de soi ; pourvu que vous la rapportiez à l'honneur de Dieu avec intention de lui plaire, vous mériterez beaucoup par cette voie.

XI. L'âme qui s'est sacrifiée à Dieu à bon escient, quitte volontiers quelque emploi ou exercice qu'elle fasse, pour faire la volonté de Dieu ; en sorte que partout où son bon plaisir se trouve, là pareillement elle trouve son oraison, sa lecture et tous ses autres exercices spirituels.

XII. Sitôt qu'on vous aura fait un refus de ce que vous désirez avec affection, faites-en un sacrifice à Dieu sur l'heure, et de cette façon vous tirerez profit de tout et mourrez bientôt à vous-même.

XIII. Celui qui est désobéissant en une seule chose à cause qu'il y a de l'attache, bien que cette chose soit bonne, comme serait de faire la sainte Communion, il n'aura jamais une parfaite union avec Dieu, qui veut trouver un vide général en l'âme à laquelle il s'unit, sans y souffrir le moindre grain d'amour-propre ; l'âme se prive

par ce moyen de beaucoup de biens qu'elle recevrait pour son avancement, si elle était vide entièrement de tout désir.

XIV. Quand on vous reprend ou qu'on vous fait quelque déplaisir quoique à tort, gardez-vous bien de vous en prendre à la personne qui vous traite ainsi, censurant son procédé; mais ce que vous devez faire pour lors, c'est de vous faire à vous-même la correction et de vous humilier intérieurement comme ayant le tort; autrement c'est en vain que vous dites à Dieu que vous ne méritez pas de marcher sur la terre et que vous voulez tout souffrir pour son amour, si au fait et au prendre vous vous démentez.

XV. Quand on fait une correction à une personne qui a failli, il faut intérieurement se mettre en sa place et se croire aussi coupable, voire plus encore qu'elle; cela fait que l'on profite beaucoup à cette âme qui nous est sujette, et que le tout se passant par ce moyen avec douceur et sans passion, Dieu reste glorifié et notre prochain amendé.

XVI. Jamais vous ne serez humble dans le sentiment de Dieu, jusques à ce que vous soyez bien aise qu'on ne tienne aucun compte de vous et qu'on s'en moque, jusques à vous cracher au visage et vous dire des injures, avec aveu que vous méritez un tel traitement en conséquence

de vos péchés ; jugez de là si les parfaits humbles sont en grand nombre.

XVII. Si vous voulez conserver votre âme dans la pureté du Christianisme, mettez soigneusement en pratique ces quatre choses : la première, parlez peu ; la seconde, soyez ami du travail, et surtout de celui qui accompagne votre vocation ; la troisième, fuyez les visites inutiles et où vous n'avez besoin d'aller que par pure inclination et pour vous plaire, sans autre meilleure fin ; la quatrième, pratiquez fidèlement et comme il faut l'exercice de la sainte oraison.

XVIII. Quand vous souffrez, soit au corps, soit en l'esprit, vous devez tenir pour chose tout assurée que c'est justement la disposition dans laquelle il faut que vous soyez pour l'heure présente, afin de plaire à Dieu, et qu'une plus agréable à votre nature ne serait ni à sa gloire ni à votre profit, bien au contraire, vous serait très nuisible, puisque nous ne saurions jamais être plus mal que d'être hors du bon plaisir de Dieu.

Vive JÉSUS ! Amen.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

	Pages.
CHAPITRE PREMIER. — <i>De l'homme spirituel.</i>	1
CHAP. II. — <i>Les empêchements à la perfection.</i>	9
CHAP. III. — <i>Des empêchements de perfection pour les personnes séculières.</i> . .	15
CHAP. IV. — <i>De l'aveuglement de l'âme.</i>	19
CHAP. V. — <i>De la précipitation du cœur.</i>	24
CHAP. VI. — <i>De la gourmandise.</i>	29
CHAP. VII. — <i>Du progrès en esprit.</i> . .	35
CHAP. VIII. — <i>Du relâche.</i>	40

SECONDE PARTIE

DES ADDITIONS AU CATÉCHISME, OU IL EST PARLÉ
DE PLUSIEURS VERTUS QUI REGARDENT L'INTÉ-
RIEUR DE L'HOMME.

CHAPITRE PREMIER. — <i>De l'oraison.</i> . .	47
CHAP. II. — <i>De l'humilité.</i>	54
CHAP. III. — <i>De la patience.</i>	61
CHAP. IV. — <i>De la pauvreté.</i>	66
CHAP. V. — <i>De la chasteté.</i>	74
CHAP. VI. — <i>De l'obéissance.</i>	79
CHAP. VII. — <i>Du zèle.</i>	85
CHAP. VIII. — <i>De la liberté de l'esprit.</i> .	90
CHAP. IX. — <i>De la science de Jésus-Christ.</i>	96

TROISIÈME PARTIE

DES FONCTIONS APOSTOLIQUES

CHAPITRE PREMIER. — <i>De la prédication.</i>	104
CHAP. II. — <i>De la direction des âmes.</i>	112
CHAP. III. — <i>De la conversation apostolique.</i>	119
CHAP. IV. — <i>Du secours qu'il faut donner aux âmes en la confession.</i>	125
CHAP. V. — <i>Comment il faut aider à ceux qui sont en retraite pour faire les exer- cices spirituels.</i>	131
CHAP. VI. — <i>De l'aide qu'il faut donner au peuple dans les missions.</i>	138
Formulaire des sermons pour les missions.	141
CHAP. VII. — <i>De la réduction des hérétiques.</i>	150
CHAP. VIII. — <i>De l'aide qu'il faut donner aux malades et mourants.</i>	164

QUATRIÈME PARTIE

OU SONT DONNÉES DES INSTRUCTIONS A DIVERSES
CONDITIONS DE PERSONNES

CHAPITRE PREMIER. — <i>Pour les Prêtres.</i>	167
CHAP. II. — <i>Pour les Magistrats.</i>	172
CHAP. III. — <i>Des Supérieurs et Prélats.</i>	176
CHAP. IV. — <i>Pour les pères de famille.</i>	183
CHAP. V. — <i>Pour les veuves.</i>	187
CHAP. VI. — <i>Pour les vierges.</i>	191
CHAP. VII. — <i>Pour les jeunes hommes.</i>	195
CHAP. VIII. — <i>Pour ceux qui gagnent leur vie en quelque profession que ce soit.</i>	199

CINQUIÈME PARTIE

EN LAQUELLE IL EST PARLÉ DE LA RÉFORMATION
DE L'HOMME FAITE PAR LA GRACE

CHAPITRE PREMIER. — <i>De la réformation du corps</i>	203
CHAP. II. — <i>De la réformation des sens</i>	208
CHAP. III. — <i>De la réformation de l'ima- gination</i>	213
CHAP. IV. — <i>De la réformation de la mé- moire</i>	217
CHAP. V. — <i>De la réformation de l'enten- dement</i>	223
CHAP. VI. — <i>De la réformation de la volonté</i>	228
CHAP. VII. — <i>De la réformation du fond de l'âme</i>	232

SIXIÈME PARTIE

EN LAQUELLE IL EST PARLÉ DE LA RÉFORMATION
DES PASSIONS

CHAPITRE PREMIER. — <i>De la réformation de l'amour</i>	239
CHAP. II. — <i>De la réformation de la haine</i>	245
CHAP. III. — <i>De la réformation du désir</i>	251
CHAP. IV. — <i>De la réformation de la fuite ou aversion</i>	255
CHAP. V. — <i>De la réformation de la joie</i>	260
CHAP. VI. — <i>De la réformation de la tris- tesse</i>	265

CHAP. VII. — <i>De la réformation de la hardiesse ou courage.</i>	270
CHAP. VIII. — <i>De la réformation de la crainte.</i>	275
CHAP. IX. — <i>De la réformation de la colère.</i>	280
CHAP. X. — <i>De la réformation de la honte.</i>	285
CHAP. XI. — <i>De la réformation de la compassion.</i>	289

SEPTIÈME PARTIE

TRAITANT DES ACTIONS PLUS ORDINAIRES DE L'HOMME SPIRITUEL

CHAPITRE PREMIER. — <i>De l'oraison.</i>	295
CHAP. II. — <i>De l'examen de conscience.</i>	304
CHAP. III. — <i>De la confession.</i>	300
CHAP. IV. — <i>Questions sur la confession.</i>	319
CHAP. V. — <i>De la communion.</i>	323
CHAP. VI. — <i>De la communion des moins parfaits.</i>	328
CHAP. VII. — <i>De la communication avec le Père spirituel.</i>	333
CHAP. VIII. — <i>De la nourriture du corps.</i>	339
CHAP. IX. — <i>Des vêtements.</i>	343
CHAP. X. — <i>De la conversation.</i>	349
CHAP. XI. — <i>Des divertissements.</i>	355
CHAP. XII. — <i>Des maladies.</i>	359
CHAP. XIII. — <i>Comment il se faut comporter en l'étude des lettres.</i>	363
CHAP. XIV. — <i>Des amitiés.</i>	368

HUITIÈME PARTIE

EN LAQUELLE SONT CONTENUS QUELQUES POINTS
CONCERNANT LA PERFECTION DE L'ÂME

CHAPITRE PREMIER. — <i>Du recueillement.</i> . .	373
CHAP. II. — <i>Du vrai Religieux.</i>	379
CHAP. III. — <i>Du maintien des Religions.</i> . .	385
CHAP. IV. — <i>De la vie mixte.</i>	393
CHAP. V. — <i>De la prudence.</i>	400
CHAP. VI. — <i>De l'activité naturelle.</i> . .	406
CHAP. VII. — <i>De la rénovation de l'esprit.</i> . .	412
CHAP. VIII. — <i>Du vrai intérieur.</i>	420
CHAP. IX. — <i>De la présence de Dieu.</i> . . .	428
L'oratoire des âmes dévotes.	435

FIN DE LA TABLE

PARIS. — IMP. DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL,
L. PHILIPONA, 51, RUE DE LILLE

89097197057



B89097197057A

89097197057



b89097197057a